

LES

# ÉCRITURES MANICHÉENNES

LES

# ÉCRITURES MANICHÉENNES

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER & A. THEBERT

# LES

# ÉCRITURES MANICHÉENNES

---

## II

## ÉTUDE ANALYTIQUE

PAR

PROSPER ALFARIC

*Docteur ès lettres*

(Publication encouragée par la Société Asiatique)

---

PARIS

E. NOURRY, ÉDITEUR

62, rue des Écoles, 62

—

1919

LES

# ÉCRITURES MANICHÉENNES

---

## PRÉFACE

Les Ecritures manichéennes se divisent en deux grandes séries. Les unes sont nées du Manichéisme et visent à en exposer la pure doctrine. Les autres proviennent de milieux différents et plus anciens. Elles ont été adoptées à côté des premières parce qu'elles montraient dans leurs grandes lignes le même esprit et les mêmes tendances. Elles constituent une sorte de Bible deutérocanonique d'un caractère plus large et plus varié.

Les Ecritures proprement manichéennes se subdivisent elles-mêmes en deux groupes principaux. Les unes sont l'œuvre de Mani. Les autres viennent de ses disciples soit immédiats, soit plus ou moins tardifs. Les premières sont les plus importantes, à cause de la personnalité de leur auteur et du rôle considérable qu'elles ont été appelées à jouer. Ainsi demandent-elles à être étudiées d'abord. Mais les secondes n'ont pas été sans valeur ni sans influence. Elles s'imposent donc également à l'attention des historiens.

D'autre part, les Ecritures de provenance étrangère qui ont été associées aux précédentes se subdivisent à leur tour en trois séries bien distinctes. A l'exemple des Gnostiques antérieurs, les Manichéens distinguaient, en dehors de leur Eglise

considérée comme la seule orthodoxe, trois grandes religions où le vrai se trouvait mêlé au faux, savoir le Judaïsme, le Christianisme, l'Hellénisme ou, plus généralement le Paganisme. Et ils lisaient certains livres qui se rattachaient à chacun de ces groupes rivaux et qui en exposaient les traditions sous une forme acceptable pour eux. On ne peut donc avoir une connaissance complète de leurs textes sacrés sans passer en revue tous les écrits juifs, chrétiens ou païens dont ils se sont servis.

De cet aperçu rapide se dégage naturellement la division de la présente étude.

---

# PREMIÈRE SECTION

## ÉCRITURES PROPREMENT MANICHÉENNES

---

## CHAPITRE Ier

### ÉCRITS DE MANI

Divers auteurs, parlant des œuvres de Mani, s'accordent à les répartir en deux séries nettement tranchées. L'une comprend ses grands écrits, l'autre ses travaux secondaires. La première est la plus importante et aussi la mieux connue. Avant d'en étudier le contenu précis, il est nécessaire d'en fixer les contours.

### I

### GRANDS RECUEILS

Il semble qu'il y ait eu divers recueils des principaux ouvrages de Mani.

1) Tétrade manichéenne. — D'après les *Actes d'Archélaus*, l'hérésiarque aurait laissé à ses disciples quatre grands écrits qui contenaient l'essence de sa doctrine. Cette tétrade aurait d'ailleurs existé bien avant lui. Son origine remonterait aux temps apostoliques. C'est ce qu'Archélaus lui-même explique brièvement aux fidèles de Kashkar, après avoir victorieusement discuté devant eux avec le fondateur de la nouvelle religion.

« Je vais, dit-il, vous exposer l'histoire et la vie de ce Manès.

Je vous montrerai aussi très clairement d'où procède sa doctrine. Il n'a pas été le seul ni le premier à la constituer.

« L'auteur et le chef de sa secte fut un certain Scythien, du temps des Apôtres, un de ces nombreux apostats qui, désirant s'arroger la primauté, substituèrent dans leurs écrits l'erreur à la vérité. Ce novateur introduisit deux Principes contraires, qu'il tenait, comme tous les autres Dualistes, de Pythagore [1]. Il admit leur antagonisme et tout ce qui s'en suit. Ce Scythien était de la race des Sarrasins [2]. Il épousa une captive de la Haute-Thébaïde qui le décida à habiter en Égypte, plutôt que dans les déserts [3]. Là, il apprit la sagesse des Égyptiens [4]. D'après le témoignage que nous ont laissé ceux qui l'ont connu, il avait beaucoup de talent et de richesses. Il recruta un disciple, nommé Térébinthe, qui lui écrivit quatre livres. Il intitula le premier *Les Mystères*, le second *Les Principes*, le troisième *L'Évangile*, et le dernier *Le Trésor*..... [5]. Après un certain temps....., il tint à passer en Judée pour y entrer en rapport avec tous les Docteurs qui s'y présenteraient. Mais il mourut aussitôt après (y être arrivé) sans avoir pu rien faire [6].

« Son disciple, ayant ramassé tout son bien, prit la fuite et gagna la Babylonie [7]. Là, il fit savoir qu'il possédait toute la sagesse des Egyptiens, qu'il ne s'appelait plus Térébinthe mais Bouddha et que ce nom lui avait été imposé [8]. Il prétendit être né d'une vierge et avoir été nourri par un ange dans les montagnes [9]. Un prophète, nommé Parcus, et Labdacus, fils de Mithra, l'accusaient de mensonge et discutaient chaque jour assez opiniâtrement avec lui... [10]. Sans se laisser arrêter par leurs attaques, il leur parlait de ce qui avait existé avant le

1) *Act. Arch.*, 51 *circ. fin.* Cf. Hippolyte, *Philos*, I, 2 (Pythagore) ; IV, 21 (Gnostiques) ; VI, 21-29 (Valentiniens) ; VI, 52 (Marcus) ; VIII, 15 (Monoïmes ; IX, 17 (Elchasaïtes) ; IX, 27 (Esséniens).

2) *Act. Arch.* 51 *circ. fin.*

3) *Act. Arch.* 52, *init.*

4) *Act. Arch.* 52, *circ. init.*

5) *Act. Arch.* 52, *circ. init.*

6) *Act. Arch.* 52, *circ. med.*

7) *Act. Arch.* 52, *circ. med.*

8) *Act. Arch.* 52, *circ. med.*

9) *Act. Arch.* 52, *circ. med.* Cf. Hieron, *Adv. Iovin*, I, 41 (naissance du côté d'une vierge).

10) *Act. Arch.* 52, *circ. med.* C'est la seule mention qui nous soit connue de rapports entre la religion de Mani et celle de Mithra. Les personnages signalés ici n'apparaissent nulle part ailleurs.

temps, de la sphère et des deux luminaires, de la façon dont les âmes quittent les corps ou les reprennent et de bien d'autres choses semblables et pires encore, comme de la guerre engagée contre Dieu dans les commencements. Il voulait passer lui-même pour un prophète [1]. Toujours pris à parti, il se retira, avec ses quatre livres, près d'une veuve, sans avoir réussi à se faire d'autre disciple que cette vieille femme [2]. Un matin, étant monté de bonne heure sur une haute terrasse, il se mit à invoquer certains noms, connus seulement des sept Elus, pour je ne sais quel rite et quel artifice [3]. Sur un ordre que le Dieu très juste donna à un Esprit de l'envoyer sous terre, il fut précipité du sommet de l'édifice et il tomba inanimé [4].

« Emue de pitié, la vieille l'ensevelit. Se trouvant maîtresse de tous ses biens, elle se réjouit de sa mort, tant à cause de son héritage que parce qu'elle voyait de mauvais œil ses artifices. Cette femme était très prévoyante. Demeurée seule, elle voulut avoir un serviteur et elle acheta un enfant de sept ans, nommé Corbicius, qu'elle affranchit et qu'elle fit instruire [5]. Cinq ans plus tard, elle mourut, lui laissant tous ses biens et entre autres choses les quatre livres écrits par Scythien. Ces livres étaient courts et ils ne contenaient qu'un petit nombre de lignes [6].

« Corbicius ensevelit sa maîtresse. Puis, mettant à profit la succession qui lui était échue, il alla habiter au milieu de la ville, dans le quartier du roi des Perses. Ensuite, il changea de nom et se fit appeler Manès [7]..... A l'âge d'environ 60 ans, il s'appropria la science de ce pays d'une façon presque surhumaine [8]. Il s'assimila surtout le contenu des quatre livres.

1) *Act. Arch.*, 52 *circ. fin.* Tout ce passage tend à montrer que Mani est un adepte du Mithracisme, qui n'a rompu avec sa secte que pour se faire un nom. Archélaus l'a qualifié plus haut en propres termes de « prêtre de Mithra » (*ibid*,. 56 *circ. med.*).

2) *Act. Arch.*, 52 *circ. fin.*

3) *Act. Arch.*, 52 *circ. fin.*

4) *Act. Arch.*, 52 *fin.*

5) *Act. Arch.*, 53 *init.*

6) *Act. Arch.*, 53 *circ. init.* Ce détail, assez peu naturel, est exigé par la suite du récit, qui explique comment Mani développa et compléta ces livres pour en faire son œuvre propre.

7) *Act. Arch.* 53 *circ. init.* Sans doute le nom persan de Mani a-t-il été changé par dérision en celui de Manès parce que ce dernier était souvent donné en grec à des esclaves. Voir Kessler, *Mani*, p. 84, not. 1, d'après Phérécrate cité chez Athénée, *Deipnosoph*, VI, 83, p. 263.

8) *Act. Arch.*, 53 *circ. med.* Cette remarque tend à expliquer la grande

Lui-même recruta trois disciples, nommés Thomas, Addas et Hermas [1]. Prenant les quatre livres, il les traduisit, y ajoutant de nombreuses fables, semblables à des contes de vieille femme [2]. Les trois disciples étaient complices de ses faux. Il mit donc sur ces livres son propre nom, après avoir effacé celui de son devancier, comme si c'était de lui-même et par lui seul qu'il les eût écrits [3]. Puis il envoya ses disciples, avec ses Ecritures, dans les principaux endroits de la province, dans toutes sortes de villes et de villages, pour s'y faire des adeptes. Thomas voulut passer en Egypte et Addas en Scythie. Seul Hermas préféra rester avec lui..... [4].

« A leur retour, les messagers racontèrent au Maître ce qui leur était arrivé. Dans toutes les villes où ils étaient passés, ils s'étaient vus exécrés de tout le monde, mais surtout des adorateurs du Christ [5]. Manès leur demanda de lui procurer les livres des Chrétiens. Munis d'une certaine quantité d'or, ils se rendirent dans les endroits où on copiait ces livres [6]. Puis, se présentant comme des catéchumènes, ils demandèrent qu'on voulut bien les leur vendre [7]. Bref, ils achetèrent ainsi toutes nos Écritures et les portèrent à leur Maître [8]..... Alors ce fourbe étudia nos livres pour les mettre au service de son dualisme. Il en critiqua certains détails, en modifia certains autres et leur emprunta seulement le nom du Christ, auquel il affecta de tenir, afin de faire cesser l'horreur et l'aversion que provoquaient en tout lieu ses disciples. Puis, il envoya ces derniers prêcher leurs erreurs ainsi dissimulées [9]. »

place que les traditions babylonniennes occupent dans l'enseignement de Mani.

1) *Act. Arch.*, 53 *circ. med.* Cf. *ibid.* 11 *fin.* Ces trois personnages jouent un grand rôle dans les traditions des Églises d'Orient et sous leur nom ont circulé divers écrits dont il sera parlé plus loin.

2) *Act. Arch.*, 53 *circ. med.*

3) *Act. Arch.*, 53 *circ. med.*

4 *Act. Arch.*, 53 *circ. med.* Cf. *ibid*, 11 *fin.* (Addas, Thomas Hermas, évangélisent respectivement l'Orient, la Syrie, l'Égypte).

5) *Act. Arch.*, 54 *init.* Détail caractéristique de l'accueil fait aux Manichéens dans les milieux orthodoxes.

6) *Act. Arch.*, 54 *circ. init.*

7) *Act. Arch.*, 54 *circ. med.*

8) *Act. Arch.*, 54 *circ. med.* Par là, l'auteur veut expliquer les références bibliques dont sont remplis les écrits de Mani.

9) *Act. Arch.*, 54 *circ. fin.* C'est à la suite de cette 2[me] mission que le Manichéen Turbo, présenté comme un disciple d'Addas (*ibid.* 4), est censé avoir prêché le dualisme à Kashkar dans l'église d'Archélaus.

Ce récit a joui d'une très grande vogue. Il a été admis sans la moindre réserve par la plupart des auteurs chrétiens qui ont écrit contre les dogmes de Mani. Il a même inspiré, jusqu'à ces derniers temps, des écrivains consciencieux qui se piquaient de critique [1]. Un examen quelque peu attentif suffit pourtant à en montrer l'invraisemblance. Si Scythien avait vécu « au temps des Apôtres », Térébinthe, formé près de lui, aurait dû être bien antérieur à Mani, qui est présenté, au cours du même ouvrage, comme un contemporain de Probus [2]. Or il meurt du vivant de l'hérésiarque, qui a déjà sept ans lorsque la veuve le prend chez elle afin de ne pas rester seule. Mani lui-même n'a pu « traduire » les ouvrages dont sa maîtresse avait hérité sans posséder au moins deux langues. Cependant, à en croire un autre discours d'Archélaus, il n'aurait connu ni le grec, ni le latin, ni l'égyptien, mais seulement le chaldaïque [3]. Les quatre livres de Scythien ne renfermaient que « quelques lignes ». Comment un auteur initié à la « sagesse des Egyptiens » a-t-il pu être si peu prolixe? De tels détails trahissent la légende.

Le récit des *Acta* n'en est pas moins instructif. Il montre que dans le milieu où l'ouvrage a paru on connaissait seulement quatre grands écrits de Mani. Et il nous fournit sur cette tétrade d'utiles renseignements. Si Archélaus s'étend longuement sur les devanciers de l'hérésiarque, c'est parce qu'il tient à faire remarquer que celui-ci s'est borné à démarquer et à gloser des œuvres plus anciennes, celles par exemple de Basilide, dont la conclusion des *Acta* rapporte un passage important [4]. S'il présente Scythien comme un apostat, né dans les déserts de l'Arabie et émigré en Egypte, qui s'est assimilé la science de Pythagore et celle de son pays d'adoption, mais non celle des Juifs, c'est parce que les livres qu'il lui attribue s'écartent sensiblement soit de la tradition, soit des règles classiques et rappellent tantôt les théories des Néopythagoriciens, tantôt

1) Kessler, *Mani*, p. 52 suiv. Cf. Ern. Rochet, *Essai sur Mani*, p. 64-73.
2) *Act. Arch.*, 27 *circ. fin.*, 28 *init.*
3) *Act. Arch.*, 36 *circ. med.*
4) *Act. Arch.*, 55 *fin.* (texte complet dans l'édition Beeson).

celles des Gnostiques, en s'opposant toujours au Judaïsme. S'il donne Térébinthe comme le Bouddha et un adepte de la magie, qui disserte sur les premiers principes, sur l'organisation du monde, la destinée finale des âmes et tout particulièrement sur la lutte engagée au début contre Dieu, c'est parce que les écrits qu'il lui fait rédiger pour son maître traitent des mêmes sujets et renferment un grand nombre d'éléments bouddhiques ou magiques. S'il dit que les quatre livres ont été légués à Corbicius par une veuve très âgée, c'est parce qu'il y trouve beaucoup de « contes de vieille femme », exposés en un style diffus [1]. Enfin, s'il raconte que Mani s'est assimilé la science de la Perse et a longuement étudié le Nouveau Testament, c'est parce qu'il a constaté à travers toute son œuvre l'influence des traditions persanes et surtout celle du Christianisme. Bien que légendaire, son exposé nous fournit donc d'utiles renseignements sur les grands écrits de l'hérésiarque.

Epiphane ne s'en est pas rendu compte. Il n'a pas vu que les livres de Scythien et de Térébinthe se confondent avec ceux de Mani. Après avoir raconté la vie de ce dernier, d'après le rapport des *Actes d'Archélaus* [2], il parle de ses œuvres comme s'il ne l'avait pas encore fait. Il en signale une qui ouvre la série et qui traite de la foi nouvelle [3]. Puis il ajoute :

« En effet, Mani a publié différents livres. Un d'entre eux..... est intitulé *Mystères de Manichée*, un autre *Le Trésor*. A ces livres, pour mieux séduire, il a associé celui qu'on appelle *Le Petit Trésor* et un autre *Sur l'Astrologie* [4].

Mais Epiphane est un témoin peu sûr et il se montre ici assez mal renseigné [5]. D'autre part, ce n'est peut-être pas par un

1) *Act. Arch.*, 53 *circ. med.*
2) *Haer*, LXVI, 1-5 et 10-12.
3) *Haer*, LXVI, 13 *circ. init.*
4) *Haer*, LXVI, 13 *circ. fin.*
5) Il cite un peu plus loin (13 *fin.*, 14 *init.*) le début du 1er livre de Mani, c'est-à-dire, d'après le contexte, des *Mystères*. Mais il emprunte sa citation, comme la plupart des détails de sa critique du Manichéisme, à Titus de Bostra (*Adv. Man.*, I, 5), qui parle bien du début de l'enseignement de Mani, mais non de son 1er livre, ni de ses *Mystères*.

par hasard que lui-même signale directement quatre grands écrits de Mani. Il a pu entendre parler vaguement d'un recueil de ce genre dont il aura déterminé les éléments d'une façon arbitraire et fautive.

Par ailleurs, l'ancienne formule grecque d'abjuration du Manichéisme mentionne également quatre grands écrits de l'hérésiarque en dehors du recueil de ses *Lettres*, savoir : l'*Evangile vivant*, le *Trésor de vie*, le livre des *Mystères* et la *Pragmateia tôn Pantôn*, traité *De l'Univers* (ou *Pragmateia tôn Gigantôn*, traité *Des Géants*) [1]. Ce dernier seul ne se trouve pas mentionné sous ce nom dans la liste du récit d'Archélaus, où il est plutôt question du livre des *Principes* (*Kephalaia*). Mais les deux titres s'accordent assez bien et peuvent désigner un seul et même ouvrage.

En fait, la tétrade jouait un assez grand rôle dans la mythologie de la nouvelle religion. D'après An Nadim, Mani demandait avant tout à ses adeptes de croire aux quatre Essences magnifiques, Dieu, sa Lumière, sa Force et sa Sagesse [2]. Il leur prescrivait quatre grandes prières quotidiennes [3]. Enfin il leur montrait comment, au dernier jour, quatre puissants génies se réuniraient des quatre parties du monde vers le nouveau Paradis où les Elus devaient se grouper avec eux [4]. Il pouvait donc bien leur présenter aussi quatre écrits principaux qui contenaient la somme officielle de leurs croyances, de leurs obligations et de leurs espérances. Mais, d'autre part, cette tétrade a pu se constituer d'une façon fortuite. En tout cas, elle ne s'est pas imposée universellement.

II) Pentateuque manichéen. — C'est plutôt sous la forme d'un Pentateuque qu'apparaissent en Afrique les grands ouvrage de Mani. Une conférence contradictoire engagée

1) J. Goar, *Euchologion sive Rituale Græcorum*, Paris, 1647, fol. p. 885 et P. G., C., 1321.

2) Flügel, *Mani*, p. 95.

3) Flügel, *Mani*, p. 96.

4) Flügel, *Mani*, p. 101-102, avec les corrections indiquées dans F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 20.

le 7 décembre 404 entre le Manichéen Félix et l'évêque d'Hippone est, à cet égard, très instructive. Augustin y pose d'abord nettement la question :

« Vous savez que vous avez promis hier de défendre les Ecritures de Manichée et de prouver qu'elles renferment la vérité. S'il vous plaît de le faire aujourd'hui et si vous vous en sentez la force, vous avez la parole.

— Je ne renie pas la promesse que j'ai faite de défendre ma Loi pourvu qu'on en produise les auteurs.

— Si je lis quelque passage de ce manuscrit que j'ai apporté, de l'*Epître* de Manichée, dite du *Fondement*, le reconnaîtrez-vous ?

— Je le reconnaîtrai [1] ».

Bientôt Félix commence à faiblir. Au lieu de répondre aux critiques dirigées contre le Manichéisme, et de montrer, comme on le lui demande, que le fondateur de cette religion a eu raison de se dire un « Apôtre du Christ », il veut qu'on lui prouve d'abord la vérité du Catholicisme. Mais Augustin le ramène à la question :

« Reconnaissez que vous n'avez pas répondu à mes demandes, et je vous montrerai, à l'aide de nos Écritures, en quoi consiste la foi chrétienne.

— Et moi, réplique Félix, si vous me présentez les Écritures de Manichée les cinq auteurs dont j'ai parlé, je donnerai à toutes vos questions des réponses convaincantes.

— C'est précisément de ces cinq auteurs qu'a été prise l'*Epître* dont nous avons étudié le début et où nous lisons : « Manichée apôtre de Jésus-Christ ». Or je constate que vous ne pouvez seulement pas en justifier les premiers mots, car vous ne prouvez pas que Manichée soit un « apôtre de Jésus-Christ ».

— Si je ne le prouve point avec elle, je le prouve par le second (auteur).

— Par quel second (auteur) ?

— Par le *Trésor*.

— Ce *Trésor* que vous avez ainsi appelé pour séduire des malheureux, par qui a-t-il été écrit ? Par Manichée ? Je ne veux pas que vous vous appuyiez sur lui. Manichée ment en se disant ce qu'il n'est pas.

— A vous de le prouver en vous appuyant sur un autre.

— Que voulez-vous me faire prouver ?

1) *Cont. Fel.*, I, 1 *init.*

— Que Manichée est un menteur.
— Parce que vous ne pouvez pas prouver qu'il a dit vrai, dois-je prouver qu'il a menti ?
— Pourquoi n'ai-je pas pu fournir la preuve ? Est-ce qu'avant de constater mon impuissance on m'a remis les Écritures que j'avais demandées ?
— Mais ces Ecritures dont vous avez fait la demande sont celles de Manichée. Or nous n'y croyons point[1] ».

D'après l'ensemble du texte, les « cinq auteurs » mentionnés par Félix ne sont pas cinq écrivains différents, mais plutôt cinq livres distincts. Ils s'identifient avec les « Ecritures de Manichée ». Et ils ne sont pas assemblés au hasard. Ils forment un recueil canonique où chacun d'eux a sa place marquée, puisqu'à leur sujet on parle du « premier » et du « second ». Leur nombre n'est donc pas arbitraire.

En fait, dans la seconde moitié du VIe siècle, Timothée de Constantinople, signale cinq grands écrits de Mani en dehors de ses Lettres, savoir : l'*Evangile vivant*, le *Trésor de vie*, le livre des *Mystères*, celui des *Principes* (*Kephalaia*) et le *traité des Géants*[2]. Ce dernier seul est nouveau par rapport à la tétrade du rapport d'Archélaus.

La grande formule d'abjuration rédigée au temps de Photius. mentionne de même, en dehors des Lettres de Mani, l'*Evangile vivant*, le *Trésor de vie*, les *Mystères*, le livre des *Choses cachées* ou apocryphes et celui des *Mémorables*[3]. Ces deux derniers titres diffèrent, au moins en apparence, de ceux qui viennent d'être indiqués. Mais l'ensemble nous offre un nouveau Pentateuque.

Enfin, vers l'an 1000, Birouni dit aussi, au sujet de Mani : « Il composa beaucoup de livres, comme l'*Evangile*, le *Shâpourakân*, le *Trésor de la Vivification*, le livre des *Géants*, le livre des livres (ou des *Mystères*)[4] ». Ici encore nous trouvons cinq écrits principaux mis à part.

1) *Cont. Fel.*, I, 14.
2) *De recept. haer*, P. G., LXXXVI, 21.
3) P. G., I, 1465.
4) Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 191

Ce fait n'a rien qui doive nous surprendre. Les Manichéens admettaient cinq éléments bons et cinq autres mauvais qui avaient constitué d'abord les deux Royaumes opposés et dont le mélange expliquait notre monde [1], cinq Divinités qui avaient présidé à la formation du Cosmos et qui veillaient encore à sa conservation [2], enfin cinq degrés hiérarchiques dont se composait la véritable Église [3]. Ils pouvaient d'autant plus compter cinq livres de Mani qu'ils les opposaient au Pentateuque de Moïse comme la « Loi » de Dieu à celle du « Prince de ce monde [4] ».

III. Heptateuque manichéen. — Cependant les Orientaux ont connu un recueil plus important, un Heptateuque manichéen. Le « Maître de la Loi » qui, en 763, porta la religion dualiste de Lo-Yang (Ho-nan-fou) dans l'empire turc de l'Orkhon comprenait parfaitement, dit-on, « les sept ouvrages » [5]. D'après le contexte, où il n'est question que de la conversion des Ouïgours, ces « ouvrages » étaient certainement des livres manichéens. Le nombre sept est donné ici à leur sujet comme un chiffre bien connu et en quelque sorte sacramentel.

Il est curieux de constater que, presque 500 ans plus tard, dans un commentaire de la loi portée en Chine contre les gens qui trompent le peuple « par la transmission et la pratique du livre saint des *Deux Principes* et du texte des livres saints sans fondement », le bonze Tsong-Kien, ayant analysé le premier de ces écrits et parlant des suivants, en énumère six autres, savoir :

1) Augustin, *Cont. Epist. Man.*, 19, 31 ; *De mor. Man.*, II, 14 ; Théodore bar Khôni, chez Pognon, *Inscr. mand.*, p. 184-186 et chez Fr. Cumont, *Rech. sur le Man.*, p. 11-12 ; An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 87-88.

2) Augustin, *Cont. Faust*, XV, 6 et XX, 10 ; Théodore bar Khôni, chez Pognon, *Inscr. mand.*, p. 187 et chez F. Cumont, *Rech.*, p. 25-26 ; Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 549-550.

3) Augustin, *Haer*, 46 ; An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 95.

4) Augustin, *Cont. Fel.*, I, 1, *init.* ; *Cont. Faust*, VIII, 1 ; IX, 1 ; X, 1 ; XV, 1, etc. Cf. *Epist.*, XXV, 1, *init.*, 2 *init.*, où il s'agit d'un « Pentateuque » antimanichéen d'Augustin, allusion probable à un « Pentateuque » manichéen.

5) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 191.

Le *Fo fo t'ou lien che* (Bouddha, Bouddha, Maître débordant d'affection? ou Guide des passions rejetées par les Bouddhas?),
Le *Fo chouo t'i lei* (Sur les larmes, prononcé par le Bouddha, ou Paroles du Bouddha sur les larmes),
Le *Ta siao ming wang tch'ou che King* (Livre saint de la venue dans le monde des grands et des petits rois de la Lumière),
Le *K'ai yuan Koua ti pien wen* (Texte de la métamorphose qui ouvre l'origine et embrasse la terre ? ou Dissertation sur le commencement du Ciel et de la terre?),
*Le Tsi t'ien louen* (Conciliation des opinions contradictoires sur le Ciel? ou Dissertation sur le ciel régulateur?,
Le *Wou lai tseu K'iu* (Chant du cinquième qui est venu? [1] ».

Il semble bien que ces derniers ouvrages appartiennent, comme le premier, au Canon manichéen [2]. Malheureusement leurs titres, au sujet desquels les traductions proposées sont très divergentes et très hypothétiques, ne nous offrent par eux-mêmes aucun sens précis et ne permettent aucune conclusion [3].

L'historien arabe An Nadim se montre bien plus précis.

« Mani, dit-il, composa sept livres, un en persan et six en langue syriaque. Parmi eux se présentent :
D'abord le livre des *Mystères*.....
Secondement le livre des *Géants*.....
Troisièmement le livre des *Préceptes pour les Auditeurs* avec un appendice des *Préceptes pour les Elus*.
Quatrièmement le livre intitulé *Shâpourakân*.....
Cinquièmement le livre *De la Vivification*.....
Sixièmement le livre intitulé *Farakmatija*..... » [4].

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 356-357.

2) La mention du Bouddha ne prouve aucunement le contraire, car dans les textes chinois Mani est plusieurs fois qualifié de Bouddha (*Journ. Asiat.*, 1911, p. 587 ; 1913, p. 333, 348, etc.).

3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 356, not. 2 : « La traduction que nous proposons..... n'est qu'un pis-aller ».

4) Flügel, *Mani*, p. 102-103.

Le septième livre n'est point nommé par An Nadim, dont le texte présente ici de graves lacunes. Mais ce ne peut être que l'*Evangile*.

Bîrouni confirme ces données. Dans une lettre adressée à un de ses amis, qui l'a interrogé sur l'origine de la médecine grecque et sur les œuvres de Razi, il fait remarquer que ce dernier, dans son traité sur la *Science divine*, renvoie souvent aux écrits de Mani et notamment au livre des *Mystères*. Il ajoute que, pendant longtemps, lui-même a vivement souhaité connaître ce dernier. Quarante années durant, il l'a cherché en vain. Un jour, grâce à un certain Fazl ibn Sahlam, il a fini par trouver à Hawarizm, dans une bibliothèque, un volume de livres manichéens. Or ce recueil contenait :

la *Farakmatija* (*Pragmateia?*),
le livre des *Géants*,
le *Trésor de la Vivification*,
le *Soleil de la Certitude et du Fondement*.
l'*Evangile*,
le *Shâpourakân*,
une quantité d'*Epitres* de Mani,
enfin le livre désiré des *Mystères* [1].

Celui-ci n'apparaît, en dernier lieu, que pour la commodité du récit. Il venait certainement avant le groupe des *Epitres*. Si nous mettons ces dernières à part, il nous reste sept grands ouvrages. Et leurs titres rappellent ceux qu'a donnés An Nadim. Seul le *Soleil de la Certitude et du Fondement* semble différer des *Préceptes pour les Auditeurs et pour les Elus*. Encore est-on en droit de supposer, du moment où les deux listes s'accordent sur tous les autres points, que la différence demeure purement apparente. La « Certitude » se rapporte à la connaissance. Elle peut donc viser les Auditeurs à qui on ne demandait guère que de professer la vraie doctrine. Le « Fondement » concernerait

1) Birouni, *Chronologie orientalischer Völker*, éd. Sachau, Leipzig. 1878, 4°, *Introd.*, p. XXXVIII.

l'action et s'adresserait aux Elus qui étaient tenus de conformer strictement leur conduite à leur foi.

Ya'qoûbi donne un catalogue à peu près identique. Selon ses propres termes,

« Mani composa des écrits dans lesquels il exposait le dualisme. Son œuvre comprend :

le livre qu'il intitule le *Trésor de la Vivification*.....,
le livre qu'il appelle le *Shâpourakân*.....,
le livre qu'il appelle *De la direction et de la conduite*,
les 12 (lire 22) *Evangiles*, dont chacun est désigné par lui avec une lettre de l'alphabet.....,
le livre des *Mystères*.....,
le livre des *Géants*.

De lui viennent aussi un grand nombre d'écrits et d'Epitres [1] ».

Laissons de côté ces « Epîtres » et « écrits » innommés, qui forment pour Ya'qoûbi une section distincte. Il nous reste six grands ouvrages qui se retrouvent chez Birouni. Car le *Livre de la direction et de la conduite* se confond sans doute avec le *Soleil de la certitude et du fondement*. Il ne manque ici que le *Farakmatijâ*. Et l'on peut soupçonner que, si l'historien arabe a négligé de le mentionner, c'est seulement parce qu'il n'en comprenait pas le titre, qui n'a aucun sens en arabe.

On conçoit, par ailleurs, que les Manichéens aient compté sept grands ouvrages de leur Maître. Comme les Gnostiques et, en particulier les Sabéens [2] et les disciples de Bardesane [3], ils attribuaient un rôle considérable à l'Hebdomade. Ils rendaient un culte aux sept planètes, qui présidaient, d'après eux, aux sept jours de la semaine [4]. Ils admettaient sept Esprits supérieurs [5] et sept éléments correspondants établis

1) Kessler, *Mani*, p. 328-329.
2) W. Bousset, *Hauptprobl. der Gnos.*, p. 27 et suiv.
3) Ephrem, *Opera*, t. II, p. 550 ; t. III, p. XXIII et suiv.
4) *Préface arabe du Concile de Nicée*, dans Mansi, *Coll. Conc.*, t. II, p. 1057.
5) An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 102 (ch. 7 des *Mystères* de Mani) ; Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 544 (traité manichéen de Touen houang), avec la note des éditeurs, et p. 521, not. 1.

en tout homme[1]. Chez eux, les Élus étaient astreints à sept prières quotidiennes[2] et les Auditeurs à sept sortes d'aumônes[3]. Ils étaient donc naturellement conduits à admettre aussi sept grandes Ecritures.

Historiquement, cet Heptateuque apparaît après le Pentateuque manichéen, qui se montre lui-même plus tardif que la tétrade du rapport d'Archélaus. En présence d'une pareille évolution, on ne peut s'empêcher de se demander si les suppléments ajoutés à la première liste ne sont pas apocryphes. Ils le seraient sans doute si cette liste initiale avait la prétention d'être complète. Mais de tout temps on a distingué, en dehors des livres principaux de Mani, un recueil de travaux secondaires[4]. Or, des travaux qui passaient d'abord pour secondaires ont pu prendre ensuite une importance plus grande qui les a fait ranger dans le premier Canon. D'ailleurs, en dehors de leur pays d'origine, certains d'entre eux ont pu n'être traduits qu'assez tardivement et ne faire défaut sur les listes initiales que parce qu'ils n'étaient pas encore connus. Une étude détaillée de ces œuvres nous permettra seule d'en comprendre l'origine et le vrai caractère.

Les listes signalées indiquent l'ordre à suivre. Au premier plan s'offrent à nous les quatre grands écrits mentionnés par le rapport d'Archélaus, savoir : les *Mystères*, les *Principes*, l'*Evangile* et le *Trésor*. A leur suite se présente le *Shâpourakân*, certainement distinct des quatre livres précédents, qui apparaît à côté d'eux dans le Pentateuque manichéen de Birouni, peut-être aussi dans celui de la grande formule grecque d'abjuration. Viennent enfin les deux dernières œuvres qui achèvent de former l'Heptateuque d'An Nadim, savoir le mystérieux *Farakmatija* et le *Livre des préceptes pour les Auditeurs et pour les Elus*. Avec celui-ci se confond sans doute, selon une remarque

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 523 et 544, not. 1. Cf. *ibid*, fin de la note, citation d'Ephrem sur « Bardesane, le maître de Mani ».

2) An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 93 ; Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 38, avec la note 6.

3) A Von Le Coq, *Turkish Khuastuanift*, XI, 222.

4) P. G., I, 1465 ; LXXXVI, 21 ; Flügel, *Mani*, p. 103, etc.

déjà faite, le *Soleil de la Certitude et du Fondement*. Avec les précédents doivent s'identifier aussi, selon toute apparence, l'*Epitre du Fondement*, le traité des *Géants* et les autres grands écrits de Mani, qui semblent d'abord ne pas rentrer dans le cadre indiqué.

## II

## ÉCRITS PRINCIPAUX

I. LES MYSTÈRES. — Le livre des *Mystères* apparaît en tête de l'Heptateuque d'An Nadim, de même qu'il ouvre la tétrade des *Acta Archelai* et celle d'Epiphane. Ce dernier auteur le dit « divisé en 22 parties qui correspondent aux 22 lettres de l'alphabet syrien ». Puis il cite le début et il en résume la suite, tout en le critiquant [1]. Seulement il ne l'a point lu. L'analyse qu'il en donne est empruntée à Titus de Bostra [2], qui, en réalité, ne parle point de Mani lui-même, mais d'un de ses disciples [3]. Epiphane a été trompé par quelques phrases ambiguës dans lesquelles son devancier prétendait exposer « l'œuvre impie » de l'hérésiarque en la prenant par le « commencement » [4]. Il ne se méprend pas moins lourdement quand il affirme que le livre des *Mystères* est divisé en 22 parties, d'après les 22 lettres de l'alphabet syrien. Il confond ici deux œuvres de Mani qu'il n'a connues que par ouï-dire [5].

An Nadim lui donne sur ce point un démenti formel et nous fournit des renseignements plus sûrs et plus précis. Selon ses propres termes,

« Le livre des *Mystères* contient les chapitres suivants :

1) Des Deisanites,
2) Du témoignage d'Hystaspe sur l'Aimé,
3) Du témoignage rendu sur lui-même (?) par Yakoub,

1) *Haer*, XLVI, 13.
2) *Cont. Man.*, I, 5 et suiv. Cf. Fr. Cumont, *Recherches sur le Manichéisme*, p. 157-159.
3) Photius, *Biblioth.*, *Cod.* 85.
4) *Cont. Man.*, I, 5.
5) V. *Infra*, p. 86.

4) Du fils de la pauvre veuve (qui est, au sens de Mani, le Messie crucifié par les Juifs),
5) Du témoignage d'Isâ (Jésus) sur lui-même par rapport aux Juifs (ou à Juda ?),
6) Commencement du témoignage de Jamîn après sa victoire,
7) Des sept esprits,
8) Sur la doctrine des quatre esprits passagers,
9) Du rire,
10) Du témoignage d'Adam sur Isâ (Jésus),
11) De l'apostasie,
12) De la doctrine des Deisanites sur l'âme et le corps,
13) Dispute contre les Deisanites sur l'âme vitale,
14) Des trois fossés,
15) De la garde du monde,
16) Des trois jours,
17) Des Prophètes,
18) De la résurrection.

Voilà les chapitres qui forment le livre des *Mystères*[1] ».

Cette attestation est trop précise pour pouvoir être contestée. Elle se trouve confirmée, d'ailleurs, par d'autres documents. Mas'oudî constate que, dans l'ouvrage dont il s'agit, Mani consacre un chapitre aux disciples de Bardesane ou Deisanites[2]. Ya'qoûbi ajoute qu'il y décrie les miracles des Prophètes[3]. Photius explique qu'il s'y efforce de renverser leur enseignement[4] et l'auteur de la formule grecque d'abjuration renouvelle contre lui la même accusation[5].

D'après ces divers témoignages, le livre des *Mystères* s'étendait longuement sur les rapports du Judaïsme et du Christianisme, ainsi que sur ceux de l'âme et du corps. Par là, il se rattachait étroitement au mouvement gnostique. Il discutait, dès son premier chapitre et tout au moins dans deux des suivants, les théories de Bardesane. Justement les partisans de

1) Flügel, *Mani*, p. 102-103.

2) *Le livre de l'avertissement et de la révision*, trad. Carra de Vaux, Paris, 1898, 8°, p. 188.

3) Kessler, *Mani*, p. 329.

4) *Cont. Man.*, I, 12.

5) P. G., I, 1465.

ce dernier, lisaient aussi un livre des *Mystères* [1]. L'ouvrage de Mani en était sans doute une critique ou une mise au point.

Les mentions qui en sont faites par des auteurs si différents que Mas'oudî ou Ya'qoûbî et Photius ou l'auteur de la formule grecque d'abjuration montrent déjà qu'il a été très lu. Vivement pris à partie dès le VIe siècle par Héraclien de Chalcédoine [2], il fut, d'autre part, commenté par un certain Abdial, dont l'œuvre prit rang parmi les Ecritures manichéennes [3]. Birouni constate que le médecin Razi le cite fréquemment avec beaucoup d'éloges, que c'est pour ce motif qu'il a lui-même désiré le connaître et qu'il l'a cherché avec ardeur pendant de longues années. Il ajoute qu'en le lisant il a été déçu, mais que, pour permettre aux esprits curieux d'en prendre connaissance sans tant de peine, il en a fait un résumé [4]. Ce dernier travail n'est pas arrivé jusqu'à nous. Mais l'étude de l'*Inde* du même auteur nous donne plusieurs citations qui doivent en provenir.

Birouni note d'abord, à propos de la tradition hindoue concernant les tendances naturelles, que « sur cette théorie Mani a bâti la sentence suivante :

« Les Apôtres interrogèrent Jésus sur la vie de la nature inanimée, sur quoi il leur dit : Si ce qui est inanimé est séparé de l'élément vivant qui lui est mélangé et apparaît seul avec soi-même, il est de nouveau inanimé et n'est pas capable de vivre, tandis que l'élément vivant qui l'a abandonné, retenant son énergie vitale inaltérée, ne meurt jamais [5] ».

L'historien arabe ne donne ici aucune référence précise. Mais le texte cité doit appartenir à la « *Dispute contre les Deisanites sur l'âme vitale* ».

Quelques pages plus loin, Birouni cite expressément comme emprunté au livre des *Mystères* cet autre passage de Mani, qui présente un rapport assez étroit avec le précédent et qui pourrait venir du chapitre « *De la résurrection* » :

1) S. Ephrem, *Opera*, t. II, p. 439.
2) Photius, *Biblioth.*, *Cod.* 85.
3) Flügel, *Mani*, p. 105, n° 74.
4) *Chronologie*, éd. Sachau, Leipzig, 1878, *Introd.*, p. XXXVIII.
5) *India*, trad. Sachau, t. I, p. 48.

« Comme les Apôtres savaient que les âmes sont immortelles et que, dans leurs migrations, elles revêtent toutes les apparences, prennent la forme de tous les animaux et sont moulées dans le moule de toutes les figures, ils demandèrent au Messie quelle serait la fin de ces âmes qui n'auraient pas reçu la vérité ni appris l'origine de leur existence. Et il leur répondit : « Toute âme faible, qui n'a pas reçu tout ce qui lui appartient de vérité périt sans aucun repos ou bonheur [1] ».

Sur quoi l'historien arabe observe très judicieusement que par la perte de l'âme Mani entend sa punition, non sa disparition totale [2].

A l'appui de cette dernière remarque, Birouni ajoute : « En un autre endroit il dit :

« Les partisans de Bardesane pensent que l'âme vivante s'élève et se purifie dans la carcasse. Ils ne savent pas que cette dernière est l'ennemie de l'âme, que la carcasse empêche l'âme de s'élever, que c'est une prison et une rude punition pour l'âme. Si ce corps humain était une existence réelle, son créateur ne le laisserait pas s'user et subir du dommage et ne l'aurait pas forcé à se reproduire par le sperme dans l'utérus ».

Quoique aucune référence ne soit donnée, ce nouveau texte doit se référer, comme le précédent, au livre des *Mystères*. Sans doute se lisait-il dans la chapitre « *De la doctrine des Deisanites sur l'âme et sur le corps.* »

Au chapitre 11^e du même ouvrage, qui s'intitulait *De l'Apostasie*, a pu appartenir aussi la citation suivante, qui est également attribuée à Mani, sans autre indication, par la grande formule grecque d'abjuration :

« Je ne suis pas inhumain comme le Christ et je ne renierai pas celui qui m'aura renié devant les hommes ; je recevrai plutôt avec joie celui qui aura menti pour se sauver, celui qui, par peur, aura renié sa foi [3] ».

1) *Op. cit.*, I, 54-55.

2) *Op. cit.*, I, 55.

3) P. G., I, 1469. Philastrius de Brescia attribue un propos analogue à Basilide : Prohibet etiam pati martyrium homines pro nomine Christi, dicens ita : Ignoras quid desideras : non enim passus est, inquit, Chris-

Il est vrai que l'authenticité du texte n'est pas indiscutable. Mani, qui se présentait comme un Apôtre du Christ et qui le considérait comme le Fils de Dieu, n'a pu l'accuser d'inhumanité. D'autre part, il proscrivait sévèrement le mensonge. Cependant ces objections ne sont pas décisives. Le texte cité pouvait ne viser en sa forme première que le Christ des Evangiles dont Mani faisait volontiers la critique. Par ailleurs, il n'approuve pas le mensonge ni l'apostasie, mais il déclare que le pardon en sera accordé aux croyants qui ne s'y seront laissés entraîner que malgré eux et par peur. Or, une telle affirmation est très conforme à la théologie manichéenne, qui se montre très indulgente pour les « péchés de faiblesse ». Et nous voyons un fervent Auditeur, Secundin de Rome, promettre au v[e] siècle un pardon analogue à un coreligionnaire apostat, Augustin de Thagaste [1]. Rien ne permet donc de nier l'authenticité du propos attribué à Mani. Malheureusement il est le seul, après les textes cités par Birouni, que nous puissions attribuer avec vraisemblance au livre des *Mystères*.

II. Les Principes.— Le second écrit de la tétrade d'Archélaüs, celui qui s'intitulait les *Principes* (*Kephalaia*), devait exposer, d'après son titre, la théorie des deux Natures éternellement opposées qui constituait la base du Manichéisme et qui, sous des formes diverses, s'affirmait plus ou moins chez tous les systèmes gnostiques antérieurs. Sans doute se rattachait-il d'une façon étroite au traité *De la Lumière et des Ténèbres* attribué à Bardesane [2]. Ce dernier auteur professait, en effet, un dualisme très apparenté à celui de Mani [3].

tua, neque crucifixus est ; quomodo itaque potes, inquit, confiteri nunc crucifixum, cum non sit crucifixus et ignoras qui passus sit ? (*Haer*, XXXII). Epiphane dit aussi qu'Elchasaï (à la lecture duquel s'est formé Mani) permettait à ses disciples de le renier en temps de persécution, à condition de le faire seulement des lèvres (*Haer*, XIX, 1 *fin.*).

1) *Epist.. ad Aug.*, 5 (P. L., XLII, 575).

2) An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 162.

3) Voir Ephrem cité par Kessler, *Mani*, p. 277 (« Bardaisan, le maître de Mani ») et Sharastâni cité par Flügel, *Mani*, p. 165.

L'ouvrage n'est jamais cité d'une façon expresse sous le nom que lui donnent les *Actes d'Archélaus*. Mais il paraît avoir été fréquemment utilisé. Et en rapprochant les textes qui s'y rapportent, nous pouvons arriver à nous faire de lui une idée assez nette.

Déjà Alexandre de Lycopolis paraît lui emprunter son exposé sommaire de la doctrine manichéenne. Il déclare, en effet, présenter les « principes essentiels » du nouveau Christianisme professé par Mani [1]. Or, ces *Kephalaia* importants entre tous dont le philosophe égyptien se fait le rapporteur sont les suivants :

Au commencement existaient deux êtres opposés, Dieu et la Matière. L'un était bon, l'autre mauvais, et le premier l'emportait plus en bien que le second en mal. Chacun avait à son service certaines Puissances, qui participaient à sa nature. Au premier appartenaient la clarté, la lumière, la hauteur, au second l'obscurité, les ténèbres, la bassesse. Et ces deux Êtres avaient des désirs opposés, bons ou mauvais comme eux [2].

Or, un jour, la Matière, s'étant élevée, découvrit de loin la Lumière divine et voulut s'en emparer. Dieu délibéra sur les moyens de la repousser. Et, comme il n'avait aucun mal à lui opposer, il envoya à ses devants une Ame qui devait se mêler à elle, puis, en s'en détachant, causer sa mort [3].

Une fois le mélange accompli, il dépêcha vers cette Ame une autre Puissance qui devait la délivrer en procédant à la création du monde [4]. Ce Démiurge dégagea d'abord les éléments spirituels qui n'avaient pas souffert et fit avec eux le soleil et la lune. Puis, avec ceux qui n'avaient subi que de très légères altérations, il forma les étoiles et l'ensemble du ciel. Il rejeta au loin la Matière qui s'y trouvait mêlée et qui constitue le feu brûlant et ténébreux. Dans l'intervalle apparurent des minéraux, végétaux et animaux, où le mélange subsistait avec des

1) *De Plac. Man.*, 5 *init.*
2) *De Plac. Man.* 2 *fin*
3) *Ibid.*, 3 *init.*
4) *Ibid.*, *circ. med.* Cf. Titus de Bostra, *Adv. Man.* I, 25 *init.*

proportions diverses. Et c'est à en dégager la substance de l'âme que servit le cosmos [1].

Une nouvelle Puissance fut chargée de régler en ce sens le cours des astres [2]. Et son action saute, pour ainsi dire, aux yeux des aveugles eux-mêmes. Car la Lune s'emplit progressivement d'éléments lumineux, puis elle les décharge peu à peu dans le soleil, qui va les apporter dans les régions divines et le même travail recommence sans cesse [3].

Or la Matière, voyant dans le grand Luminaire une forme humaine, celle de l'Ame définitivement libérée, forma avec le concours de toutes les Puissances mauvaises, un homme où une parcelle de cette Ame restait emprisonnée dans la chair [4]. Mais l'homme céleste, le Christ spirituel, se reconnaissant dans cette image, vint à son aide, pour la dégager des liens charnels. Il descendit sur la terre et affranchit une partie notable de l'humanité. Enfin, il montra dans sa Passion comment le salut s'obtient par le crucifiement [5].

Selon ses enseignements, il faut que la matière périsse et que l'âme s'en échappe pour ne plus en être désormais la captive. Il convient donc de ne prendre aucune nourriture animale, mais seulement des légumes et autres végétaux qui ne sont pas animés, de ne pas contracter d'union charnelle et de ne pas donner le jour à des enfants, en qui l'esprit serait de nouveau lié à un corps, de ne pas pratiquer d'homicide, mais de procéder à des purifications graduelles, en attendant le jour où les éléments matériels, réduits à eux-mêmes, seront enfin jetés dans le feu extérieur [6].

Titus de Bostra donne une analyse analogue et parfois plus complète, qui, sans dépendre de la précédente, s'accorde trop avec elle pour ne pas dépendre d'un même ouvrage, et qui se présente comme un *Kephalaion* de la nouvelle foi. A plusieurs

1) *Ibid., circ. fin.*
2) *Ibid., 4 init.*
3) *Ibid., 4 circ. init.*
4) *Ibid., 4 circ. med.*
5) *Ibid., 4 circ. fin.*
6) *Ibid., 4 fin.*

reprises, il nomme expressément Mani et semble citer ses propres termes.

Ce fou, dit-il, commence ainsi : (Au début) existaient Dieu et la Matière, la Lumière et les Ténèbres, le Bien et le Mal, deux Principes absolument opposés en tout, de façon à n'avoir entre eux, sur aucun point, de communion ni de société, tous deux inengendrés et vivants [1]. Entre eux était un mur d'airain [2]. Et le Mal était relégué au Sud, tandis que le Bien siégeait dans les autres régions [3].

La Matière, ajoute Mani, s'agitait sans ordre, prolifiait, se développait à travers de nombreuses Puissances, et, en croissant ainsi, s'élevait constamment sans connaître le Bien. Or, à force de se hausser, elle l'aperçut et s'efforça de le saisir [4]. Alors Dieu envoya à ses devants une Puissance destinée à lui servir d'appât et à la calmer, ce qui arriva en effet. A la vue de ce Messager, la Matière éprise de lui, se jeta sur lui, le saisit, le dévora et fut prise au piège comme une bête féroce, assoupie au moyen d'un charme. Les deux forces rivales se mélangèrent [5].

C'est de ce mélange que le monde a été fait. De là vient qu'ici bas certaines choses sont bonnes, comme l'âme, d'autres mauvaises comme le corps qui l'emprisonne [6]. Or, le cosmos a été organisé par Dieu, malgré la résistance de la Matière. C'est pour cela que l'ordre s'y montre, mais imparfaitement, que, par exemple, les riches y coudoient incessamment les pauvres [7]. L'œuvre du Démiurge a été faite pour arracher aux mauvais éléments la proie injustement ravie. Cette œuvre de libération s'opère particulièrement au moyen de la Lune, qui reçoit comme un seau la substance divine et la déverse ensuite dans le Luminaire voisin [8]. Comme les phases lunaires,

1) *Adv. Man.*, I, 5 *circ. init.*
2) *Ibid.*, I, 7 *circ. init.*
3) *Ibid.*, I, 7 *circ. fin.*
4) *Ibid.*, I 12 *init.* et 15-22 *passim.*
5) *Ibid.*, I, 12 *fin.*, 23-24 *passim.*, 29 *circ. med.*
6) *Ibid.*, I, 13 *init.*
7) *Ibid.*, 13 *circ. med.*
8) *Ibid.*, 13 *fin.* et 30 *circ. fin.*

la stabilité de la terre, la chute des pluies et les autres phénomènes cosmiques s'expliquent par cette guerre à mort engagée entre le Bien et le Mal [1].

C'est d'elle aussi que vient l'apparition de l'homme. La Matière, voyant que l'âme allait lui être peu à peu enlevée, voulut la fixer dans les liens de la chair [2]. Par là, elle retarda le triomphe divin. Mais Dieu finira par la vaincre. Des hauteurs où il siège, il précipite sans cesse de nouveaux débris de sa rivale dans les régions inférieures dont il comble les vides [3]. Et un jour il enfermera définitivement les Puissances mauvaises dans un globe de feu [4].

La même analyse se retrouve en termes presque identiques chez Epiphane, qui l'emprunte directement à Titus de Bostra [5]. Elle reparaît sous une forme nouvelle et plus précise chez Theodoret de Cyr [6]. Celui-ci déclare par deux fois exposer sommairement les *Kephalaia* de l'hérésie nouvelle [7]. Et il semble avoir entre les mains l'œuvre même de Mani, car il en rapporte des détails encore inédits.

Manès, dit-il, admet deux Principes engendrés et éternels : Dieu et la Matière, la Lumière et les Ténèbres, le Bien et le Mal, un Arbre bon chargé de bons fruits et un Arbre mauvais portant de mauvais fruits. D'après lui, le premier occupait le Nord, l'Est et l'Ouest, le second le Sud. Ils étaient séparés et s'ignoraient mutuellement [8].

Or, après beaucoup de siècles, les « fruits » de la Matière luttant entre eux, se fuyant et se poursuivant, vinrent jusqu'aux confins de la Lumière. Ils la contemplèrent, l'admirèrent, voulurent s'en emparer. Puis, unissant leurs forces, ils marchèrent contre elle [9].

1) *Ibid.*, 14 *init.*
2) *Ibid.*, 29 *fin.*
3) *Ibid.*, 31 *circ. med.*
4) *Ibid.*, 30 *circ. med.* et 31 *circ. med.*
5) *Haer*, LXVI, 14 suiv.
6) *Haer, fab.*, I, 26.
7) *Loc. cit.*, *circ. med* et *circ. fin.*
8) *Loc. cit.*, *init.*
9) *Loc. cit.*, *circ. init.*

Dieu fut saisi de peur. Comme il n'avait ni eau, ni feu, ni fer, ni autres armes à leur opposer, il eut recours à la ruse. Il leur lança, en guise d'appât, une parcelle lumineuse qui fut aussitôt saisie et engloutie par eux et il les prit ainsi comme à un hameçon. Puis, avec eux, il forma le monde [1].

Alors Saclas, le Prince de la Matière, s'accouplant à Nembrod, forma d'abord Adam, qui avait la forme d'une bête, puis Ève, qui n'avait point d'âme ni de mouvement et qui, ayant reçu l'un et l'autre de Joël, la Vierge de la Lumière, fit perdre à Adam son aspect bestial, coucha ensuite avec Saclas, en eut un fils à figure animale et s'associa encore à ce dernier [2].

Le Christ n'a pris qu'une apparence humaine et il a fait semblant de souffrir et de mourir. En réalité, il s'identifie avec les deux grands Luminaires, dont l'un se voila à son crucifiement. Par ailleurs, le Soleil et la Lune sont comme des navires qui prennent les âmes à la Matière pour les rapporter dans les régions lumineuses. Ainsi s'expliquent les phases lunaires. Elles correspondent à l'embarquement et au débarquement progressif des âmes libérées [3].

Quand l'œuvre de cette libération spirituelle sera finie, la Matière, mise à part, formera un globe immense où tous les corps se consumeront sans relâche. Car aucun d'eux ne doit entrer au ciel. A ce même feu de l'enfer seront soumises les âmes rebelles. En attendant, beaucoup sont perdues ici-bas en des oiseaux, des animaux domestiques ou sauvages et même des serpents [4].

Or, pour se conformer à la loi de Mani, il faut s'abstenir du mariage, de la nourriture animale, de toute violence. Les Parfaits ne brisent même pas du pain, n'arrachent même pas un légume, pour ne pas commettre d'homicide. Ils vivent avec ce qu'on a brisé ou arraché pour eux [5].

Dans sa CXXXIIIe *Homélie*, Sévère d'Antioche rappelle, en

1) *Loc. cit., circ. med.*
2) *Loc. cit., circ. med.*
3) *Loc. cit., circ. med.*
4) *Loc. cit., circ. fin.*
5) *Loc. cit., circ. fin.*

termes analogues, souvent même identiques, la doctrine exposée par Mani dans « un de ses livres dont on ne doit point parler[1] ». Et il donne même de cette œuvre des extraits importants, qui ressemblent trop à l'exposé d'Alexandre de Lycopolis, de Titus de Bostra et de Théodoret de Cyr pour ne pas provenir aussi des *Kephalaïa*[2].

D'après la doctrine manichéenne, dit-il, au début existaient deux Principes, le Bien et le Mal, la Lumière et les Ténèbres, appelées aussi la Matière.

« Chacun d'eux, déclare Mani, est incréé et sans commencement, soit le Bien qui est la Lumière, soit le Mal qui est à la fois les Ténèbres et la Matière. Et ils n'ont rien de commun l'un avec l'autre[3] ».

« Le Bien est un Arbre de vie. Il occupe les régions de l'Orient, de l'Occident et du Septentrion. Le Mal est un Arbre de mort. Il occupe les régions australes et méridionales[4].

« La différence qui sépare les deux Principes, dit textuellement le Théologien, est aussi grande qu'entre un roi et un porc. L'un vit dans les lieux qui lui sont propres comme dans un palais royal. L'autre, à la façon d'un porc, se vautre dans la fange, se nourrit et se délecte dans la pourriture, ou, comme un serpent, est blotti en son repaire[5] ».

Comme lui, ce porc et ce serpent sont nés d'eux-mêmes[6].

« Quant aux choses qui existent perpétuellement et sans commencement, dit ce fou de Mani, chacune d'entre elles existe par sa nature. C'est ainsi qu'existe l'Arbre de vie, qui est orné là de toutes ses beautés et de toutes ses splendeurs, qui est rempli et revêtu de tous ses biens, ferme et stable dans sa nature. Sa terre contient trois régions, celle du Nord, qui est en dehors et en dessous, l'Orient et l'Occident, en dehors et en dessous. Et en dessous il n'y a rien qui soit plongé ou revêtu par lui dans aucune de ces régions. Mais l'infini est en dehors et en dessous. Il n'y a aucun corps étranger ni autour, ni au-dessous de l'infini, ni dans aucune de ces trois régions Mais il est de

1) Fr. Cumont, *Rech. sur le Man.*, p. 99.
2) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 151-162.
3) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 91-92.
4) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 96.
5) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 97.
6) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 98.

lui-même en dessous et en dehors au Nord, à l'Orient et à l'Occident. Et rien ne l'entoure et ne l'enferme dans ces trois régions. Mais il est en lui, de lui-même, enveloppant en lui ses fruits et la royauté est en lui..... Il n'est pas dans la région australe et cela parce qu'il est caché dans ce qui est son sein. Dieu a, en effet, entouré ce lieu d'un mur [1] ».

Et ce mur est « autophyte », c'est-à-dire subsistant par lui-même [2].

« Sa lumière et sa beauté, dit plus loin Mani, ne sont pas visibles, afin qu'il ne fournisse pas une occasion de désir à l'Arbre mauvais qui est le Sud et qu'il ne soit pas pour lui une occasion d'être excité, d'être tourmenté et d'être exposé au danger. Mais il est enfermé dans sa gloire et ne fournit pas d'occasion à cause de sa bonté. Mais il s'est protégé dans sa justice et il est dans cette gloire, tout en étant continuellement dans la nature de sa grandeur dans les trois régions. Et l'Arbre de mort n'a pas de vie par sa nature et il n'a des fruits de bonté à aucun de ses rameaux. Et il est continuellement dans la région australe. Et il a aussi un lieu propre, à savoir celui qui est au-dessus de lui [3].

« L'arbre de mort est divisé en un grand nombre ; la guerre et la cruauté est entre eux ; ils sont étrangers à la paix, remplis d'une complète méchanceté et n'ont jamais de bons fruits. Il est divisé contre ses fruits. Et les fruits sont divisés contre l'arbre. Ils ne sont pas unis à celui qui les a engendrés, mais tous produisent la teigne en vue de la corruption de leur emplacement. Ils ne sont pas soumis à celui qui les a engendrés, mais l'Arbre tout entier est mauvais. Il ne fait jamais rien de bon, mais il est divisé contre lui-même et chacune de ses parties corrompt ce qui est proche d'elle [4] ».

« Ces choses-là ont trait à la Matière, à ses fruits et à ses membres. Mais l'occasion de monter jusqu'aux mondes de la Lumière leur fut fournie par leur révolte. En effet, ces membres de l'Arbre de mort ne se connaissaient pas les uns les autres et n'avaient pas la notion les uns des autres. Car chacun d'eux ne connaissait rien de plus que sa propre voix et ils voyaient (seulement) ce qui était devant leurs yeux. Lorsque quelqu'un criait, ils entendaient. Ils percevaient cela et ils

1) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 99-103.
2) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 109.
3) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 104-105.
4) Fr. Cumont, *ibid.*, p., 117-118.

s'élançaient avec impétuosité vers la voix. Ils ne connaissaient rien d'autre. Ils furent ainsi excités et instigués les uns par les autres à se rendre jusqu'aux frontières de la terre glorieuse de la Lumière [1].

« Quand ils virent le spectacle (de la Lumière) admirable et splendide, qui est bien supérieure à la leur, ils se réunirent et ils complotèrent contre la Lumière en vue de s'y mélanger. Ils ne savaient pas, à cause de leur folie, qu'un Dieu puissant et fort y habitait. Ils cherchèrent donc à monter et à s'élever, parce qu'ils n'avaient jamais remarqué qui était Dieu. Mais ils jetèrent un regard insensé, par suite du désir du spectacle de ce monde béni, et ils pensèrent qu'il allait devenir le leur [2].

« Tous les membres de l'Arbre des Ténèbres, qui est la Matière corruptrice, s'élevèrent donc et montèrent avec des Puissances nombreuses dont il est impossible de dire la quantité. Tous étaient revêtus de la matière du feu. Et ces membres étaient différents. Les uns, en effet, avaient des corps durs et étaient d'une grandeur infinie. Les autres, incorporels et intangibles, avaient une tangibilité subtile, comme les démons et les spectres des fantômes. Après s'être élevée, toute la Matière monta avec ses vents, ses tempêtes, ses eaux, ses démons, ses fantômes, ses Princes et ses Puissances, tous recherchant avec soin comment ils s'introduiraient dans la Lumière [3].

« A cause de l'agitation qui fut suscitée des profondeurs contre la Terre de la Lumière et contre les fruits saints, il était nécessaire qu'une parcelle de la Lumière vint se mélanger à ces Méchants, afin que les ennemis fussent pris au moyen du mélange, qu'il y eût la paix pour les Bons, que la nature du Bien fût conservée, cette nature bénie ayant été délivrée du feu de la Matière et de la teigne corruptrice ; que, d'autre part, les Lumineux fussent débarrassés de la Matière par la Puissance qui y avait été mélangée, afin que la Matière fût détruite et que l'Arbre de vie devint Dieu en tout et sur tout. Dans le monde de la Lumière, en effet, il n'y a pas de feu brûlant qui puisse être lancé contre le mal, le fer tranchant n'existe pas, il n'y a pas d'eaux suffocantes, ni aucune autre mauvaise chose semblable. Tout, en effet, est Lumière et région noble et il ne peut pas lui nuire. Mais il y a cette issue, c'est-à-dire ce moyen pour que les ennemis, après avoir été dispersés par la parcelle déta-

1) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 122-123.
2) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 123-125.
3) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 125-126.

chée de la Lumière, arrêtent leur élan et soient pris au moyen du mélange [1]».

D'après la suite du récit, c'est ce mélange qui a donné lieu à la création du monde, puis à celle de l'homme. Car, c'est pour dégager la parcelle lumineuse emprisonnée dans les Ténèbres que Dieu organisa le cosmos. Et c'est pour le retenir toujours en son pouvoir que la Matière donna le jour à Adam [2].

Au cours de son exposé, Sévère fait remarquer que Mani range en bataille contre celui qui est seul Dieu l'armée mauvaise de la Matière [3] » et que « le polythéisme des Païens et les combats des Géants sont modestes et médiocres à côté de son blasphème [4] ». De fait, d'après un des textes qu'il reproduit, certains Démons « avaient des corps durs et étaient d'une grandeur infinie [5].

Avant le patriarche d'Antioche, Sérapion de Tmuis, résumant la « mythologie initiale des Manichéens », rappelait brièvement la théorie des deux Arbres, qu'il empruntait apparemment au même livre [6]. Or, après en avoir dégagé la signification essentielle, il faisait allusion à la description prolixe qu'en donnait Mani, et il se refusait à reproduire en détail « les armures, les combats, les inventions mythiques et les gigantomachies » qui venaient à la suite [7].

Déjà Alexandre de Lycopolis faisait une remarque analogue en terminant son exposé des principes essentiels, des grands « Kephalaia » de la doctrine manichéenne. Il notait, en effet, que les Manichéens invoquaient la gigantomachie des anciens poètes pour montrer comment ces derniers avaient connu la lutte engagée par la Matière contre Dieu [8].

1) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 126-128.
2) Fr. Cumont, *ibid.*. p. 148-149.
3) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 138.
4) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 138.
5) Fr. Cumont, *ibid.*, p. 138.
6) Fragment égaré dans le traité de Titus de Bostra, *Cont. Man.*, I, 33 *circ. med.*
7) *Loc. cit.*, 26 *fin.*
8) *De Plac. Man.*, 5 *circ. init.*

De ces rapprochements, on est en droit de conclure avec vraisemblance que le livre des *Principes* dont parlent les textes grecs est identique avec celui des *Géants* que signalent les historiens arabes. De fait, les auteurs qui connaissent le premier semblent ignorer le second et réciproquement. Seul Timothée de Constantinople mentionne l'un et l'autre. Parmi les écrits de Mani, il signale, après le livre des *Prières*, « celui des *Principes* et celui des *Géants* », ainsi que plusieurs recueils évangéliques [1]. Mais il peut avoir en vue un seul et même ouvrage qui porterait deux noms différents. Et, s'il croit à deux traités distincts, cela ne prouve aucunement qu'il les ait vus, car il peut conclure simplement de la dualité des titres à celle du contenu.

Sur le second, d'ailleurs, les historiens arabes ne fournissent aucun renseignement précis. Seul un auteur peu connu, Al Ghadanfar, rapporte à son sujet un détail suggestif : « Ce livre de Mani le Babylonien, dit-il, est rempli d'histoires de géants, tels què Sam et Narimân, dont il a emprunté les noms à l'*Avesta* de Zardoust d'Adarbaigan [2] ». Ce dernier détail est très contestable et ne se fonde que sur une simple supposition du narrateur. Sans doute, Sam et Narimân tiennent une grande place dans la tradition persane [3]. Mais ils jouent aussi un rôle important dans la littérature sacrée du Mandéisme, étroitement apparentée à celle des anciens Sabéens, dont Mani a subi l'influence [4]. Leur légende a beaucoup de rapports avec celle des Géants antédiluviens. Et il a circulé, au sujet de ces derniers, dans les cercles gnostiques, toute une littérature, qui se rattachait à celle d'Adam, de Seth, d'Henoch et de Noë, souvent invoquée par les Manichéens [5]. Il a existé notamment une « *Ecriture des Géants* », qu'on disait avoir été trouvée dans un

1) P. G., LXXXVI, 21.

2) Cité par Kessler, *Mani*, p. 190.

3) Voir Fr. Cumont, *Rech. sur le Man.*, p. 4, not. 1.

4) Voir Bousset, *Hauptprobl. der Gnos.*, p. 41.

5) Augustin, *Cont. Faust.*, XIX, 3, *circ. init.* D'après Origène, les Ophites faisaient grand cas des mythes « des Titans et des Géants », *Cont. Celes.*, VI, 28.

champ, soit par Kaïnan, soit par Sala [1] et qu'il faut peut-être rapprocher d'un livre mentionné dans le *Décret* du Pseudo-Gélase et consacré au « Géant Ogias » et aux luttes engagées par lui contre « le Dragon », après le déluge [2]. Mani a pu s'inspirer d'un travail de ce genre. C'est pour cela que son œuvre aura porté un titre analogue.

Dans l'Asie centrale et en Chine où cette Gigantomachie intéressait bien moins que l'antithèse du Bien et du Mal, l'écrit fut désigné par des titres nouveaux qui faisaient ressortir son dualisme foncier. C'est lui que vise, selon toute apparence, un colophon déjà cité, qui se lit à la fin d'un feuillet détaché et où un Auditeur Ouïgour se félicite d'avoir récité « ce livre saint des *Deux Racines* [3] ». Malheureusement, l'ensemble du feuillet ne semble porter que des additions de copistes. Il ne fournit aucun détail nouveau sur le contenu de l'ouvrage.

Le titre donné par le texte ouïgour est l'exacte traduction du Pehlvi *Do Bun,* qui se lit en tête de feuillets manichéens également découverts dans la région de Tourfan et qui signifie à la fois les « Deux Racines » et les « Deux Principes » [4]. C'est sous ce dernier titre que les *Kephalaia* ont circulé en Chine. Ils doivent s'identifier avec le livre des *Deux Principes* qu'un Fou-to-tan venu de Perse apporta en 694 dans l'Empire du Milieu, qui fut incorporé vers 1019 dans le canon taoïste, de l'empereur Tschen tsong et qui se trouve encore mentionné au XIIIe siècle par le bonze Tsong-Kien de Leang-tschou [5].

Ce dernier auteur fournit sur lui quelques renseignements curieux : « Pour ce qui est, dit-il, (du livre saint) des *Deux Principes*, on appelle ainsi (celui) où hommes et femmes ne doivent pas se marier, où, en se tenant l'un l'autre, ils ne doivent pas se parler, où, en cas de maladie, on ne prend pas de remèdes, où, à la mort, on enterre des (cadavres) nus, etc. [6] ».

1) Cédrène, *Hist. comp.*, P. G. CXXI, 53 D.

2) P. L., LIX, 162-163.

3) A Von Le Coq, *Türkische Manichaïca*, I, 30 ; Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 141-142.

4) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, 15, 16.

5) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 133 et suiv.

6) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 354-356.

Tsong Kien se contente de relever dans le livre certains détails curieux, qui lui paraissent extravagants. Il ne se préoccupe pas d'en pénétrer l'esprit.

Le fragment manichéen de Touen houang apporté à Paris par la mission Pelliot, faisant allusion à la même œuvre, en dégage, au contraire, l'idée générale, mais sans en essayer l'analyse : « Celui, remarque-t-il, qui demande à entrer en religion doit savoir que les deux Principes de la Lumière et de l'Obscurité ont des natures absolument distinctes. S'il ne discerne pas cela, comment (pourrait-il) mettre en pratique (la doctrine) ? [1] »

Dans le *Khouastouanift* de Touen houang, les Auditeurs Manichéens s'expriment en termes analogues : « Quand nous sommes venus à connaître le vrai Dieu et la Loi pure, racontent-ils, nous avons connu les Deux Racines..... Nous avons connu que la Racine Lumineuse était le domaine du Ciel et que la Racine obscure était le domaine de l'Enfer [2].

Le traité manichéen de Touen houang, conservé à Pékin, développe cette dernière image. Il décrit longuement les « Arbres de mort » et les « Arbres de vie » et c'est d'eux qu'il fait venir tout le mal comme tout le bien qui s'opère en nos âmes [3]. Sans doute, résume-t-il ici une partie du livre des *Deux Principes*, celle qui se rapporte au dualisme humain. Il semble, d'ailleurs, faire allusion à cet ouvrage. Il dit, en effet, au sujet des « Dênâvars » ou des « Parfaits » : « (De tels Maîtres).... croient au sens des Deux Principes ; leur cœur est pur et ne conçoit aucun doute ; ils rejettent l'Obscurité et suivent la Lumière comme l'ont prescrit les Saints [4] ».

Tous ces détails s'accordent très bien avec ceux qui ont été empruntés à Alexandre de Lycopolis, à Titus de Bostra, à Théodoret de Cyr, à Sévère d'Antioche, au sujet des *Kephalaia*, et ils

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 114.

2) A Von Le Coq, *Turkish Khuastuanift*, VIII, 156-172, avec les remarques complémentaires de Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, p. 137-138.

3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 559-563, 571-586.

4) *Ibid.*, p. 579.

les complètent avantageusement. Ils confirment les conclusions déjà formulées sur ce livre et permettent de le suivre jusqu'à une époque tardive.

III. L'Évangile vivant. — L'*Évangile* de Mani, signalé dans la tétrade d'Archélaüs immédiatement après le livre des *Principes*[1], se trouve aussi très souvent mentionné. Il apparaît même en tête de la tétrade chez Cyrille de Jérusalem[2], ainsi que chez Pierre de Sicile et Photius[3]. Il ouvre également la liste des livres manichéens dans les deux formules grecques d'abjuration[4], chez Timothée de Constantinople[5] et dans un passagee de Birouni qui dépend d'un texte chrétien[6]. Photius constate que, dans les sept premiers livres de sa critique du Manichéisme, Diodore de Tarse s'était occupé de le combattre et que, plus tard, Héraclien de Chalcédoine en avait réfuté les doctrines[7]. C'est dire que l'œuvre avait une grande importance et a été très lue.

Plusieurs textes l'appellent l'*Evangile vivant*. Le premier mot désigne un récit exposant la carrière de Jésus et son enseignement. Le second trahit le Gnosticisme. Le livre de Mani se présentait comme la véritable gnose révélée aux hommes de bonne volonté par le Sauveur divin. D'après Photius, l'auteur y falsifiait audacieusement la vie du Christ[8]. A en croire Pierre de Sicile, il n'en parlait seulement pas[9]. C'est parce qu'il y professait un docétisme tout à fait radical, parce qu'il y présentait l'incarnation du Sauveur, sa passion, sa mort et sa résurrection comme de pures apparences, parce qu'il n'attachait d'importance qu'à son enseignement et qu'il s'en faisait, d'ailleurs, une idée fort peu orthodoxe. A tous ces points de vue,

1) *Act. Arch.*, 52 *circ. med.*
2) *Catech.*, VI, 22.
3) Pierre de Sicile, *Hist. Man.*, I, 11 ; Photius, *Cont. Man.*, I, 12.
4) P. G., I, 1465 et C. 1321.
5) P. G., LXXXVI, 21.
6) *Chronol.*, trad. Sachau, p. 191.
7) *Biblioth.*, *Cod.* 85.
8) *Cont. Man.*, I, 12.
9) *Hist. Man.*, I, 11.

il se rattachait sans doute particulièrement à l'*Evangile de la vérité* des Valentiniens ou à l'œuvre similaire de Basilide.

Ce dernier avait écrit vingt-quatre livres de *Commentaires évangéliques* [1] Il y exposait sa doctrine sous une forme exégétique en la rattachant à un écrit plus ancien et respecté. L'auteur des *Actes d'Archélaus* donne à entendre que cette œuvre a servi de modèle à Mani. Et, pour le montrer, il en cite un passage qui donne une description de la lutte initiale du Bien et du Mal fort peu différente de celle qui avait cours chez les Manichéens [2].

Il semble que l'auteur de l'*Evangile vivant* s'est inspiré non seulement du contenu, mais encore de la forme même des *Commentaires* de Basilide. Selon toute apparence, son livre lui-même n'était qu'une simple glose d'un texte plus ancien. On peut le conclure d'un passage curieux de Samuel d'Ani, où il est dit que des Syriens, à la parole de miel, apportèrent en Arménie, avec diverses Écritures chrétiennes, mais apocryphes, « l'*Explication de l'Évangile de Mani* [3] ». La nature des autres œuvres donne à penser que celle-ci devait se présenter comme un commentaire d'un livre orthodoxe non d'un écrit hérétique.

D'après Birouni, le texte commenté par Mani ne faisait pas partie du Canon officiel de l'Eglise : « Chacun des adeptes de Marcion et de Bardesane, dit l'historien arabe, se sert d'un *Evangile* qui contredit en partie les *Evangiles* véritables. Mais les adeptes de Mani en ont un qui, du commencement jusqu'à la fin, renferme le contraire de la croyance des Chrétiens. Ils en professent la doctrine ; ils le présentent comme le seul véritable ; ils disent qu'en lui est enseignée la vraie foi de Mani et qu'en dehors de lui on ne trouve que vanité et que mensonge [4] ». Le sens de cette remarque est très clair. Marcion gardait l'Evangile de Luc, sans accepter pourtant le texte dont

1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 7, 6 (d'après Agrippa Castor).
2) *Act. Arch.*, 55 *fin.* (texte complet dans l'édition Beeson).
3) *Chron. univ.*, dans P. G., XIX, 685-686.
4) *Chronol.*, trad. Sachau, p. 27.

faisaient usage les Catholiques [1]. Bardesane se rattachait à l'école de Valentin [2], où l'on admettait les textes canoniques, mais en les soumettant à une critique minutieuse et souvent radicale [3]. L'œuvre préférée de Mani comme de ses disciples, était, au contraire, en dehors du Canon.

L'évêque de Harran, Théodore Abou-Kourra complète ces données : D'après lui, les « Zandiques », ou Manichéens, parlent ainsi aux gens qu'ils veulent convertir : « Tu dois t'adjoindre aux Chrétiens et écouter les paroles de leur *Evangile*. Or, le véritable est celui que nous possédons, celui qu'ont écrit les douze Apôtres..... Et personne n'en possède l'explication en dehors de Mani notre Maître [4] ». Cette dernière remarque confirme et précise celles de Samuel d'Ani et de Birouni. Elle montre que le texte évangélique, commenté par Mani, se présentait comme l'œuvre des douze Apôtres et qu'il était communément désigné comme tel.

Ce texte se classe de lui-même parmi les apocryphes du Nouveau Testament adoptés par les Manichéens et il devra être étudié avec eux. Le commentaire qui en était donné dans l'*Evangile vivant* importe seul ici. D'après Birouni, il était divisé en vingt-deux sections, « d'après les vingt-deux lettres de l'alphabet » [5]. Ya'qoûbî constate également que chaque livre était désigné par une de ces lettres [6]. Le fragment de catalogue d'écrits manichéens découvert à Tourfan par la mission Roborovski et étudié par G. Salemann confirme les données des historiens arabes. Après avoir signalé les « paroles d'Iezdegerd », il ajoute :

1) Irénée, *Haer*, I, 27, 2 ; III, 11, 7 ; 12, 12 ; 14, 4 ; Epiphane, *Haer*, XLII, 9 et suiv.

2) Hippolyte, *Philosoph.*, VI, 35, *fin*.

3) Tertullien, *De prescr.*, 38.

4) *Traktat über den Schöpfer und die wahre Religion*, trad. Georg. Graf, Münster, 1913, 8°, p. 27.

5) *Chronology*, trad. Sachau, p. 207. Cf. Kessler, *Mani*, p. 206 et 317-318.

6) *Histor.*, éd. Houtsma, p. 181. Cf. Kessler, *Mani*, p. 206 et 320.

« l'*Evangile alaf* est enseigné (ou cité ?),
« l'*Evangile tau* est enseigné (ou cité ?),
« l'*Evangile des* 22 est enseigné (ou cité ?) »

Il rappelle ensuite divers textes « concernant le Dieu Ohrmuzd....., concernant Mari Sisin....., concernant Jesus ». Et il explique aussitôt après que cette dernière partie comprend « les vingt-deux combats (auxquels a donné lieu ?) la venue de Jésus le vivifiant et les douces paroles de Jésus [1] ».

Ibn al-Mournadâ dit plus précisément : « Dans la section *alif* de son *Evangile*....., Mani soutient que le Roi de la Lumière se trouve sur toute sa terre, en dehors comme au dedans et qu'il n'a point de limite sauf sur le « côté où sa terre se heurte à celle de son rival ». A ce premier détail concernant le contenu doctrinal de l'ouvrage, le même historien en ajoute un second. D'après lui, « dans son *Evangile*... Mani soutient que le Roi de la Lumière habite dans le nombril de sa terre [2] ». Selon Ya'qoûbî, il y traite « de la prière et des moyens qui doivent être employés pour libérer l'esprit [3] ». Birouni ajoute qu'il s'y présente comme « le Paraclet annoncé par le Christ », comme « le sceau des Prophètes [4].

Sans doute avons-nous des réminiscences du même livre dans le premier discours que les *Acta Archelai* font tenir à l'hérésiarque. En effet, Mani y est censé exposer sa doctrine en présence des 22 disciples qui l'ont accompagné à Kashkar. Et il explique, dès le début, qu'il est « le Paraclet promis par Jésus », qu'il vient après Paul pour consommer l'œuvre de tous ses devanciers. Puis il commente à sa façon la gnose rédemptrice apportée par le Christ [5].

Du texte même de Mani, il ne reste que quelques phrases décousues et peu intelligibles. Le premier feuillet d'un manuscrit de l'Evangile manichéen a été découvert à Tourfan. Chaque

1) P. C. Saleman, *Ein Bruchstück...*, p. 4-6.
2) Texte et traduction chez Kessler, *Mani*, p. 349 et 354.
3) *Histor. ed. Houtsma*, p. 181. Cf. Kessler, *Mani*, p. 206 et 329.
4) *Chronology, trad.* Sachau, p. 207. Cf. Kessler, *Mani*, p. 206 et 317-318.
5) *Act. Arch.*, 12 et 13.

côté est divisé en deux colonnes et écrit en plusieurs encres. Sur le recto, dont le début manque, on lit d'abord un éloge de la « Vierge de la Lumière, Tête de toutes les Grandeurs », et des Prédicateurs et « Auditeurs de la parole ». Puis, après un grand vide, vient une doxologie adressée, d'une part, à « la Sainte Religion dans la Force du Père et la Louange de la Mère », de l'autre « au Père, au Fils et au Saint Esprit ». Le verso qui s'intitule « *De l'Évangile* », porte d'abord quelques remarques fragmentaires : « (La parole de l'*Evangile vivant* de l'œil et de l'oreille) est enseignée et le festin de la vérité est servi. Tout ce qui est, qui fut ou qui sera subsiste par sa force ». Puis, après un nouveau vide, le texte continue :

« Moi, Mani, l'envoyé de Jésus l'Ami, dans l'amour du Père, du glorieux....., de qui fut..... Les Bienheureux recevront cette offrande,..... Les Sages sauront, les Forts rechercheront la bonté des savants [1] ».

Nul doute que nous n'ayons ici le début du nouvel Evangile. La première section devait s'ouvrir avec la phrase : « Moi, Mani, l'Apôtre de Jésus..... », qui rappelle la salutation initiale des *Epitres* de Paul et qui, en ouïgour comme en syriaque, commence par la première lettre de l'alphabet.

Un second fragment venu de Tourfan se réfère à cette même source : « Ainsi, dit-il, parle (Mani) dans l'*Evangile alaf des vivants* [2] ». Mais il s'arrête là. Et jusqu'ici on n'a découvert aucun autre manuscrit qui porte un titre analogue.

Un troisième feuillet pourrait se rapporter à l'*Evangile* de Mani, bien qu'il ne le cite pas expressément. C'est un fragment très morcelé du récit de la Passion, qui s'intitule, au verso : « *Extrait sur le crucifiement* ». Jésus y apparaît devant le tribunal du Procurateur et les Juifs, semble-t-il, demandent qu'on

1) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 25-28 ; *ibid.*, 100-103. Dans ce dernier passage, Müller étudie un autre feuillet qui ressemble au premier et qui permet d'en comprendre certaines particularités. C'est là que j'ai pris la mention de la « parole de l'*Evangile vivant* de l'œil et de l'oreille » (*ibid.*, p. 101).

2) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 31.

le mette à mort pour voir « si en vérité il est le Fils de Dieu ». Le texte, qui commence brusquement par ces derniers mots, ajoute ensuite :

« Et Pilate répondit : Je suis innocent du sang de ce Fils de Dieu. Les officiers et les soldats reçurent alors de Pilate l'ordre suivant : Gardez ce commandement secret..... »

Une grave lacune coupe le récit. Mais il est clair que tout le passage appartient à un commentaire de l'Evangile. En effet, le texte commenté est nettement visé dans les phrases qui suivent:

« Il montre que le dimanche, au premier chant du coq, Mariam et Salom et (Arsenia) [1] vinrent avec d'autres femmes apportant un parfum odorant de nard. Arrivées près du tombeau, elles... »

Ici encore le feuillet présente une importante lacune. Il reprend brusquement, au verso :

« Voyez la grandeur....., comme firent Mariam, Salom et Arsenia, quand les deux Anges leur dirent : Ne cherchez pas le vivant parmi les morts. Pensez à la parole de Jésus qu'il vous adressait en Galilée : Ils me livreront et me crucifieront et au troisième jour je ressusciterai d'entre les morts. Allez en Galilée et communiquez cette nouvelle à Simon... et aux autres... [2] ».

De ce fragment manichéen, on peut rapprocher le suivant qui se rapporte aussi au crucifiement :

« Jésus, mis en présence du Procurateur, de Pilate, répondit à sa question : Je ne suis pas de la maison de Jacob et de la race d'Israël..... Il répondit à Pilate : Ma domination n'est pas de ce monde. Cependant par la violence des Juifs, chargé de liens (il fut envoyé?) au roi Hérode..... (Et les soldats lui enlevèrent ses ?) habits..... placèrent (une couronne d'épines) sur sa tête..., le frappèrent avec un roseau sur les joues, lui crachèrent sur les yeux et lui crièrent : Notre Seigneur Messie. Ainsi par trois fois et trois fois ils tombèrent à terre [3] ».

1) Le texte porte Maryam. Mais comme il n'ajoute aucun qualificatif qui distingue cette Maryam de la première et comme un peu plus loin il donne à la troisième femme le nom d'Arsenia, il doit y avoir ici une erreur de transcription.

2) F. W. K. Müller, *Handschriften Reste...*, p. 34-36.

3) F. W. K. Müller, *op. cit.*, p. 36-37.

Ce texte pouvait appartenir à la même œuvre. Rien ne permet pourtant de l'affirmer.

En somme, le commentaire évangélique de Mani n'a pas laissé de traces bien nettes. C'est sans doute parce qu'une œuvre de ce genre s'efface forcément devant un exposé direct et personnel. Ce doit être surtout parce que le texte commenté s'éclipsa assez vite devant ceux qui avaient cours parmi les Catholiques. En l'invoquant, les Manichéens faisaient trop figure d'hérétiques.

Aussi, dans les pays occidentaux où l'orthodoxie chrétienne a toujours été plus rigoureuse qu'ailleurs, l'*Evangile vivant* n'apparaît pas une seule fois sous son vrai nom. Quand Fauste de Milève met en avant des textes évangéliques, il a uniquement en vue ceux de l'Eglise officielle, comme s'il n'en connaissait point d'autre [1]. Et Augustin ne lui fait pas, sur ce point, la moindre observation. L'ouvrage de Mani avait pourtant une telle importance qu'on ne conçoit pas qu'il ait pu être ignoré en Afrique ou à Rome. Il a dû circuler en Occident comme en Orient, mais sous un autre titre. En fait, Turibius constate que les Manichéens, comme les Priscillianistes et d'autres hérétiques du même genre, qui essaient d'établir l'ensemble de leur hérésie à l'aide d'*Actes des Apôtres* apocryphes, invoquent aussi et plus encore un livre intitulé *Mémoire des Apôtres*, où le Christ rejette la Loi ancienne et professe sur le Créateur et sur la Création une doctrine opposée à celle de Moïse [2]. Orose fait une remarque analogue à propos des partisans de Priscillien [3]. L'apocryphe dénoncé par les deux polémistes s'identifie sans doute avec l'*Evangile des douze Apôtres* commenté par Mani. Mais pour les Manichéens, le commentaire faisait sans doute corps avec le texte et portait dès lors le même titre.

Peut-être faut-il encore identifier avec ce livre un travail

1) Augustin, *Cont. Faust*, II, 1 ; V. 1, etc.

2) *Epist. ad Hyd. et Cep.*, parmi les *Epitres* de Léon le Grand, P. L., LIX, 695.

3) *Commonit.*, 2.

important dont divers auteurs persans du Moyen Age font le plus grand éloge et qu'ils appellent l'*Artank* ou l'*Ertenk* de Mani, quelquefois aussi l'*Erjeng* ou l'*Ertscheng*, le *Teng* ou *Tscheng* [1]. Le titre primitif est assez difficile à déterminer. Et sa signification demeure énigmatique. Peut-être vient-il du vieux persan airyôcanka, qui veut dire « discours remarquable » ou « parole sainte » [2]. D'après Hadschou Chalfa, l'ouvrage portait encore un autre nom. Il s'appelait *Destour Mani* ou Canon, Loi de Mani [3]. De pareilles appellations demeurent bien vagues et générales. Elles ne fournissent aucun renseignement sur le contenu du texte.

Abou'l-Ma'âli de Ghazna affirme qu'un exemplaire de l'*Ertenk* est conservé dans le trésor royal de cette ville. Et il ajoute que l'auteur l'avait orné de « nombreuses peintures », dont la perfection surhumaine devait établir sa mission prophétique [4]. Le poète Kemal Esfahani s'exprime dans le même sens. Voulant louer l'habileté d'un peintre, il dit que « ses ouvrages faisaient plier le livre de l'*Ertenk* et mépriser toutes ses figures » [5]. Mais ce détail est assez peu caractéristique, car nous savons par ailleurs que Mani avait coutume d'agrémenter et d'expliquer le texte de ses œuvres par des illustrations.

Une indication plus précise est fournie par Mîrchônd : « On raconte, dit l'historien persan, que Mani, (voyageant dans les contrées d'Orient), arriva à une montagne qui contenait une grotte possédant l'agrément désirable avec son air rafraîchissant et une source d'eau. Cette grotte n'avait qu'une seule entrée. Sans qu'on s'en aperçut, il y amassa de la nourriture pour un an. Puis il dit à ses partisans : « Je vais monter au ciel et j'y prolongerai mon séjour pendant une année. Après quoi,

1) Dherbelot, *Biblioth. orient.*, p. 317 ; Hyde, *Veter Pers., rel.*, 2e éd., p. 182 ; Renaudot, *Hist. Patr. Alexandr.*, 44.

2) P. Bôtticher (P. de Lagarde), *Rudim. myth. semit.*, p. 47 ; Flügel, *Mani*, p. 382; Kessler, *Mani*, p. 210.

3) Hadschi Chalfa, I, p. 244, n° 448, cité par Flügel, *Mani*, p. 384.

4) Schefer, *Chrestom. pers.*, Paris 1883, p. 145; Kessler, *Mani*, p. 371.

5) Dherbelot, *Bibl. orient.*, p. 317 ; Beausobre, *Hist. crit. de Man.*, I, 190.

je reviendrai sur la terre vous apporter un message de Dieu ». Il ajouta : « Au début de la seconde année, trouvez-vous à tel et tel endroit, dans le voisinage de la grotte, et donnez-moi votre attention ». Après cet avertissement, il se déroba aux regards des hommes, entra dans la grotte et s'y occupa, pendant une année, de peintures. Il traça de merveilleux dessins sur une tablette qu'il appela l'*Ertenk de Mani*. Puis, au bout d'une année, il se montra à ses gens, dans le voisinage de la caverne, tenant à la main une tablette couverte de peintures merveilleuses et de dessins variés. A cette vue chacun disait : « Le monde nous offre des milliers de dessins, mais nous n'avons encore rencontré aucune peinture de ce genre. » Comme tous étaient pétrifiés d'admiration, il leur dit : « J'ai apporté du ciel cette tablette pour établir mon caractère prophétique [1] ».

Tout ce récit est manifestement légendaire. Il rappelle des traditions analogues qui circulaient sur Zoroastre [2], sur Dosithée [3], sur Mithra [4]. On ne peut en tirer aucun renseignement direct sur l'origine et la nature réelle de l'*Ertenk*. Mais il montre l'idée qu'on s'en faisait en Perse pendant le Moyen Age. Or, une légende semblable a circulé au sujet du commentaire évangélique de Mani. En effet, Mîrchônd a commencé par dire au sujet de l'hérésiarque qu'il « s'imagina être le Paraclet » et que, « pour prouver sa mission divine, il présenta un livre appelé l'*Évangile*, qu'il prétendait être descendu du ciel ». De l'identité des traditions, on peut conclure avec une assez grande vraisemblance à celle des œuvres. Le récit de la grotte ne serait alors qu'une explication très libre et fantaisiste du témoignage que Mani se rendait à lui-même au sujet de son livre. L'historien persan ne connaît sans doute pas directement l' ouvrage dont il parle. Pour lui, comme pour les auteurs Per-

1) *Hist. univ.* (Bombay, 1854, t. I, p. 223 suiv.) ; Kessler, *Mani*, p. 337-380.

2) Dion Chrysosome, *Orat.*, 86.

3) Montgomery, *The Samaritans*, Oxford, 1913, 8°. p. 256, d'après Aboul Fath, *Annal. Samar*, éd. Vilmar, p. 151.

4) Porphyre, *De antro Nympharum*, 6 ; Fr. Cumont, *Textes et documents figurés relatifs aux Mystères de Mithra*, p. 55 et suiv.

sans du Moyen Age, l'*Ertenk* désigne moins un traité précis comme l'*Evangile vivant* que l'œuvre, désormais fabuleuse, d'un magicien célèbre. Mais cette confusion n'en montre que mieux la haute signification du texte d'abord désigné sous ce nom.

IV. Le Trésor. — Non moins suggestif était le dernier écrit de la tétrade manichéenne. Timothée de Constantinople, Pierre de Sicile et Photius, ainsi que les deux formules grecques d'abjuration, l'appellent le *Trésor de vivification*. Ce titre, comme celui de l'*Evangile vivant*, est emprunté à la tradition gnostique [1]. Il se retrouve chez les Mandéens dont il désigne une écriture très importante [2]. Et cette coïncidence mérite d'autant mieux d'être notée que Mani s'est formé chez les ancêtres de ces Sabéens, chez les Moughtasilas ou Baptiseurs de la région des étangs [3].

Par son contenu, le *Trésor de vie* se rattache aussi étroitement au Gnosticisme. Il est associé par Jérôme à l'œuvre de Basilide [4]. D'après Ya'qoûbî, l'auteur y expliquait « quelles parties de l'âme viennent de la pure Lumière et quelles parties procèdent des Ténèbres vicieuses [5] ». Or, le Basilidien Isidore avait développé le même dualisme psychologique dans son livre *De l'âme adventice* [6]. Mani s'inspirait sans doute de cet écrit ou d'autres analogues.

Mais ici encore il gardait sa pleine indépendance. D'après Mas'oûdi, un chapitre du *Trésor* était consacré aux Marcionites [7]. Sans doute contenait-il une critique de leurs doctrines. Marcion n'admettait pas seulement deux Principes contraires.

1) Voir, par exemple, l'index de la *Pistis Sophia*, éd. C. Schmidt, p. 401 au mot *Schatz*.

2) H. Petermann, *Thesaurus seu liber magnus vulgo liber Adami appellatus*. Berlin 1867, 2 vol. in-4°.

3) An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 83-84.

4) *Advers. Vigilant.*, 6.

5) Kessler, *Mani*, p. 204 et 328.

6) Clem. Alex., *Strom*, II, 20, 113.

7) Mas'oudi, *Le Livre de l'avertissement et de la révision*, trad. Carra de Vaux, p. 188.

Il leur adjoignait une substance intermédiaire qui participait à leur double nature [1]. Mani devait établir contre lui que l'opposition de la Lumière et des Ténèbres suffit à tout expliquer.

Un fragment de cette œuvre nous a été conservé par Birouni. Il traite des corps spirituels et montre combien ceux-ci diffèrent des organismes charnels.

« Les armées resplendissantes seront appelées jeunes femmes et vierges, pères et mères, fils, frères et sœurs, parce que tel est l'usage dans les livres des Prophètes. Mais dans le pays de la joie il n'y a ni homme, ni femme, ni organe de la génération. Tous les habitants sont doués de corps vivants. Ayant des corps divins, ils ne diffèrent pas les uns des autres par leur faiblesse ou leur force, leur grandeur ou leur petitesse, leur forme ou leur aspect. Ils sont comme des lampes semblables allumées à une même lampe, alimentées par la même substance. La cause de ce genre d'appellation vient, en définitive, de la lutte des deux Royaumes qui les a mêlés l'un à l'autre. Lorsque le Royaume inférieur et ténébreux se leva de l'Abîme du Chaos et que le Royaume supérieur et resplendissant le vit formé de mâles et de femelles accouplés, ce dernier donna des formes extérieures du même genre à ses propres enfants qui se mirent à combattre le monde rival. Et, dans le combat, il opposa à chaque espèce de l'autre monde la même espèce d'êtres [2] ».

Un autre passage, qui se lisait dans le « second livre du *Trésor* » est cité par Augustin et par Evode. Il est très court et ne comprend qu'un commencement de phrase. Mani y parle de ces gens

« qui, par suite de leur négligence, ne se sont pas laissé purifier de la souillure des esprits mauvais, qui n'ont pas observé bien exactement les préceptes divins, qui n'ont pas voulu garder la Loi donnée par le Libérateur et qui ne se sont pas conduits de la façon qui convenait [3] ».

Malgré sa brièveté, ce texte a un sens très net. Il se rattache à la conception des deux « Ames » rivales dont l'une procède

1) Flügel, *Mani*, p. 159-160 (texte d'An Nadim).
2) Birouni, *India*, trad. Sachau, t. I, p. 39.
3) Augustin, *Cont. Fel.*, II, 5 *circ. med.;* Evode. *De Fide cont. Man.*, 5.

des « Ténèbres vicieuses », tandis que l'autre provient de la « pure Lumière ».

Un autre fragment beaucoup plus long et important est encore fourni par Augustin et par Evode [1]. Il se lisait dans le « septième livre du *Trésor* ». Mani y expose en ces termes le rôle joué par le « Troisième Messager » et par la « Vierge de la Lumière » dans la libération des éléments divins que retiennent encore les Démons aériens :

« Ce Bienheureux Père, qui a les navires lumineux pour résidence et pour habitation, porte secours avec sa clémence habituelle à sa substance vitale, pour la délivrer de ses attaches impies, de ses difficultés et de ses tourments. Par un signal invisible, il transfigure celles de ses Vertus qui se trouvent dans la nef brillante (celle du soleil) et il les fait apparaître aux Puissances adverses qui ont été établies dans les diverses régions du ciel. Comme ces dernières Puissances ont les deux sexes, mâle et femelle, il ordonne aux dites Vertus d'apparaître les unes sous la forme de jeunes gens tout nus à la gent opposée des femmes, les autres sous la forme de jeunes filles dépourvues de tout voile à la gent opposée des mâles. Il sait bien que toutes ces Puissances ennemies, par suite de leur concupiscence mortelle et tout à fait immonde, se laisseront facilement prendre et réduire en esclavage par l'apparition de ces formes merveilleuses et finiront ainsi par se laisser aller.

« Vous ne devez pas ignorer, en effet, que ce Bienheureux Père ne fait qu'un avec ces mêmes Vertus, auxquelles il donne tour à tour, pour un motif inéluctable, l'aspect de jeunes gens et celui de jeunes filles. Il les emploie comme autant d'instruments de combat qui lui permettent d'accomplir ses projets. Ces Vertus divines, ainsi dressées comme des conjointes devant la gent infernale et habituées à exécuter allègrement et aisément leur programme au moment même où elles l'ont conçu, remplissent les navires lumineux. Dès que la raison leur demande d'apparaître aux mâles, ces saintes Vertus se font voir sous l'apparence de jeunes filles. D'autre part, quand elles arrivent devant les femmes, abandonnant leur extérieur de jeunes filles, elles se montrent sous l'aspect de jeunes gens tout nus.

« Devant cette vision attrayante, les Puissances mauvaises redoublent d'ardeur et de concupiscence. Le lien de leurs pensées détestables se relâche aussitôt et l'âme vivante qui restait enfermée dans leurs membres, se trouvant libérée, s'échappe

1) Augustin, *De nat. bon.*, 44 et Exode, *De Fid. cont. Man.*, 14-16.

et se mêle à l'air très pur. Elle s'y purifie complètement. Puis elle monte dans les navires lumineux qui ont été préparés pour l'embarquer et la conduire à sa patrie. Les déchets qui gardent la souillure de la gent ennemie descendent par petites parties avec le feu et la chaleur et se mêlent aux arbres, aux plantes et à toutes les semences, en se colorant de teintes diverses.

« Ainsi, sur la grande et brillante nef (du soleil), les figures de jeunes gens et de jeunes filles apparaissent aux Puissances contraires établies dans le ciel qui ont une nature ignée et, par suite de cette apparition attrayante, elles font relâcher et descendre sur la terre, avec la chaleur, la portion de vie qui se trouve dans les membres de chacun d'eux. De même cette très haute Puissance qui habite dans la nef des eaux vitales (dans la Lune) se montre par ses Anges sous la forme de jeunes gens et de jeunes filles aux Puissances dont la nature est froide et humide et qui ont été aussi établies dans les cieux. Elle apparaît aux femelles sous la forme de jeunes gens, aux mâles sous celle de jeunes filles. Devant ce changement et cette diversité de personnes divines douées d'une grande beauté, les Princes mâles et femelles de la gent froide et humide se laissent aller et la substance vitale qui était en eux prend son essor. Les déchets qui demeurent sont amenés ici-bas avec le froid et se mêlent à toutes sortes de terrains ».

Ce mythe cosmologique tend à expliquer non seulement les mouvements du soleil et de la lune, mais encore l'éclair et le tonnerre, les vapeurs et les pluies, la fécondation du sol et la germination des plantes. A première vue, il semble tout à fait étranger au programme nettement anthropologique du *Trésor*. En réalité, il s'y rattache étroitement. Pour Mani, en effet, l'homme est un raccourci du monde [1]. C'est seulement par l'étude du macrocosme qu'on peut se rendre compte de la composition du microcosme. La suite du texte cité devait donc expliquer comment il y a en nous des puissances analogues à celles qui viennent d'être observées dans le ciel et comment le Bien et le Mal s'y livrent une lutte identique.

Justement le traité manichéen de Touen houang rappelle d'abord très brièvement l'apparition des deux Luminaires et leur rôle salutaire :

1) *De nat. bon.*, 46 *fin.* (citation de l'*Epitre du Fondement*). Cf. *Shikand goumanig Vidshar*, trad. West, p. 244, trad. Salemann, *Ein Bruchstük*, p. 18.

« Tsing fong (le « Vent pur », c'est-à-dire « l'Esprit puissant »), fit deux navires lumineux qu'il mit sur la mer de la vie et de la mort pour la faire traverser aux hommes de bien et pour les amener dans leur monde primitif, cela en sorte que leur nature lumineuse fût définitivement calme et heureuse [1] ».

Puis il ajoute :

« Quand le démon de la haine, le maître de la convoitise eut vu cela, il en conçut des sentiments d'irritation et de jalousie ; il fit alors les formes des deux sexes, le mâle et la femelle, afin d'imiter les deux grands navires lumineux qui sont le soleil et la lune, de décevoir et de troubler la nature lumineuse, en sorte qu'elle montât sur les bateaux d'obscurité, que, menée par eux, elle entrât dans les enfers, qu'elle transmigrât dans les cinq conditions d'existence, qu'elle subit toutes les souffrances et qu'en définitive il lui fût difficile d'être délivrée [2] ».

La suite du traité paraît venir d'une autre source. Mais la partie qui précède les textes cités semble avoir la même origine. Elle commence par rappeler sommairement comment le monde a été fait d'un mélange de bien et de mal par l'Esprit puissant, désireux d'arracher ainsi les bons éléments aux mauvais. Mais c'est toujours pour expliquer comment le Démon furieux forma l'homme avec le même mélange et sur le même plan pour emprisonner dans la chair la substance divine [3]. On peut dès lors conjecturer que cet exposé dérive également du *Trésor* et n'en est qu'un simple résumé.

De ces deux sections initiales du traité de Touen houang, la première, celle qui vient d'être résumée et qui traite de l'homme en général, est assez longue, la deuxième, celle qui a été citée plus haut et qui parle des deux Luminaires et des deux sexes, est beaucoup plus courte et ne comprend que deux phrases. On est ainsi conduit à supposer que le traité qu'elles résument se divisait lui-même en deux parties d'inégale longueur. Cette supposition semble confirmée par un texte d'Epiphane qui, après

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 531-533.
2) Chavannes et Pelliot, *ibid.*, p. 533-534.
3) Chavannes et Pelliot, *ibid.*, p. 510-531.

avoir dit que Mani a écrit un livre intitulé le *Trésor*, ajoute que, pour mieux séduire ses lecteurs, il lui a associé celui qu'on appelle le *Petit Trésor* [1]. On a cru généralement, et Epiphane lui-même croyait peut-être, que le second écrit était un simple résumé du premier. Mais on peut se demander s'il n'en était pas plutôt un complément. On ne voit pas bien Mani se résumant lui-même. On comprend mieux qu'après avoir rédigé un grand traité sur l'homme, il en ait consacré un plus court à la femme. En fait, le second écrit est mis sur le même rang que le premier par plusieurs autres polémistes. Cyrille de Jérusalem mentionne les *Trésors* parmi les grands ouvrages de Mani [2]. Saint Nil les signale à côté du livre des *Mystères* [3]. Et Photius ajoute qu'Héraclien de Chalcédoine en fit la critique [4]. Si loin qu'on pousse l'amour de la discussion, on n'éprouve guère le besoin, après avoir combattu un texte, d'en combattre encore le résumé. Au contraire, si l'écrit comprenait deux sections complémentaires, il est tout naturel que chacune ait exigé une étude spéciale.

Peut-être faut-il rattacher à la même œuvre un travail du Manichéen Ianou ou Iannée, qui est signalé par An Nadim et qui semble avoir été intitulé : *Sur l'écrit du Trésor* [5]. Nous aurions là un commentaire analogue à celui qui est attribué à Abdial par le même historien [6]. L'importance du texte à commenter justifie cette interprétation. Le *Trésor de vie* clôt, en effet, la liste des grand écrits de Mani mentionnés dans la tétrade d'Archélaüs.

V. Le Shapourakan. — Le *Shâpourakân*, qui s'ajoute chez Birouni aux quatre grands ouvrages déjà étudiés pour former

1) *Haer*, LXVI, 13 *circ. fin.*

2) *Catech.*, VI, 22.

3) *Epist.*, I, 117.

4) *Biblioth.*, *Cod.* 85.

5) Flügel, *Mani*, p. 104, n° 54, corrigé par Kessler, *Mani*, p. 234, n° 54. Kessler prend le mot « trésor » au sens propre et pense qu'il s'agit ici d'un écrit concernant une levée d'argent. Il semble beaucoup plus naturel de penser à l'œuvre de Mani.

6) Flügel, *Mani*, p. 105, n° 74.

avec eux une sorte de Pentateuque manichéen, offre un intérêt spécial à cause des circonstances dans lesquelles il a paru. Il remonte au début de la prédication de Mani et représente la première forme de son enseignement. D'après l'auteur de la *Chronologie*, il est ainsi intitulé parce qu'il fut composé « pour Sapor », peu avant la mort d'Ardaschir, c'est-à-dire vers 440, et, pour ce motif, il prend rang parmi « les ouvrages des Perses [1] ».

Cette dernière remarque se rattache visiblement à la langue dans laquelle le livre fut rédigé. Elle cadre fort bien avec un renseignement déjà cité d'An Nadim, d'après lequel un des grands écrits de Mani fut composé en persan [2]. Il était naturel qu'une œuvre dédiée au fils et à l'héritier prochain du roi de Perse, en une époque de nationalisme ardent, empruntât la forme usuelle des actes officiels. On comprend aussi qu'elle n'ait pas été mentionnée par l'auteur des *Actes d'Archélaus*, qui ignorait apparemment cet idiome « barbare [3] ».

Une traduction dût en être faite de bonne heure en syriaque. Et elle prit sans doute un autre titre plus clair et plus précis. De là vient, apparemment, que le *Shâpourakân* n'apparaît jamais sous son premier nom chez les auteurs chrétiens. Peut-être doit-il s'identifier avec le livre des *Secrets* ou des *Choses cachées*, qui est mentionné dans la grande formule grecque d'abjuration après l'*Évangile vivant*, le *Trésor de vie* et les *Mystères* [4].

En fait, il se présentait comme une révélation. Mani prétendait en avoir reçu la doctrine, douze ans auparavant, d'un messager divin, l'ange Eltawam, qui, tout récemment, dans sa vingt-quatrième année, lui avait prescrit de s'en faire l'Apôtre [5]. Sans doute s'y inspirait-il particulièrement du *livre d'Elchasaï*, avec lequel il s'était familarisé chez les Moughtasilas et qui se réclamait pareillement d'un ange [6]. Mais, puis-

1) *Chronol.*, trad. Sachau, p. 189 *fin.* et 190 *fin.* Cf. Kessler, *Mani*, p. 117 et 208.
2) Flügel, *Mani*, p. 102.
3) *Act. Arch.*, 36 *circ. med.*
4) P. G., I, 1468 *init.*
5) Flügel, *Mani*, p. 84 et Kessler *Mani*, p. 384-385.
6) Hippolyte, *Philosoph.*, IX, 13 ; Epiphane, *Haer*, XIX, 1 ; XXX, 17.

qu'il s'y séparait des Sabéens, il devait s'y rattacher à d'autres traditions. Peut-être son livre ne différait-il pas profondément de celui des *Visions* ou des *Révélations* de Valentin [1].

Le contenu en était tout eschatologique. Et l'eschatologie qu'il professait était, dans l'ensemble, celle des grands Gnostiques. Ceux-ci distinguaient trois sortes d'hommes, les Pneumatiques, les Psychiques, les Hyliques et ils expliquaient que les premiers seuls iraient au ciel, que les seconds erreraient sur la terre pour y subir mille métamorphoses, enfin que les derniers descendraient dans l'enfer [2]. Le *Shâpourakân* exposait la même doctrine et dans le même cadre. An Nadim remarque qu'il se divisait en « trois parties dont une décrivait la fin des Auditeurs, une autre celle des Elus, la troisième celle des Pécheurs [3] ».

Le même auteur semble résumer cette œuvre sans la nommer dans un autre passage qui s'intitule : *Doctrine des Manichéen sur la vie future* et où reparaissent les trois sections qu'il a signalées à propos du « livre de Sapor ». Ce sommaire est comme calqué sur l'original. Il se présente sous la forme d'une longue citation [4] :

« Quand la mort, dit Mani, s'approche d'un Véridique, l'Homme Primitif envoie un Dieu lumineux sous la forme du sage Conducteur, qu'escortent trois autres dieux avec le vase d'eau, l'habit, le bandeau, la couronne, le nimbe et qu'accompagne aussi la Vierge, semblable à l'âme de ce juste. En même temps apparaît le Démon de la convoitise et de la concupiscence avec d'autres Démons. Dès que le Véridique les aperçoit, il appelle à son secours les Dieux qui ont l'aspect du Sage Conducteur et les trois autrs Dieux. Ceux-ci s'approchent de lui. Dès que les Démons s'en aperçoivent, ils se retournent pour fuir. Eux prennent le Véridique, le revêtent de la couronne, (du bandeau ?), du nimbe et de l'habit, mettent dans sa main le vase d'eau et montent avec lui sur la Colonne de Louange à la sphère

1) Hippolyte, *Philosoph.*, VI, 42.

2) Bousset, *Hauptprobl. der Gnos.*, p. 270, 271, et *Kurios Christos*, p. 240-242.

3) Flügel, *Mani*, p. 103, à corriger d'après Kessler, *Mani*, p. 181.

4) Flügel, *Mani*, p. 100-101.

de la Lune, vers l'Homme Primitif et vers Nahnaha, la Mère des vivants, jusqu'au lieu où il se trouvait d'abord dans le Paradis de la Lumière. Pendant ce temps, son corps reste gisant, pour que le Soleil, la Lune et les Dieux lumineux lui arrachent les Forces, c'est-à-dire l'eau, le feu et le vent léger, qu'il s'élève ainsi jusqu'au Soleil et devienne un Dieu. Le reste de son corps, n'étant plus que Ténèbres, est jeté dans l'enfer.

« Quand la mort s'approche de l'homme militant, bien disposé pour la Religion et la Justice, qui protège l'une et l'autre, ainsi que les Justes, les Dieux déjà mentionnés lui apparaissent et aussi les Démons. Il appelle à son secours et cherche une médiation propice en récompense des bonnes œuvres qu'il a accomplies et de la défense qu'il a donnée à la Religion et aux Véridiques [1]. Lui aussi est délivré des Démons. Mais il reste dans le monde comme un homme qui voit en rêve des spectres et qui tombe dans l'ordure et dans la boue. Il demeure en cet état jusqu'à ce que son esprit soit délivré, qu'il parvienne au rendez-vous des Véridiques et qu'il revête leur habit après une longue série d'égarements.

« Quand la mort apparaît à l'homme pécheur, sur qui la Convoitise et la Concupiscence ont mis la main, les Démons s'approchent de lui, l'empoignent, le torturent et lui font voir les spectres. Les dieux aussi sont là, ainsi que l'habit mentionné. L'homme pécheur croit qu'ils sont venus pour le sauver. Mais ils ne sont là que pour l'accabler de reproches, pour lui remettre en mémoire ses actions et le convaincre de la faute qu'il a commise en négligeant de soutenir les Véridiques. Alors il erre sans cesse dans le monde, affligé de tourments, jusqu'au jour où cet état cessera et où il sera jeté avec ce monde dans l'enfer.

« Telles sont, dit Mani, les trois voies par rapport auxquelles les âmes des hommes sont partagées. Une d'elles conduit au Paradis, c'est la voie des Véridiques. Une autre va dans le monde et ses terreurs, c'est la voie des gardiens de la Religion, des bienfaiteurs du Véridique. La troisième mène à l'enfer, c'est la voie des hommes pécheurs. »

Immédiatement après cette description des trois voies ouvertes devant l'âme, vient chez An Nadim une autre section qui résume sans doute la fin du même ouvrage et qui s'intitule : *Etat du monde futur établi après la disparition de cette terre*

1) Cf. Secundin, *Epist. ad August.*, 3 *circ. med.* : Quis igitur tibi patronus erit ante justum tribunal Iudicis, cum et de sermone et de opere cœperis te teste convinci ?

*et description du Paradis et de l'Enfer*[1]. Elle suppose un récit détaillé des circonstances dans lesquelles ce cosmos finira pour faire place à une organisation meilleure. Et elle montre l'armée des Eons et des justes triomphant de celle des Démons et des Pécheurs.

« L'Homme Primitif vient alors, dit Mani, du monde de l'étoile polaire, le Messager du salut de l'Est, le Grand Architecte du Sud, l'Esprit vivant de l'Ouest. Ils observent le nouvel édifice, qui est le nouveau Paradis. En même temps, ils tournent autour de cet Enfer et regardent en ses profondeurs.

« Alors les Justes viennent du Paradis vers cette Lumière pour se jeter en elle. Ils se pressent au rendez-vous des dieux et se rangent autour de cet Enfer. Puis ils jettent leurs regards sur les pécheurs qui se tournent et se retournent errant çà et là et s'enfonçant toujours de plus en plus dans cet Enfer incapable de nuire jamais aux Véridiques.

« Quand les pécheurs voient les Véridiques, ils intercèdent auprès d'eux et se jettent humblement à leurs pieds. Mais eux ne leur répondent qu'en termes accusateurs qui ne leur servent de rien. Les pécheurs n'y gagnent que d'accroître leur regret, leur chagrin et leur accablement. Tel sera leur lot éternel ».

Tout ce passage se retrouve, en termes presque identiques dans un feuillet d'un livre manichéen découvert à Tourfan et écrit en pehlvi[2]. Le feuillet s'intitule : *Le Grand Feu*, parce qu'il commence par parler du grand incendie, d'une durée de 1468 ans, qui, d'après les Manichéens, doit consumer le monde actuel et permettre ainsi aux derniers éléments divins de s'en dégager[3].

Deux autres feuilles du même manuscrit qui devaient venir auparavant portent en tête le titre *Shâpourakân* écrit en caractères rouges. Mais ils sont illisibles ou peu intelligibles. Sur l'un on lit, au milieu du recto, un *explicit* de chapitre : « Fini est l'Avènement du Vivifiant », et, au milieu du verso une mention de la « Terre inférieure », qui doit être détruite et du

1) Flügel, *Mani*, p. 101-102.

2) F. W. K. Müller, *Handschr. Reste*, p. 19-20.

3) Cf. An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 90, qui propose une explication du chiffre indiqué, p. 238-239. Voir aussi Sharastani, *Religionsparteien*, trad. Haarbrücker, I, 290.

« Royaume nouveau » qui sera ensuite « révélé »[1]. Sur l'autre, il est parlé du Dieu Mihr, qui, de la nef du soleil, appelle les Dieux établis en chacun des cieux et en chacune des terres, mais non point le Démon ni ses représentants. Puis on voit « le Dieu Mânbêd, qui est établi sur la Terre inférieure et maintient les autres en ordre, le Dieu Vâd'ahrâm, qui fait monter le vent, l'eau et le feu, ainsi que le Dieu Vîsbêd, qui demeure sur cette terre et tient sous lui Azdahâg, le méchant », gagner ensemble le Paradis, tandis que la terre entière est ébranlée jusqu'en ses fondements[2].

Enfin, deux autres feuillets décrivent des scènes antérieures, celle du jugement final et celle de la séparation des pécheurs et des justes[3]. Ils font peut-être également partie du *Shâpourakân*. Mais ils sont aussi mal conservés et peu intelligibles.

A en juger par ces extraits, l'ouvrage de Mani faisait une large place à la cosmologie. D'autres auteurs le font expressément remarquer. Ainsi, d'après Ya'qoûbî, le *Shâpourakân*, décrivant « l'âme restée pure et celle qui s'est mêlée au démon, comme aussi celle qui est malade », présente, à cette occasion, « le firmament comme une surface plane » et fait reposer le monde « sur une montagne inclinée vers le bas, au-dessus de laquelle tourne l'étendue du ciel[4] ». D'après Sharastâni[5] et Al Mourtada[6], Mani enseignait que le Roi de la Lumière habite au centre, au « nombril » de la terre et qu'il ne se trouve limité que du côté où son domaine se heurte à celui de son rival.

Le tout était précédé d'une introduction dans laquelle l'auteur expliquait l'origine du livre. D'après Birouni, on lisait au « début » du *Shâpourakân* :

1) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 16-17.

2) F. W. K. Müller, *op. cit.*, p. 17-19. Les dieux Manbêd, Vâd'ahrâm et Visbêd doivent s'identifier avec le « Porteur » ou Atlas, le « Roi de Gloire » et « Adamas », que mentionnent d'autres textes (Théodore bar Khôni, chez Pognon, *Inscr. mand.*, p. 187 et chez Fr. Cumont, *Rech.*, p. 22-23 ; Augustin, *Cont. Faust.* XV, 6 ; XX, 10). Sur Azdahâg, voir Fr. Cumont, *Rech.*, p. 4, not. 1.

3) F. W. K. Müller, *op. cit.*, p. 11-16.

4) Cité par Kessler, *Mani*, p. 190-191 et 328-329.

5) *Religionsparteien...*, trad. Haarbrücker, I, 190.

6) Cité par Kessler, *Mani*, p. 354.

« La Sagesse et les bonnes œuvres ont été apportées avec une suite parfaite d'une époque à une autre, par les Prophètes de Dieu. Elles vinrent en un temps par le Prophète nommé Bouddha dans la région de l'Inde, en un autre par Zoroastre (Zarâdoust) dans la contrée de la Perse, en un autre par Jésus ('Isâ) dans l'Occident. Après quoi, la présente révélation est arrivée et la présente prophétie s'est réalisée par moi, Mani, le Messager du vrai Dieu dans la Babylonie [1] ».

Le nouveau prophète ajoutait, sans doute à la même occasion, dans le chapitre *De la venue du Messager*, placé dès lors, selon toute apparence, en tête de l'ouvrage, qu'il était né à Mardinou, dans le district de Nahar Koutha, « l'année 527 de l'ère des astronomes babyloniens ou du comput d'Alexandre, la cinquième du règne d'Adharban » (215) et, qu'il avait reçu la première révélation de la vérité divine dans sa treizième année, « la troisième du règne d'Ardaschir » (228) [2].

VI. Les Préceptes. — Par la mention initiale des « bonnes œuvres » présentées comme l'accompagnement naturel de la « sagesse », par la distinction établie ensuite entre les gens qui observent fidèlement la loi divine, ceux qui l'appliquent à moitié et ceux qui la violent constamment, enfin par la description du sort final réservé à chacun de ces groupes, le *Shâpourakân* suppose une morale très nette et rigoureuse. Aussi voyons-nous mentionné immédiatement avant lui dans l'Heptateuque d'An Nadim un « livre des *Préceptes pour les Auditeurs* avec un chapitre additionnel des *Préceptes pour les Elus* [3] ».

Ce titre est assez peu naturel et il contraste avec celui des autres écrits de Mani, qui sont plus solennels et quelque peu grandiloquents, comme l'Ambrosiaster l'a fait justement observer [4]. Il n'est sans doute pas primitif et doit venir de l'auteur du *Fihrist*, qui analyse ainsi le contenu de l'œuvre. En fait, il n'apparaît pas dans les autres catalogues des Ecritures manichéennes.

1) *Chronol.*, trad. Sachau, p. 209. Cf. Kessler, *Mani*, p. 187-188 et 317.
2) *Op. cit.*, p. 118 et 208. Cf. Kessler, *Mani*, p. 189-190 et 320.
3) Flügel, *Mani*, p. 103.
4) *In Epist. ad Tim.* 2^am^, IV, 4.

A sa place Ya'qoûbî mentionne le *Livre de la Direction et de la Conduite* [1], Birouni le *Soleil de la Certitude et du Fondement* [2]. Ces deux titres rappellent le précédent et offrent le même dualisme. La « certitude » se rapporte à la connaissance qui fournit la « direction » de la vie et elle peut viser les « Auditeurs », à qui on ne demandait guère que de professer la vraie doctrine ; au contraire, le « fondement » concernerait la « conduite » et s'appliquerait aux « Elus », qui étaient tenus de conformer strictement leur vie à leur croyance. Il s'agit donc ici d'un seul et même ouvrage. Et de ses diverses appellations, la dernière, celle que donne Birouni, se révèle, par son emphase même, comme la plus ancienne.

S'est-elle conservée chez les auteurs occidentaux ? On ne saurait le dire. En tout cas, l'écrit lui-même semble bien avoir été connu chez eux. C'est sans doute à lui que fait allusion Augustin, dans un passage du *De moribus Manichæorum*, où il dit, à propos de la constitution d'une communauté d'Elus manichéens tentée à Rome vers 382 : « On proposa une règle de vie tirée d'une *Épître* de Mani [2] ». En ce cas, l'ouvrage aurait présenté une forme épistolaire. Ce détail expliquerait pourquoi il n'est pas mentionné parmi les premiers recueils des grands écrits de l'hérésiarque. C'est qu'il faisait partie du volume des *Epîtres*.

Au cours du même traité, l'évêque d'Hippone donne quelques indications qui nous permettent de nous en faire une certaine idée. Il note que la Loi imposée aux Elus se trouve représentée par les trois « sceaux » de la « bouche », de la « main » et du « sein », qui règlent la sensibilité, l'activité et l'instinct sexuel [4]. Puis il donne des détails très précis sur les prescriptions qui s'attachent à chacun d'eux [5]. Ces diverses observances devaient constituer la seconde partie du livre des *Préceptes* que mentionne An Nadim.

1) Kessler, *Mani*, p. 329.
2) *Chronol.*, éd. Sachau, *Introd.*, p. XXXVIII.
3) *De mor. Man.*, 74, *circ. med.*
4) *De mor. Man.*, 19.
5) *De mor. Man.*, 20 suiv.

Des textes de l'Asie Centrale nous en font connaître la première partie. Ainsi dans le *Khouastouanift* de Tourfan, les Auditeurs pour qui ce manuel de confession a été rédigé rappellent comment ils ont connu « les deux Racines » et les « Trois Moments », puis ils ajoutent : « Nous avons scellé sur nos cœurs les quatre sceaux lumineux : l'un est l'amour, c'est le sceau du Dieu Zerwan ; un autre est la foi, c'est le sceau du Dieu du Soleil et de la Lune ; le troisième est la crainte, c'est le sceau du Dieu aux cinq formes ; le quatrième est la pure science, c'est le sceau des Bourkhans (Messagers divins) [1] ». Dans le règlement d'un monastère manichéen découvert à Touen houang, il est dit pareillement que, « pour entrer en religion », il faut d'abord « discerner les deux Principes », puis « comprendre les Trois Moments » et ensuite « considérer les quatre corps paisibles de la Loi [2] ». Le texte s'arrête au moment où il commence d'expliquer en quoi consistent ces « quatre corps ». Mais on ne peut guère douter qu'il n'ait en vue les « quatre sceaux » du *Khouastouanift*. D'autre part, les « Deux Racines » ou les « Deux Principes » et les « Trois Moments » désignent sans nul doute deux des livres principaux de Mani [3]. Les « quatre sceaux » des Auditeurs doivent donc faire également allusion à un de ses grands écrits. Ils sont à rapprocher des « trois sceaux » des Elus dont parle Augustin. Les uns et les autres étaient sans doute décrits dans l'*Epître* à laquelle l'évêque d'Hippone fait allusion, dans le « livre des *Préceptes pour les Auditeurs* avec un appendice des *Préceptes pour les Elus* » dont parle An Nadim.

Ce dernier historien, qui semble avoir eu une connaissance directe de l'ouvrage, en donne sans doute une analyse sommaire dans un paragraphe de son exposé du Manichéisme intitulé : *Comment on doit entrer en religion* [4]. Un peu plus loin, il dit que Mani prescrivit aux Auditeurs de croire aux « quatre Essences magnifiques » qui sont « Dieu, sa Lumière, sa Force

1) *Khouastouanift*, VIII, 177-184.
2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 114-116.
3) V. *supra*, p. 82 et *infra*, p. 116.
4) Flügel, *Mani*, p. 94-95.

et sa Sagesse », c'est-à-dire le « Roi du Paradis », les deux grands Luminaires, les cinq Anges, dont la substance a formé les bons éléments du monde, enfin la « sainte religion » avec ses représentants. Et il ajoute qu'aux préceptes imposés aux Auditeurs s'adjoignent « les trois sceaux [1] ». En un autre endroit, il parle du « commandement des quatre ou ses sept prières [2] ». Sans doute, les quatre premières étaient-elles obligatoires pour les Auditeurs eux-mêmes et les trois autres pour les seuls Élus [3]. Leur nombre concorde avec celui des « sceaux » et confirme les remarques qui précèdent.

On a dit que ces divers préceptes, ou du moins ceux qui concernent les Élus, ont été empruntés au Bouddhisme [4]. Mais ils n'ont rien de proprement bouddhique. Ils doivent venir plutôt du Gnoticisme et s'inspirer, par exemple, des *Morales* du Basilidien Isidore [5] ou d'autres ouvrages analogues. En effet, bien avant Mani, les grands représentants de la Gnose distinguaient deux sortes de croyants, les Parfaits, qui vivaient par « l'esprit », et la masse des simples fidèles qui ne connaissaient que la vie inférieure de « l'âme », trop souvent partagée entre les tendances spirituelles et celles de la « chair » [6]. Bien avant lui, ils condamnaient l'usage de la viande et du vin, le meurtre et la violence, les plaisirs sexuels [7]. Dans leur terminologie même le « sceau » jouait un très grand rôle ; il était la marque certaine du vrai Chrétien [8]. L'auteur du livre des *Préceptes* n'a fait que coordonner ces idées, les adaptant à l'ensemble de son enseignement.

Le plan de cet ouvrage devait être formé dans son esprit dès le début de sa prédication, du jour où il exposait sa doctrine à Sapor, car chez lui la dogmatique se trouve étroitement liée à

1) Flügel, *Mani*, p. 95.
2) Flügel, *Mani*, p. 96.
3) V. Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*; 1913, p. 338, not. 6.
4) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 63, not. 2 ; Fr. Cumont, *Rech. sur le Man.*, p. 52, not. 1.
5) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III, 1, 1 et Epiphane, *Haer.*, XXXII, 3.
6) W. Bousset, *Hautprobl. der Gnosis*, 270-271.
7) Ad. Harnack, *Dogmengesch.*, 3[me] éd., t. I, p. 251.
8) Voir C. Schmidt, *Koptisch-Gnostische Schriften*, t. I. p. 402, au mot « Siegel ».

la morale. D'ailleurs, lui-même disait, selon le témoignage d'An Nadim, qu'il avait été invité, dès sa treizième année, par l'ange Eltawam, à abandonner la secte des Moughtasilas, pour « pratiquer la continence et réprimer la concupiscence [1] ». Et cette affirmation devait se lire dans son premier écrit, dans le chapitre *De la venue du Messager* qui venait en tête du *Shâpourakân* [2]. Cependant, il n'a eu, selon toute apparence, à formuler une règle de vie un peu détaillée que lorsqu'il a vu se grouper autour de lui des disciples nombreux qui lui demandaient un programme précis. Il ne l'aura donc rédigée qu'après un apostolat assez long, peut-être seulement vers la fin de sa vie.

VII. Le Farakmatija, l'Epitre du Fondement. — Nous sommes moins bien renseignés sur le dernier écrit de l'Heptateuque d'An Nadim, le *Farakmatija*. Ce dernier nom ne veut rien dire en arabe et on ne voit aucune forme voisine qui donne un sens acceptable. On ne peut guère le considérer comme une simple erreur de copiste, car il se lit aussi chez Birouni, qui ne paraît pas dépendre de l'auteur du *Fihrist* et qui, comme lui, doit ses renseignements à une connaissance directe des Écritures manichéennes [3]. Il faut donc le considérer comme la transcription d'un vocable étranger à la littérature islamique.

Or, ce *Farakmatija* correspond exactement au grec *Pragmateia* qui désigne un traité présentant un intérêt pratique [4]. On peut conjecturer avec beaucoup de vraisemblance qu'il est emprunté à une version grecque sur laquelle aura été faite la traduction arabe. Malheureusement une telle appellation reste encore bien vague.

On pourrait songer à la compléter avec un passage déjà cité de la première formule grecque d'abjuration, qui mentionne, outre l'*Evangile vivant*, le *Trésor de vie* et le livre des *Mystères*, une *Pragmateia tôn Pantôn* [5]. Mais ce titre, un peu insolite,

1) Flügel, *Mani*, p. 84 et Kessler, *Mani*, p. 384-385.

2) V. *supra*, p. 104. Un texte déjà cité de ce chapitre associe étroitement la « sagesse » et les « bonnes œuvres » (*ibid.*).

3) V. *supra*, p. 64.

4) Flügel, *Mani*, p. 369 et Kessler, *Mani*, p. 203.

5) P. G., t. C., c. 1321.

n'est, apparemment, qu'une fausse transcription de la *Pragmateia tòn Gigantôn*, qui a été identifiée plus haut avec le livre des *Principes* et qui apparaît, d'ailleurs, comme distincte du *Farakmatija* sur la liste d'An Nadim et sur celle de Birouni.

Le « traité » mystérieux signalé par les deux écrivains arabes ne s'en présente pas moins, par l'absence même de toute détermination plus nette, comme une œuvre encyclopédique, comme une somme abrégée de la foi dualiste. Justement les Manichéens ont eu entre les mains un écrit de ce genre, dans lequel Mani leur exposait le « commencement », le « milieu » et la « fin » de toutes choses. C'est Augustin qui le signale [1]. Il l'a entendu lire aux Auditeurs, ou, comme on disait, aux « Illuminés », quand il assistait, en cette qualité, aux assemblées de la secte [2]. Il sait que tous en font le plus grand cas et c'est surtout à son sujet qu'il parle des « grands et précieux manuscrits » dans lesquels leurs Écritures se transmettent [3]. Aussi il le prend fréquemment à partie. Il en a même entrepris une critique suivie qui est restée inachevée [4]. Et, à cette occasion, il nous en a conservé des fragments importants.

L'ouvrage s'intitulait : *Epistula Fundamenti*. Comme celui qui exposait les règles des Elus, il a donc pu faire primitivement partie du recueil des *Lettres* de Mani. Par là, on comprendrait pourquoi lui aussi est omis sur les premières listes des grands Ecritures. Peut-être faut-il l'identifier alors avec la septième des *Lettres* de Mani mentionnées par An Nadim, qui s'intitule : « *la grande Épître à Fouttak* [5] ».

Ce dernier nom, qui était celui du père de Mani, apparaît en grec, dans les textes antimanichéens, sous la forme Patekios. Or, l'*Epistula Fundamenti* était adressée à un certain Patticius.

1) *Cont. Fel.*, II, 1, *circ. fin.* Cf. *Cont. Faust.*, XIII, 6. Voir aussi *Cont. Epist. Man.*, 6 *init.* : ... ubi totum pene quod creditis continetur.

2) *Cont. Epist. Man.* 6 *init.* Cf. *ibid*, 28 : Fere omnibus qui apud vos illuminati dicuntur solet esse notissima.

3) *Cont. Faust*, XIII, 6, *circ. med.* (à rapprocher du début qui résume l'*Epître du Fondement*).

4) *Contra Epistolam Manichaei quam vocant Fundamenti*, P. L., XLII, 173-206.

5) Flügel, *Mani*, p. 103, n° 7.

Celui-ci avait consulté l'auteur sur la formation de l'homme. Le sujet était très débattu parmi les Gnostiques. Il se liait étroitement à l'ensemble du système dualiste. Aussi Mani en prenait-il occasion pour donner un rapide aperçu de toute sa doctrine [1].

L'Epître débutait par une formule qui s'inspirait visiblement de Paul :

« Mani, apôtre de Jésus-Christ par la Providence de Dieu le Père [2] ».

Elle continuait par cette offre alléchante :

« Voici des paroles salutaires qui coulent de la source éternelle et vivante. Quiconque les écoutera et y croira d'abord, puis en gardera les leçons ne sera jamais sujet à la mort, mais jouira d'une vie éternelle et glorieuse. Bien heureux doit être estimé celui qui aura été instruit dans cette science divine. Par elle, il sera délivré et établi dans la vie éternelle [3] ».

Enfin, le prologue se terminait par ce souhait et cette invocation de la Trinité manichéenne :

« Que la paix du Dieu invisible et la connaissance de la vérité soient avec les frères saints et bien aimés qui croient aux commandements divins et qui, en même temps, les observent ! Que la Droite de la Lumière vous garde aussi et vous mette à l'abri de toute manœuvre du mal et des pièges du monde ! Que la piété du Saint Esprit ouvre le fond de votre cœur et vous fasse voir votre âme de vos yeux ! [4] »

Puis l'auteur venait au sujet initial de la lettre :

« Vous vous êtes adressé à moi, mon très cher frère Patticius, pour me dire que vous désirez savoir comment sont nés Adam et Ève, s'ils ont été les produits de la parole ou les premiers nés de la chair. Il vous sera répondu comme il convient. Sur ce sujet, la plupart des auteurs ont consigné et rapporté, en diverses Ecritures, des réponses très différentes. La vraie doctrine est ignorée en presque tous les pays par ceux-là même qui ont longtemps et beaucoup disserté là-dessus. S'ils étaient

1) Augustin, *Cont. Epist. Man.*, 14.
2) *Cont. Epist. Man.*, 6 *init.* ; *Cont. Fel.* I, 1.
3) *Cont. Epist. Man.*, 6 *init.* ; *Cont. Fel.*, I, 1.
4) *Cont. Epist. Man.*, 13 ; *Cont. Fel.*, I, 1.

arrivés à se faire une idée claire de la génération d'Adam et d'Ève, ils ne seraient jamais sujets à la corruption et à la mort. Mais, pour pénétrer ce mystère, il faut se rappeler, au préalable, certaines vérités. Ecoutez donc tout d'abord, s'il vous plaît, ce qui a été avant que le monde ne fût et les circonstances de la lutte initiale. A cette condition, vous pourrez discerner la nature de la Lumière et celle des Ténèbres [1] ».

Suivait alors la description des deux Principes éternels :

« A l'origine, il y avait deux substances divisées par nature Sur l'Empire de la Lumière dominait Dieu le Père, perpétuellement vivant dans sa souche sainte, magnifique dans sa puissance, vrai par son essence même, toujours heureux dans sa propre éternité. Il contenait en lui la Sagesse et les Sens vitaux. Par eux, il comprenait aussi les douze Membres de sa Lumière, qui sont les richesses affluentes de son Royaume et en chacun desquels sont cachés des milliers de trésors incalculables et immenses. Ce Père, souverain en sa gloire et incompréhensible en sa grandeur, possédait encore unis à lui les bienheureux et glorieux Eons dont on ne peut apprécier le nombre ni l'étendue. Ce Générateur saint et illustre vivait donc avec eux sans qu'aucun indigent ou aucun infirme se trouvât dans son insigne Royaume. Ce Royaume lui-même, infiniment splendide, a été si bien fondé sur la terre lucide et bienheureuse qu'il ne peut être ébranlé, ni renversé par personne [2] ».

« D'un côté et sur un flanc de cette terre illustre et sainte se trouvait la terre des Ténèbres, profonde et immensément grande, qu'habitaient des corps ignés, race pestiférée. Là se trouvaient des Ténèbres infinies, émanées du même principe et viles comme lui avec leurs rejetons. Au delà venaient des eaux fangeuses et troubles avec leurs habitants. A l'intérieur soufflaient des vents terribles et violents avec leur prince et leurs pères. Puis se présentait la région corruptrice du feu avec ses chefs et ses nations. Enfin, au centre, s'étendait un pays plein d'obscurité et de fumée où demeurait le souverain horrible de tout ce monde, entouré d'un nombre incalculable d'autres princes dont il était comme la tête et l'organe unique. Telles étaient les cinq natures de cette terre pestiférée [3] ».

1) *Cont. Epist. Man.*, 14-15, *init.*

2) *Cont. Epist. Man.*, 16 ; *Cont. Fel.*, I, 17 *init.*, 19 *init. ; De Fid. cont. Man.*, 11.

3) *Cont. Epist. Man.*, 19, 31.

Mani arrivait ensuite à la lutte originelle du Bien et du Mal. Il expliquait comment les Démons avaient envahi le Royaume divin. Et il ajoutait :

« Le Père de la Lumière bienheureuse connut la grande souillure et la dévastation qui venaient des Ténèbres et qui pouvaient atteindre ses saints Eons, si quelque divinité remarquable, éclatante et douée de puissance, ne leur était opposée, qui soumettrait et détruirait la race Ténébreuse et qui, par cette destruction, assurerait un repos éternel aux habitants des régions lumineuses [1] ».

Puis il racontait comment Dieu avait engendré le « Premier Homme » pour lui faire garder le Paradis et comment ce Héraut brillant, qui se présentait comme un autre lui-même, s'était laissé prendre et ligotter avec toute sa suite par l'armée ennemie [2]. Il expliquait aussi comment un autre Eon, l'Esprit puissant, l'avait délivré et avait fait le monde avec le mélange de bons et de mauvais éléments qui subsistait encore. Il montrait le Fils de Dieu désormais établi dans le soleil, qui tenait de lui sa clarté radieuse, et les Démons attachés aux étoiles, où la lumière ravie et détenue par eux brillait encore mais d'un éclat moins vif. Il décrivait ensuite la progéniture de ces Archontes conçue avant terme et tombée ici-bas, y croissant aussitôt et s'y appliquant à copier ses célestes modèles [3]. Il arrivait ainsi à l'apparition du premier couple humain. Et il l'expliquait par un complot que le chef de la gent démoniaque avait tramé avec ses compagnons. Un jour, disait-il, Saclas réunit autour de lui les principaux d'entre eux et il leur proposa de former un homme nouveau qui rivaliserait sur terre avec le Fils de Dieu et qui, concentrant en sa personne la Lumière restée en leur pouvoir, la retiendrait toujours dans les liens de la chair [4] :

1) *Cont. Epist. Man.*, 19 ; *De nat. bon.*, 42 ; *De Fid. cont. Man.*, 11 ; *Cont. Fel.*, I, 19.

2) Ces détails ne sont exposés directement dans aucun texte dérivé de l'*Epître du Fondement*. Mais ils se trouvent supposés par le récit qui suit.

3) *Cont. Fel.*, I, 1 *circ. fin.* (résumé d'Augustin).

4) Voir *De nat. bon.*, 46.

« Dans ses desseins pervers, il dit à ceux qui l'entouraient : Que pensez-vous de cette grande Lumière qui se lève ? Voyez comme elle ébranle le ciel, comme elle renverse la plupart des Puissances ! Dans ces conditions, mieux vaut que vous me remettiez la part de Lumière que vous avez en votre pouvoir. Avec elle, je produirai une image de ce grand Être qui nous est apparu plein de gloire. Ainsi, la royauté nous appartiendra et nous serons enfin délivrés de la vie des ténèbres.

« Après l'avoir entendu et s'être longuement concertés, tous jugèrent très juste d'accéder à sa demande. Comme ils n'avaient aucun espoir de garder toujours leur Lumière avec eux, ils trouvèrent préférable de l'offrir à leur Prince, avec qui ils ne désespéraient pas de régner grâce à cet expédient.

« La façon dont ils la lui confièrent est à considérer. Elle est insinuée à travers toutes les Écritures divines et les Oracles célestes. Et il n'est pas difficile aux sages de s'en faire une idée, car elle se laisse connaître clairement et directement par quiconque l'étudie avec sincérité et avec foi.

« Comme la foule des assistants était composée de mâles et de femelles, leur chef les poussa à s'accoupler. Dans cet accouplement, les mâles communiquèrent leur semence, les femelles furent fécondées par elle.

« Les produits se trouvèrent en tout semblables à leurs auteurs. Ils reçurent, en qualité de premiers-nés, la plus grande partie des forces de leurs parents.

« Le Prince les prit, comme un tribut royal, avec contentement. Il fit comme le principe mauvais de la génération des corps, que nous voyons encore maintenant puiser des forces dans ces derniers avant d'en former de nouveaux. Il s'appropria la progéniture de ses compagnons qui gardait les propriétés sensibles des parents et leur prudence, ainsi que la lumière procréée avec eux dans leur génération. Il la mangea et il puisa beaucoup de forces dans cette nourriture, où résidaient non seulement la vigueur, mais aussi et plus encore l'astuce et le sens dépravé de cette gent sauvage.

« Après quoi, il appela à lui son épouse issue de sa race. S'étant uni à elle, à son tour, il sema en elle l'abondance des maux qu'il avait dévorés. Et il y ajouta quelque chose de sa pensée et de sa force, pour que son propre sens donnât forme et figure à tous ces éléments qu'il répandait ainsi.

« Sa compagne recevait le tout comme une terre très bien cultivée a coutume de recevoir la semence. En elle se construisaient et se tramaient les images de toutes les Vertus célestes et terrestres. Car l'être conçu par elle devait reproduire en lui tout l'univers. »

Mani expliquait d'une façon analogue la formation de la première femme [1]. Et, par la même occasion, il racontait sans doute les aventures d'Adam et d'Ève, ainsi que celles de leurs enfants, dans lesquelles il faisait entrevoir l'histoire de l'humanité entière, une alternance continuelle de bien et de mal [2]. Surtout, il montrait le Christ venant de la part du Premier Homme apporter ici-bas, dès l'origine et dans la suite des siècles, la science libératrice, celle de notre origine première, de notre nature présente et de nos fins dernières [3]. Il l'identifiait avec Jésus, mais sans admettre la réalité de son Incarnation ni celle de sa Passion. Pour lui, ce ne fut pas le Fils de Dieu, mais un enfant du Diable qui souffrit au Calvaire :

« L'ennemi qui espérait avoir crucifié ce même Sauveur, Père des justes, se trouva crucifié à sa place. Autre fut alors la réalité et autre l'apparence. Car c'est le Prince des Ténèbres qui fut attaché à la croix, c'est lui qui porta la couronne d'épines avec ses compagnons et qui fut revêtu d'un manteau de pourpre. Lui seul but le vinaigre et le fiel qu'on a cru avoir été bu par le Seigneur. Tout ce que ce dernier semblait endurer tomba sur les Puissances ténébreuses. Et ce furent elles que les clous et la lance blessèrent [4] ».

Chemin faisant, Mani exposait ces « paroles salutaires » qu'il avait annoncées au début et qui constituaient pour lui l'enseignement du Christ. Il montrait comment quiconque les écouterait et les mettrait en pratique serait appelé à jouir d'une

1) L'*Epître du Fondement* répondait, en effet, à la question de Patticius qui désirait savoir « comment sont nés Adam et Eve » (*Cont. Epist. Man.* 14 *circ. med.* Cf. *supra*, p. 110).

2) Le texte précédent semble indiquer une pareille suite, surtout en un livre qui prétendait tout dire, non seulement sur le « commencement », mais sur le « milieu ». Augustin, qui, dans son exposé des idées de Mani, s'inspire surtout de l'*Epître du Fondement*, semble faire une allusion à ce récit à propos de la chute d'Adam (*De mor. Man.*, 72 *fin.*, 73 *init.*). Cf. Théodore bar Khôni, chez Pognon, *Inscr. mand.*, p. 192-193 et chez Fr. Cumont, *Rech.*, p. 46-49 et An Nadim, chez Flügel, *Mani*, p. 90-93.

3) Ces nouveaux détails, sans être exposés directement, se trouvent encore supposés dans le texte qui suit.

4) *De Fid. cont. Man.*, 28.

« vie éternelle et glorieuse [1] ». Mais il ajoutait aussi que les âmes pécheresses, qui s'obstinaient à les rejeter et à les mépriser, auront un sort opposé et seront finalement attachées au sommet de ce globe de feu où les démons doivent être enfermés [2].

« Celles qui, par amour du monde, se sont laissé écarter de leur première vie lumineuse, qui sont devenues ennemies de la Sainte Lumière, qui se sont armées ouvertement pour la ruine des saints éléments, qui se sont soumises à l'esprit du feu, qui ont, en outre, par leurs persécutions, affligé la sainte Eglise et ses Elus, observateurs des préceptes célestes, seront exclues de la béatitude et de la gloire du saint Royaume. Parce qu'elles se sont laissé dominer par le mal, elles persévéreront dans cette même souche du mal et se verront interdire la terre pacifique et les régions immortelles. Voilà ce qui leur arrivera pour s'être tellement attachées aux œuvres mauvaises qu'elles se sont détournées de la vie et de la liberté de la sainte Lumière. Elles ne pourront donc pas être reçues dans ces Royaumes pacifiques, mais elles seront clouées sur cet horrible globe, auquel, d'ailleurs, il est nécessaire de donner une garde. Ainsi, ces âmes adhéreront aux choses qu'elles auront aimées. Elles resteront abandonnées à ce globe ténébreux. Et elles se seront attiré ce châtiment par leur faute, pour n'avoir pas eu soin de se renseigner sur le sort qui les attendait et de l'éviter quand l'occasion leur en était donnée [3] ».

Cette analyse et ces extraits nous permettent de reconnaître l'*Epître du Fondement* chez plusieurs autres auteurs qui en rappellent ou en résument les doctrines, mais sans la mentionner.

Ephrem le Syrien semble déjà la connaître. Dans plusieurs de ses discours, il fait allusion au « commencement » ou à la « fin » de la foi manichéenne. Et il caractérise l'une et l'autre, soit en les résumant, soit en citant des phrases de Mani. Mais son exposé est trop morcelé et risque d'être emprunté à des

1) *Cont. Epist. Man.*, 6 *init.*, 12 ; *Cont. Fel.*, I, 1.

2) *Cont. Fel.*, II, 15 *circ. fin.* et 16 *init.* et *Cont. Faust*, XIII, 18 *circ. init.* Cf. *supra*, p. 75.

3) *De Fid cont. Man.*, 5. Cf. Flügel, *Mani*, p. 101-102.

sources trop différentes pour qu'on puisse en identifier la provenance d'une façon bien sûre [1].

L'auteur du *Shikand goumanig Vidshar* se montre plus précis. Il constate que « le commencement de la doctrine de Mani repose sur l'infinité des deux Principes primitifs, le milieu sur leur mélange, la fin sur la séparation de la Lumière et des Ténèbres. » Puis il analyse brièvement plusieurs des scènes de ce grand drame [2]. Sans doute, résume-t-il ici l'*Epître du Fondement.*

C'est encore avec le même écrit que doit s'identifier le livre des *Trois Moments* mentionné par les auteurs chinois [3]. Hong Mai l'associe à celui des *Deux Principes* en faisant remarquer que l'un et l'autre furent frauduleusement insérés dans le *Canon taoïque* de Tchen-tsong. Et il note que « les trois Moments sont le passé, le présent et le futur [4] ».

Cette dernière donnée est assez vague. Le fragment manichéen de Touen houang permet de la préciser. Après avoir montré que, pour entrer en religion, on doit « d'abord discerner les *Deux Principes* », il ajoute qu'on doit « ensuite comprendre les *Trois Moments*, le Moment antérieur, le Moment médian, le Moment postérieur ». Et il décrit longuement chacun d'eux :

« Dans le Moment antérieur, il n'y a pas encore les cieux et les terres, il existe seulement, à part l'une de l'autre, la Lumière et l'Obscurité. La nature de la Lumière est la sagesse, la nature de l'Obscurité est la sottise. Dans tout leur mouvement et dans tout leur repos, il n'est aucun cas où ces deux Puissances ne s'opposent.

« Dans le Moment médian, l'Obscurité a envahi la Lumière. Elle se donne libre carrière pour la chasser. La Clarté vient, elle entre dans l'Obscurité et s'emploie tout entière à la repousser. Par la grande calamité, on a le dégoût (qui fait qu'on veut) se séparer du corps ; dans la demeure enflammée, on fait le vœu par lequel on cherche à s'échapper. On fatigue le corps pour sauver la nature (lumineuse). La sainte doctrine est fortement établie. Si on faisait du faux le vrai, qui oserait écouter les

1) C. W. Mitchell, *S. Ephraïm's*, p. XXIX, LXXI etc.
2) Trad. West, p. 243 et suiv. ; C. Saleman, *Ein Bruchstük*, p. 18-20.
3) Voir Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 133-145.
4) Chavannes et Pelliot, 1913, p. 335.

ordres (reçus) ? Il faut bien discerner et chercher les causes qui délivrent.

« Dans le Moment postérieur, l'instruction et la conversion sont achevées. Le vrai et le faux sont retournés chacun à sa racine. La Lumière, de son côté, est retournée à la grande Lumière ; l'Obscurité, de son côté, est retournée à l'Obscurité amassée. Les deux Principes sont reconstitués. Tous deux se sont restitué (ce qu'ils tenaient l'un de l'autre) [1] ».

Les Auditeurs de *Khouastouanift* s'expriment en termes analogues, quoique plus vagues :

« Quand nous sommes venus à connaître le vrai Dieu et la Loi pure, nous avons connu les *Deux Racines* et la Loi des *Trois Moments*..... Nous avons connu ce qui existait avant qu'il y eût les terres et les cieux. Nous avons connu comment les dieux et les démons ont lutté, comment la Lumière et les Ténèbres se sont mélangées, et qui a créé les terres et les cieux. Nous avons vu comment les terres et les cieux de l'Archonte (?) seront anéantis, comment la Lumière et les Ténèbres seront séparées et ce qui arrivera ensuite [2] ».

Ces derniers textes montrent que le livre des *Trois Moments* a été souvent associé à celui des *Deux Racines* ou des *Principes*. C'est que tous deux avaient le même objet et suivaient un plan à peu près identique. Ils offraient pourtant certaines différences. Tandis que le livre des *Deux Racines* traitait *ex professo* de la nouvelle dogmatique et l'exposait, par le fait même, très longuement, en y mêlant de vieux mythes, comme celui des deux Arbres, et de vieilles légendes, comme celle de la lutte des Géants, le livre des *Trois Moments* n'abordait ce sujet qu'à l'occasion de l'origine du premier couple humain, dès lors il ne décrivait que très succinctement les autres dogmes et il affectait une forme strictement historique. C'était un écrit d'occasion, assez court et très simple, qui, comme le volume des *Préceptes*, était plutôt fait pour prendre rang parmi les *Lettres* du même auteur. Aussi avait-il appartenu d'abord à ce recueil et n'en avait-il été ensuite détaché que pour des raisons

1) Chavannes et Pelliot, *ibid.*, 1913, p. 114-116.

2) *Khouastouanift*, VIII, 156-172. La traduction de M. Von Le Coq a été amendée par MM. Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 138-139.

pratiques, à cause de l'importance exceptionnelle qu'il avait prise pour tous les Auditeurs.

## III

## ÉCRITS SECONDAIRES

Nouveau Recueil. — La collection des *Epîtres* de Mani a circulé de bonne heure en diverses Eglises. Et elle a connu les mêmes vicissitudes que celle des grands ouvrages de l'hérésiarque. Elle aussi s'est progressivement enrichie.

Augustin l'a vue officiellemnt adoptée par les Manichéens d'Afrique. Il donne à entendre que les *Lettres* de Mani sont couramment employées dans les assembées religieuses. Il note, en effet, que toutes celles qu'il a entendu lire commencent par ces mots : « Manichée, Apôtre du Christ Jésus ». Par la façon même dont il parle, il semble dire qu'il en a connu beaucoup [1]. D'autre part, un texte reproduit par lui dans le *Contra Faustum* permet de penser que le recueil comprenait seulement des écrits de Mani. Fauste de Milève y déclare, en effet, qu'après le « bienheureux Manichée », Adimante est le seul maître à qui on doive s'attacher [2]. Or, les œuvres de ce dernier écrivain ne paraissent pas avoir présenté la forme épistolaire.

Timothée de Constantinople et l'auteur de la formule grecque d'abjuration mentionnent aussi, parmi les Ecritures employées par les Manichéens, un « recueil » ou un « livre » d'*Epîtres*. Et ils semblent le regarder comme très important. L'un le place aussitôt après l'*Evangile* et le *Trésor*, l'autre même avant ces deux ouvrages [3]. Mais aucun d'eux ne dit si les *Lettres* qui en font partie viennent seulement du fondateur de la secte ou si certaines ont une autre origine.

Birouni signale encore parmi les écrits manichéens qu'il a trouvées à Hawarizm « un certain nombre d'*Epîtres de Mani* [4] ».

1) *Cont. Epist. Man.*, 7 ; *Cont. Faust.*, XIII, 4 ; *De Haer*, 46.
2) *Cont. Faust.*, I, 2.
3) P. G., I, 1465 et LXXXVI, 21.
4) *Chronol.*, éd. Sachau, p. XXXVIII, cité par Kessler, *Mani*, p. 179.

Par là, il ne veut pas dire nécessairement que le recueil qu'il a en vue comprenait la seule correspondance de l'hérésiarque. L'expression qu'il emploie donnerait plutôt à penser le contraire.

Catalogue d'An Nadim. — An Nadim s'exprime sur le même sujet en termes plus précis. Après avoir donné les « noms des livres rédigés par Mani », il rapporte les « titres des *Epîtres* écrites par lui et par les Imans qui lui ont succédé. » Il en énumère 52 dont il semble avoir eu une connaissance directe. Puis il ajoute : « Sont mentionnées, en outre, les *Epîtres* suivantes ». Et il en signale 24 autres dont il n'a sans doute pas eu le texte entre les mains [1].

Ces œuvres peuvent se répartir, d'après les titres qu'elles portent, en plusieurs grandes séries. Certaines se trouvent désignées seulement par l'énoncé général de leur contenu. Telles sont :

la 1re « sur les deux Principes »,
la 2me « sur les Grands »,
la 4me « sur l'encouragement à la piété »,
la 5me « sur la pratique de la justice »,
la 11me « sur les dix mots »,
la 12me ou « traité du Maître sur les relations sociales ».
la 21me ou la « petite Epître sur le droit chemin »,
la 25me « sur le Paradis »,
la 29me « sur l'administration »,
la 45me « sur la cellule de l'ermite et sur le fruit Arâb [2] ».
la 50me « sur le baptême »,
la 62me « sur la dîme et les diverses sortes d'aumônes »,
la 70me « sur les deux charges brillantes ».

D'autres portent le nom d'une ville ou d'un individu à qui

Le mot arabe peut désigner soit une lettre, soit un traité (Flügel, *Mani*, p. 369, not. 326). J'adopte le premier sens parce qu'Augustin et Timothée parlent du recueil des *Lettres*. Cependant certaines parties de ce recueil devaient constituer de véritables « traités ».

1) Flügel, *Mani*, p. 103-104.

2) Flügel fait remarquer que c'est le fruit de l'arbre avec lequel on faire les grains de chapelets (*Mani*, p. 104). Kessler propose de lire plutôt « à Kochê » (ville située sur le Tigre) « et aux Arabes » (*Mani*, p. 230).

elles sont adressées ou de qui peut-être elles proviennent. Ce sont, d'une part :

la 3me « à l'Inde »,
la 6me « à Kashkar »,
la 8me « à l'Arménie (?) »,
la 10me « à Ctésiphon, une feuille », la 16me « à l'Auditrice (?)..... de Ctésiphon », la 19me « aux Auditeurs de Ctésiphon »,
la 23me ou « la grande Epître à Babel »,
la 31me à (ou de) Ibrahi à Edesse ».

d'autre part :

la 7me ou « la grande Epître à Fouttak »,
la 9me « à Amoulijâ l'incroyant »,
la 20me « à (ou de) Fafi »,
la 39me « à Schail (ou Shâthil?) et Sakanî »,
la 47me « à Abrahijâ » et la 49me « à Abrahijâ l'incroyant »,
la 48me « à (ou de) Abou Iasâm (ou Abarsâm ?) le géomètre (ou le mathématicien ?),
la 60me « à la Persane Menak », la 61me « à Menak », la 63me « à Ardaschir et à Menak »,
la 64me « à (ou de) Salam (Salmaios?) et Ansara (Eliezer ? »,
la 65me « à (ou de) Hata »,
la 72me « à l'Auditeur Mihr »,
la 73me « à Fîrouz et Râsîn »,
la 75me « à Samoun et Ramîn ».

Enfin, un assez grand nombre portent à la fois l'indication générale de leur contenu et le nom de leur destinataire ou de leur auteur. Ce sont :

la 13me « à (ou de) Wahman sur le sceau de la bouche »,
la 14me « à (ou de) Chabarhât sur la Consolation », la 15me « à (ou de) Chabarhât sur..... », la 66me « à (ou de) Chabarhât sur la propriété ».
la 17me « à (ou de) Iahjâ (Jean) sur la bonne odeur », la 51me « à (ou de) Iahjâ sur les drachmes »,
la 22me « à (ou de) Sis sur les deux natures (?) », la 26me « à (ou de) Sis sur le temps », la 28me « à (ou de) Sis sur les gages »,
la 24me « à (ou de) Sis et Fouttâk sur les formes »,

la 27me « à (ou de) Sajoûs (?) sur la dime »,
la 30me « de (ou à) Aba le disciple », la 32me « de (ou à) Aba sur l'amour », la 34me « de (ou à) Aba sur..... », la 36me « de (ou à) Aba sur l'écrit de la bonne odeur »,
la 33me « à (ou de) Meisan sur le jour »,
la 35me « à (ou de) Bahraia sur les spectres », la 38me « à (ou de) Bahraia sur les liaisons »,
la 37me « à (ou de) Abedjesu sur les parents éloignés »,
la 40me « à (ou de) Oubajji (ou Abî) sur les donations religieuses »,
la 41me « à (ou de) Houdaia (Juda ?) sur la colombe »,
la 42me « à (ou de) Askourîjâ sur le temps »,
la 43me « à (ou de) Zakou sur le temps »,
la 44me « à (ou de) Souhrâb, sur la dîme » et la 46me « à (ou de) Souhrâb sur les Perses »,
La 52me « à (ou de) Afand sur les quatre sortes de dîmes », et la 53me « d'Afand sur la première béatitude »,
la 54me « à (ou de) Ianou sur l'écrit du (Trésor ?) »,
la 55me « à (ou de) Iôhannâ sur l'administration de l'aumône »,
la 56me « aux Auditeurs sur les jeûnes et l'accomplissement des vœux »,
la 57me « aux Auditeurs sur le grand feu »,
la 58me « à (ou de) Ahwâz sur (l'écrit de la propriété?) » [1].
la 59me « aux Auditeurs sur l'explication des songes de Iazdânbacht »,
la 67me « à (ou de) Abrahija sur les bien portants et les malades »,
la 68me « à (ou de) Ardad sur les bêtes de somme »,
la 69me « à (ou de) Adscha (ou Achâ) sur (les sandales ?) »,
la 71me « à (ou de) Mânâ sur le crucifiement » [2].
la 74me « d'Abdial sur le livre des *Mystères* » et la 76me « d'Abdial sur l'habillement ».

1) Ahvâz doit désigner ici la province de ce nom située à l'est du Tigre inférieur, dans l'ancienne Susiane, et sa capitale (Kessler, *Mani*, p. 236). D'après un texte de Bar Hebraeus, qui est certainement légendaire, mais qui doit renfermer une part de vérité, Mani aurait d'abord vécu comme prêtre chrétien à Ahwâz (*Hist. dynast.*, ed. Poocke, p. 82). Sans doute y avait-il prêché son propre christianisme et recruté des disciples.

2) Peut-être Mânâ est-il mis ici pour Mani (Kessler, *Mani*, p. 36). Alexandre de Lycopolis mentionne un écrit de Mani concernant la Passion du Christ (*De Plac. Man.* 24, *circ. fin.*).

Fragments de Lettres. — Ces écrits sont perdus. Mais plusieurs de leurs titres reparaissent sur des fragments de manuscrits découverts dans l'Asie centrale. Sur un feuillet détaché, on a pu déchiffrer le passage suivant, qui vise sans doute la 33me lettre du catalogue d'An Nadim : « Dans l'*Epître de Mêsôn*, il parle ainsi : Moi et vous, nous aspirons après notre propre demeure et je veux vous y faire aller. La bonté que vous avez adoptée y conduit avec..... la vérité, avec l'habit annuel et le repas quotidien..... [1] ». Sur un nouveau débris de volume manichéen se lisent ces phrases :

« Dans l'*Epître de*..... il parle ainsi..... ».
« Dans l'*Epître de Hata* il parle ainsi..... ».
« Dans l'*Evangile des vivants* il parle ainsi..... »

L'*Epître de Hata*, invoquée ici, est sans doute identique avec la 65me du catalogue d'An Nadim [2]. La mention qui en est faite à côté de l'*Evangile des vivants* montre qu'en Asie centrale, comme à Bagdad, les écrits secondaires de Mani ont été étroitement associés à ses grands ouvrages. Malheureusement les textes cités sur ce feuillet sont illisibles.

D'autres citations analogues ont été faites, à diverses reprises, par des auteurs chrétiens. Déjà l'auteur des *Acta Archelai* donne le texte d'une lettre que Mani aurait adressée à Marcellus pour le convertir à la nouvelle foi avant d'aller le trouver à Kashkar [3]. Au cours de la controverse pélagienne, Julien d'Eclane oppose à Augustin, pour le convaincre d'attaches dualistes, une « *Epître de Manichée à la Vierge Menoch* », dont il reproduit de très larges extraits et qu'il dit avoir reçue de Constantinople [4]. Des

1) F. W. Müller, *Handschr. Rest.*, 32, 33. Kessler conjecture que Meisan désigne ici la Mésène où Mani s'est formé et où il a exercé d'abord sa propagande (*Mani*, p. 226-227). F. W. K. Müller propose de l'identifier plutôt avec Meisan, un frère de Sapor, dont parlent des textes historiques découverts à Tourfan (F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.* 83).

2) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, 31. Kessler pensait que Hata pouvait s'indentifier avec Chataï et désigner la Chine (*Mani*, p. 236). L'hypothèse n'est pas heureuse. Le nom de Chataï n'a été donné que très tard à la Chine (Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, p. 141, not. 1 *fin.*).

3) *Act. Arch.*, 6.

4) *Cont. Julian. op. imperf.*, III, 166, 172 et suiv. ; IV, 109.

fragments de quatre autres lettres de Mani sont arpportés par un anonyme du VIe siècle dans un recueil de témoignages anciens dirigé contre les Monophysites [1], par un autre adversaire du Monophysisme, Euloge de Constantinople, dans un volume de *Discours* aujourd'hui perdu, dont une recension se lit chez Photius [2], enfin par Nicéphore de Constantinople, dans ses traités *Contre Eusèbe*, *Contre Epiphanide* et *Contre le Grand Concile Iconoclaste* [3]. De ces lettres, une est adressée à « Scythien [4] », une autre « à Odda » ou « Addas [5] », une troisième « à Kondaros le Sarrazin [6] », la quatrième à « Zebena [7] ». La dernière est représentée par deux fragments très courts, chacune des trois autres par un seul. Mais tous ces textes risquent fort de n'être point authentiques.

*L'Epître à Marcellus* a été sans doute fabriquée par l'auteur des *Acta Archelai*. Son destinataire est un personnage irréel. Il ressemble singulièrement à un personnage du même nom qui apparaît déjà dans les *Actes de Pierre* [8]. Il n'est connu de Mani qu'à cause de la grande réputation qu'il s'est acquise dans une circonstance manifestement légendaire, en rachetant 7.700 prisonniers qui viennent d'être arrêtés par la garnison de la ville, une nuit où ces gens-là s'étaient endormis en priant

1) Angelo Maï, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. VII, p. 17, 69 et *ibid.*, p. 277 ; F. Diekamp, *Doctrina Patrum de Verbi incarnatione*, Münster, 1907, p. 64, 306. Cf. Dan. Serruys, *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'école française de Rome*, 1902, p. 157-188.

2) *Biblioth.*, *Cod.*, 230 (P. G., CIII, c. 1046).

3) Pitra, *Spicilegium Solesmense*, t.I. p.405-406, 433-434 (*Adv. Euseb.*); t. IV., p. 360, 378 (*Adv. Epiphan.*) ; Bibliothèque Nationale, manuscrit grec 1250, fol. 215 (traité inédit contre le concile inoclaste), cf. Serruys, *Mél. d'hist. et d'arch. de l'éc. franç. de Rome*, t. XXIII (1903), p. 347.

4) Ang. Maï, *Script. vet. nov. coll.*, VII, 277 ; Pitra, *Spicil. Solesm.*, IV, 378 ; Bibl. Nat., mss, gr. 1250, p. 215 verso.

5) Ang. Maï, *Script. vet. nov. coll.*, VII, 277 ; Pitra, *Spicil. Solesm.*, IV, 378 ; Bibl. Nat., mss., gr. 1250, p. 215 verso ; Photius, *Bibl.*, *Cod.* 230 (P. G., CIII 1046).

6) Ang. Maï, *Script. vet. nov. coll.*, VII 17 et Diekamp, *Doct. Patr...* p. 64 ; Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, 433 ; IV, 460.

7) Ang. Maï, *Scr. vet. nov. coll.*, VII, 69 et Diekamp, *Doct. Patr.*,, p. 306.

8) *Act. Petr.*, 8, éd. Lipsius, p. 54-55. Cf. *Act. Arch.*, 3 *fin.*

en pleins champs (!)[1]. La lettre elle-même est très pauvre d'idées. Elle ne fait qu'amorcer une conférence théologique qui n'a jamais eu lieu [2]. Elle est trop intimement liée au récit des *Acta* pour n'être point, comme lui, une pure fiction. Cependant certaines de ses expressions sont du style manichéen le plus pur [3]. Peut-être s'inspire-t-elle de quelque missive authentique, par exemple de la 6[me] du catalogue d'An Nadim, qui est adressée « à Kashkar [4] ».

L'*Epître à la vierge Menoch* pourrait s'identifier avec la 60[me] ou la 61[me] « à la Persane Menak [5] ». Elle contient une doctrine très manichéenne en même temps que très conforme à la dogmatique d'Augustin. Elle s'applique, en effet, à montrer que la concupiscence vient du démon et incline au péché. Par là, elle s'accorde avec le *Trésor de vivification* et avec la conclusion du livre des *Principes*. Certaines de ses expressions se retrouvent dans des textes de Mani sûrement authentiques. Mais à Julien d'Eclane, qui la met en parallèle avec certains traités augustiniens, l'évêque d'Hippone, si informé de la littérature manichéenne, déclare expressément qu'il ne la connaît point. Et il donne à entendre qu'il la croit apocryphe. L'affirmation de son contradicteur qui dit l'avoir reçue de Constantinople ne constitue pas, même si elle est vraie, une garantie suffisante. De bonne heure, les théologiens de Byzance ont excellé dans la fabrication des faux.

Les extraits des quatre autres *Epîtres* de Mani citées par les Grecs apparaissent à côté de fragments similaires qui n'ont dans bien des cas, qu'une authenticité douteuse. Ils sont empruntés à des « Chaînes », c'est-à-dire à des recueils de « Témoignages » dont souvent les auteurs ont forgé impudemment les textes. Leur origine les rend déjà suspects. Les noms des personnages auxquels les quatre lettres sont adressées suffiraient d'ailleurs à inspirer la défiance. Scythien et Odda ou Addas

1) *Act. Arch.*, I. Cf. Beausobre, *Hist. crit. de Man.*, I. 87-88.
2) V. *supra*, p. 57.
3) « La Droite de la Lumière » (Cf. *Cont. Epist. Man.*, 12 et *Cont. Fel.*, *circ. fin.*).
4) Flügel, *Mani*, p. 103.
5) *Cont. Julian. op. imperf.*, III, 177, *circ. init.*

rappellent les *Acta Archelai* [1]. Le « Sarrasin » peut venir de la même source [2]. Kondaros est un simple adjectif qui, en dialecte macédonien, signifie « l'étranger » [3]. Et Zebenas n'apparaît point ailleurs. Le catalogue d'An Nadim ne porte aucun de ces noms. Et les quelques missives manichéennes qu'il mentionne sans en désigner les destinataires ne semblent pas, à en juger d'après les titres qu'elles portent, pouvoir s'identifier avec celle que les auteurs grecs ont prétendu citer. Enfin, le contenu des citations suffit à en montrer le caractère apocryphe. Toutes professent la doctrine monophysite à peu près dans les mêmes termes que les disciples d'Eutychès. D'après l'*Epître à Scythien*, « le Fils de la Lumière éternelle a manifesté sur la montagne sa propre essence, qui n'implique point deux natures, mais une seule, visible et invisible ». D'après l'*Epître à Addas*, « la Lumière suprême, substantiellement répandue sur lui, s'est montrée comme un corps au milieu des corps, mais elle ne formait, en somme, qu'une substance ». D'après l'*Epître à Kondaros le Sarrasin*, « l'ensemble ne formait qu'une seule nature ». Enfin, d'après l'*Epître à Zebenas*, « une est la nature simple et impassible de la Lumière et une son énergie..... La Lumière est donc restée avec une seule nature et une seule énergie impassible ». Mani s'exprimait en termes moins abstraits et moins philosophiques. Il professait le docétisme, non le monophysisme qui n'a apparu que longtemps après lui. Le langage qui lui est ici attribué trahit un orthodoxe soucieux de compromettre la nouvelle hérésie en la mettant sous un patronage abhorré de tous les Catholiques.

Cependant, ces derniers faux, comme les précédents, exploitent certaines idées et certaines formules de Mani. Ils ont dû être forgés avec des textes authentiques. Et ils témoignent, à leur façon, de la grande vogue dont tous ces écrits ont joui autrefois.

1) *Act. Arch.* 51 *fin.*, 53 *circ. med.* Cf. *supra*, p. 54 et 56.

2) *Act. Arch.* 52 *init.*

3) D'après Kessler, *Mani*, p. 128 et 173. Kondaros aurait été mis par mégarde pour Diodoros, nom du prêtre chrétien devant qui Mani engage sa seconde discussion dans les *Acta Archelaï*, 39.

# CHAPITRE II

## ÉCRITS DES MANICHÉENS

Comme les écrits de Mani, ceux de ses disciples ont été nombreux et importants. Beaucoup d'entre eux ont obtenu une très grande diffusion. On peut les répartir en trois groupes principaux. Certains étaient plutôt historiques, d'autres didactiques et plusieurs liturgiques.

### I

### ÉCRITS HISTORIQUES

Au premier rang se placent les textes qui racontaient la naissance ou les progrès de la nouvelle secte.

Vie de Mani. — Toutes les sociétés religieuses se sont intéressées à la vie de leur fondateur. Les Chrétiens ont toujours fait le plus grand cas des *Evangiles* qui décrivaient la carrière de Jésus. Les Gnostiques ont eu un grand nombre d'ouvrages similaires. Déjà les Simoniens en possédaient un qui exposait la doctrine et les miracles de Simon le Magicien [1]. Plus tard, les disciples de Bardesane lisaient une Vie de leur Maître dont un abrégé nous a été conservé par Michel le Grand, Patriarche d'Antioche [2].

1) *Préface arabe du Concile de Nicée*, dans Mansi, *Coll. Conc.* II, 1057, à compléteer par Ad. Harnack, *Der Ketzer-Katalog des Bischofs Maruta von Maipherkat*, Leipzig, 1889, in-8°, dans les *Text. und Unters.*, t. XIX (nouv. sér.) IV, fasc. 1 b, p. 7.

2) Nau, *Une biographie inédite de Bardesane l'astrologue* (154-222). Paris, 1897, in-8°.

Les Manichéens instruits ne pouvaient guère ignorer ces écrits et ils ont dû s'en inspirer. Chez eux, en effet, nous trouvons des traces nombreuses d'une biographie de Mani qui rappelle sur bien des points celle du théologien d'Edesse, peut-être aussi celle du Magicien de Samarie, en même temps que celle du Christ.

Cette œuvre importante a dû paraître de bonne heure. Tout porte à croire qu'elle a été écrite par un des premiers adeptes de la nouvelle foi. Déjà l'auteur des *Actes d'Archélaus* semble la connaître. C'est d'après le témoignage de Sisinnius, « un des compagnons de Manès », qu'il prétend raconter la Vie de ce dernier [1]. Et, par endroits, il utilise visiblement une tradition manichéenne tout en la déformant [2]. Ephrem fait peut-être allusion à la même œuvre, quand il parle des enluminures dont Mani aurait orné ses livres, car il cite une phrase de lui en se référant à « un de ses disciples » [3]. On peut, avec beaucoup de vraisemblance, identifier cette biographie avec un livre des *Mémorables*, que l'auteur de la formule grecque d'abjuration fait intervenir après les grands écrits manichéens [4]. Le titre, en effet, semble indiquer une Vie du Maître qui était racontée par un de ses familiers comme celle de Socrate l'avait été par Xénophon dans le traité du même nom.

Le formulaire antimanichéen ne se contente pas de signaler cette œuvre. Il rapporte plusieurs détails qui doivent en provenir. Il mentionne « le père de Mani, Patekios, auteur et père du mensonge » [5], ainsi que « sa mère Karossa » [6], et il énumère

1) *Act. Arch.*, 51.

2) V. *supra*, p. 52-56.

3) C. W. Mitchell, *S. Ephraim's Prose*, p. XCIII.

4) P. G., I, 1468.

5) Patekios n'est, apparemment, qu'une forme grecque de Fouttak, nom donné par An Nadim au père de Mani (Flügel, *Mani*, p. 83) et se rapproche beaucoup de Patricius, nom du destinataire de l'*Epître du Fondement* (Augustin, *Cont. Epist. Man.*, 14) et du chef d'une secte gnostique étroitement apparentée au Manichéisme (Philastrius, *Haer.*, 62 et Ambrosiaster, *In I m Epist. ad Timoth.*, IV, 1 ; cf. Augustin, *Cont. Advers. Leg. et Proph.*, 40 *init.*).

6) Karossa n'apparaît nulle part ailleurs. Son nom fait songer à

aussitôt après ses premiers disciples [1]. Photius et Pierre de Sicile donnent une énumération analogue mais plus précise. D'après eux, l'hérésiarque eut douze disciples, Sisinnius et Thomas, Bouddhas et Hermas, Adamas ou Adas et Adimante, Hierax, Héraclide et Aphtonius, Agapius, Zarouas et Gabriabius [2]. Déjà Augustin constate également que Manichée « eut douze Apôtres » [3]. Mais il doit avoir en vue une liste quelque peu différente, car il identifie Addas et Adimante [4]. De fait, les trois séries binaires énumérées d'abord par Photius et Pierre de Sicile s'accordent assez mal avec les deux séries ternaires qui leur font suite. Comme l'auteur des *Acta Archelai* connaît déjà la triade Addas, Thomas et Hermas [5], on peut conjecturer que la liste primitive comprenait quatre sections composées de trois membres. La mythologie manichéenne plaçait auprès du « Père de la Lumière » une garde de douze Eons répartis en quatre groupes ternaires [6]. Sans doute a-t-elle voulu donner une escorte analogue au dernier des Messagers divins. Les séries binaires font penser plutôt à l'Evangile [7]. Elles tendent à présenter Mani comme un nouveau Christ apparu ici-bas. La même tendance a été notée déjà par Augustin. D'après l'évêque d'Hippone, les Elus rapprochent la Passion de Jésus et celle de leur Maître. Ils disent que l'une a été purement apparente et l'autre bien réelle. Aussi célèbrent-ils à peine la première, tandis qu'ils fêtent la seconde avec un grand éclat [8]. Sans faire le même rapprochement, l'auteur des *Acta Archelai* rapporte aussi un récit de la mort de Mani que nous voyons rappelé fréquemment dans la suite par les auteurs chrétiens et qu'il prétend encore

Atossa, la reine des Perses, qui passe pour avoir inventé le genre épistolaire, tant employé par Mani (Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 16).

1) P. G., I, 1468.

2) Photius, *Cont. Man.*, I, 14 *init.* ; Pierre de Sicile, *Hist. Man.*, 16 *init.*

3) *De Haer*, 46.

4) *Cont. Advers. Leg. et Proph.*, II, 41.

5) *Act. Arch.* 11 *fin.* et 53 *circ. med.* Cf. *supra*, p. 56.

6) *Cont. Faust.*, XV, 5-6.

7) *Matt.*, X, 2-4.

8) *Cont. Epist. Man.*, 9.

tenir de Sisinnius. D'après lui, l'hérésiarque, confondu par Archélaus, étant rentré dans son pys natal, fut saisi et livré au roi de Perse, qui le fit pendre tout écorché aux portes de la capitale et qui ordonna de gonfler sa peau et de donner sa chair aux chiens [1].

An Nadim complète ces données fragmentaires. Il a lu une biographie de Mani qui peut être identique à celle dont parlent les controversistes chrétiens. Et il en rapporte divers épisodes où il reproduit parfois textuellement le récit primitif [2].

« Mani, dit-il, était fils de Fouttak Bâbak ben Abî Barzâm et provenait de la famille des Askanides..... Son père tirait son origine de Hamadân. De là, il se rendit en Babylonie et il se tint régulièrement à Al Madâin, dans la partie de la ville appelée Ctésiphon [3]. En cet endroit se trouve le temple des idoles. Fouttak avait soin de s'y rendre ainsi que les autres habitants. Or, un jour, du fond du sanctuaire, une voix lui dit : « O « Fouttak, ne mange pas de viande, ne bois pas de vin et tiens-« toi loin des femmes. » Pendant trois jours consécutifs, la même voix se fit entendre à lui à diverses reprises. Après avoir réfléchi là-dessus, Fouttak se joignit aux gens de la contrée de Dastou Meisân, connus sous le nom de Moughtasilas, ceux qui se purifient..... [4].

« Quand sa femme fut devenue enceinte de Mani et l'eut enfantée, prétendent les mêmes rapporteurs, elle eut sur lui de beaux songes. Elle le vit, dans la veille, comme pris par quelqu'un qui l'emportait dans l'air et qui le ramenait. L'absence durait quelquefois un jour ou deux..... [5].

« Plus tard, le père de Mani, s'éloignant, l'amena en un lieu

1) *Act. Arch.*, 55.

2) V. Flügel, *Mani*, p 84-85.

3) D'après le rapport de Michel le Grand, le père de Bardesane quitta aussi son pays d'origine pour se retirer à Edesse où son fils naquit près du fleuve Bar Daiçan (F. Nau, *Une biographie inédite de Bardesane*, p. 5).

4) Cf. D. Chwolson, *Die Ssabier*, t. II, p. 543 suiv. et Flügel, *Mani*, p. 132-135.

5) Cf. Birouni, *Chronol...* trad. Sachau, p. 191. Ce trait se rattache à la théorie de l'ascension des âmes justes qui joue un grand rôle dans l'eschatologie manichéenne. (W. Bousset, *Hauptprobl. der Gnosis*, p. 313-314). Les Simoniens racontaient aussi que Simon était emporté dans les airs par un Ange (Clément, *Recogn.*, II, 7 ; *Hom.*, II, 32).

où il avait des parents[1]. En dépit de sa jeunesse, Mani y fit entendre de sages paroles[2]. Après avoir accompli sa douzième année, il reçut, selon son propre témoignage, des Révélations du Roi du Paradis de la Lumière, c'est-à-dire, selon sa propre expression, du Dieu Très-Haut. L'Ange qui les lui apporta s'appelait Eltawam, ce qui veut dire en nabatéen « le compa-« gnon ». Cet Ange lui dit : « Abandonne cette communauté. Tu « n'appartiens pas à ses adeptes. Ton rôle consiste à régler les « mœurs et à réfréner les plaisirs. Mais, à cause de ta jeunesse, « le temps n'est pas encore venu, pour toi, d'entrer en scène »[3].

« Quand Mani eut accompli sa vingt-quatrième année, l'Ange Eltawam revint vers lui et lui dit : « Le temps est maintenant « venu pour toi de paraître en public et de proclamer ta propre « doctrine. » Les paroles que l'Ange Eltawam lui adressa sont les suivantes : « Salut à toi, Mani, de ma part et de la part du « Seigneur qui m'a envoyé vers toi et qui t'a choisi pour son « message. Il t'ordonne de t'adonner à ton enseignement et « d'annoncer la joyeuse promesse de la Vérité qui vient de lui « et de t'y adonner avec tout le zèle possible[4] ».

« Mani, racontent ses disciples, fit son apparition publique le jour de l'avènement et du couronnement de Sapor, fils d'Ardaschîr. C'était un dimanche, le premier jour de Nisan et le Soleil était dans le Bélier. Il avait deux compagnons qui marchaient à sa suite et s'attachaient à sa doctrine. L'un s'appelait Schamoun (Siméon) et l'autre Zakou (Zachée)[5]. »

An Nadim ajoute que « durant quarante ans environ Mani

1) D'Edesse, le père de Bardesane, amena aussi ce dernier en une autre ville nommée Hierapolis ou Maboug, dans la maison de Koudouz, le fils du pontife (F. Nau, *Une biog. inéd.*, p. 6).

2) Les sages paroles prononcées par Mani, dans sa douzième année, rappellent les propos également pleins de sagesse tenus dans le même âge par Jésus au milieu des Docteurs de Jérusalem (*Luc.*, II, 46-47).

3) Sur ce point encore, Mani ressemble à Jésus qui, après sa douzième année, continue de mener une vie cachée auprès de ses parents (*Luc.*, II, 51).

4) C'est également dans sa vingt-cinquième année que Bardesane entendit la parole divine et fut initié aux mystères chrétiens (F. Nau, *Une biog. inéd.*, p. 6).

5) La vie des « Martyrs de Karkha », éditée par G. Hoffmann, fait aussi apparaître à côté de Mani deux de ses disciples. Mais il leur donne des noms différents, Addai et Abrkna (?) (*Auszüge aus syrischen Akten*, Leipzig, 1880, in-8°, p. 46).

parcourut divers pays ». Mais il ne raconte aucun incident de ces missions. Il se contente de noter plus loin que le nouvel Apôtre apporta sa foi dans l'Inde, la Chine et le Khorassan et que partout il laissa des disciples [1]. La biographie qu'il utilise devait, au contraire, s'étendre avec complaisance sur ce sujet.

C'est là, sans doute, que se lisait la légende de l'*Evangile* manichéen « descendu du ciel », ou du « message » de l'*Ertenk* confié par Dieu à son dernier prophète [2]. Mîrchônd. qui le rapporte à propos de ces missions, ajoute d'autres détails qui ont vraisemblablement une provenance identique : « Mani, raconte-t-il, était un peintre d'un tel talent qu'avec son doigt il pouvait, assure-t-on, décrire un cercle de cinq aunes de diamètre, dans le pourtour duquel. si on l'examinait de près, on n'arrivait pas à découvrir la moindre inégalité. Il mit au jour des tableaux merveilleux [3] ». « D'après ce qu'on dit, note encore Abou 'l-Ma' âli, il tirait un trait sur un morceau de soie blanche avec une telle finesse que, si on sortait ensuite un fil après l'autre, on n'y découvrait pas la moindre trace de ce trait [4] ».

« A son retour, reprend An Nadim, il engagea Firouz, le frère de Sapor, fils d'Ardaschir, à accepter sa doctrine. Firouz s'entremit pour l'introduire près de son frère Sapor. Quand Mani entra chez le roi, disent encore ses disciples, il portait sur ses épaules comme deux lampes brillantes [5]. Sapor, l'apercevant, lui témoigna une très haute estime et le regarda avec une considération plus grande. Il avait formé le projet de l'arrêter et de le tuer. Mais quand il se trouva devant lui, il fut intimidé, il le complimenta, il s'informa du but de sa visite et lui manifesta son intention de se convertir. Mani lui demanda, parmi bien d'autres choses, qu'en Perse et dans les autres parties du

1) V. Flügel, *Mani*, p. 85.

2) Mirchônd, chez Kessler, *Mani*, p. 379. Cf. *supra*, p. 92.

3) Kessler, *Mani*, p. 380.

4) Kessler, *Mani*, p. 371.

5) Les deux « lampes » figurent les deux grands « Luminaires » dont Mani est le héraut (Augustin, *Cont. Faust*, XIV, 11 ; XX, 1 ; *Khouastouanift*, II, 15, etc.) et entre lesquels il a pu être représenté sur des peintures servant de base à ce récit. Elles rappellent aussi les deux disciples Schamoun et Zakou qui l'accompagnaient, d'après An Nadim, dans sa première audience (Flügel, *Mani*, p. 94, *supra*, p. 229).

royaume ses disciples fussent considérés et pussent se rendre où ils voudraient. Sapor accéda à toutes ses demandes [1]. »

Un fragment d'un récit manichéen de la même entrevue a été retrouvé à Tourfan. D'après ce texte, malheureusement fort obscur et incomplet, Mani se tient à la porte du palais. Il est annoncé à Sapor. Celui-ci fait dire qu'il vient. Puis il se purifie, car il arrive de la chasse et il se lève de table. La conversation s'engage entre le roi et le « Maître ». Ce dernier demande pourquoi il est persécuté. « J'ai juré, dit Sapor, de ne pas te laisser venir dans ce pays ». Et il expose ses griefs : Les Manichéens réprouvent la guerre et la chasse ; ils rejettent la médecine. Mais le « Maître » répond qu'il n'a jamais causé de tort à personne, que toujours, au contraire, il a fait du bien et que beaucoup de parents et de familiers du roi ont été, grâce à lui, délivrés du démon et guéris de leurs maladies [2].

D'après un autre fragment de Tourfan, Sapor, le « roi des rois » avait deux frères, Mêsvan, le « Maître » et Mihirschah. Ce (dernier?) prince était hostile à la religion de « l'Apôtre de la Lumière ». Or, il possédait un jardin magnifique, qui n'avait point son pareil. Quand « l'heure du salut » fut arrivée, « l'Ange », c'est-à-dire Mani, s'y présenta. Mihirschah y ripaillait joyeusement. Après des palabres dont le texte est perdu, la question suivante fut posée à Mani : « Dans le Paradis que tu célèbres peut-il y avoir un jardin aussi beau que le mien? » Pour réfuter ce propos d'incroyant, « l'Ange » fit apparaître, « par sa puissance », le « Paradis de la Lumière », avec ses multiples divinités, et le jardin changea d'aspect. Trois heures durant Mihirschah resta en extase. Puis l'Ange posa la main sur sa tête. Alors il recouvra la conscience. Il tomba aux pieds du Messager divin et il saisit sa main droite [3] ». Ce personnage, dont la suite du récit décrivait, sans doute, la conversion, ne serait-il pas le même que le Firouz, frère de Sapor, dont

1) Flügel, *Mani*, p. 85. On peut se demander si cette seconde audience ne serait pas un simple dédoublement de la première, et un correctif apporté au récit du long exil de Mani.

2) F. W, K. Müller, *Handschr.*, p. 80-82.

3) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 82-84.

An Nadim donne à entendre qu'il se rallia au prédicateur de la nouvelle foi et qu'il l'introduisit auprès du roi?

Abou 'l-Ma' âli a lu un récit analogue et il en rapporte la suite, en la défigurant assez sensiblement pour ne point trahir la cause du Mazdéisme. D'après lui, Mani venait de la Chine et il s'était rendu célèbre par son talent d'orateur et de peintre, quand il se présenta devant le monarque persan afin de le convertir à sa religion. Troublé par sa faconde, Sapor douta de la foi traditionnelle. Il appela les prêtres mazdéens, qui, par la bouche de leur chef, eurent bientôt confondu l'hérétique. Alors il ordonna que ce dernier fût saisi et chassé de la cour, que sa peau fût arrachée, puis empaillée et exposée à la porte de la ville royale [1].

Ya'qoûbi rapporte les mêmes faits sous un jour assez différent. D'après le récit de l'historien arabe, dès le début de son ministère, Mani essaya de convertir Sapor et il y réussit. Pendant dix ans, le roi de Perse adhéra à la foi dualiste. Les prêtres mazdéens avaient vainement essayé de l'en détourner. Mais leur chef finit par être confronté avec Mani qu'il réduisit au silence. Sapor revint alors à la religion des Mages. Menacé de mort, l'Apôtre du Dualisme prit la fuite et s'en alla dans l'Inde. Quand à Hourmouz, successeur de Sapor, eût succédé Bahram, dont la légèreté lui faisait espérer un meilleur sort, sur l'invitation de ses disciples, il regagna la Perse. Mais il fut arrêté et confronté de nouveau avec le grand-prêtre du Mazdéisme. Invité par ce dernier à subir l'épreuve du plomb fondu, il répondit que ce serait s'associer à une « œuvre de Ténèbres ». Alors le roi ordonna de lui arracher la peau, qu'il fit empailler après en avoir séparé la tête [2].

Le récit de Ya'qoûbi s'accorde assez peu avec les précédents. An Nadim relève d'autres divergences : « Mani, dit-il, fut tué sous le gouvernement de Bahram, fils de Sapor. Après quoi, son corps fut crucifié, coupé en deux et suspendu aux deux portes de la ville de Dschoundisabour..... D'autres racontent que Sapor le mit en prison, mais qu'à la mort de ce roi, Bahram le délivra ; d'autres, au contraire, qu'il mourut en prison. En

2) Kessler, *Mani*, p. 373-376.
1) Kessler, *Mani*, p. 326-331.

tout cas, on ne peut douter qu'il n'ait été crucifié. D'après certains, il avait les deux jambes tordues, d'après d'autres, la jambe droite seulement..... Sa mère, selon certains, s'appelait Meis, d'après d'autres, Outachim ou Mar Mariam [1] ». Ces détails paraissent trop précis pour être empruntés à une tradition simplement orale. Il circulait donc, au IXe siècle, diverses *Vies* de Mani qui se contredisaient sur bien des points.

La diversité de ces biographies tenait à celle des sectes qui en faisaient usage. Parmi ces dernières, certaines avaient une tendance rationaliste très marquée, d'autres se réclamaient uniquement de la tradition. Les premières niaient le merveilleux. Les secondes lui accordaient, au contraire, une très grande place. Birouni le note expressément : « Les disciples de Mani, dit-il, se divisent en deux camps au sujet de sa personne. Un parti affirme qu'il ne disposait pas du pouvoir de faire des miracles et raconte qu'il a enseigné que le don des miracles s'est retiré de ce monde avec le Christ et ses disciples. L'autre soutient qu'il possédait ce don des signes et des prodiges et que le roi Sapor commença de croire en lui pour avoir été élevé avec lui dans les régions supérieures et s'être tenu avec lui dans les airs entre le ciel et la terre, en d'autres termes, pour avoir constaté un de ses miracles. Le même parti ajoute qu'il avait coutume d'échapper à son entourage pour monter au ciel, qu'il y restait quelques jours et qu'il revenait ensuite vers les siens [2] ». Cette seconde tradition doit être la plus ancienne. Mani admettait beaucoup de merveilleux dans sa mythologie. Il concevait la vie du Christ comme un continuel prodige [3]. Ses disciples immédiats ne pouvaient manquer de suivre son exemple et de le regarder lui-même comme un grand thaumaturge. Sa première biographie abondait en traits miraculeux. Et c'est pour ce motif qu'elle a subi plus tard divers remaniements.

1) Flügel, *Mani*, p. 99 et 83.

2) Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 191 et chez Kessler, *Mani*, p. 322-323.

3) V. *supra*, 26, 64.

L'Ardavift. — Certains écrits ont pu raconter des épisodes isolés particulièrement intéressants ou instructifs de la vie de Mani. Le fragment de catalogue manichéen découvert à Tourfan en mentionne un intitulé l'*Ardavift*, qui paraît bien entrer dans cette catégorie [1]. Deux feuillets appartenant sans doute à cette œuvre ont été exhumés dans la même région. Leur contenu, quoique très incomplet, est assez clair. Un « Apôtre » dont le nom n'est pas donné, se présente devant Ardâv, « roi de Tourân », comme un « médecin de Babylone » envoyé vers lui « par les dieux ». Il raconte comment il a miraculeusement guéri une jeune fille. Il élève le prince dans les airs où il lui pose diverses questions qui témoignent de sa haute sagesse. Finalement la noblesse de Tourân se rallie à son enseignement [2]. Tout ici semble viser Mani. Il semble même que son nom se lisait sur le premier feuillet. Mais il n'en reste que la première lettre, précédée comme toujours du titre de *Mar* ou « Seigneur » [3].

Dans un autre fragment de manuscrit, qui peut être rapproché du précédent, il est question du salut apporté au « fils de Dârâv », nom qui ressemble singulièrement à celui d'Ardâv. Un « pieux » personnage, également anonyme, se présente devant « Aboursam et Chebra ». Il se met en prière, il rend hommage au Verbe. Sur une question qui lui est posée à ce sujet, il explique qu'il adresse ses adorations et ses vœux à Jésus, que sa demande a été exaucée et que des Anges ont conduit devant lui « l'âme de Dârâv » avec le vêtement merveilleux des souverains. Alors Aboursam et Chebra tombent à ses pieds et le saluent comme leur Maître en disant qu'ils veulent que leur âme soit sauvée. La même feuille énumère douze espèces de mauvaises actions qui pourraient se rapporter au sceau du « sein », neuf qui semblent se rattacher à celui de la main et neuf autres qui concernent visiblement celui de la

1) Saleman, *Ein Bruchstük manichaeischen Schrifttums*, p. 7.

2) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 86-87. J'intervertis, d'après le sens, l'ordre des feuillets adopté par Müller.

3) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 88.

bouche. Peut-être devons-nous voir là une leçon donnée par l'Apôtre aux nouveaux convertis [1].

Un autre débris de manuscrit porte en tête le nom de « Chebra » et appartient donc, sans doute, au même ouvrage. Il y est question des ordonnances relatives aux morts. Une femme les a strictement observées après le décès de son fils. Une autre les a violées, mais elle le regrette. Elle a perdu un enfant et l'a beaucoup pleuré. Elle ne savait pas qu'en versant des larmes sur son corps elle tuait son âme. Maintenant elle le sait et ne veut plus pleurer. Un homme de Dieu reçoit son aveu ainsi que ses promesses. Et il implore pour elle le pardon et la faveur du ciel [2]. L'ensemble de l'œuvre décrivait, sans nul doute, une mission manichéenne.

Histoire des Imams de Babylone. — A la *Vie* de Mani devait se rattacher une histoire de ses premiers disciples, qui la continuait comme les *Actes des Apôtres* continuent l'Evangile. An Nadim a aussi connu une œuvre de ce genre. Il en donne un résumé rapide et il en reproduit parfois les propres termes : « Selon le rapport des Manichéens, dit-il, quand Mani s'éleva dans le Paradis de la Lumière, il laissa préalablement Sis après lui en qualité d'imam. Ce disciple garda la religion de Dieu dans sa pureté jusqu'à la mort. Puis les autres Imams se la transmirent l'un à l'autre. Aucune diversité d'opinions ne se fit jour parmi eux jusqu'à ce que parut une secte schismatique connue sous le nom de Dênâvars qui se donna son propre imam et lui voua l'obéissance ». An Nadim raconte ensuite comment sur cette première secte se greffa celle de Miklas, continuée par Bouzourmihr, par Iazdanbacht, par Abou Ali Sa'ïd et Nasr ben Hourmouzd de Samarkand [3]. Il suit donc la tradition officielle des « Orthodoxes » de Babylone.

1) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 88-90. Ici encore, j'intervertis la pagination du manuscrit adopté par Müller.

2) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 91-92. Le texte est très obscur et l'interprétation que j'en donne demeure hypothétique. La défense de pleurer les morts, bien conforme à l'esprit du Manichéisme et de tout Gnosticisme, se retrouve très nette chez les Mandéens (W. Brandt, *Mand. Rel.*, p. 80).

3) Flügel, *Mani*, p. 97-99.

Les Actes de Mar Amou. — Les dissidents devaient avoir aussi leur histoire. Justement plusieurs manuscrits de Tourfan racontent l'apostolat d'un certain Mar Amou, « seigneur Amou », une fois qualifié de « mozak », qui aurait évangélisé les régions de l'Oxus, celles où s'organisa le schisme des Dênâvars.

Dans l'un de ces textes, l'Apôtre lui-même raconte comment il a pénétré dans ces contrées :

« L'Esprit des frontières du Khorassan, dit-il, se montra sous la forme d'une jeune fille. Il me demanda : « Amou, que fais-« tu? D'où es-tu venu? » Je répondis « Je suis un croyant, un « disciple de Mani, l'Apôtre ». Il me dit : « Je ne te reçois pas. « Retourne d'où tu es venu ». Et il disparut. Alors moi, Amou, je restai deux jours en invocation devant le soleil. Et l'Ange m'apparut et il me dit : « N'aie pas peur [1] ».....

Dans un autre manuscrit, Mar Amou mène la vie errante du missionnaire. Le charme de sa parole lui attire la faveur de la foule. Il traverse une ville en demandant l'aumône. Et il arrive devant un temple que garde un magicien. Celui-ci l'interroge et une conversation s'engage :

« Qui es-tu? A quel titre viens-tu chez nous? — Je viens chez vous comme un pur croyant, répond l'Apôtre. Je veux répandre chez vous la loi divine. — Ce temple vous appartient, reprend le magicien. Etablis-toi ici. — Explique-moi ces trois voies, demanda Mar Amou. Le magicien s'est dit : « Cet homme est un étranger, son ambition le perdra et il me sera utile. Mais Mar Amou déjoue ses projets [2] ».

A la suite du même texte, après une importante lacune, un personnage anonyme s'étant trouvé témoin d'une scène dont le récit nous manque, dit à son père : « Ceci est un mauvais présage ». Il descend un peu et il voit un troupeau de biches qui ont chassé un cerf « à cause de son imprudente conduite ». A cette vue, il s'assombrit encore et fait entendre à nouveau de tristes réflexions. Il continue de descendre et il trouve des

1) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 30.
2) A. Von Le Coq, *Türk. Man.*, I, 32-34.

gens qui mangent du poisson et qui jettent à l'eau leur seau tentateur où la gent aquatique vient s'entasser et se faire prendre. Une nouvelle lacune nous empêche de savoir quelles pensées chagrines ce troisième spectacle lui suggère. Plus loin apparaît un poulailler dont le propriétaire, un « amari » (?) a fait sortir tous les volatiles pour leur donner du grain. Les poules sont bien portantes mais non les coqs. Le témoin de la scène est aussi un « amari ». Lui aussi a un poulailler. Et chez lui les coqs sont bien portants, mais non les poules. Il s'en étonne à juste titre [1]. Le fragment s'arrête là. L'ensemble du récit tend, sans doute, à montrer que le monde est plein de maux. Il sert à établir la thèse des deux Principes. Par là, il se rattache encore très vraisemblablement à la prédication de Mar Amou.

Le livre de Boucou Khan. — Comme les habitants du Khorassan, les Ouïgours ont eu entre les mains un récit détaillé de leur conversion manichénne. L'inscription de Karabalgassoun, érigée dans le premier quart du ix^e^ siècle, racontait comment en 763 leur qaghan amena de Lo Yan ou Ho-nan-fou, sur les bords de l'Orkhon des religieux manichéens dont la prédication obtint un grand succès et dont la religion fut bientôt officiellement adoptée [2]. Autour de cette histoire très simple et naturelle se forma plus tard une légende qui faisait du nouveau Constantin un personnage transcendant et qui lui attribuait des exploits merveilleux. Dans le *Tarikh Djihan Kushai*, ou Histoire des « conquérants du monde », écrit entre 1252 et 1283, Alai eddin Djouveni la rapporte incidemment, en faisant remarquer qu'elle se trouve consignée dans les « livres des Ouïgours » et en ajoutant, sans doute par erreur, que, sous le règne du Khan Ogotaï, des lettrés chinois la lurent en leur langue sur une grande table de pierre découverte à Ordou Balic

1) Von Le Coq, *Türk. Man.*, I, 35-37. Dans un autre manuscrit de Tourfan (*ibid.*, p. 24, l. 5), le qualificatif d'*amari* est donné à Mani lui-même. Sur le rôle des poissons et des poules chez les Sabéens, voir Birouni, *Chronologie*, chez Kessler, *Mani*, p. 311.

2) V. Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, pp. 190-192.

ou Karabalgassoun [1]. L'analyse qu'en donne l'historien musulman vaut d'être reproduite :

« .....A Coumlandjou, lieu situé au confluent des rivières Tongola et Sélinga, qui prennent leur source dans les monts Caracouroum, il y avait deux arbres voisins, l'un appelé *fistouc*, semblable au pin, toujours vert comme le cyprès, et dont les fruits sont des cônes, l'autre un pin sauvage. Entre ces deux arbres, on vit paraître une butte sur laquelle descendait une lumière céleste. Cette butte croissait de jour en jour. Témoins de ce prodige, les Ouïgours s'en approchaient avec respect. Il en sortait des sons harmonieux, semblables au chant humain. Toutes les nuits, elle était éclairée d'une vive lumière, à la distance de trente pas. Lorsqu'elle fut parvenue au terme de sa grossesse, une porte s'ouvrit, laissant voir cinq huttes séparées, semblables à des tentes, au-dessus desquelles était tendu un filet d'argent ; dans chacune était assis un enfant allaité au moyen d'un tube suspendu dans sa bouche [2]. Les chefs des tribus,

1) D'Ohsson, *Histoire des Mongols*, La Haye, 1834, t. I, p. 430. Djouveni ne mentionne cette pierre que d'une façon incidente, au cours d'un récit basé sur les « livres des Ouïgours » où il insère mal à propos des renseignements purement personnels sur les ruines d'Ordou-Balic. Il parle dans la suite comme s'il ne faisait plus qu'analyser l'inscription déchiffrée par les « cames », mais rien ne montre qu'il ait pu lire lui-même l'inscription ou qu'il ait eu entre les mains la traduction des « cames ». Sans doute ne devons-nous voir dans sa façon de s'exprimer qu'un artifice littéraire destiné à mettre dans la narration une certaine unité. A la fin, il se dément lui-même, car il déclare n'avoir rapporté que la centième partie des mensonges débités par les « livres ouïgours ». La pierre gravée qu'il a connue est, sans doute, celle qui a été récemment étudiée par Radloff et Schlegel, puis par Chavannes et Pelliot, (*Journ. Asiat.*, 1913, p. 190-196). Mais celle-ci ne parlait point de la naissance miraculeuse du qaghan ni de sa conquête du Turkestan (V. Jos. Marquart, *Guvaini's Bericht über die Bekehrung der Uiguren*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin, 1912, p. 497). Et elle racontait d'une façon sensiblement différente la conversion manichéenne des Ouïgours.

2) On doit se représenter cette butte comme une excroissance venue sur la racine ou sur le tronc d'un des arbres. Djouveni lui-même le donne à entendre. Il rapporte plus loin que les deux arbres furent vénérés par les cinq enfants comme les auteurs de leurs jours. Et il présente le premier seulement comme doué d'une bonne nature. Le *Yuan shi*, histoire des Mongols, composée dans la seconde moitié du XIII^e siècle, par des lettrés chinois, rapporte la même légende d'une

frappés d'étonnement, venaient admirer et adorer cette merveille [1].

« Dès que les cinq enfants eurent été exposés au contact de l'air, ils commencèrent à se mouvoir et bientôt ils sortirent de leurs cellules. On leur donna des nourrices. Lorsqu'ils furent en état de parler, ils demandèrent leur père et mère ; on leur montra les deux arbres ; ils allèrent leur rendre les respects que les enfants doivent aux auteurs de leurs jours. Ces arbres, prenant la parole, leur recommandèrent d'acquérir les qualités les plus estimables et leur souhaitèrent une longue vie avec une éternelle renommée.

« Les cinq enfants étaient traités par les peuples de cette contrée avec le respect qu'on rend aux fils des rois. L'aîné fut nommé *Souncour-tékin*, le second *Coutour-tékin*, le troisième *Boucac-tékin*, le quatrième *Or-tékin* et le cinquième *Boucou-tékin*. Les Ouïgours, persuadés qu'ils étaient envoyés du ciel, résolurent de prendre l'un d'eux pour leur souverain. Boucou leur paraissait celui qui était doué de plus de beauté, d'esprit et de capacité ; il savait, d'ailleurs, toutes les langues ; les Ouïgours le choisirent pour leur Khan et l'installèrent sur le trône au milieu d'une grande fête. Ce prince fit régner la justice ; il vit augmenter le nombre de ses sujets. Dieu lui envoya trois corbeaux qui savaient toutes les langues ; de quelque part qu'il désirât des nouvelles, ils allaient lui en chercher.

« Une nuit, Boucou-Khan, étant couché dans sa tente, fut éveillé par une ombre, sous la forme d'une jeune fille ; saisi de frayeur, il feignit de dormir. La nuit suivante, il eût la même apparition ; la troisième, par le conseil de son ministre, il suivit ce fantôme féminin jusqu'à une montagne appelée *Cout-tag*, où ils s'entretinrent ensemble jusqu'à l'aurore. Cette ombre revint chaque nuit pendant sept ans six mois et 22 jours ;

façon plus simple : « Dans une nuit, dit-il, une lumière surnaturelle descendit sur un arbre qui se trouvait entre deux rivières. Les habitants du voisinage s'y rendirent et trouvèrent l'arbre enflé comme le ventre d'une femme enceinte. Après neuf mois et dix jours, il accoucha d'un garçon ». (D'Ohsson, *loc. cit.*, p. 439 ; cf. E. Bretschneider, *Mediaeval Resarches from Eastern Asiatic sources*, London, 1888, in-8°, p. 247.

1) Djouveni ajoute plus loin : « Un de mes amis m'a raconté avoir lu dans un livre que les deux arbres dont il a été parlé, avaient été creusés par un homme qui y cacha ses enfants et y plaça des lumières ; ensuite, il amena des personnes pour voir ce prodige et il fut le premier à rendre un culte à ces arbres, entraînant les autres à suivre son exemple » (D'Ohsson, *loc. cit.*, p. 435). Cette explication rationaliste est, évidemment, bien postérieure à la légende.

et, chaque nuit, ils allaient converser ensemble dans le même lieu. La dernière fois qu'ils s'y virent, en prenant congé de Boucou-Khan, la jeune fille lui dit : « Le monde entier de « l'orient à l'occident, sera sous ton empire ; prépare-toi à « accomplir ta destinée et gouverne bien tes peuples. » Alors Boucou rassembla ses armées ; il envoya trois cent mille hommes, sous le commandement de son frère Souncour-tékin, dans le pays des Mongols et des Kirguises ; cent mille hommes, avec Countour-tékin, vers le Tangoute ; un égal nombre, avec Boucae-tékin, contre le Khitaï et il laissa son quatrième frère à sa place dans sa résidence. Les armées revinrent de tous ces pays avec d'immenses dépouilles et amenèrent un grand nombre de captifs sur les rives de l'Orkhon, où ils bâtirent la ville d'*Ordou-balic* ; elles avaient soumis tout l'Orient.

« A cette époque, Boucou-Khan eut un nouveau songe ; il vit un homme vêtu d'habits blancs et tenant à la main un bâton de la même couleur, qui lui donna un morceau de jade, de la forme d'un pin et lui dit : « Si tu peux conserver cette « pierre, tu domineras sur les quatre régions du globe ». Son ministre eut le même songe. Dès le lendemain, Boucou-Khan fit des préparatifs militaires, puis il marcha vers l'Occident. Arrivé dans le Turkestan, il vit une belle plaine bien arrosée, offrant de gras pâturages ; il y établit sa résidence et y établit la ville de *Bela-Sagoun*, qu'on appelle maintenant *Gou-Balic*. Ses armées, qu'il envoya de tous les côtés, lui conquirent, dans l'espace de douze ans, tous les pays de la terre. Elles pénétrèrent jusque dans une région dont les naturels sont conformés comme les brutes et apprirent qu'au delà il n'y avait plus d'habitants. Alors ils s'en retournèrent emmenant les rois de tous les pays qui offrirent des présents à Boucou. Ce prince les accueillit honorablement, excepté le souverain de l'Inde, qu'il ne voulut pas admettre en sa présence à cause de sa laideur. Il imposa à chacun d'eux un tribut et leur permit de retourner dans leurs Etats. Après avoir terminé ces grandes entreprises, Boucou-Khan quitta sa résidence (Bela-Sagoun) pour retourner dans son pays natal.

« Quant à la religion des Ouïgours, ils avaient alors des magiciens appelés « *cames* », comme les Mongols en ont encore aujourd'hui..... [1]. Les Ouïgours envoyèrent demander au Khan de Khitaï, pays d'idolâtrie, de ces gens qu'on appelle *noumis* [2].

1) La description des *cames*, qui se lit dans la suite du texte, montre que Djouveni a ici en vue les chamanes.

2) L'*idolâtrie* est ici désignée par le mot *butparasti*, qui désigne, au sens propre, le culte de Bouddha. La traduction donnée par d'Ohsson

A leur arrivée, les Ouïgours firent disputer les ministres des deux religions, dans le dessein de s'en tenir à celle qui remporterait la victoire. Les *noumis* se mirent à lire leur livre sacré appelé *noum ;* c'est leur code de morale, recueils de fables, de récits et de bons préceptes dignes d'être enseignés par tous les envoyés célestes, où, entre autres choses, il est recommandé de ne nuire à personne, pas même aux animaux, et de rendre le bien pour le mal..... Les idolâtres lurent donc quelques morceaux de leur *noum* et les cames restèrent interdits. Alors les Ouïgours embrassèrent l'idolâtrie des premiers, et, de tous les idolâtres de l'Orient, il n'y en a point de plus ennemis de l'islamisme que ceux-là.

« Enfin Boukou-Khan fut heureux jusqu'à la fin de sa vie [1] ».

Toute cette légende est visiblement inspirée par le Manichéisme. Les « deux Arbres » du début rappellent ceux qui ont été décrits par Mani dans son livre des *Deux Racines* ou des *Principes* [2]. Le rayon fécondant qu'on voit briller la nuit au milieu d'eux fait songer à la Lumière qui luit dans les Ténèbres et qui, seule, donne la véritable Vie [3]. Les « cinq enfants », miraculeusement engendrés se rattachent aux cinq attributs du Dieu suprême, aux cinq fils de l'Homme Primitif, aux cinq auxiliaires de l'Esprit puissant [4]. La « forme de jeune fille »

est seulement approximative. Le texte porte : « Il y avait en Chine un Bouddhiste qui envoya au Khan un messager et demanda des *noumis* ». Marquart propose avec raison de lire : « Il y avait en Chine un Bouddhiste à qui le Khan envoya un messager et demanda des *noumis* ». (*Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin, 1912, p. 489). Le khan dont il s'agit ici n'est pas désigné d'une façon précise. Mais ce ne peut être que Boucou, puisqu'aucun autre n'a été nommé après lui. La suite du texte le donne d'ailleurs clairement à entendre, car Djouveni ajoute, en guise de conclusion, que « Boucou-Khan fut heureux jusqu'à la fin de sa vie ».

1) D'Ohsson, *op. cit.*, I, p. 430-435.

2) V. *supra*, p. 77 et 82. Après une assez longue digression, Djouveni ajoute, en parlant des Ouïgours : « Les arbres en question furent placés dans leurs temples » (d'Ohsson, *loc. cit.*, p. 435). Cette remarque a dû être inspirée par les peintures qui ornaient les églises des Manichéens. Beaucoup figuraient sans doute les deux Principes sous la forme traditionnelle de deux Arbres dont l'un portait en lui les cinq attributs du Père de la Lumière et l'autre les cinq éléments du Prince des Ténèbres.

3) V. *supra*, p. 60-61.

4) V. *supra*, p. 12.

qui apparaît la nuit au roi Boucou peut être rapprochée de celle qui se montre à Mar Amou sur la frontière du Khorassan [1] ; l'une et l'autre sont vraisemblablement des manifestations de la « Vierge de la Lumière » que d'autres textes nous décrivent présidant sur la barque lunaire à la libération des âmes [2]. L'homme « vêtu d'habits blancs et tenant à la main un bâton de la même couleur », que le souverain voit aussi en songe, pourrait bien figurer Mani, dont les disciples se présentent avec les mêmes caractéristiques à travers les documents chinois ou sur les fresques de Tourfan [3]. Enfin, le *noum*, apporté de Chine par des *cames* ou des religieux, n'est autre que le Manichéisme, introduit dans le royaume de l'Orkhon par des Élus de Lo-yang [4]. Le Boucou de Djouveni est donc bien le même personnage que le monarque Ouïgour de 763 mentionné par l'inscription de Karabalgassoun [5].

1) V. *supra*, p. 88.

2) *Act. Arch.*, 8 et 11 ; Theodoret, *Haer. fab. comp.*, I, 26 ; *Form. gr. d'abjur.* P. G., I, 1461, 1464 ; F. W. K. Müller, *Handschr. Reste*, p. 25 et 102.

3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 262, not. 1 ; 333, not. 1. 310 et 340.

4) Le mot *noum*, plus exactement *nom*, dérive du grec *nomos*. Dans le *Khouastouanift*, il sert à désigner la Loi manichéenne (V. *infra*, p. 135).

5) Cependant le texte chinois de l'inscription, le seul qui ait pu être déchiffré d'une façon suivie, ne donne pas ce nom au monarque Ouïgour. Il l'appelle tângrida gut bulmys il tutmys alp Külüg (bilga qaghan) (Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 187). Les mêmes appellations reparaissent plus complètes dans un fragment turc de Tourfan, où le « bilga ouïgour qaghan » est finalement qualifié de « zahag'i Mâni, émanation de Mani » Müller, *Ulgurica*, II, 95). Mais ce sont là de simples titres. Le nom du roi demeure mystérieux. D'après des historiens chinois, le conquérant Ouïgour de Lo-yang s'appelait Meou-yu. Peut-être faut-il voir là une corruption de Bô gü (Chavannes et Pelliot, *loc. cit.*, p. 187, note 1 fin). Ce dernier nom a été déchiffré sur un fragment du texte soghdien de l'inscription de Karabalgassoun (F. W. K. Müller, *Ein iraniches Sprachdenkmal aus der nördlichen Mongolei*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin, 1909, p. 728). Mais le contexte, très endommagé, ne permet pas de voir s'il s'agit du même personnage.

La légende a dû se constituer dans les régions du Turkestan, où elle fait très gratuitement apparaître Boucou. Elle n'a sans doute pris corps qu'assez tardivement, car la ville de Bela-Sagoum ou Gou-Balic, dont elle raconte la formation, n'apparaît dans les textes historiques qu'à partir de la seconde moitié du x^e siècle [1]. Elle a, d'ailleurs, subi diverses transformations, dont nous pouvons relever la trace jusque dans le rapport de Djouveni [2]. Ces changements même témoignent, à leur façon, de la vogue considérable dont elle a joui. Elle était si vivace dans le pays des Ouïgours, qu'elle s'y est conservée en partie, même après l'invasion de l'Islam. On en retrouve des vestiges très nets dans la légende de la naissance miraculeuse de Saijid Ali Arslan, sans doute identique avec Aboul Hasan Ali Arslan, un martyr de l'Islam mort peu avant l'an 1000 [3]. Mais aucune trace n'en a encore été signalée à Tourfan [4].

## II

## ÉCRITS DIDACTIQUES

Si variés et si populaires qu'aient pu être les textes historiques du Manichéisme, ils n'égalent point en nombre ni en importance les œuvres doctrinales qui ont pris naissance dans le même milieu. Les sectes gnostiques professaient avant tout une certaine foi. Aussi cultivaient-elles de préférence le genre didactique. Et chacune, en durant, éprouvait le besoin d'adapter

1) Marquart, *loc. cit.*, p. 487.

2) V. *supra*, p. 239, not. 1 et 241, not. 2.

3) Marquart, *loc. cit.*, p. 495.

4) Von Le Coq a cru reconnaître un fragment de l'histoire de Boucou sur un feuillet détaché d'un livre manichéen où on voit le « Boughough, le qaghan divin des Ouïgours » se rendant à Chotscho pour conférer avec « le Mozak » sur la nomination de trois Makhistaks (*Ein manichäiches Buch Fragment aus Chotscho* dans le *Festschrift Wilh. Thomsen*, Leipzig, 1912, in-8°, p. 147 et les notes p. 149-151). Mais l'hypothèse est, en elle-même, très contestable (Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 187 fin de la note 1 ; cf. p. 196, not. 1). Et le contexte, malheureusement fort endommagé, ne paraît pas la favoriser.

sa tradition à l'esprit du temps et de la présenter sous des formes plus jeunes. Après Marcion, l'auteur des *Antithèses*, son disciple Apelles avait rédigé plusieurs autres traités et Prépon avait écrit dans le même sens contre de nouveaux hérétiques. A l'école de Bardesane, le théologien d'Edesse, s'était formée une pléïade d'écrivains qui avaient encore travaillé à compléter son œuvre. Les Manichéens devaient suivre d'autant mieux ces exemples que leur Maître avait touché à tous les sujets et que leur Eglise allait se répandre en toutes sortes de pays et subsister pendant plus de mille ans.

Ecrits d'Addas. — De tous les auteurs qui ont paru chez eux le plus ancien peut-être et, en tous cas, le plus connu et le plus important est cet Addas que les *Actes d'Archélaüs* nous présentent comme le premier missionnaire de Mani [1]. Déjà l'auteur des *Actes* paraît renseigné sur son activité littéraire. C'est par un de ses disciples, par un certain Turbo, personnage d'ailleurs inconnu et sans doute fictif, qu'il fait exposer la doctrine de l'hérésiarque [2]. De plus, il l'associe lui-même à Thomas et à Hermas [3], deux noms célèbres en Orient, dont l'un rappelle un *Evangile* apocryphe très répandu [4] et l'autre le livre du *Pasteur* [5]. Mais l'auteur du *Pasteur* se présentait comme un des 70 disciples du Christ et le *Thomas* de l'*Evangile* comme un membre du Collège Apostolique. Dans les *Actes des Martyrs de Karcha*, Addas lui-même, le premier compagnon de Mani, est appelé Addaï [6], comme le fondateur présumé de l'Eglise d'Edesse, en qui une légende très ancienne a vu un disciple de Jésus ou même l'Apôtre Thaddée [7], et sous le patronage

1) *Act. Arch.*, 12 *fin.*, 53 *circ. med.*

2) *Act. Arch.*, 4.

3) *Act. Arch.*, 12 *fin.*, 53 *circ. med.*

4) Cyrille de Jérusalem, *Catech.*, VI, 31 ; Timothée de Constantinople, *De recept. Haer.* P. G., LXXXVI, 21.

5) F. W. K. Müller, *Eine Hermas Stelle in manichäischer Version*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin, 1905, p. 1077-1083.

6) Georg. Hoffmann, *Auszüge aus Syrischen Akten Persischer Martyrer*, Leipzig, 1880, 8°, p. 46.

7) Eusèbe, *Hist. eccl.*, I, 13 ; II, 1, et autres témoins très nombreux

duquel un écrit important, la *Doctrina Addei*, circulait, dès le IV[e] siècle, parmi les Catholiques [1]. Son nom risque fort d'être un pur pseudonyme, emprunté, comme les précédents, à des milieux chrétiens.

Il offre une ressemblance assez étroite avec celui d'Ado, que Théodore bar Khôni présente comme le fondateur de la secte des Mandéens [2]. L'auteur des *Scholies* fait vivre ce dernier personnage dans l'Adiabène et, semble-t-il, assez longtemps après Mani. Mais les indications biographiques, très maigres et inconsistantes, qu'il donne à son sujet sentent la légende. Il lui attribue six frères. Or, sur ces six, quatre, tout au moins, portent des noms très voisins de ceux que la religion mandéenne attribue à des divinités astrales [3]. Dans ces conditions, il y a bien des chances pour que le septième, Ado lui-même, ait été aussi un Dieu du Ciel, appartenant au système théologique des sept planètes, si familier aux Gnostiques. Son nom, dérivé du radical Adon, qui veut dire le Maître, le « Seigneur » [4], est étroitement apparenté à celui d'Adonaï qui est donné au Soleil par les Mandéens [5]. Ces derniers, dont le nom est synonyme de « Gnostiques », faisaient consister la religion dans la Science du Bien. Ils concevaient donc Ado, Adonaï ou Addaï comme un soleil intelligible qui éclaire les âmes. Mani a été formé à leur école chez les « Moughtasilas », qui se rattachaient au même groupe. Et il a longtemps professé leurs croyances dont il a d'ailleurs toujours gardé de nombreux éléments. Dès lors, il était assez naturel de faire professer sa propre doctrine par ce Maître vénéré et transcendant qui personnifiait la sagesse.

indiqués dans le *Dict. de théol. cath.*, I, 69-73, art. *Abgar*, par Parisot, et chez Rubens Duval, *Histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse*, Paris, 1891, ch. V. *La Légende d'Abgar et les légendes qui y ont été rattachées.*

1) Publié par G. Philipps et W. Wright, la *Doctrine of Addai the Apostle*, Londres, 1876, in-8°.

2) H. Pognon, *Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir*, Paris, 1899, 8°, p. 224-225.

3) H. Pognon, *op. cit.*, p. 11. Cf. Kessler, art. *Mandäer*, dans la *Realencyclopädie* de Hauck, 3e édit., t. XII, p. 160.

4) Kessler, *loc. cit.*, p. 160.

5) Braudt, *Mandäiche Religion*, Leipzig, 1889, in-8°, p. 126.

En fait, d'après un texte de Photius, Héraclien de Chalcédoine a connu des « écrits d'Addas » qui exposaient le Manichéisme et qui avaient été réfutés par Titus de Bostra et par Diodore de Tarse. Il a même expressément mentionné dans son œuvre l'un d'entre eux, le *Boisseau*, et noté que Diodore de Tarse l'avait réfuté dans les sept premiers livres de sa critique antimanichéenne [1]. D'après ses indications, cette œuvre avait le même objet que l'*Evangile vivant* de Mani. Elle étudiait donc la vie du Christ et son enseignement. Peut-être tirait-elle son titre du texte de Matthieu (V, 15) où on lit que « la lumière ne doit pas être mise sous le boisseau mais sur le chandelier ». C'est elle, sans doute, que Titus de Bostra prend à partie dans le dernier de ses quatre livres, où il fait l'apologie du Nouveau Testament. Celle qu'il vise dans le premier livre devait plutôt se rapprocher des *Principes* de Mani, car l'exposé qu'il fait de la dogmatique manichéenne paraît se rattacher à ce dernier ouvrage [2]. Peut-être, dans ses autres livres, a-t-il en vue d'autres écrits du même cycle. Il se pourrait aussi que le résumé de la foi de Mani fait par Turbo, « disciple d'Addas », au début des *Actes d'Archélaüs*, ait la même origine [3]. En tout cas, l'expression employée par Héraclien de Chalcédoine, d'après Photius, au sujet des « écrits d'Addas » combattus par Titus, donne à penser que ceux-ci étaient assez nombreux.

Selon le même témoignage, Diodore de Tarse pensa bien réfuter l'*Evangile vivant* de Mani, bien qu'il se fût attaqué seulement au *Boisseau* d'Addas. Et Titus de Bostra commit la même méprise. Il crut réfuter Mani. Or, il polémiqua plutôt contre Addas [4]. Pour qu'une telle confusion fût possible, il fallait que l'œuvre du disciple ressemblât singulièrement à celle du Maître. Des textes de Titus de Bostra montrent qu'entre l'une et l'autre existaient, en effet, les rapports les plus étroits. Ce polémiste cite indifféremment Mani [5], la tradition manichéenne [6]

1) Photius, *Biblioth.*, *Cod.* 85.
2) V. *supra*, pp. 23-25.
3) *Act. Arch.*, 7-11.
4) Photius, *Biblioth.*, *Cod.* 85.
5) *Cont. Man.*, I, 5, 12, 13, 14, etc.
6) *Cont. Man.*, I, 9, 11.

et plus précisément « l'auteur qui a mis par écrit la doctrine de Manès[1] ». Une fois, il note que c'est à cet auteur qu'il a emprunté ce qu'il a dit de l'hérésiarque[2], ce qui ne l'empêcha pas de citer un peu plus loin l'hérésiarque lui-même[3]. Ailleurs, à propos d'une autre citation, il déclare ne pas savoir si le texte allégué est du Maître ou du disciple : « Voici, dit-il, les propres termes soit de Manès, soit d'un autre d'entre ses partisans, qui a écrit le chapitre de la formation humaine[4] ».

Le traité de Touen houang. — La solution de cette énigme littéraire nous est donnée, semble-t-il, par le traité manichéen de Touen houang conservé à Pékin[5]. Ce traité, en effet, se présente comme l'œuvre commune de Mani et d'un de ses disciples, nommé Ato, que les remarques précédentes permettent d'identifier très vraisemblablement avec Addas[6]. Dans les premières lignes, qui ont été détruites, le Maître était, sans doute, décrit assis au milieu d'une assemblée de pieux fidèles auxquels il exposait sa Loi. Au début du texte qui nous est parvenu, Ato, s'étant détaché du groupe, lui pose respectueusement cette question, à son sens, essentielle : « La nature primitive du corps charnel est-elle simple ou double? » Puis il se retire pour reprendre sa place et écouter respectueusement la réponse du Maître qui remplit le reste de l'ouvrage[7]. A la fin, seulement, les fidèles assemblés prennent la parole pour célébrer en chœur la sagesse de l'Envoyé divin[8]. L'écrit s'offre sous une forme telle qu'on pourrait se demander, à l'exemple de Titus de Bostra, s'il est de Mani ou d'Ato.

Son contenu est essentiellement manichéen. Et c'est pour cela qu'il a pu être mis dans la bouche de « l'Envoyé de la Lumière ». Il semble fait de morceaux disparates, qui, tout en traitant le

1) *Cont. Man.* I, 17, *circ. fin.* ; cf. *ibid.* 14.
2) *Cont. Man.* I, 17, *fin.*
3) *Cont. Man.* I, 18, *circ. fin.*
4) *Cont. Man.* III, *circ. init.*
5) V. *supra*, p. 83 et 96-97.
6) L'identification a déjà été proposée par MM. Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 501, not. 2.
7) *Journ. Asiat.*, 1911, p. 508-509.
8) *Journ. Asiat.*, 1911, p. 585-589.

même sujet, l'envisagent à des points de vue différents et exploitent des images assez dissemblables. D'autre part, ces morceaux semblent empruntés à divers écrits de Mani qu'ils citent ou qu'ils résument.

Un premier fragment s'applique à montrer que le monde a été organisé par Tsing-fong (l'Esprit Puissant) et Chan-mou (la Mère de Vie), avec le mélange du Bien et du Mal résultant de la lutte primitive, et que l'homme en est une miniature faite par Lou-Yi (Saklas) et Ye-lo-Yang (Nébroël) et présentant une combinaison analogue de bons et de mauvais éléments [1]. Or, tel était le thème général du *Trésor* de Mani [2] dont toute cette partie pourrait bien n'être qu'un résumé.

Brusquement un nouveau morceau explique qu'un « Envoyé de la Lumière », venant dans le monde, met tous ses soins à séparer les bons éléments des mauvais avec le concours du « démon affamé » et de son « feu violent », comme un orfèvre qui fait fondre du minerai d'or pour arracher le métal précieux à sa gangue grossière [3]. Mani devait exposer la même idée dans son *Shâpourakân*, où il parlait des Messagers divins venus avant lui [4] et de la façon dont les Elus libèrent progressivement la substance divine en digérant les aliments qui leur sont apportés [5].

Un troisième fragment passe sans transition à une idée nouvelle. Il distingue deux « nuits obscures », dont l'une symbolise le Royaume primitif des Ténèbres avec le corps charnel qui en provient, l'autre l'œuvre des Démons révoltés avec les mauvaises natures déposées par eux dans l'organisme. Puis il décrit « trois jours », dont un représente « le Vénérable de la Lumière, du Monde de la Lumière pure », c'est-à-dire le Dieu suprême. « Père de la Grandeur », un autre « le Soleil rond et complet », c'est-à-dire le « Fils », identifié ailleurs avec le grand Luminaire, le troisième « la grande force de Sou-lou-cha-lo-yi », c'est-à-dire

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 510-534.
2) Ya'qoûbi, chez Kessler, *Mani*, p. 304. Cf. *supra*, p. 43-47.
3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 535-539.
4) Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 209. V. *supra*, p. 54.
5) Augustin, *De mor. Man.*, 52 ; *Enarr. in Psalm.*, CXL, 12, etc.

de Srosharay, le « puissant » et le « saint », qui se présente ici comme le substitut de l'Esprit divin [1]. Sans doute avons-nous là un résumé du chapitre XVI[e] du livre des *Mystères*, qui, d'après la table des matières donnée par An Nadim, s'intitulait « *Des trois jours* » [2].

Un quatrième morceau traite aussitôt après de la lutte du « vieil homme » et de « l'homme nouveau ». Il montre tour à tour le premier triomphant du second et le second l'emportant sur le premier, en ce qui regarde la pensée, le sentiment, la réflexion, l'intellect et le raisonnement [3] Il s'adresse à « l'homme qui entre en religion » [4] et finit en traçant le tableau du « Dênâvar » ou du Parfait Manichéen [5]. Par là, il fait penser au livre de Mani mentionné et résumé par An Nadim, qui exposait les *Préceptes pour les Auditeurs et pour les Elus* [6].

A la fin de ce texte et à propos des Dênâvars, en qui résident « le Père de la Lumière, le Fils de la Lumière et le Vent de la la Loi pure », ou l'Esprit divin, se trouvent citées quelques phrases d'un écrit intitulé le *Ying louen King, livre de la roue des rétributions* [7]. Le titre a une signification nettement eschatologique. Un écrit du même genre apparaît dans une œuvre du XII[e] siècle, le *T'ong tche*, qui mentionne, à côté de traités astrologiques d'origine ou d'inspiration étrangère, le *Ying louen sin tschao* ou *Eclaircissements sur la roue des rétributions*, par Tsiang Kiuan King, en trois chapitres [8]. Ces *Eclaircissements* pouvaient être un commentaire du livre invoqué dans le traité manichéen. Leurs divisions étaient alors calquées sur celles de l'ouvrage commenté. Comme le *Shâpourakân* avait aussi trois chapitres, comme il traitait de la destinée des âmes et du rôle que jouent les astres dans leur libération, comme enfin

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 540-545.
2) Flügel, *Mani*, p. 102. V. *supra*, p. 18.
3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 546-555.
4) *Ibid.*, p. 551.
5) *Ibid.*, p. 554-555.
6) V. *supra*, p. 54-58.
7) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 555-556.
8) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 104-105, not. 1.

son titre primitif n'eût offert aucun sens à des lecteurs chinois [1], on peut se demander si ce n'est pas lui qui se trouve désigné sous le titre de *Ying louen King*.

Immédiatement après la citation de ce dernier ouvrage et toujours à propos des Elus en qui résident les personnes divines, se trouvent rapportées deux phrases d'un autre écrit intitulé le *Ning wan King* ou *livre de l'apaisement universel* [2]. A cause de la confusion facile et constatée ailleurs des caractère *wan* et *sseu*, ce nouveau livre est, sans doute, identique avec un *Ning sseu King* ou *livre de Ning sseu (?)*, qui se trouve mentionné sur une liste d'ouvrages chrétiens faisant suite à un traité nestorien, un *Eloge de la sainte Trinité*, découvert à Touen houang par la mission Pelliot [3]. La liste mentionne, à côté du « *livre du saint roi David* » et de « l'*Evangile* », au moins un autre ouvrage manichéen, le *San tsi King* ou *livre des Trois Moments*. Une note finale du manuscrit nous apprend qu'elle énumère les œuvres traduites en chinois par King-tsing, c'est-à-dire par le moine Adam, d'origine persane, auteur d'une inscription nestorienne, découverte à Si-ngan-fou en 1625 et rédigée en 781. C'est donc vers cette dernière date que le livre de *Ning wan* ou de *Ning sseu* serait passé dans la langue chinoise [4]. Malheureusement son contenu demeure mystérieux comme son titre. On peut seulement conjecturer, d'après les remarques qui précèdent, qu'il comptait aussi parmi les œuvres de Mani.

Aussitôt après la citation qui en est faite commence brusquement un nouveau fragment très important, qui décrit l'œuvre réalisée jadis par le « Grand Envoyé » de la « Lumière bienfaisante », ou de l'Esprit divin, c'est-à-dire d'après le contexte, par Jésus [5]. Celui-ci, étant entré dans le monde, détruisit la Ville

1) V. *supra*, p. 49-50.
2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 556.
3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 136, note.
4) *Ibid.*, p. 134, note et 136-137 note.
5) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 556. Pour l'identification proposée du « Grand Envoyé » et de Jésus, voir aussi p. 566. Pour celle de la « Lumière bienfaisante » et de l'Esprit divin, voir la fin de la citation du *Ning wan King*, p. 556.

du Mal et fonda la Cité du Bien [1]. Il abattit les cinq Arbres mauvais de la pensée, du sentiment, de la réflexion, de l'intellect et du raisonnement et planta 5 Arbres bons correspondants [2], au milieu desquels il établit la pitié comme un roi et la bonne foi comme une reine [3]. Puis il fit paraître les « trois grands jours bienfaisants » et il leur soumit les « deux nuits obscures » [4]. Les 12 heures du premier de ces jours, symbolisant les 12 Dominations qui entourent le Père de la Grandeur dans le Royaume de la Lumière, sont le Grand Roi, la Sagesse, la Vie constante, la Joie, le Zèle, la Vérité, la Foi, la Patience, la Pensée droite, l'Action méritoire, l'Uniformité du cœur, la Lumière totale [5]. En brillant sur la pensée, sur le sentiment, sur la réflexion, sur l'intellect et sur le raisonnement, elles leur font produire des fruits nouveaux dont le détail est ensuite donné [6]. Cette dernière partie, qui est la plus développée et la plus cohérente, développe, depuis le commencement jusqu'à la fin, une même image, celle des Arbres du Bien et du Mal. Par là, elle se rattache étroitement au livre des *Deux Racines* ou des *Deux Principes*, qui était tout entier consacré à ce même sujet et qui exposait en détail l'œuvre rédemptrice de Jésus [7]. Peut-être n'en est-elle qu'une reproduction partielle.

En somme, l'ensemble du traité est essentiellement manichéen. Il expose la pure doctrine de Mani, dans la forme qui lui a été donnée par son auteur. Mais il en dégage la quintessence. Il se présente comme un recueil de morceaux choisis, très variés et très denses, consacrés à un même sujet et animés d'un même esprit. Par là, et malgré ses répétitions et ses incohérences, il permet de comprendre comment l'œuvre présumée d'Ato, d'Addo ou d'Addaï a été intimement associée à celle de Mani.

1) *Ibid.*, p. 556-559. Cf. p. 566-567.
2) *Ibid.*, p. 559-563.
3) *Ibid.*, p. 563-565.
4) *Ibid.*, p. 565-568.
5) *Ibid.*, p. 568-569.
6) *Ibid.*, p. 569-585.
7) V. *supra*, p. 25-30.

L'ŒUVRE D'ADIMANTE. — D'après Augustin, Addas était aussi connu sous le nom d'Adimante [1]. Cette affirmation très nette d'un esprit avisé, qui a beaucoup lu et étudié les écrits manichéens, est d'un grand poids et il n'y a aucune raison de la mettre en doute. Elle n'a rien d'invraisemblable, car on a pu fort bien donner à Addas le surnom d'Adimante, qui veut dire « intrépide » et qui convenait soit à son apostolat, soit à sa dialectique. Par ailleurs, elle cadre très bien avec les renseignements que nous possédons sur le personnage visé par l'évêque d'Hippone.

Fauste de Milève déclare expressément, au début de son œuvre, que, pour lui et pour ses coreligionnaires, « après le bienheureux Père Manichée, Adimante est le seul auquel on doive s'attacher » [2]. La formule latine d'abjuration du Manichéen Prosper, converti au Catholicisme, constate également que, d'après la croyance des hérétiques, « l'Esprit Paraclet » serait venu « en Manes ou en Adimante ». Et, après avoir anathématisé Manès, elle anathématise également « Adimante, tous ses disciples et sectateurs et quiconque croit que l'Esprit Paraclet est venu en lui » [3]. De telles expressions ne se comprendraient guère si le personnage dont il s'agit n'avait été connu que sous le nom d'Adimante. Dans ce cas, en effet, malgré la grande vogue que lui attribuent les textes précédents, il semblerait avoir été presque universellement ignoré par les écrivains orientaux. Seuls les auteurs anonymes des deux formules grecques d'abjuration et les premiers historiens du Paulicianisme parlent de lui [4]. Encore le placent-ils à côté d'un Adimante, Adam, ou Adante dont le nom se rapproche de celui d'Addas [5].

1) *Cont. Advers. Leg. et Prophet.*, II, 42.

2) *Cont. Faust.*, I, 2. Cf. Augustin, *Cont. Adim.*, XII, 2, *init.* Quem magnum Doctorem istius sectae fuisse commemorant.

3) P. L., LXV, 25-26.

4) Voir P. G, 1321 (1re formule grecque d'abjuration).
I, 1468 (2me formule grecque d'abjuration).
CII, 41 (Photius).
CIV, 1265 (Pierre de Sicile).

5) La 1re formule d'abjuration et Pierre de Sicile parlent d'Adante, la 2me formule d'Adam, Photius d'Adamante.

Et ils ajoutent que son maître « l'envoya en diverses contrées prêcher l'hérésie », ce qui s'accorde très bien avec l'apostolat attribué à Addas par l'auteur des *Actes d'Archelaus* [1]. Tout s'explique parfaitement si les deux personnages sont identiques.

La seconde formule grecque d'abjuration parle en un autre endroit d'un « écrit d'Addas et Adimante contre Moyse et les autres Prophètes » [2]. Augustin a connu la même œuvre. Il parle de traités attribués à Adimante qui combattaient la Loi et les Prophètes et qui leur opposaient l'Evangile et l'Apôtre [3]. Il en a même fait une critique minutieuse quoique inachevée dans son *Contra Adimantum Manichaei discipulum* où il expose en détail les antithèses signalées par son adversaire avant de les résoudre [4]. L'évêque d'Hippone a eu aussi entre les mains un manuscrit trouvé sur le bord de la mer par quelques fidèles de son Eglise et contenant un traité anonyme dont l'auteur se réclamait, vers la fin, d'un certain Patricius et critiquait la Loi et les Prophètes au nom de l'Evangile et de l'Apôtre [5]. Et il s'est demandé si ce n'était pas une erreur d'Adimante [6].

A la suite de ce dernier traité venait le début d'un travail analogue attribué en propres termes à « Adimante, disciple de Manichée, dont le prénom (ou le propre nom?) était Addas et destiné à montrer que la chair n'a point été faite par Dieu » [7]. Le sujet de ce dernier travail, dont Augustin n'a vu que l'exorde,

1) *Act. Arch.*, 11 et 53.
2) P. G., I, 1468.
3) *Retr.*, I, 22, 1, *init.*
4) P. L., XLII, 129-172.
5) *Cont. Advers. Leg. et Prophet.*, I, 1 et II, 41. Un contemporain d'Augustin, Philastre de Brescia, présente ce Patricius, immédiatement après Mani comme un hérétique qui vécut à Rome, se fit des disciples et leur enseigna que la chair ne vient pas de Dieu, mais du Diable et doit être combattue de toute façon (*De Haer.*, 62). L'Ambrosiaster le nomme avec les Marcionites et les Manichéens (*In I Tim.*, IV, 1). Le nom de Patricius ressemble singulièrement à celui de Patticius à qui Mani avait dédié l'*Epître du Fondement* pour répondre à ses questions concernant la naissance d'Adam, c'est-à-dire la nature du corps (V. *supra*, p. 59-60).
6) *Cont. Advers. Leg. et Prophet.*, II, 42.
7) *Cont. Advers. Leg. et Prophet.*, II, 42.

s'accorde exactement avec celui du traité manichéen de Touen houang et on peut se demander si les deux œuvres n'étaient pas identiques. Ce simple rapprochement suffit à montrer comment, selon l'expression des polémistes byzantins, mais en un sens tout autre, Addas a prêché la foi de Mani en des contrées diverses.

Heptalogue d'Agapius. — Immédiatement après « l'écrit d'Addas et d'Adimante contre Moïse et les autres Prophètes », la seconde formule grecque d'abjuration mentionne « l'*Heptalogue* d'Agapius »[1]. D'après son titre, ce dernier ouvrage était divisé en sept livres. Peut-être résumait-il les sept grands traités de Mani. Il apparaît chez Timothée de Constantinople[2] et dans la première formule grecque d'abjuration[3] entre le livre des *Mystères* et celui des *Prières*. Il devait donc jouir d'une assez grande vogue et prendre rang parmi les Ecritures manichéennes.

Photius a lu du même auteur une œuvre en 23 livres et une autre en 102 chapitres dédiées à une femme de sa secte, du nom d'Uranie[4]. D'après l'analyse qu'il en donne dans sa *Bibliothèque*, Agapius y soutenait des doctrines très peu conformes à l'orthodoxie chrétienne, bien qu'il s'y donnât comme un disciple du Christ. Il admettait deux Principes contraires, Dieu et la Matière ou le Diable, qui se trouvaient mêlés dans le monde et dans l'homme et dont l'opposition pouvait seule expliquer celle de l'Ancien Testament et du Nouveau. Il professait le dogme trinitaire, mais en l'expliquant dans un sens eunonien. Il proclamait la divinité du Christ. Seulement il interprétait d'une façon fort hétérodoxe toutes les manifestations de son humanité, son baptême et sa passion, sa mort et sa résurrection, son dernier avènement et enfin sa vie eucharistique. Aussi attaquait-il vigoureusement le culte de Marie, tout en affectant de le défendre. Il adressait des hymnes au Soleil et à la Lune, qu'il regardait comme des dieux intelligibles ou même

1) P. G., I, 1468.
2) P. G., LXXVI, 21.
3) P. G., C, 1321.
4) *Biblioth. Cod.*, 179, P. G., CIII, 521.

à l'Air dont il faisait aussi une divinité et qu'il présentait sous la forme d'une colonne et d'un homme. Par contre, il affectait beaucoup de mépris pour le feu et la terre. Il interdisait l'usage de la viande et du vin, ainsi que les rapports sexuels. Enfin il enseignait que les âmes justes iraient s'absorber en Dieu, que celles des pêcheurs endurcis tomberaient dans la région du feu et des ténèbres et que celles qui auraient mené une vie moyenne et imparfaite retourneraient dans d'autres corps.

Comme Photius le fait remarquer [1], ces doctrines se rattachent étroitement à celles de Mani. Elles semblent même directement empruntées à plusieurs de ses grands traités. Le début fait songer aux *Principes*, la fin au *Shâpourakân*. Mais l'ensemble se montre fortement pénétré d'hellénisme. Agapius empruntait beaucoup de ses rêveries à la « superstition des Grecs » [2]. Il se réclamait des grands philosophes et surtout de Platon [3]. Enfin, sans être un grand écrivain et bien que son style fût parfois négligé et trivial, il s'exprimait d'une façon assez heureuse. Il excellait surtout à raconter et à décrire [4]. Ainsi s'explique le succès de son œuvre. La seconde formule grecque d'abjuration donne à entendre qu'il a été un contemporain de Mani, car elle le compte parmi les premiers disciples de l'hérésiarque [5]. Mais son attestation manque de garantie.

Théosophie d'Aristocrite. — A la suite de l'*Heptalogue* d'Agapius, le même document signale « le livre d'Aristocrite intitulé *Théosophie* »[6]. Bien qu'il le suppose connu, il en résume brièvement la doctrine : « Dans cet écrit, dit-il, l'auteur s'efforce de montrer que le Judaïsme, l'Hellénisme, le Christianisme et le Manichéisme professent une seule et même doctrine. Et, afin d'avoir l'air de dire la vérité, il s'attaque à Manès lui-même comme à un homme pervers » [7].

1) *Loc. cit., fin.*
2) Photius, *loc. cit.*, P. G., CIII, 524, D.
3) *Ibid.*, C, 525, A.
4) *Ibid.*, C, 525, B.
5) P. G., I, 1468, B.
6) P. G., I, 1468, A.
7) P. G., I, 1468 A.

Un tel qualificatif paraît étrange. A première vue, on ne conçoit pas qu'Aristocrite, écrivant pour montrer que les doctrines manichéennes s'accordent avec celles des Hellènes, des Juifs et des Chrétiens, ait cru devoir en dénoncer l'auteur. Mais on ne comprendrait pas davantage que la formule grecque d'abjuration eût inventé un tel détail, plutôt favorable à l'écrit condamné. La critique de Mani devait bien se lire dans la *Théosophie*. Elle pouvait y avoir été insérée tardivement par quelqu'un de ces Pauliciens, qui, d'après Photius, anathémisaient volontiers leur Maître pour pouvoir se dérober plus aisément aux poursuites légales [1]. Mais elle pouvait aussi y avoir été introduite par l'auteur lui-même, qui, vivant déjà dans un temps de persécution, avait recours au même expédient pour garantir son œuvre.

La remarque initiale du texte cité s'accorde bien avec cette interprétation. Si Aristocrite s'attachait à montrer que les doctrines manichéennes s'accordent avec celles des Hellènes, des Juifs et des Chrétiens, c'est sans doute parce qu'il sentait le besoin de les justifier du crime d'hérésie et d'en atténuer l'originalité pour les faire entrer dans le cadre des traditions reçues. Sans doute citait-il moins Mani que les divers auteurs sous le couvert desquels il s'efforçait de faire passer sa croyance. La *Théosophie* devait être un recueil de témoignages anciens et respectés tendant à établir et à légitimer la foi dualiste.

Justement un écrit de ce genre, portant le même nom et comprenant quatre livres est signalé et analysé en partie dans un petit opuscule intitulé *Oracles des dieux helléniques*, qui a été édité en grec, d'après plusieurs anciens manuscrits, par Karl Buresch [2]: « Le livre, y est-il dit, a été appelé *Théosophie*. soit parce que c'est en puisant près de Dieu sa sagesse que l'auteur a pu le composer, soit parce que l'écrit disserte sur la sagesse divine, soit plutôt parce que les Hellènes ont exercé la sagesse sur Dieu, comme lui-même le dit dans le

1) *Cont. Man.*, I, 8, *circ. init.* et 16 *circ. fin.*

2) Karl Buresch, *Klaros Untersuchungen zum Orakelwesen des späteren Altertums*, Leipzig, 1889, in-8°, p. 89 et suiv. Cf. *ibid.*, p. 56.

*Prologue* [1] ». A ce propos sont rapportées quelques phrases qui devaient se lire au début de l'ouvrage :

« Etant rentré en moi-même, j'ai considéré souvent l'abondance de la *Théosophie*. Faisant couler la Gnose comme d'une source continue, elle s'est répandue sur les Hellènes et les Barbares sans se montrer pour aucun d'eux jalouse de leur salut. Car « aucun Dieu n'est malveillant pour les hommes », dit Platon. Et la Sagesse : « Tu ménages toutes choses parce que tout est tien, ô Maître ami des âmes, et que ton esprit immortel est en tout [2] ».

Selon le même document, l'auteur expliquait encore dans ce *Prologue* qu'il allait exposer « les Oracles des dieux helléniques et les théologies des Sages de la Grèce ou de l'Egypte, ainsi que celles des Sibylles qui s'accordent avec le but de la divine Ecriture ». Dans le premier livre et dans les deux suivants, il réalisait ce programme. Dans le quatrième, il rappelait, en outre, « les sentences d'un certain Hystaspe, roi des Perses ou des Chaldéens ». Chemin faisant, il citait aussi des textes apocryphes apparentés au Nouveau Testament, tels que le le *Testament du Seigneur*, les *Constitutions des Saints Apôtres*, la *Naissance et l'Assomption de la Vierge* [3].

L'analyse de la *Théosophie* qui nous est donnée dans les *Oracles des dieux helléniques* n'en vise donc, d'après son titre même, qu'une partie assez restreinte. Elle donne, d'ailleurs, plus qu'elle ne promet. Tour à tour, elle reproduit non seulement des textes prophétiques attribués à Apollon, à Hermès, à la Sibylle, mais encore des *Hymnes* d'Orphée, des extraits de Platon, Antisthène, Euripide, Ménandre, Simonide, Timon, Porphyre, Syrien, ainsi que des passages de l'Ancien Testament. D'après le rapporteur, ces diverses citations montrent « tantôt l'Auteur et Gouverneur de l'univers, tantôt la Triade toute simple en une déité », en d'autres termes, elles restent dans le cadre de l'orthodoxie chrétienne [4]. Mais une étude un

1) *Oracles*, n° 5, chez Karl Bureesch, *Klaros*, p. 95-96.
2) *Oracles*, n° 6, *op. cit.*, p. 96.
3) *Oracles*, n°ˢ 1 et 2, *op. cit.*, p. 94.
4) *Oracles*, n° 1, *fin.*, *op. cit.*, p. 94.

peu attentive montre, au contraire, que toutes tendent directement, quoique discrètement, à confirmer l'enseignement de Mani. Elles en constituent comme un doublet fait pour les amateurs de vieilles traditions.

Par une curieuse coïncidence, il est dit, en tête des *Oracles*, que l'auteur de la *Théosophie* déclare avoir déjà écrit sept autres livres sur la « vraie foi » [1]. Comme, pour Aristocrite, la « vraie foi » est le Manichéisme, les « sept livres » qui l'exposaient devaient avoir le même objet et la même division que l'*Heptateuque* d'Agapius et se confondaient vraisemblablement avec lui. De là vient que l'*Heptateuque* et la *Théosophie* se trouvent associés dans la formule grecque d'abjuration.

Du moment où les deux traités appartiennent à un même auteur, ils s'identifient apparemment avec les deux ouvrages d'Agapius dont parle la *Bibliothèque* de Photius. Ce dernier attribue à l'un 23 chapitres et à l'autre 102 [2]. Mais cette division est parfaitement conciliable avec celle des 7 et des 4 livres mentionnés dans les *Oracles helléniques*. D'ailleurs, dans son analyse de la *Théosophie*, l'auteur des *Oracles* ne suit pas l'ordre des livres ; il procède par sections et il en compte jusqu'à 91. Si ce dernier chiffre ne coïncide pas avec celui que donne Photius pour le second ouvrage, c'est peut-être simplement parce que le manuscrit est incomplet, car il s'interrompt brusquement, peut-être aussi parce qu'il ne reproduit qu'une partie de la *Théosophie*, car il n'y relève, conformément à son titre, que les « Oracles de l'hellénisme » et il ne cite, par exemple, aucune des Prophéties d'Hystaspe.

D'autre part, si l'*Heptateuque* et la *Théosophie* viennent du même auteur, les noms d'Agapius et d'Aristocrite sont des pseudonymes, comme celui d'Uranie, la destinataire des deux ouvrages dont parle Photius. Ils s'expliquent par le contenu des deux écrits. Uranie représente l'âme céleste, qui, venant de Dieu, aspire à retourner vers lui. De même Agapius personnifie la charité chrétienne qui lui montre le chemin en l'initiant à la sagesse. Et Aristocrite symbolise, à son tour, le critique

1) *Oracles*, n° 1, *init.*, *op. cit.*, p. 94
2) *Bibl.*, *Cod.*, 179, *init.*

avisé, qui, de l'erreur elle-même, sait dégager la pure vérité.

C'est donc par erreur que les textes antimanichéens présentent ces personnages purement figuratifs comme deux Apôtres de Mani. En réalité, l'auteur qui se cache derrière les deux pseudonymes a vécu longtemps après l'hérésiarque. D'après le résumé de son œuvre qui nous est donné dans les *Oracles des dieux helléniques*, lui-même le donne clairement à entendre :

« A la fin (de la *Théosophie*), il a placé la Chronique très sommaire du livre, qui va d'Adam jusqu'aux temps de Zénon et dans laquelle il affirme avec beaucoup de force qu'après l'avènement de la 6.000[e] année viendra l'achèvement : « Comme il est écrit, dit-il, que mille ans sont devant le Seigneur comme un jour (*Psalm.* LXXXIX, 4), et que Dieu, ayant fait le monde en six jours, se reposa le septième, il faut absolument qu'après le cours de six millénaires, qui correspondent aux six jours, l'univers connaisse le repos. C'est pour cela que le Christ, s'étant fait homme, dans la 500[e] année du cinquième millénaire, a dit que la dernière heure est venue (*Matt. XX*, 9. Cf. 1 *Johan*, II, 18) [1] ».

Comme le gouvernement de Zénon se place entre les années 464 et 491, c'est dans cet intervalle que l'ouvrage aura été rédigé. L'attitude résolument hostile prise alors par le pouvoir impérial à l'égard des Manichéens explique assez pourquoi l'auteur a jugé bon de se dissimuler. La littérature du temps permet aussi de mieux comprendre la forme et l'esprit de l'ouvrage. Elle témoigne, comme la vie politique, d'un grand épuisement. On ne produit plus guère d'œuvres originales. On vit sur le passé et les meilleurs auteurs ne font le plus souvent qu'en extraire la « substantificque moëlle » pour l'adapter aux besoins et aux goûts de leurs contemporains. A ce point de vue, la *Théosophie* offre d'étroites analogies avec les écrits de Syrien qu'elle invoque d'ailleurs expressément [2], et avec ceux d'Enée de Gaza, comme aussi avec l'*Exhortation aux Gentils* du Pseudo-Justin, qui peut avoir été rédigée vers la même époque [3].

1) *Oracles*, n° 2, *fin* et 3, *op. cit.*, p. 95.
2) *Oracles*, n° 50.
3) Cf. Karl Buresch., *op. cit.*, p. 91.

L'auteur devait appartenir à l'Egypte, car il en signale plusieurs villes d'une façon précise. Ses citations bibliques s'acordent avec l'*Alexandrinus*[1]. Son maître Syrien était d'Alexandrie. Nous savons, d'ailleurs, que les Manichéens ont été nombreux dans cette ville et la région avoisinante. Plusieurs de leurs autres Ecritures y ont aussi paru.

Les Commentaires d'Hiérakas, Héraclide et Aphtonius. — Après Agapius et Aristocrite, les deux formules grecques d'abjuration, ainsi que Photius et Pierre de Sicile mentionnent parmi les disciples de Mani « Hierakas, Héraclide et Aphtonius, les commentateurs et exégètes de ses écrits »[2]. Ces trois auteurs, ainsi étroitement associés, paraissent avoir été contemporains et compatriotes. Leur activité littéraire a dû s'exercer au cours du ɪᴠᵉ siècle dans la vallée du Nil.

Le premier est, sans doute, identique avec un personnage du même nom qu'Epiphane présente immédiatement après Mani dans son *Panarion*[3]. D'après l'évêque de Salamine, cet hérétique vécut en Egypte, à Léontopolis, où il atteignit un âge très avancé[4]. Jusqu'à son dernier jour, il fut un calligraphe distingué et il copia de nombreux manuscrits[5]. Lui-même composa divers ouvrages, soit en grec, soit en égyptien ou en copte. Il écrivit notamment un *Hexaméron*, d'un caractère mythique très accusé et divers autres commentaires de l'Ecriture, ainsi qu'un grand nombre de *Psaumes* d'un nouveau genre[6].

Ses doctrines eurent un grand succès et furent même admises par la plupart des moines de l'Egypte[7]. Or, il professait un Christianisme peu orthodoxe. Très versé dans la connaissance de la Bible, il l'interprétait à sa façon[8]. Ainsi, il expliquait que

1) Cf. Karl Buresch, *loc. cit.*
2) P. G., I, 1468, B.
3) Epiphane, *Haer*, LXVII, 1-3.
4) *Op. cit.*, LXVII, 2 et 3, *circ. fin.*
5) *Op. cit.*, LXVII, 3, *fin.*
6) *Op. cit.*, LXVII, 3, *circ. fin.*
7) *Op. cit.*, LXVII, 1, *circ. med.*
8) *Op. cit.*, LXVII, 1, *circ. med.* et 4 *circ. med.*

l'Ancien Testament a permis le mariage, mais que le Nouveau le défend et qu'en cela précisément consiste sa nouveauté [1], il s'abstenait de vin et de viande [2], il prêchait un ascétisme sévère. Et il enseignait que seuls les moines qui le pratiqueraient pourraient aller au ciel, par conséquent que les enfants morts en bas-âge n'y auraient point accès [3]. Il expliquait, en outre, que le Paradis était tout spirituel et que les corps n'y seraient point admis. Il niait donc la résurrection de la chair et n'admettait de salut que pour l'âme [4]. Enfin, il concevait Dieu à sa façon. Il voyait dans le Verbe un morcellement de la substance divine, une Lumière née d'une autre [5]. Il soutenait aussi que le Saint-Esprit avait été engendré de la même façon et se trouvait en tout semblable au fils de Dieu, comme Melchisedech, sa figure vivante (*Heb*. VII, 3) [6].

Les indications d'Epiphane n'ont peut-être pas été directemnt empruntées aux écrits d'Hierakas. Dans l'ensemble, cependant, elles semblent exactes. Elles se trouvent confirmées par un passage important des *Actes de Macaire l'Egyptien* [7]. Du vivant de ce saint personnage, qui mourut vers la fin du IVe siècle, les Hiéracites étaient, nous dit-on, très nombreux en Egypte. Et ils y professaient des doctrines nettement opposées à la foi orthodoxe. Ils niaient l'Incarnation du Verbe ainsi que la résurrection de la chair. D'autre part, ils admettaient trois Principes distincts, Dieu, la Matière et le Mal, qui auraient concouru à la formation de l'homme.

Ici encore les idées manichéennes sont très reconnaissables [8]. Hierakas paraît s'être attaché de préférence à celles qui concernaient la nature et la destinée de l'âme humaine. Il semble surtout avoir cherché à les mettre d'accord avec la Bible. Son

1) *Op. cit.*, LXVII, 1, *circ. fin.*
2) *Op. cit.*, LXVII, 3, *fin.*
3) *Op. cit.*, LXVII, 2.
4) *Op. cit.*, LXII, 2, *circ. fin.*
5) *Op. cit.*, LXVII, 7.
6) *Op. cit.*, LXVII, 2 *fin.* Cf. *ibid.*, LV, 5.
7) P. G., XXXIV, 209-212.
8) Cf. *supra*, p. 71-76 et 112-114.

œuvre se présente comme une adaptation chrétienne de la nouvelle foi.

Le Manichéen Héraclide, qui lui est associé, a dû poursuivre une tâche analogue. Justement un personnage de ce nom est présenté dans plusieurs manuscrits comme l'auteur d'un recueil édifiant de sentences et de notices des Pères du désert, intitulé le *Paradis* et plus communément attribué à Palladius, sous le nom d'*Histoire Lausiaque* [1]. L'étude du texte semble indiquer que Palladius exploite un travail plus ancien. Elle permet donc d'en atribuer la paternité première à Héraclide [2]. D'autre part, celui-ci a fort bien pu être un Manichéen, car l'ouvrage entier professe un mépris absolu de la chair et, en sa forme première, il pouvait afficher un dualisme encore plus accusé. Si on se rappelle qu'au ɪvᵉ siècle la majorité des moines égyptiens étaient gagnés aux idées d'Hierakas, on comprendra sans peine que, pour mettre en valeur la même tradition, Héraclide ait exposé les sages propos et les exploits ascétiques des Pères du désert. Mais, pour être qualifié de « commentateur et exégète des écrits de Mani » il a dû composer d'autres œuvres plus spécifiquement manichéennes. Peut-être vivait-il encore au temps de Rufin. Ce dernier mentionne, en effet, parmi les chefs du Monachisme les plus âgés et les plus autorisés qu'il a connus en Egypte (entre 371 et 377), un certain Héraclide, qu'il range, comme ses compagnons, parmi les disciples d'Antoine [3].

Quant à Aphtonius, nous le voyons apparaître en Egypte vers le milieu du ɪvᵉ siècle. D'après Philostorge, il vivait à Alexandrie et il s'y était acquis une grande réputation. Mais Aétius, ayant entendu beaucoup parler de lui, alla d'Antioche

1) Voir P. G., XXXIV, 13-14 et les notes.

2) Voir *ibid.*, 15, 28.

3) Cet Héraclide est communément identifié avec un moine du même nom, originaire de Chypre et disciple d'Evagre, qui, après s'être formé à Scété, devint, en 402, évêque d'Ephèse, grâce à Jean Chrysostome dont il était l'ami (Socrate, *Hist. eccl.*, VI, 11 ; Sozomène, *Hist. eccl.*, VIII, 6 ; Palladius, *Vit. Chrysost.*, 13 ; cf. Cave, *Script. eccl.*, Genève, 1720, in-fol., p. 242). Mais l'identification paraît peu admissible, car le personnage dont parle Rufin était déjà très âgé au temps où ce dernier le connut.

engager avec lui une conférence contradictoire [1]. Là se bornent les renseignements que nous possédons sur ce « commentateur de Mani ».

AUTRES ÉCRITS. — Outre Hierax, Héraclide et Aphtonius, la grande formule grecque d'abjuration rappelle « tous les autres disciples » de l'hérésiarque, savoir Sisinnius, son successeur, ......Zarouas, Gabriabius, ......Hilarios, Olympios, .....Salmaios, Innaios, Paapis, Baraias [2]. On peut se demander s'il ne s'agit pas ici encore d'auteurs manichéens particulièrement connus. Divers textes semblent confirmer cette supposition.

Sisinnius a déjà été invoqué dans les *Actes d'Archélaus*, comme garant de la courte biographie de Mani qui se lit à la fin de l'ouvrage [3] et qui dépend très vraisemblablement d'un texte manichéen, peut-être du livre des *Mémorables* [4]. Il paraît également comme le successeur de Mani sous la forme abrégée de Sis chez An Nadim [5]. Et l'historien arabe mentionne plusieurs écrits qui portent son nom et qui viennent de lui à moins qu'ils ne lui aient été plutôt adressés par son Maître. Le premier était intitulé « *Sur les deux natures* » [6]. Sans doute, agitait-il la question de la personnalité du Christ si discutée dans toutes les communautés chrétiennes et s'attachait-il à montrer, conformément à la conception générale des Gnostiques et surtout de Mani, que le Fils de Dieu n'avait pris qu'une apparence humaine [7]. Le second traitait « *du temps* », un sujet cher aux

1) *Hist. eccl.*, III, 15.

2) P. G., I, 1468. Le texte mentionne aussi, après Sisinnios « Thomas, Bouddas, Hermas, Adas et Adimante », après Gabriabios, « Agapios », et après Olympios, « Aristocritos ». Mais ces autres personnages ont été déjà étudiés plus haut, ou le seront plus loin.

3) *Act. Arch.*, 51.

4) P. G., I, 1468.

5) Flügel, *Mani*, p. 103.

6) Le texte arabe porte « *Sur les deux visages* ». Flügel (*Mani*, p. 374, not. 345) ne sait quel sens donner à cette formule énigmatique. Mais Kessler (*Mani*, p. 220) conjecture très ingénieusement que le mot « visage » correspond au grec « prosôpon », qui, dans le langage théologique, est synonyme de « nature ».

7) Cf. *supra*, p. 26, 64.

Manichéens, car deux autres écrits de la liste d'An Nadim, portent le même titre [1]. Et il pouvait se placer à un point de vue soit cosmologique, en opposant « le limité et l'illimité » [2], soit historique, en distinguant les périodes du monde [3], soit enfin liturgique, en énumérant les fêtes, soit fixes, soit mobiles, du calendrier manichéen [4]. Un troisième s'intitulait « *sur les gages* » et se rapportait apparemment, comme celui qui lui fait suite « *sur l'administration* », à quelque problème juridique, dont le détail nous échappe [5]. Enfin, un dernier écrit, qui porte les deux noms de Sis et de Fouttak, discourait « *sur les formes* » [6]. Sans doute décrivait-il les diverses figures sous lesquelles les Anges et les Démons apparaissaient aux âmes des défunts, aussitôt après leur mort, et celles que ces mêmes âmes devaient tour à tour revêtir [7].

De même que Sisinnius s'identifie avec Sis, Zarouas devait plutôt s'appeler Zakouas. Ce dernier nom apparaît chez Epiphane, sous la forme altérée Akouas, comme celui d'un « vétéran » qui apporta la doctrine manichéenne de Mésopotamie en Palestine, à Eleuthéropolis [8]. An Nadim mentionne aussi un certain Zakou, qui, avec un autre disciple nommé Schamoun, accompagna Mani devant le roi Sapor Ier, en 242 [9], et qui doit être un homonyme de Zachée, comme Schamoun de Simon [10]. Sous ce nom, il signale également dans sa liste des œuvres manichéennes, un écrit « *sur le temps* » [11].

Salmaios peut encore s'identifier avec un certain Salam, qui

1) Flügel, *Mani*, p. 103, nos 26 et 104, nos 42 et 43.
2) Kessler, *Mani*, p. 223-224. Cf. Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 527 et 585.
3) Comme la *Théosophie* d'Aristocrite, *supra*, p. 111.
4) Flügel, *Mani*, p. 375, not. 347.
5) Flügel, *Mani*, 103, nos 28 et 29 ; cf. *ibid.*, p. 376, not. 350.
6) Flügel, *Mani*, p. 103, n° 24.
7) Flügel, *Mani*, p. 375, not. 346. Cf. Kessler, *Mani*, p. 222-223.
8) Epiphane, *Haer*, LXVI, 1, *init.*
9) Flügel, *Mani*, p. 85.
10) Kessler, *Mani*, p. 230.
11) Flügel, *Mani*, p. 104, n° 43.

est donné, dans le même document, comme l'auteur ou le destinataire d'une autre *Epître*, la 69$^{me}$ du recueil [1]. A Salam est associé un « Ansara », inconnu par ailleurs, qui, d'après Kessler, serait mis pour Eliezer, par suite d'une fausse lecture [2]. Si la supposition était fondée, nous aurions ici, comme à propos de Simon et de Zachée, des noms très familiers dans tous les milieux juifs. Mais aucun détail ne nous est donné sur le contenu de l'œuvre elle-même.

Innaios, ou Iannée, étroitement apparenté à l'hébreu Iohanan ou Jean, apparaît sur la liste d'An Nadim sous la forme Ianoú [3]. Et il donne son nom à une Epître « *sur l'écrit du Trésor* ». Le dernier mot est énigmatique. Il semble désigner une grosse somme d'argent et le coffre qui la garde [4]. Il fait ainsi penser au *Trésor* de Mani, dont l'œuvre de Ianou serait un commentaire.

Paapis doit aussi être identique avec un Fâfî, sous le nom duquel est mis un autre des écrits manichéens qu'énumère An Nadîm [5]. Peut-être faut-il encore l'identifier avec un disciple et « exégète » de Mani, nommé Papus, qui est signalé en Egypte, dès la fin du IV$^{e}$ siècle, par Alexandre de Lycopolis [6]. Mais nous ne savons rien de plus sur son activité littéraire.

Enfin, Baraias apparaît sous le nom de Bahraja dans la liste d'An Nadim, à propos de deux écrits, dont l'un portait « *sur les spectres* », l'autre, « *sur les liaisons* » [7]. Le premier devait traiter des figures diaboliques qui, d'après Mani, s'offrent après la mort à l'âme du pécheur pour son plus grand tourment [8]. L'autre pouvait s'étendre sur la façon dont un bon Manichéen

1) Flügel, *Mani*, p. 105.
2) Kessler, *Mani*, p. 236.
3) Flügel, *Mani*, p. 104, n° 54.
4) Kessler, *Mani*, p. 234-235.
5) Flügel, *Mani*, p. 103, n° 20.
6) *De Plac. Man.*, 2, *circ. init.* Dans son édition d'Alexandre de Lycopolis (*Introd.* p. XII, 1, *fin.*), Aug. Brinkmann rejette cette identification. Mais ses raisons ne paraissent pas concluantes.
7) Flügel, *Mani*, p. 103, n$^{os}$ 35 et 38.
8) Cf. Flügel, *Mani*, p. 101.

doit se comporter, soit avec ses coreligionnaires, soit avec des gens étrangers à sa religion [1].

Gabriabios n'apparaît point ailleurs que dans des textes grecs apparentés à la formule d'abjuration. Le nom, assz étrange, peut résulter d'une fausse lecture. Ne viendrait-il pas d'un amalgame de deux noms différents qui se suivaient d'abord et qu'un copiste inattentif aura fâcheusement liés?

De fait, un certain Chebra a déjà été signalé d'après un fragment manichéen de Tourfan [2]. Et il peut se confondre avec un Chabarhât (?) à qui se trouvent attribués, sur la liste d'An Nadim, une Epître « *sur la consolation* », une autre sur un sujet inconnu, enfin une troisième « *sur la propriété* » [3].

D'autre part, la même liste mentionne une Epître « de (ou à) Aba, le disciple ». Et, sous le même nom, elle en signale une autre « *sur l'amour* », une troisième au titre illisible, enfin une quatrième « *sur l'écrit de la bonne odeur* » [4]. Peut-être, à propos de Gabriabios, faut-il penser plutôt à « Abou Iasâm (ou Arbasam?), le géomètre (ou le mathématicien?) », dont un autre des écrits énumérés par An Nadim porte aussi le titre [5] et dont un homonyme, Aboursam, est associé à Chebra sur le fragment manichéen déjà cité [6].

Seuls Hilarios et Olympios n'apparaissent pas chez l'historien arabe. En revanche, ce dernier donne un certain nombre d'autres noms qui ne se lisent pas dans la formule grecque d'abjuration et dont plusieurs tout au moins doivent désigner des auteurs manichéens. C'est ainsi qu'il énumère [7]:

> la 13me Epître « de (ou à) Wahman *sur le sceau de la bouche* »,

1) Voir Kessler, *Mani*, p. 227-228, qui propose très arbitrairement de lire Zekharjâ au lieu de Bahraja.

2) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 88-90 et 91-92. V. *supra*, p. 234-235.

3) Flügel, *Mani*, p. 103 et 105, nos 14, 15 et 66. Cf. Kessler, *Mani*, p. 217-218.

4) Flügel, *Mani*, p. 103-104, nos 30, 32, 34, 36. Cf. Kessler, *Mani*, p. 225-226.

5) Flügel, *Mani*, p. 104, n° 48. Cf. Kessler, *Mani*, p. 231-232.

6) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 88-90.

7) Flügel, *Mani*, p. 103-105.

la 17[me] « de (ou à) Iahja (Jean) *sur la bonne odeur* » et la 51[me] « de (ou à) Iahjâ *sur les drachmes* »,
la 27[me] « de (ou à) Sajous (?) (ou Safious?) » *sur la dîme* »,
la 37[me] « de (ou à) Abedjesu *sur les parents éloignés* »,
la 40[m] « de (ou à) Oubajji *sur les donations religieuses* »,
la 41[me] « de (ou à) Houdaia (Juda?) *sur la colombe* »,
la 42[me] « de (ou à) Afkourîjâ *sur le temps* »,
la 44[me] « de (ou à) Souhrâb *sur la dîme* » et la 46[me] « de (ou à) Souhrâb *sur les Perses* »,
la 52[me] « de (ou à) Afand (?) *sur les quatre sortes de dîmes* » et la 53[me] « de (ou à) Afand (?) *sur la première béatitude* »,
la 55[me] « de (ou à) Iôhannâ *sur l'administration de l'aumône* »,
la 65[me] « de (ou à) Hata »,
la 67[me] « de (ou à) Abrahijâ *sur les bien portants et les malades* »,
la 68[me] « de (ou à) Ardad *sur les bêtes de somme* »,
la 69[me] « de (ou à) Adschâ (ou Achâ) *sur les sandales?)* »,
la 71[me] « de (ou à) Mânâ *sur le crucifiement* ».
la 74[me] « de (ou à) Abdial *sur le livre des* MYSTÈRES et la 76[me] « de (ou à) Abdial *sur l'habillement* »,

An Nadim mentionne aussi une Epître anonyme, la 59[me]. « aux Auditeurs, *sur l'explication des songes de Iazdânbacht* ». Cet écrit devait être une critique, car, pour les Manichéens que l'auteur du Fihrist a connus et dont il énumère les Ecritures, Iazdânbacht était un schismatique, comme les Dênâvars qu'il groupa autour de lui sous le califat de Mamoun (813-833) [1]. L'ouvrage critiqué n'est pas mentionné ailleurs d'une façon expresse. Mais Al Mourtada semble en parler. Il dit, en effet, à la fin de son exposé des dogmes de Mani : « Iazdânbacht assure dans son écrit que le premier des prophètes a été Adam

1) Flügel, *Mani*, p. 99. Cf. *supra*, p. 87.

et après lui Seth, puis Noë ; il affirme la mission de Boudhasaf dans l'Inde, celle de Zaradhoust en Perse, celle de Jésus en Occident. Et il dit qu'ensuite est venu Mani, le Paraclet, comme le sceau des Prophètes et le conducteur des justes [1] ». Sur quoi, l'historien arabe observe très justement que Mani a dit la même chose dans le *Shâpourakân* [2].

Sharastâni mentionne un autre écrivain très autorisé de la secte, à propos de l'annonce du dernier jour. Il termine, en effet, son exposé du Manichéisme par les détails suivants : « Abou Saïd, le Manichéen, chef suprême de son Eglise, pensait que le temps du mélange qui s'était écoulé jusqu'à l'époque où il vivait, l'an 271 de l'hégire (884 après le Christ), faisait 11.700 ans et celui qui restait jusqu'au jour de la délivrance 300. D'après son enseignement, la durée du mélange sera de 12.000 ans. Il resterait donc, en comptant de notre temps, c'est-à-dire de l'an 521 de l'hégire (1127 après le Christ), encore 50 ans. Ainsi nous vivrions à la fin du mélange, au début de la délivrance ; nous ne serions séparés de cette pleine délivrance et de la dissolution des composés que par un demi-centenaire [3] ». Cette chronologie rappelle celle de la *Théosophie* d'Aristocrite [4]. Pour ne pas aller à l'encontre des faits, elle double le nombre des années. Mais elle doit s'appuyer sur le même principe, sur la valeur symbolique des six jours de la création. Et les deux exposés ne s'accordent, sans doute, que parce qu'ils se rattachent à quelque ouvrage de Mani, ou, plus plus précisément, au *Shâpourakân*, qui se terminait par une description détaillée des derniers temps.

1) Kessler, *Mani*, p. 355.

2) Voir Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 209 ; voir *supra*, p. 54. Cf. Sharastâni, *Religionsparteien*, trad. Haarbrücker, I, 290. Tandis que Birouni cite un passage du *Shâpourakân* où il est seulement question de Boudhasaf, de Zaradhoust, de Jésus et de Mani, Sharastâni, résumant la doctrine manichéenne, nomme Adam, Seth, Noé, Abraham, Boudhasaf, Zaradhoust, le « Messie », Paul, enfin « le sceau des Prophètes au pays des Arabes ».

3) Sharastâni, *loc. cit.*, p. 290-291.

4) Karl Buresch, *Klaros*, p. 95 ; *supra*, p. 111.

Enfin, Birouni a connu un autre écrit officiel de la secte et il en résume un passage important. Après avoir noté qu'il croit que les Manichéens, dans leurs prières, se tournent vers le « pôle nord » [1], parce que, d'après eux, là se trouve la clef de voûte du ciel, sa partie la plus haute [2], il ajoute la rectification suivante : « Je trouve cependant que l'auteur du livre *Du mariage*, qui est un de leurs missionnaires, reproche au peuple des trois religions [3] de se tourner vers une direction à l'exclusion de toute autre. Il lui fait encore d'autres reproches et il semble donner à entendre qu'un homme qui prie Dieu n'a nul besoin de temple [4] ». La thèse n'était point neuve. Nous la voyons déjà formulée vers la fin du ɪvᵉ siècle, par Fauste de Milève [5].

Ce dernier auteur, né dans la ville numide d'où il tire son nom, jouissait d'une grande réputation au temps où Augustin se fit manichéen. Il était « évêque » de sa secte et il en avait prêché la doctrine en Afrique et à Rome avec un grand succès. En 382, il revenait d'Italie à Carthage, où il trouva le fils de Monique très ébranlé en sa foi dualiste. Au bout de quelques années, vers 385, il fut cité comme hérétique devant le tribunal du proconsul Bauto et relégué dans une île. Sans doute utilisa-t-il alors ses loisirs forcés pour mettre par écrit sa doctrine et prêcha-t-il par la plume, ne pouvant plus le faire de vive voix. Un peu plus tard, en effet, vers l'an 500, des catholiques d'Hippone montrèrent à Augustin, devenu leur évêque, un ouvrage important qui portait son nom et qui circulait en secret parmi ses partisans. L'ancien Auditeur, en ayant pris connaissance, en entreprit aussitôt la critique et il lui consacra un volumineux

1) D'après Augustin, mieux informé, c'est la nuit seulement que les Manichéens se tournent vers le Nord. Le jour, ils regardent le Soleil et suivent ses mouvements (*De Haer.*, 46 ; cf. P. G., I, 1465).

2) Cf. Ya'qoûbi, chez Kessler, *Mani*, p. 191 et 329.

3) Les Manichéens distinguaient trois grandes religions, le Judaïsme, le Christianisme et l'Hellénisme, ou plus généralement le Paganisme. Cf. Augustin, *Cont. Faust.*, XX, 4, *fin*.

4) Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 329.

5) Augustin, *Cont. Faust.*, XX, 3.

traité qui ne comprend pas moins de 33 livres. Pour rendre sa réfutation plus décisive, il eut soin de la faire précéder, selon son habitude, par le texte même qu'il réfutait. Grâce à cette précaution, l'ouvrage de Fauste nous est arrivé, sinon en entier, du moins dans ses parties les plus notables.

Dans la liste des livres prohibés du *Décret de Gélase*, le travail de Fauste se présente comme un recueil d'*Opuscules*[1]. C'est qu'il était formé de morceaux détachés, très disparates et inégalement étendus. Mais il avait plutôt paru sous forme de Lettres Pastorales. Augustin le donne nettement à entendre dans un passage qui n'a pas été encore remarqué[2]. Et le début de l'œuvre le montre d'ailleurs assez clairement. L'auteur y parle comme un évêque à ses ouailles :

« Le très docte Adimante, le seul que nous devions étudier après notre Bienheureux Père Manichée, a suffisamment et surabondamment mis en lumière, largement dévoilé la fausseté de la superstition judaïque et des semi-chrétiens.

« Cependant, mes Très Chers Frères, il n'a point semblé inutile de vous mettre par écrit ces réponses brèves et soignées à cause des objections perfides et astucieuses de nos contradicteurs. Ainsi, quand ces gens-là, imitant l'exemple du serpent, leur premier père, voudront vous circonvenir par leurs questions captieuses, vous serez prêts à leur opposer des répliques vigilantes. Gênés alors dans leurs desseins, ils ne pourront plus continuer çà et là leur propagande.

« Et pour ne pas noyer l'esprit des lecteurs dans des exposés diffus et confus, j'ai opposé d'une façon si brève que distincte leurs propos et les nôtres[3] ».

Par sa forme littéraire, l'écrit de Fauste se rapprochait donc des nombreuses *Epîtres* manichéennes dont An Nadim nous a donné la liste. Par son contenu, il leur ressemblait encore davantage. Il se proposait directement de défendre la foi manichéenne contre les critiques dont elle était l'objet, de l'adapter aux besoins du temps. Seulement, comme l'auteur vivait parmi

1) P. L., LIX, 163 : « Opuscula omnia Fausti Manichaei apocrypha ».
2) *Cont. Faust.*, VI, 6 : « Quia in exordio harum Litterarum suarum... »
3) *Cont. Faust.*, I, 2.

des Catholiques, il s'attachait à la mettre d'accord avec l'enseignement de Jésus et de Paul, comme ailleurs d'autres apologistes allaient s'appliquer à lui donner une forme bouddhique. Et dans cet art des concordances, il montrait un esprit retors aidé par une langue très souple et déliée.

D'autres écrits manichéens avaient été composés en latin avant celui de Fauste. Et plusieurs étaient, comme lui, rédigés avec art [1]. Mais, d'après son exorde, aucun ne faisait autorité. Aucun, d'ailleurs, n'a laissé la moindre trace. Nous n'avons plus qu'une assez courte lettre qu'un Auditeur romain, du nom de Secundin, adressait vers l'an 505 à Augustin pour le ramener à la foi dualiste et dont l'évêque d'Hippone a fait une critique détaillée et souvent amusée [2]. Quelque intéressant que soit ce document, il ne peut, en aucune façon, prendre rang parmi les Ecritures de la secte.

## III

## ÉCRITS LITURGIQUES

Beaucoup plus importants et plus répandus que les traités dogmatiques ou moraux des disciples immédiats ou lointains de Mani sont les textes d'un caractère rituel qui ont eu cours au sein de leur Eglise.

Eux aussi se rattachaient étroitement à la littérature gnostique. Déjà les disciples de Basilide avaient entre les mains des *Odes*, des *Prières* et des *Incantations* [2]. Ceux de Valentin possédaient également des *Hymnes* sacrées, qui se chantaient, sans doute, au cours de leurs réunions [3]. Les Marcionites faisaient encore usage, dans leurs assemblées religieuses, d'un nouveau

1) *Conf.* V, 11, Legerat suae sectae volumina si qua latine atque composite conscripta erant.

2) Origène, *In Iob*, XXI, 11 et suiv., dans Pitra, *Analecta sacra*, II, 368 et Irénée, *Haer*, I, 24, 5. Voir aussi la fin du fragment de Muratori.

3) Tertulien, *De carne Christi*, 17, 20 ; Origène, *In Iob*, XXI, 11 et suiv. dans Pitra, *Anal. sacr.*, II, 368, la fin du fragment de Muratori, et Hippolyte, *Philos.*, VI, 37.

*Psautier*, qui ne ressemblait que de loin à celui de David [1]. Bardesane avait composé 150 *Psaumes* fort goûtés par ses compatriotes d'Edesse et son fils Harmonius s'était fait auteur de Cantiques [2]. Enfin, les Sabéens conservent encore aujourd'hui un recueil du même genre, le *Qôlasta*, qui a dû commencer de se former dès les premiers temps de la secte [3].

Le livre des Prières. — Héritiers du Gnosticisme, les Manichéens eurent aussi, de bonne heure, une ample provision de textes liturgiques. Un de leurs plus anciens auteurs, l'Egyptien Hierakas, composa, nous dit-on, des « Psaumes » d'un nouveau genre [4]. Un autre, Agapius, célébrait dans des « Hymnes », le Soleil et la Lune, qu'il regardait comme des dieux, ainsi que l'Air dont il faisait de même une divinité [5]. Augustin parle d'Hymnes, de Psaumes et de Cantiques, qu'il a connu chez ses anciens coreligionnaires et chantés en leur compagnie [6]. Il fait remarquer que, dans leurs assemblées religieuses, qui s'appellent des « oraisons », on adresse à Dieu de nombreuses prières, en se tournant, debout et le buste incliné, le jour vers le Soleil et la nuit vers la Lune, ou bien vers l'Aquilon où le soleil se cache [7]. Dans sa liste des Ecritures manichéennes, Timothée de Constantinople signale un « livre des *Prières* », qu'il met immédiatement après celui des *Mystères* et avant celui des *Principes* [8]. La grande formule grecque d'abjuration anathématise « les *Prières* dites de Zorades » (Zoroastre), en faisant remarquer que le dernier personnage a été regardé comme un dieu et identifié avec le soleil par Mani lui-même. Plus loin, elle formule un nouvel anathème contre les gens « qui invo-

1) *Préface arabe du Concile de Nicée*, chez Mansi, *Coll. Conc.*, II, 1057 et la fin du fragment de Muratori.

2) Ephrem, *Opera*, t. II, p. 554-558 et t. III, p. LI. Cf. Hahn, *Bardesanes Gnosticus primus Syrorum hymnologus*, Leipzig, 1819, in-8°.

3) Voir J. Euting, *Qolasta, odes Gesânge.....*, Stuttgart, 1867, in-fol.

4) Epiphane, *Haer*, LXVII, 3, *circ. fin:*

5) Photius, *Biblioth.*, *Cod.*, CLXXIX.

6) *De mor. Man.*, 55 ; *Enarr. in Psalm.*, CXL, 12. Cf. *Cont. Faust*, XIII, 18 ; *Conf.*, III, 14 (Cantabam carmina).

7) *Cont. Fortun.*, 1 *fin.*, 2 *init. ; Cont. Faust.*, XIV, 11 ; XX, 5, 6 ; *De Haer*, XLVI.

8) P. G., LXXXVI, 21.

quent le soleil, la lune et les étoiles, qui les regardent comme des divinités et les appellent des « Dieux brillants », qui, non contents d'invoquer le soleil levant comme leur dieu véritable, le suivent dans ses mouvements au cours de leurs incessantes prières [1] ». Déjà les *Actes d'Archélaus* nous montraient Térébinthe montant « de bon matin » sur une « haute terrasse » pour y invoquer « certains noms » que seuls connaissent les « sept Elus » [2].

D'après An Nadim, Mani lui-même imposa à ses disciples « le commandement des quatre ou sept prières ». Voici, selon l'historien arabe, comment s'opèrent ces prières : Le fidèle se tient droit, il se frictionne avec de l'eau ou une autre substance, et il se tourne vers la grande Lumière. Puis il se prosterne et, cela fait, il dit : « Béni soit notre guide, le Paraclet, l'Envoyé de la Lumière, Bénis soient ses Anges, les Veilleurs, et louées soient ses Armées lumineuses ». Ensuite, il se relève promptement..... Dans une seconde prostration, il dit : « Glorieux et lumineux Mani, toi notre Guide, la Racine de notre illumination, le Rameau de l'honnêteté, le grand Arbre, tu es notre unique salut ». Dans une troisième prostration, il dit : « Je me prosterne et je loue avec un cœur pur et une langue sincère le grand Dieu, le Père des Lumières..... ». Dans une quatrième prostration, il dit : « Je loue et j'invoque tous les dieux, tous les Anges lumineux, toutes les Lumières et toutes les Armées qui sont devant le grand Dieu ». Dans une cinquième prostration, il dit : « J'invoque et je loue les Armées et les Dieux lumineux, qui, avec leur Sagesse, foncent sur les Ténèbres, les rejettent et les domptent ». Dans une sixième prostration, il dit : « J'invoque et je loue le Père de la Grandeur, le Sublime et le Brillant qui est venu des deux Sciences ». Il continue ainsi jusqu'à la douzième prostration. Après avoir achevé les dix (douze?) prostrations, il passe à une autre prière où il formule des louanges que nous n'avons pas à reproduire. La première prière a lieu quand le soleil a dépassé son plein midi, la seconde entre ce moment et celui où il se couche, la troisième le soir

1) P. G., I, 1461.
2) *Act. Arch.*, 63 *fin*.

après le coucher du soleil, la quatrième dans le milieu de la nuit, trois heures après le coucher du soleil. A chacune, dans ses prostrations, le fidèle se comporte comme dans la première, dite du « Messager du salut » [1]. An Nadim résume, sans doute, ici, un Rituel manichéen. Peut-être est-ce le « livre des *Prières* » de Timothée de Constantinople, qui aura été traduit non seulement en grec mais en arabe. A en juger par certains détails, l'original pouvait être syriaque, comme celui de la plupart des écrits de Mani [2].

Les Hymnes de Tourfan. — Deux feuillets d'un recueil ouïgour d'hymnes manichéennes ont été exhumés à Tourfan. Ils complètent heureusement les données précédentes [3].

Le premier contient une sorte de préface. Après avoir appelé la bénédiction divine sur le prince régnant et sur les fidèles de sa cour [4], il raconte l'histoire du manuscrit :

« En l'an 546 après la naissance de l'Envoyé de la Lumière, l'an.......... après son ascension puissante, l'an 162 après l'ascension de Mar Schad Ormizd, le sage, fut commencé ce livre d'hymnes plein de paroles vivantes et de beaux chants. Le scribe qui commença de l'écrire sur l'ordre des supérieurs spirituels ne put le terminer..... L'ouvrage inachevé resta pendant de nombreuses années dans la maison du Fort et y fut conservé. Alors, moi Yazd-âmad, le prédicateur, voyant ce livre rester inachevé et inutile, j'ai, à mon tour, ordonné à mon enfant très aimé, à mon cher fils Nichvarîg-rôschan, de le terminer, afin qu'il fût un moyen d'augmenter la foi (?) dans la main des catéchumènes, des disciples, des néophytes, afin que, par lui, les esprits fussent éclairés et pussent acquérir science et prudence, instruction et adresse. Maintenant donc, par la bénédiction de Yazd Marî 'Aryânschâ, le Maître (?) nouveau, par le bon présage et la fortune de Mârî Doschist, le Diacre, par la bonne direction de Mârî Yîscho'-Aryâmân, le

1) Flügel, *Mani*, p. 96-97. Cf. *ibid.*, 303-311. Voir aussi Kessler, *Mani*. p. 243-261.

2) Kessler, *Mani*, *loc. cit.*

3) F. W. K. Müller, *Ein Doppelblatt aus einem Manichäischen Hymnenbuch (Mahrnâmag)* dans les *Abhandlungen* de l'Académie des sciences de Berlin, 1913, 40 pp.

4) F. W. K. Müller, *Ein Doppelblatt*, p. 7-15.

Prêtre, par le soin de Yazd-âmad, le Prédicateur avisé, et de plus par l'assiduité et le souci de Nichvarîg-rôschan, qui s'est donné à cette tâche avec chaleur et amour,..... il a été tout à fait terminé..... » [1].

La suite du texte manque. Mais les lignes qui précèdent suffisent à montrer l'importance du manuscrit.

Le second feuillet, intitulé « Commencement des chants », contient un fragment notable de la table des matières. Il énumère un nombre considérable d'hymnes désignées par leurs premiers mots et groupées sous quatre rubriques dont les titres sont donnés à la fin de chacune. A la première série appartiennent treize prières pour les morts, qui étaient précédées de sept autres, à la seconde soixante-dix-sept nouvelles « invocations » pour les vivants, à la troisième soixante-huit chants de louanges, à la quatrième cinquante-cinq morceaux d'un caractère différent qui devaient avoir trait à la pénitence.

Le document vaut d'être reproduit *in extenso*, ligne par ligne :

................

« Pour le repos.....
Pour la réunion et les dieux (?).....
Il m'a donc entendu et.....
Lumière souveraine, Mani,,,,,
Venez je veux écrire une lettre à.....
En l'an du nombre cent et.....
En l'an cinquante et.....
Mon Père est monté au Paradis.....
O Pasteur, Lumière disparu.....
O grand Maître, Seigneur Zakou.....
Pardonnez, Etres (?), à ce.....
Venez, Etres (?) voyez.....
Votre Père, le binfaisant, Dieu.....

— SUR LE DÉCÈS, 20 — [2]

Souviens-toi des Bienfaiteurs.....
Je veux te louer, Yazd Bag Mari....

1) F. W. K. Müller, *Ein Doppelblatt...*, p. 15-17.
2) F. W. K. Müller, *Ein Doppelblatt*, p. 20.

Je veux te louer et t'invoquer.....
Je veux te louer Lumière in(violée?).....
Je veux t'invoquer, Dieu, Lumière....
Je veux t'invoquer, toi qui m'as....,
Je veux t'invoquer, ô mon Dieu, sauve-moi.....
Je veux t'invoquer, ô mon Dieu, toi.....
Je veux te louer, ô mon Dieu.....
Gloire à toi, ô mon Dieu, par.....
Bienfaiteurs, élus, nous voulons te bénir.....
Je veux t'invoquer, ô Messie.....
A toi bon Maître, tous les jours.....
Vers toi, inviolé, nous voulons prier.....
A toi les premiers des hommes....
Je veux te bénir, Yazd Mar Mani.....
Je veux te montrer mon respect, Yazd.....
Je te désire, ô Père.....
Je te désire, ô Dieu....
Je veux louer le Seigneur Mani.....
Accède à mon désir.....,
Regarde vers moi, mon Souverain.....
Aux Auditeurs dix ordres.....
Je veux vous invoquer.....
Je veux t'invoquer, ô mon Dieu.....
O Dieu, inviolé, Seigneur Mani.....
O Père de la Lumière, que nous.....
O Père de la Bénédiction.....
O pieux et.....
Pitié sur nous, Lumière.....
Compatissant et incorruptible.....
Grande compassion et compassion....
Venez ! Sortez Etres.....
Venez ! Cherchons le salut.....
Venez ! Ecoute, ô mon Dieu.....
Venez ! Ecoutez, auditeurs.....
Venez ! Auditeurs, écoutez.....
Venez, Etres, au vaisseau de la Lumière.....
Venue est la Lumière au nom magnifique.....
Lieu de repos, lieu désirable, premier.....
Réunion, paix magnifique du Paradis.....
Passés sont les jours et les lunes.....
Pardonne-moi, Souverain.....
Envoyé, qui du Père.....
Fais-moi venir force....:
Fais couler sur nous des Dieux.....
Aide-moi, Dieu Seigneur.....

Tu es le supérieur, l'ami, mon.....
Venue est la souveraineté (de l'Eon?) et Yamag.....
Venue est la joie de l'Eon.....
Venu est vers nous le Message.....
Après tant d'heures à la porte.....
Des nombreux.....
De toi nous souhaitons, Père Seigneur.....
Je suis allé, Plante.....
Au nom de Dieu, je veux aller vers.....
Non que.....
Tu dois posséder la Souveraineté, Esprit.....
Souviens-toi là, ô mon Esprit.....
Bénissons les Anges, les Dieux.....
Béni est ce jour, le bienheureux.....
Béni et loué soit.....
(Assiste?) moi et sauve-moi de.....
(Sauve?) moi Dieu, Seigneur Mani.....
Montez, Elus, de tous les quatre.....
Montez, Elus, (Fils) de la Vérité.....
Montez, Anges.....
Tu es digne de grandes louanges.....
Ainsi soit-il, grande Force.....
Tant de Frères sont là.....
Noble, brillant Esprit.....
Vois mon respect, (entends) mon chant.....
Les excellents, doux et puissants.....
Honneur et Louange à toi.....
Tu es digne de louanges.....
Elevez-vous, Frères et célébrez.....
Vois le genou plié, mon Dieu.....

— Invocations. 77 — [1]

Béni sois-tu, jour célèbre.....
Béni sois-tu, brillant Souverain.....
Béni sois-tu, grand jour.....
Béni sois-tu, jour bienfaisant (?).....
Béni sois-tu, jour Lumière sauvée.....
Béni sois-tu, jour présent.....
Béni sois-tu, jour de nos.....
Béni soit ce jour.....

1) F. W. K. Müller, *Ein Doppelblatt*, p. 20-22.

Béni soit ce jour.....
Béni soit ce jour, le désiré.....
Béni ce grand jour.....
Jour béni que ce jour où.....
Bénie soit l'heure de ce jour.....
Béni (soit) ce jour du salut.....
Béni (soit) ce jour du premier.....
Béni (soit) ce jour, bienfait (des) Elus.....
Bénissons des Dieux le suprême.....
Béni, Béni sois-tu, jour.....
Bénissons et chantons.....
Bénissons le Souverain de.....
Bénis, Saint et Elu, le.....
Inviolable est ce jour, favorable.....
Jour de jeûne inviolable, jour premier.....
Jour inviolable, béni.....
Inviolable, moi qui vins, Lumière de.....
Nous obtiendrons de toi l'inviolabilité.....
Inviolabilité et pitié sont souhaitables.....
Pardonne-moi des Dieux.....
Pardonnez, ô Dieux.....
Pardonne-moi, grand Dieu.....
Pardonne, Seigneur, mon Sauveur.....
Nous voulons t'invoquer, ô mon Dieu, en ce.....
Nous voulons t'invoquer, ô Bienfaiteur.....
Gloire à ton nom.....
Nous voulons te chanter, nous voulons t'invoquer.....
Nous voulons te louer, ô Dieu, incorruptible.....
Béni soit mille fois le Dieu Messie.....
Pardonnez, Elus, Véridiques.....
Pardonnez, Frères, Elus.....
Pardonnez, (Membres?) Auditeurs.....
Venez, Pardonnez, ô Elus.....
Venez, Frères.....
Aux affligés est venue l'instruction.....
La nouvelle est venue du plus divin des Dieux.....
Pardonne-moi, grand Dieu.....
Union des affligés, l'un à l'autre.....
Frères, affligés, Lumières....
Venez, affligés, bénissons.....
Il m'a montré son esprit et.....
Instruction et précepte.....
Grand est ce jour, choisi.....
O précepte.....
O le plus divin des Dieux.....

O Dieu brillant, Seigneur Mani.....
Riche Souverain, heureux et pieux.....
Souvenons-nous des Frères.....
Salut, Paix et Joie à.....
Dieu brillant, Seigneur Mani.....
Jour béni, loué.....
Ce jour, ce lundi.....
Venu est le jour de la joie, le (jour) béni.....
Venu pour nous est le jour, le (jour) béni.....
Venu est le jour brillant où.....
Venu est pour moi le brillant.....
Ecoute ma parole, ô beau.....
Ecoute ma prière, ô jour.....
Honneur à toi, jour béni.....
O le plus chéri des Etres lumineux.....

— LOUANGES 68 — [1]

Elevez-vous, pleins de mérites.....
Sur l'Esprit de la Lumière, nous voulons.....
Sur toi, Esprit de la Lumière.....
Sur l'Esprit de la Lumière, nous désirons.....
Pardonnez, ô vous.....
Pardonnez, Frères.....
Qu'il soit pensé à toi, Esprit.....
Tu es venu avec le Salut, Esprit.....
Tu es venu avec le Salut, Esprit des Dieux.....
Tu es venu avec le Salut, Esprit.....
Tu es venu avec le Salut, Esprit de la Lumière.....
Il est venu cet Esprit enchaîné.....
Il est venu, cet Esprit, délivré.....
Béni sois-tu, noble Esprit.....
Béni, sois-tu, grand Esprit, le premier.....
Béni sois-tu, Esprit de la Lumière.....
Béni sois-tu, Esprit de la Lumière.....
Béni sois-tu, Esprit libéré (?).....
Béni sois-tu, Esprit de la Lumière.....
Bénies soient les âmes.....
Bénis tous les affligés.....
Bénissez, Frères, ces.....
Béni et loué soit.....

1) F. W. K. Müller, *Ein Doppelblatt*, p. 26-27.

Bénissons et louons.....
Nous voulons te bénir, Esprit de la Lumière.....
Bénissons l'Esprit des Dieux.....
Frères, voyez ce.....
Frères, venez. Pardonnez.....
Frères, affligés.....
O Fils de la Lumière, Saints.....
O Esprit bienfaiteur, expliquez.....
O Germe noble et magnifique, qui.....
O âme noble et sauvée, quand.....
Affligée et sage.....
Venez, Frères, chantons.....
Venez, chantons un hymne.....
Venez, Elus, Saints.....
Venez, Elus (Fils) de la Vérité.....
Venez, Fils de la Sagesse, vers le Père.....
Venez, louons l'Esprit de la Lumière.....
Toi qui es digne de louanges....
Nous voulons te bénir, Esprit vivant.....
A toi, Esprit vivant, dont les cinq.....
Nous voulons te louer. Esprit de la Lumière.....
Nous voulons te louer, Esprit, bénédiction.....
A toi la louange, Esprit.....
Nous voulons te prier, ô mon Esprit captif (?).....
Nous voulons te célébrer, Jésus Messie.....
Nous voulons te chanter, Esprit béni.....
Nous voulons te chanter, Dieu magnifique.....
Je suis l'Esprit, celui qui vit,.....
C'est moi qui montrai des idoles.....
Je suis l'Esprit béni, qui fus.....
Je veux te chanter, ô mon Dieu, sauve.....
Noble, intègre et brillant..... [1] »

Divers autres manuscrits découverts à Tourfan complètent heureusement cette table des matières. Ils contiennent des fragments nombreux et parfois importants d'hymnes manichéennes. Et ils peuvent se répartir en séries analogues à celles du recueil de Nichvarîg-rôschan. Plusieurs se rapportent aux « derniers temps », au « départ », à la séparation « du corps et de l'âme » [2]. D'autres formulent des vœux pour de grands

1) F. W. K. Müller, *Ein Doppelblatt...*, p. 27-28.
2) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 49-50, 52-59, 66-68, 77.

personnages [1]. La plupart adressent des louanges variées au Père de la Lumière, aux « Grandeurs » qui entourent son trône, aux Esprits qui l'assistent, aux deux Luminaires, aux Anges qui recueillent les âmes sur les barques célestes et surtout au sage, au brillant, au divin Mani [2]. Enfin quelques-uns demandent pardon à Dieu pour les péchés commis [3].

Certains de ces textes liturgiques portent encore leur notation musicale [4]. Ils étaient destinés à être chantés. Sans doute, le chant se faisait-il avec accompagnement. D'après l'historien Ibn Shinah, Mani aurait inventé le luth [5]. Augustin note déjà que les Manichéens aiment beaucoup la musique et qu'ils la regardent comme venue du ciel [6].

Un grand nombre d'hymnes de Tourfan ont dû être composées assez tardivement. Elles supposent un long travail dogmatique, car elles rendent un véritable culte à Mani et même à plusieurs de ses disciples, par exemple à Zakou [7]. Quelques-unes mêmes ont été composées sur place. Elles proviennent d'écrivains ouïgours, car elles célèbrent le prince régnant ou les chefs spirituels qui travaillent à la propagation de la foi dualiste [8]. La plupart, cependant, peuvent être traduites du syriaque ou du persan et provenir de la même source que le « livre des *Prières* » mentionné chez les Grecs.

Un recueil analogue a, sans doute, existé en chinois. Le traité manichéen de Touen-houang fait adresser à l' « Envoyé de la Lumière », c'est-à-dire à Mani, une hymne et une prière qui en proviennent peut-être et qui, du moins, doivent s'en inspirer [9]. D'après Hong Mai, les adeptes de la Religion de la

1) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 78-79. Cf. *ibid.*, 75-77 et 79-80.
2) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 28-29, 47-48, 60-61, 62-65, 70-75, 78.
3) F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 51-52, 61-62.
4) F. W. K. Müller, *Handschr.*, p. 29, 93.
5) Kessler, *Mani*, p. 370.
6) *De mor. Man.*, 46.
7) Voir *supra*; F. W. K. Müler, *Ein Doppelblatt*, p. 259, 263, 269, 307, etc.
8) Voir F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 78-79.
9) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 586-589.

Lumière « prient à sept moments » [1]. Selon le témoignage de Tsong-Kien, ils tiennent des assemblées auxquelles beaucoup de gens assistent « soi-disant pour des pratiques de confession et pour des invocations au Bouddha » [2]. Une liturgie si régulière suppose un Rituel précis.

Le Khouastouanift. — Des « pratiques de confession » auxquelles Tsong Kien fait allusion et des Hymnes pénitentielles qu'énumère la table des matières du manuscrit de Nichvarîg-rôschan, on peut rapprocher le *Khouastouanift* découvert à Tourfan et à Touen houang, dans lequel les Auditeurs manichéens font l'aveu détaillé de leurs fautes pour en implorer le pardon [3]. Le document se divise en quinze sections soigneusement numérotées, dont chacune passe en revue une catégorie spéciale de manquements et se termine par une même formule de repentir. Les disciples de Mani s'y accusent des fautes qu'ils ont pu commettre :

1) en reniant Zervan, le Bien suprême, ou son fils Khormuzta, l'adversaire de Smnou ou du Démon,

2) en offensant le « Dieu du soleil et de la lune », dont la vigilance recueille les bons éléments tombés au pouvoir des Puissances mauvaises,

3) en s'attaquant à ces débris de la substance spirituelle qui animent les diverses parties du monde matériel,

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 338. Cf. Flügel, *Mani*, p. 93, « le commandement des quatre prières (pour les Auditeurs ?) ou des sept prières (pour les Elus ?) ».

2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 363.

3) Voir W. Radloff, *Chuastanift, das Bussgebet, der Manichäer*, Saint-Pétersbourg, 1909, in-8°, VI-51 pages ; du même, *Nachträge zum Chuastuanit*, Saint-Péterbourg, 1911, dans les *Izvestiya Imperatorskoï Akademii Nauk*, in-4°, p. 867-896 ;

A von Le Coq, *Chuastuanift, eine Sündenbekenntnis der manichäischen Auditores, gefunden in Turfan*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie des sciences de Berlin, 1912, in-4°, 43 pages ;

et surtout du même, *Dr Stein's turkish Khuastuanift from Tun-huang*, dans le *Journ. of the Roy. Asiat. Soc.*, 1911, p. 277-314.

Je cite ce dernier travail, en donnant les sections et les lignes du manuscrit de Touen-houang.

4) en méconnaissant les Bourkhans, ou Envoyés du ciel, et les Elus chargés de continuer ici-bas leur œuvre salutaire,

5) en torturant les « cinq genres d'êtres vivants », hommes, quadrupèdes, volatiles, poissons ou reptiles, dans lesquels l'Etre divin demeure emprisonné,

6) en commettant un des « dix genres de péchés » auxquels on peut se laisser entraîner, par « pensées, paroles ou actions »,

7) en adoptant de fausses croyances ou en pratiquant des rites diaboliques,

8) en négligeant les deux Principes, les trois Moments ou les quatre Sceaux,

9) en enfreignant les dix commandements qui règlent l'usage de la bouche, du cœur, de la main ou de l'ensemble des organes,

10) en ne s'acquittant pas, comme il convient, de la louange qui est dûe à Zervan, au Dieu du soleil et de la lune, à l'Esprit puissant et aux Bourkhans,

11) en ne distribuant pas aux Elus les sept aumônes prescrites par la Loi pour la libération des éléments divins,

12) en n'observant pas fidèlement les cinquante jeûnes annuels (ceux du dimanche),

13) en n'assistant pas aux « oraisons » du lundi, où se fait la confession des péchés,

14) en ne sanctifiant pas les mois de la pénitence par des bonnes œuvres,

15) enfin en se laissant aller à toutes sortes de négligences quotidiennes, dans les pensées, dans les paroles ou dans les actes.

Cet ordre ne semble pas bien rigoureux. Après la première section qui traite de Zervan et la seconde qui se rapporte au Dieu des deux grands Luminaires, c'est-à-dire au Christ « vertu et sagesse » du Père, la troisième devrait parler de l'Esprit puissant ou du Demiurge, dont l'action se manifeste dans l'air, sur la terre et à travers les eaux, plutôt que des éléments dont il s'est servi pour accomplir son œuvre. Comme la quatrième concerne les Bourkhans ou Messagers divins, qui sont au nombre de quatre (Bouddha, Zoroastre, Jésus et Mani) et comme

la cinquième énumère « cinq genres d'êtres vivants », on peut soupçonner à la base du document certaines combinaisons arithmétiques maintenant à peu près disparues. Tandis que les cinq premières sections ont trait à la cosmogonie, au « commencement » des choses, les quatres suivantes envisagent plutôt la condition présente de l'homme pécheur placé au « milieu » des temps. On peut en dire autant de la 15me, qui reproduit en partie la 6me et la 9me et qui ne vient, sans doute, en dernier lieu que parce qu'elle a paru offrir une vue d'ensemble. Enfin, les cinq autres se rapportent pultôt aux moyens qui doivent être employés pour la libération des âmes, « fin » ultime du cosmos. A tous ces points de vue, le rédacteur paraît utiliser un texte plus ancien dont certaines nuances lui auront échappé.

Un fragment d'une autre Confession manichéenne a été retrouvé à Tourfan [1]. Il contient la fin de la seconde section et le commencement de la troisième. Le croyant y parle tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Et il y demande pardon à Dieu d'avoir peut-être convoité la possession de maisons, de meubles, de vignes, d'esclaves ou de troupeaux, d'avoir peut-être aussi mal agi envers « un autre Manichéen véridique, décharné, lumineux » [2], envers un « lieu dédié au Bouddha Cakya Mouni », envers le monde animal, ou de s'être laissé aller à de mauvaises pensées. Le sujet ne s'accorde guère avec celui des deux parties correspondantes du précédent formulaire. Le *Confiteor* manichéen pouvait donc varier.

Plusieurs Confessions de Bouddhistes laïques ont été également découvertes à Tourfan [3]. Elles offrent beaucoup de traits communs avec celles des Manichéens de la même région. Entre les unes et les autres, il existe un rapport étroit de dépendance. Or, les premières sont, sans nul doute, les plus anciennes. Une

1) A. Von Le Coq, *Eine Sündenbekenntnis der Manichäischen Auditores gefunden in Turfan*, p. 27-28, cf. p. 36-37, dans les *Abhandlungen* de l'Académie des sciences de Berlin, 1910.

2) Cf. Augustin, *De util., cred*, 36 « esangues corporibus ».

3) F. W. K. Müller, *Uigurica*, II, p. 76-79 ; *Sündenbekenntnis der buddhischen Laienschwester Utrât*, p. 84-89 ; *Sündenbekenntnis der Laienschwester Qutlugh nebst Tochter und Sohn.*

Confession bouddhique apparaît déjà vers le milieu du second siècle [1]. Les disciples de Mani n'ont fait ici que copier ceux de Cakya Mouni. Le fait n'a rien d'étonnant en un pays où la religion ne s'est établi et accrue qu'aux dépens du Bouddhisme.

Peut-être Augustin a-t-il connu quelque texte du même genre d'une inspiration plus strictement manichéenne. Et peut-être s'en est-il inspiré au cours des Confessions, dont l'accent s'acorde étrangement avec celui du *Khouastouanift* [2]. Une de ses lettres nous montre les Auditeurs s'agenouillant devant les Elus dans l'attitude de la prière, pour recevoir l'imposition des mains, signe sensible du pardon de leurs fautes [3]. Déjà l'auteur des *Actes Archelai* nous décrit une scène analogue [4]. Mais ces données sont trop vagues pour permettre aucune conclusion.

1) F. W. K. Müller, *Uigurica*, II, 89 (*Anmerkung*).
2) Voir surtout la conclusion du *Khouastouanift*.
3) *Epist.*, CCXXXVI, 2.
6) *Act., Arch,*, 9.

# DEUXIÈME SECTION

# ÉCRITURES ADOPTÉES PAR LES MANICHÉENS

## CHAPITRE I[er]

## ÉCRITURES JUIVES

Comme tous les Gnostiques, les Manichéens donnaient une grande attention aux Ecritures juives. Comme eux aussi, ils établissaient une distinction très nette entre celles qui faisaient partie du Canon officiel de l'Eglise et certaines autres qui en étaient exclues comme apocryphes. A peu près tous rejetaient les premières. Par contre, ils s'appuyaient souvent sur les secondes.

### I

### ÉCRITURES JUIVES CANONIQUES

Déjà, avant Mani, les Maîtres de la Gnose faisaient, en général, fort peu de cas de l'Ancien Testament [1]. D'après Basilide, ce n'était pas du Dieu suprême que Moïse avait reçu sa Loi, il la tenait plutôt de l'auteur du monde matériel, qui s'était fait aussi le sauveur de son peuple à la sortie d'Egypte ; quant aux Prophètes, ils n'étaient que les porte-voix d'autres Archontes

1) Hieronym., *In Epist. ad. Tit., Proœm.*

inférieurs, artisans du cosmos [1]. Pour Valentin aussi, la Loi et les Prophéties judaïques venaient du Démiurge, c'est-à-dire d'une divinité aveugle qui les avait formées à son image, c'est à leur sujet que le Christ avait dit : « Tous mes devanciers sont des voleurs et des brigands » (*Joan*, X, 8) et l'Apôtre. « Ce mystère n'a point été connu par les générations antérieures » (*Eph.*, III, 9-10 ; *Rom.*, XVI, 25) [2]. Marcion avait exposé le même enseignement sous une forme encore plus précise dans son recueil des *Antithèses* qui était devenu le manuel courant de ses adeptes [3]. Pour lui, l'Ancien Testament se présentait comme la négation formelle du Nouveau. L'un révélait un tyran borné et fantasque, malfaisant et menteur, qui prescrivait le vol et l'homicide, l'autre un Père aussi sage et prévoyant que bon et bienfaisant, toujours appliqué à réparer le mal causé par le premier. L'un ne pouvait que perdre les âmes, l'autre devait seul les sauver [4].

Critique de Mani. — L'ouvrage de Marcion était appelé, par sa nature même, à jouir d'une très grande vogue, non seulement au sein de son Eglise, mais encore, en général, dans les cercles gnostiques dont il précisait la doctrine. Mani le lut, sans aucun doute, car dans un chapitre du *Trésor* il polémiquait contre l'auteur des *Antithèses* [5]. Et il se prononça lui-même plus vigoureusement encore contre les Ecritures juives. Au lieu de les attribuer à un dieu inférieur, il les présenta comme l'œuvre du Diable [6]. « Dans ses livres, dit An Nadim, il

1) Irénée, *Haer*, I, 24, 5.

2) Hippolyte, *Philos*, VI, 35. Cf. Joan. Chrysostome, *De sacerd.* IV, 4. Tertullien dit plutôt que Valentin « approuve certaines parties de la Loi et des Prophètes et en désapprouve d'autres » (*De præscr.*, 49). De fait, le Valentinien Ptolémée expliquait dans l'*Epître à Flora* qu'une partie de la Loi venait du Démiurge, une autre de Moïse, une autre des Anciens, et qu'une portion de la première était spirituelle, une autre mêlée d'éléments matériels, une autre purement figurative et symbolique (Epiphane, *Haer*, XXXIII, 3-7).

3) Tertullien, *Adv.*, *Marc.*, I, 19 ; IV, 1.

4) Tertullien, *Adv.*, *Marc.*, I, 19 ; II, 28-29 ; IV, 1 et suiv.

5) V. *supra*, p. 93.

6) Sérapion de Tmuis, apud Tit. de Bostr., *Cont. Man.*, III, 5.

traitait irrespectueusement tous les Prophètes, il les accusait de mensonge et soutenait que les démons s'étaient emparés d'eux et parlaient par leur bouche ; en quelques passages de ses écrits, il les qualifiait même de démons[1] ». Il devait surtout les prendre à partie dans le chapitre dix-septième des *Mystères*, qui leur était tout entier consacré[2]. Dans cet ouvrage, nous dit-on, il décrivait leurs miracles et s'attaquait à leur enseignement, en même temps, il s'insurgeait contre la loi de Moïse dont s'inspiraient tous leurs oracles[3].

Dans les *Acta Archelai*, Turbo précise ces données : « Voici, remarque-t-il, ce qu'enseigne Manès, au sujet des Prophètes : En eux réside l'esprit d'impiété et d'iniquité des Ténèbres qui se sont soulevées au début. Aussi ont-ils été trompés et trompeurs. L'Archonte a aveuglé leur entendement. Si quelqu'un se fie à leurs paroles, il mourra pour toujours et sera voué au globe de feu pour n'avoir pas appris la gnose du Paraclet[4] ». « D'après lui, continue Turbo, c'est le Prince des Ténèbres qui a parlé avec Moïse, les Juifs et les prêtres ; le Dieu de ces gens est donc le même que celui des Chrétiens et des Gentils ; il les a séduits dans sa concupiscence parce qu'il n'est pas le vrai Dieu. Quiconque espère en cette divinité sera, comme elle, livré aux chaînes pour n'avoir pas mis son espoir dans le Dieu véritable[5] ».

Au cours du même ouvrage, Diodore analyse quelques-uns des arguments invoqués par Mani. D'après son rapport, qui doit s'appuyer sur quelque document original, l'hérésiarque opposait sur beaucoup de points la Loi ancienne à la nouvelle. L'une, disait-il, exalte les richesses (*Prov.*, XXII, 2), l'autre en commande l'abandon (*Luc.*, XIV, 33). L'auteur de la première vole aux Egyptiens leur or et leur argent (*Exod.*, XII, 35), celui de la seconde ne permet pas seulement de désirer le bien d'autruit (*Matt.*, V, 28). Moïse dit : « Œil pour œil, dent pour

1) Flügel, *Mani*, p. 100.
2) V. *supra*, p. 68.
3) V. *supra*. p. 68.
4) *Act. Arch.*, 10.
5) *Act. Arch.*, 11.

dent » (*Exod.*, XXI, 24), Jésus veut que, frappé sur une joue, on tende l'autre (*Matt.*, V, 38,39). Celui-ci n'interdit pas à ses disciples, il ordonne même à un paralytique de faire une œuvre servile pendant le sabbat (*Marc.*, II, 11 et 23) ; celui-là le défend sous les peines les plus sévères, qu'il fait strictement appliquer (*Num.*, XV, 32). La loi mosaïque donne la mort, celle du Sauveur procure la vraie vie (II *Cor.*, III, 6-11). Paul oppose l'une et l'autre comme la terre au ciel et la chair à l'esprit (I *Cor.*, XV, 45-50). Il se félicite d'avoir abandonné la première pour se rallier à la seconde (*Gal.*, II, 15-19). Il constate que le vrai croyant n'est point le circoncis et qu'Abraham n'a aucun titre de gloire devant Dieu (*Rom.*, II, 28-29, IV, 2). Pour lui, la Loi de Moïse ne sert qu'à donner l'idée du péché (*Rom.*, III, 20). Elle devait durer seulement « jusqu'à Jean », dont la décollation symbolise sa fin (*Matt.*, XI, 13 ; *Luc.*, XVI, 16) [1].

Dans la première discussion engagée avec Archélaus, Mani lui-même émet des idées analogues : « C'est à Satan, dit-il, qu'on doit attribuer les enseignements de la Loi et des Prophètes. C'est lui qui a parlé par l'intermédiaire de ces derniers. Il leur a fait attribuer à Dieu toutes sortes d'ignorances, de tentations et de mauvais désirs et il le leur a fait présenter comme avide de chair et de sang, s'efforçant ainsi de rejeter sur le Père du Christ les caractères de Satan et de ses Prophètes. .....La Loi renferme un « ministère de mort » organisé ; elle est le voile mis sur le visage de Moïse pour en faire disparaître l'éclat (II *Cor.*, III, 7). On ne peut, sans danger, lui adjoindre le Nouveau Testament, comme si celui-ci venait du même Maître. En effet, elle est « usée, décrépite et proche de la mort », tandis que l'enseignement du Sauveur « se renouvelle de jour en jour » (*Heb.*, VIII, 13 ; II *Cor.*, IV, 16). Lorsqu'un arbre a un tronc vieilli et que ses branches ne portent plus de fruit, on le coupe. Quand les membres du corps sont corrompus, on les ampute. Sans cela, le mal qui a causé leur corruption se répandrait dans l'organisme entier. De même, le maintien de la Loi, issue de l'ignorance, amènerait la perte de l'âme. La Loi et les Prophéties (du Judaïsme) vont « jusqu'à Jean-

1) *Act. Arch.*, 40.

Baptiste » (*Luc.*, XVI, 16). Après lui vient la loi de la vérité, la loi de la promesse, la loi des cieux, la loi nouvelle donnée au genre humain [1] ».

Critique d'Addas. — Dans l'ouvrage critiqué par Titus de Bostra, Addas ne faisait guère que reproduire la doctrine du Maître. Il s'attachait, comme lui, à montrer que les faits et les enseignements consignés dans le recueil des Ecritures juives sont mauvais par nature et d'ailleurs démentis dans la Nouvelle Loi [2]. Des extraits suggestifs de son œuvre ont été conservés par son contradicteur. Il s'y appliquait tout d'abord à montrer, contrairement au récit de la *Genèse*, que l'homme n'a pas été créé par Dieu, mais par le Diable : « Comment, demandait-il, Dieu a-t-il pu imposer un précepte à Adam ? De deux choses l'une : ou il connaissait sa transgression future, en ce cas non seulement il a accompli un acte vain et inutile, mais encore il a mal agi envers lui et il est responsable de son péché ; ou bien il ne l'a point prévue et alors on doit dire qu'il est sujet à l'ignorance..... Comment Dieu a-t-il pu dire : « Voici qu'Adam est devenu semblable à l'un de nous, sachant le bien et le mal, prenons garde maintenant qu'il n'avance la main, qu'il ne touche à l'arbre de vie, qu'il n'en mange et ne vive éternellement (*Gen.*, II, 22) » ? Si l'immortalité pouvait être recouvrée, il pècha par envie en chassant l'homme du Paradis et en l'empêchant de bénéficier de l'arbre de vie dont les fruits pouvaient le faire vivre éternellement [3] ».

Dans « l'exorde » qu'Augustin a lu à la suite du traité de « l'adversaire de la Loi et des Prophètes », Adimante, identifié par l'évêque d'Hippone avec Addas, s'attachait aussi à montrer « que la chair n'est point l'œuvre de Dieu » [4]. Au cours de l'ouvrage critiqué dans le *Contra Adimantum*, il s'appliquait en outre à établir que la Loi et les Prophètes se trouvent en opposition avec l'Evangile et l'Apôtre [5]. Et il

1) *Act. Arch.*, 13.
2) P. G., XVIII, 1208-1209.
3) P. G., XVIII, 1212.
4) *Cont. advers. Leg. et Proph.*, II, 41. Cf. *supra*, p. 165.
5) *Retr.*, I, 22, 1. Cf. *supra*, p. 252-253.

mettait vivement en relief les antithèses signalées par Manī[1].

Critique de Fauste. — Fauste de Milève se bornait à donner au même enseignement une forme nouvelle plus appropriée aux besoins de ses lecteurs africains : « La fausseté de la superstition judaïque, disait-il au début de son œuvre, a été abondamment montrée par le très docte Adimante, le seul que nous devions étudier après notre bienheureux Père Manichée ; cependant, il m'a paru bon, Frères très chers, de mettre par écrits ces brèves réponses à cause des réflexions pleines de ruse et d'astuce des gens qui confèrent avec vous[2] ». Puis il reprenait les arguments connus :

L'Ancien Testament n'est fait que pour les Juifs nés d'Abraham et circoncis, qui offrent des sacrifices, s'abstiennent de certaines viandes, observent le sabbat. Et il ne leur promet qu'un héritage matériel et méprisable, celui du pays de Chanaan. Il est doublement charnel et méprisable, bien inférieur à l'Evangile, qui s'adresse à tous les hommes et leur offre des biens spirituels[3]. Les Chrétiens, d'ailleurs, n'y ont aucun droit. Lui-même leur dit de ne pas convoiter le bien d'autrui (*Exod.*, XX, 17)[4]. Ceux qui se réclament de lui se montrent d'autant plus inconséquents qu'ils en violent constamment les prescriptions fondamentales. Ils regardent la circoncision comme une honte, les sacrifices comme une idolâtrie ; pour eux, l'observation du sabbat est aussi vaine que l'abstinence à l'égard de la viande de porc. Pourquoi louent-ils une institution que leurs actes démentent[5]?

L'idée même d'associer l'Ancien Testament au Nouveau est vraiment étrange ! Le Nouveau annule évidemment l'Ancien. On ne met pas une pièce de drap neuf sur un vieil habit (*Matt.*, IX, 16). Selon une remarque de Paul, également saisissante, un affranchi ne va pas se remettre sous le joug de l'esclavage

1) Voir *Cont. Adim.* P. L. XLII, 129-172.
2) *Cont. Faust.*, I, 2.
3) *Cont. Faust.*, IV, 1.
4) *Cont. Faust.*, X, 1.
5) *Cont. Faust.*, VI, 1 ; XVI, 7.

(*Gal.*, V. 1)[1]. D'après une autre comparaison du même Apôtre, une femme peut se remarier si son mari est mort, mais ne saurait le faire sans crime, s'il est vivant (*Rom.*, VII, 2). Ainsi la Synagogue a pu passer au Christianisme parce que son époux Adonaï n'a aucune vie. Mais, comme le Christ est immortel, son Eglise ne peut se donner au Judaïsme sans se rendre coupable d'adultère[2]. Quand un vase est plein, on n'y doit rien verser. Or, la vérité nous a été donnée dans toute sa plénitude par le Christ. Gardons-nous donc de rien y ajouter[3]. Autant il est bon de changer l'amertume en douceur, autant il serait déraisonnable de changer la douceur en amertume (*Isaïe*, V, 20). Les deux Testaments sont comme deux arbres qui plongent leurs racines dans le même sol et dont l'un adoucit toutes choses, tandis que l'autre les rend toutes amères. N'allons pas déformer l'un par l'autre[4].

On dit que les Prophètes ont annoncé le Christ. Mais la foi chrétienne est simple par nature. Elle n'a pas besoin de preuves extérieures[5]. Le témoignage rendu au Christ par lui-même et par son Père céleste lui suffit amplement. Le Sauveur n'en invoque pas d'autre et il fait remarquer que la Loi elle-même n'exige pas plus de deux témoins (*Joan.*, VIII, 13)[6]. D'ailleurs, les Prophètes se font apprécier par leur vie comme les arbres par leurs fruits (*Matt.*, VII, 16). Or, ceux des Juifs, à en croire les écrits qu'on leur attribue, ont mené une vie scandaleuse[7]. Qu'importe, d'ailleurs, leur témoignage pour des gens étrangers au Judaïsme? Sans la foi chrétienne, il sera sans valeur ; avec elle, il sera inutile[8]. En fait, veut-on savoir comment les Prophètes du Judaïsme ont annoncé le Christ? Qu'on lise les livres de leur premier Maître, de Moïse lui-même ! Celui-ci ne craint pas de déclarer maudit le Crucifié

1) *Cont. Faust*, VIII, 1.
2) *Cont. Faust*, XV, 1 (*init*).
3) *Cont. Faust.*, XV, 1.
4) *Cont. Faust.*, IX, 1.
5) *Cont. Faust.*, XII, 1, *init.*, ; XVI, 8.
6) *Cont. Faust.*, XII, 1 ; XVI, 2.
7) *Cont. Faust.*, XII, 1, *fin.*
8) *Cont. Faust.*, XIII, 1 ; XVI, 3 et 8.

(*Deut.*, XXI, 23), et ailleurs tout adorateur du Soleil et de la Lune (*Deut.*, XVII, 3), ou même quiconque ne donne pas d'enfant à Israël (*Deut.*, XXV, 7). Par là, soit à son insu, soit en pleine connaissance de cause, il s'attaque au Sauveur lui-même. Il va jusqu'à dire qu'on doit tuer quiconque voudrait détourner les Juifs de leur foi ou leur faire violer un seul de ses préceptes (*Deut.*, XIII, 5). N'est-ce pas justement ce qu'a fait l'auteur de la Nouvelle Loi [1]?

Les Catholiques objectent que le Christ a dit : « Si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi » (*Joan.*, V, 46). Mais le propos n'a pu être réellement tenu, car Jésus traite, d'autre part, ses devanciers de « voleurs » et de « larrons » (*Joan.*, X, 8). Quels textes mosaïques invoque-t-on, d'ailleurs? Est-ce le passage célèbre : « Je leur ferai apparaître un Prophète pris parmi eux et semblable à toi » (*Deut.*, XVIII, 15)? Mais le Christ est bien loin de ressembler à Moïse [2]. Est-ce cette autre prédiction : « Ils verront leur vie suspendue et ne croiront pas à leur vie » (*Deut.*, XXVIII, 66)? Il s'agit là, non du divin Crucifié, mais du peuple juif puni pour son infidélité [3]. Bien loin d'inspirer la foi chrétienne, les textes mosaïques en détournent plutôt. Ils recommandent le sabbat et en attribuent la pratique à Dieu lui-même (*Exod.*, XXXI, 14 et *Gen.*, I, 23), qui, d'après le Christ, travaille toujours et veut toujours voir travailler son Fils (*Joan.*, V, 17). Ils prescrivent la circoncision et la présentent aussi comme une institution divine (*Gen.*, XVII, 11), tandis que Jésus appelle ceux qui, l'ayant reçue, s'en font les Apôtres : « deux fois fils de l'enfer » (*Matt.*, XXIII, 15). Ils divisent les viandes en pures et impures (*Deut.*, XIV, 3), alors que le Sauveur proscrit ces distinctions (*Matt.*, XV, 18, 19). Entre les deux doctrines, l'opposition est constante et absolue [4].

Les Catholiques objectent encore que le Christ a déclaré être venu « non pour détruire la Loi et les Prophètes, mais pour

1) *Cont. Faust.*, XIV, 1 ; XVI, 5.
2) *Cont. Faust.*, XVI, 4.
3) *Cont. Faust.*, XVI, 5.
4) *Cont. Faust.*, XVI, 6.

les réaliser » (*Matt.*, V, 17). Seulement le propos ne se lit que dans l'Évangile de Matthieu, qui n'a pu être écrit par cet Apôtre et parle plutôt de lui comme d'un étranger (*Matt.*, IX, 9) [1]. Il ne peut être invoqué par les Chrétiens, qui, sur beaucoup de points, détruisent l'Ancien Testament au lieu de le réaliser [2]. Et il ne peut avoir été prononcé, avec le sens qu'on lui prête, par le Christ qui va lui-même très souvent à l'encontre des prescriptions légales [3]. S'il a été réellement tenu, il ne vise pas la Loi et les Prophètes du Judaïsme. En effet, la Loi juive n'est pas la seule. Elle se fonde sur une autre, bien plus ancienne, qui a été révélée dès les premiers temps de l'humanité. Et elle la dénature en y ajoutant des préceptes honteux ou ridicules. Les Manichéens, en écartant cette lèpre hideuse ou cette rouille malfaisante, ne font que rendre aux prescriptions divines leur vigueur [4]. De même, il y a eu des prophètes non seulement dans le Judaïsme, mais encore dans la Gentilité, comme aussi dans la vraie religion (*Tit.*, I, 12 et *Matt.*, XXIII, 34). Et les premiers ne méritent leur nom que dans la mesure où ils ressemblent aux anciens justes. C'est servir leur cause que de protester contre toutes les turpitudes et tous les crimes dont les Écritures juives les ont chargés [5]. En somme, c'est le respect de la Loi et des Prophètes véritables qui nous a fait rejeter celles du Judaïsme officiel.

Autres critiques. — Tous les Manichéens ne se montraient pas si exclusifs à l'égard de la Bible hébraïque. Certains l'admettaient plus ou moins comme un recueil inspiré, sauf à l'interpréter d'une façon conforme à leurs doctrines. L'exemple des Catholiques avec lesquels ils étaient en rapports incessants les y portait déjà. L'esprit même de leur foi les y encourageait. Ayant appris de Mani à voir le bien partout mêlé au mal, ils ne pensaient pas s'écarter de son enseignement, ils croyaient

1) *Cont. Faust.*, XVII, 1.
2) *Cont. Faust.*, XVII, 4 ; XVIII, 1-3 ; XIX, 4-6.
3) *Cont. Faust.*, XVIII, 2.
4) *Cont. Faust.*, XIX, 1-3 ; XXII, 1-2.
5) *Cont. Faust.*, XXII, 3-5.

s'y conformer plutôt, en cherchant la parole divine dans ces livres juifs qui leur étaient donnés comme l'œuvre du Diable.

L'Egyptien Hiérakas était versé dans la connaissance de l'Ancien Testament, comme dans celle du Nouveau et il commentait l'un et l'autre. Il écrivait, par exemple, sur l'œuvre des six jours et il expliquait le récit initial de la *Genèse* à l'aide des mythes et des symboles familiers aux adeptes de la foi dualiste [1]. Il approuvait Abraham, Isaac et Jacob, Moïse et Aaron, Isaïe, Jérémie et tous les autres « saints » du Judaïsme, il les regardait même comme de vrais prophètes. Mais il considérait leur enseignement comme imparfait et provisoire. Pour lui, les Ecritures juives avaient enseigné la crainte de Dieu et la pratique de la justice. Mais elles avaient eu le tort très grave de légitimer les œuvres de la chair, de justifier le mariage. C'était pour les corriger sur ce point, pour prêcher la continence, condition indispensable du salut, que le Christ avait apparu ici-bas [2].

Dans sa *Théosophie*, Aristocrite adoptait une attitude analogue et encore plus nettement syncrétiste. Il s'attachait à montrer que le Judaïsme s'accorde, comme l'Hellénisme et comme le Christianisme vulgaire, avec la foi manichéenne. A l'encontre de Mani, il admettait donc la Bible hébraïque. Mais il gardait à son égard la même liberté qu'à l'égard des oracles païens, ou même du Nouveau Testament, et il l'interprétait d'après les dogmes dualistes [3]. Il invoquait, par exemple, le début de la *Genèse* (II, 2) et un passage des *Psaumes* (LXXXIX, 4) pour montrer que le monde, ayant été fait en six jours dont chacun vaut mille ans devant Dieu, doit durer pendant six millénaires après lesquels Dieu se reposera avec ses Elus [4].

Mais c'est surtout en dehors de la Bible officielle que les adeptes du nouveau Dualisme allaient chercher des témoignages en faveur de leur foi.

1) Epiphane, *Haer*, LXVII, 1 et 4.
2) Epiphane, *Haer*, LXVII, 2.
3) Formule grecque d'abjuration, P. G., I, 1468, A.
4) Karl Buresch, *Klaros, Untersuchungen zum Orakelwesen des späteren Altertums*, p. 94.

## II

## ÉCRITURES JUIVES APOCRYPHES

Les Manichéens les plus hostiles à l'Ancien Testament se réclamaient volontiers de textes qui, sans faire partie de ce recueil, s'y rattachaient plus ou moins et ils en adaptaient la tradition aux nouvelles doctrines. Sur ce point, ils ne faisaient que suivre l'exemple de leur Maître.

Le Testament d'Adam. — D'après An Nadim, dans le chapitre dixième du livre des *Mystères*, Mani traitait « du témoignage d'Adam concernant Jésus » [1]. Il s'y appuyait donc sur une prophétie attribuée au premier homme et consacrée au Christ. Déjà les Gnostiques faisaient de même. Selon Epiphane, ils invoquaient des « *Apocalypses d'Adam* » [2].

Plusieurs fragments de cette littérature nous ont été conservés dans des manuscrits syriaques ou arabes. Dans l'un d'eux s'offre précisément une prophétie messianique : Adam, y lisons-nous, dit à son fils Seth :

« Tu sais, mon fils, que Dieu descendra du ciel en terre à la « fin des temps, qu'il naîtra d'une vierge, revêtira un corps, « naîtra comme un homme, grandira comme un enfant ordi- « naire, fera des signes et de grands miracles...... » [3].

Peut-être est-ce à ce même texte que se rapportait l'étude de Mani. A la fin du récit gnostique, nous lisons :

« Et moi, Seth, j'ai écrit ce *Testament*. Après la mort de « notre père Adam, nous l'ensevelîmes, moi et mon frère, à « l'orient du paradis, en face la ville d'Henoch... Nous scel- « lâmes ce *Testament* et nous le plaçâmes dans la Caverne des

1) Flügel, *Mani*, p. 102.

2) *Haer.*, XXVI, 8, *init.* Cf. *Const. Apost.*, VI, 16

3) Voir E. Renan, *Fragments du livre gnostique intitulé* Apocalypse d'Adam, ou Pénitence d'Adam, ou Testament d'Adam, dans le *Journ. Asiat.*, 1853, t. II, p. 453 ; Aug. Dillmann, *Das christliche Adambuch*, Gottingen, 1853, in-8° ; W. Meyer, *Vita Adæ et Evæ*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie des sciences de Münich, XIV, 3 (1878).

« Trésors, où il est resté jusqu'à ce jour, avec les trésors « qu'Adam avait tirés du paradis, l'or, la myrrhe et l'encens »[1].

Une note du copiste nous apprend que nous avons ici la « fin du *Testament* de notre père Adam »[2].

Un autre fragment de la même œuvre, intitulé « *Testament* de notre père Adam », passe en revue les « heures de la nuit » et les « heures du jour », pour montrer comment chacune d'elle est employée par les démons ou par les anges[3].

L'historien byzantin Georges Cédrène a connu cet ouvrage et il nous donne sur son contenu quelques détails nouveaux :

« Dans sa six centième année, Adam, ayant fait pénitence, fut instruit par une révélation divine sur les Egrégores et le Déluge, sur la pénitence et l'incarnation divine. Il fut instruit aussi des prières de l'ensemble des créatures, qui, à toutes les heures du jour et de la nuit sont portées vers Dieu par le prince des Anges (les Grecs disent l'Archange) préposé à la pénitence. Voici comment les choses se passent : A la première heure du jour ont lieu les premières prières, celles du Ciel, à la seconde celles des Anges, à la troisième celle des Oiseaux, à la quatrième celle des Animaux domestiques, à la cinquième celles des Bêtes sauvages, à la sixième la comparution des Anges et le jugement de toute créature, à la septième l'introduction auprès de Dieu et la sortie des Anges, à la huitième la louange et les sacrifices des Anges, à la neuvième la prière et l'hommage de l'Homme, à la dixième l'inspection des Eaux et les prières des (Vertus) célestes et terrestres, à la onzième des actions de grâces et les

1) E. Renan, *loc. cit.*, p. 457, et *ibid.*, p. 463 et 464, d'après un manuscrit arabe plus détaillé. Un livre syriaque intitulé la *Caverne du Trésor*, qui a dû être rédigé vers le VI^e siècle, résume les mêmes faits empruntés au *Livre d'Adam* et raconte, après d'autres ouvrages apocryphes, toute la suite de l'histoire sainte, jusqu'au nouvel Adam, ou au Messie, la vraie « caverne du Trésor ». Il a été édité et traduit par C. Bezold (*Die Schatzhöhle*, Leipzig, 1883, in-8°).

2) E. Renan, *loc. cit.*, p. 457, *fin*. Un auteur syrien, Denis de Tellmaré, donne un « extrait des livres qui se trouvaient dans la caverne des trésors des mystères cachés, ou Entretiens d'Adam, le père de notre race, avec son fils Seth » et il cite les « Mystères cachés des livres de Seth » (*loc.* cit., p. 433).

3) E. Renan, *loc. cit.*, p. 452-455

transports de joie universels, à la douzième la requête adressée par les hommes à la Bienveillance (divine) »[1].

Le Livre de la Pénitence d'Adam. — Le début du texte de Cédrène relie la « révélation divine » dont le premier homme a été gratifié et qu'il a consigné dans son *Testament* à la « pénitence » qu'il a faite de la faute originelle. *Le Décret de Gélase* mentionne également un *Liber qui appellatur Paenitentiae Adae apocryphus*[2]. Or, un récit de la pénitence d'Adam circulait à la fin du IVe siècle chez les Manichéens d'Afrique. D'après Augustin, un Elu de Carthage, qui avait rendu mère une « moniale » et qui avait été fort malmené par le frère de celle-ci, demandait grâce au nom de Manichée, en disant que le premier homme avait péché et qu'il était devenu « plus saint après sa faute »[3]. Peut-être Mani lui-même contait-il cette dernière histoire après son récit de la formation d'Adam[4]. En ce cas, ses disciples ne devaient accepter qu'avec plus d'empressement le *Liber Paenitentiae Adae* mentionné par le décret de Gélase.

Ecrits des Patriarches. — La légende d'Adam est intimement liée à celle des Patriarches. D'après Abou'l-Ma 'ali les Manichéens regardaient le premier homme comme le premier des Prophètes et ils admettaient aussi « la prophétie de Seth » et celle de Noë[5]. Selon Al Mourtada, un de leurs principaux représentants, Iazdanbacht, l'avait expressément déclaré au cours de son écrit[6]. Déjà, au IVe siècle, les Manichéens d'Afrique lisaient diverses œuvres de ces anciens Patriarches, qu'ils regardaient comme inspirés de Dieu. Fauste de Milève dit, en parlant des préceptes de la Loi naturelle qui interdisent le meurtre, l'adultère et le parjure, et qui, dans sa pensée, correspondent aux trois « sceaux » de Mani : « Ces interdictions ont été promulguées anciennement dans la Gentilité, comme il est facile de le

1) P. G., CXXI, 41.
2) P. L. LIX, 162, C. Cf. *supra*, p. 149, not. 3.
3) *De mor. Man.*, 72 *fin.* et 73.
4) Augustin, *De natura boni*, 46.
5) Cité par Kessler, *Mani*, p. 372.
6) Cité par Kessler, *Mani*, p. 354.

prouver, par Enoch, Seth et autres justes semblables, à qui des anges glorieux les ont communiquées pour adoucir la sauvagerie humaine[1] ». Plus loin, il mentionne de même, après Enoch « Noë, Sem et autres personnages semblables », qu'on s'accorde à regarder comme des « justes »[2]. Sans doute, chacun de ces noms couvrait-il, pour le Docteur de Milève, quelque écrit inspiré.

Livres de Seth. — Justement, les anciens Sabéens, à l'école desquels Mani s'est formé, faisaient le plus grand cas de Seth ou de Sithil[3]. Les Séthites et les Archontites lisaient « sept livres attribués à Seth » et d'autres intitulés « *Les Etrangers* », qui passaient aussi pour venir de lui et de ses « sept enfants »[4]. D'après eux, ce Patriarche, né d'Adam et d'Eve, aurait été élevé et nourri à l'écart, pendant un certain temps, par un Ange qui se tenait au service du Bon Principe. Puis il serait revenu sur la terre avec un corps spirituel que Caïn ne pouvait faire périr. Se tournant alors contre le Démiurge et ses suppôts, il aurait dévoilé leurs entreprises perverses et rendu hommage à la « Vertu ineffable » de Dieu[5].

Georges Cédrène a connu la même tradition et il fournit à son sujet des précisions intéressantes :

« Ce même Seth donna un nom aux étoiles errantes, que les Grecs appellent les planètes..... Il naquit l'an 230 d'Adam ; il fut sevré à douze ans, enlevé l'an 270 par un Ange et informé de l'impiété future de ses descendants, de ceux qu'on appelle les Egregores et les Fils de Dieu, ainsi que du Déluge et de l'avènement du Sauveur. Revenu, après quarante ans, dans la compagnie des hommes, il raconta à ses parents ce que l'Ange lui avait appris »[6].

1) *Cont. Faust.*, XIX, 3, *circ. init.*

2) *Cont. Faust.*, XXV, 1, *circ. init.*

3) Son nom revient souvent à côté de celui d'Abel et d'Enosch dans la *Genza* des Mandéens. Voir W. Brandt, *Mand. Schrift*, Göttingen. 1893, in-8°.

4) Hippolyte, *Philosoph.*, V, 19 ; Epiphane, *Haer.*, XXXIX, 5 et XL, 2.

5) Epiphane, *Haer.*, XXXIX, 2.

6) P. G. CXXI, 40-41.

L'auteur de l'*Opus imperfectum in Matthaeum* ajoute un détail nouveau. Il parle d'une « *Ecriture de Seth* », qui était conservée dans une nation de l'Orient tout proche de la mer et où il était question du Christ, de l'étoile qui se lèverait sur lui et des trois présents qui lui seraient offerts. Tous les ans, après la moisson, les gens de ce pays montaient sur une hauteur dite « de la Victoire » et ils y faisaient, pendant trois jours, des ablutions et des prières pour se préparer à la réalisation de ce programme messianique. Or, une fois, ils virent descendre sur cette montagne l'étoile annoncée, qui portait en elle l'image d'un petit enfant et au-dessus celle d'une croix et qui leur ordonna de se rendre en Judée. Ils obéirent et se comportèrent comme l'Evangile le raconte, puis ils retournèrent dans leur pays où l'apôtre Thomas alla les rejoindre et acheva de les convertir, au lendemain de la résurrection [1]. Cette *Ecriture de Seth*, où le patriarche ordonnait d'offrir au Messie de l'or, de l'encens et de la myrrhe, se rattache étroitement au *Testament d'Adam*, où, en attendant la venue du Sauveur, il déposait dans la « Caverne des Trésors » ces trois substances venues du Paradis [2]. Les deux ouvrages appartiennent à un même cycle littéraire de la Gnose chrétienne. L'un comme l'autre a pu être connu et exploité par Mani.

Les révélations d'Henoch. — Les anciens Sabéens chez qui il a été formé se réclamaient également d'Henoch [3]. Ce dernier Patriarche représente une tradition analogue. Déjà les Juifs hellénisés lui ont attribué plusieurs écrits sapientaux ou apocalyp-

1) *Op. imperf. in Matt., Hom.*, II, 2, P. G., LVI, 637-638. La *Caverne du Trésor* qui rapporte une tradition analogue, dit que les Mages connurent la signification de l'étoile « grâce à leurs écrits » et particulièrement à « l'Oracle de Nemrod » (C. Bezold, *Die Schatzhöhle*, p. 56-57). Un récit parallèle se lit dans *L'Abeille* de Salomon de Bosra, ch. 37 (*Anecdota Oxoniensia, Semitic Series*, t. I, p. 82). Mais là il est question d'une « prophétie de Zârâ » (abréviation de Zârâdôst ou Zoroastre). Même prédiction dans l'*Evangile arabe de l'enfance*, ch. 7 (Tischendorf, *Evang. apocr*, 2e éd., p. 183) et chez Bar Hebraeus (*Hist. dynast.*, éd. Pococke, p. 54).

2) V. *supra*, p. 150.

3) Birouni, *Chronol.*, chez Kessler, *Mani*, p. 314.

tiques [1]. Des Chrétiens gnostiques ont aussi publié sous son nom diverses œuvres qui décrivaient les sphères célestes et annonçaient le Christ. Selon la *Pistis Sophia*, les deux *Livres de Ieou*, qui exposent la chute de l'âme et son relèvement seraient son œuvre. Il les aurait écrits au temps où il s'entretenait avec le Sauveur « de l'arbre de la connaissance et de l'arbre de vie qui étaient dans le Paradis d'Adam » [3], et ils les aurait placés dans l'intérieur du « rocher d'Ararad », où un Archonte devait veiller sur eux [3]. C'est, sans doute, à une œuvre de ce genre que Fauste de Milève fait allusion, quand il parle de révélations dont cet ancien « juste » aurait bénéficié [4].

Le Testament de Noë. — Les révélations de Noë, qu'il semble avoir également connues et que le Persan Aboul'-Ma 'âli signale expressément chez les Manichéens [5] devaient avoir une même origine.

Il y a eu chez les Juifs une littérature de Noë étroitement apparentée à celle d'Henoch. On en retrouve d'assez nombreux débris à travers les écrits qui portent le nom de ce dernier patriarche. L'angélologie et la cosmologie y tiennent une très grande place. Et déjà la tendance en est nettement gnostique. Des livres du même genre ont circulé chez les Chrétiens. Augustin y fait clairement allusion [7]. D'après Cédrène, l'an du

1) Voir Fabricius, *Cod. pseud. Vet. Testam.*, Hambourg, 1723, t. I, p. 160-223 (recueil de témoignages anciens) ; A. Dillmann, *Das Buch Henoch übersetzt und erklärt*, Leipzig, 1853, in-8° ; Fr. Martin, *Le Livre d'Henoch*, Paris, 1906, in-8°. Cf. N. Bonwestch, *Das slavische Henochbuch*, Berlin, 1896, in-4° et Joh. Flemming, *Das Buch Henoch aethiopischer Text*, Leipzig, 1902, in-8°.

2) *Pistis Sophia*, C, 99, chez C. Schmidt, *Koptisch-Gnostische Schriften*, t. I, p. 158.

3) *Pistis Sophia*, C, 134, chez C. Schmidt, *Koptisch-Gnostische Schriften*, t. I, p. 228.

4) V. *supra*, p. 151.

5) V. *supra*, p. 152.

6) Voir le *Livre d'Henoch*, X, 1-3 ; XXXIX, I^e 2 ; LIV, 7-LV, 2 ; LX, 1-6 ; LXV-LXIX, 25 ; CVI-CVII.

7) *De Civ. Dei*, XVIII, Quorum (Noe et Enoch) scripta ut apud Iudaeos et apud nos in auctoritate non essent nimia fecit auctoritas. Cf.

monde 2572, sur un ordre du ciel, Noë, âgé de 930 ans, partagea la terre entre ses trois fils, leur lut son *Testament* écrit et le garda par devers lui jusqu'en l'an 2592, où, se sentant mourir, il le confia à Sem, le plus âgé et le plus pieux de ses enfants [1].

Les Prophéties de Sem. — Ce n'est pas par hasard que Fauste de Milève mentionne Sem après Noë parmi les anciens « Justes à qui les Anges ont révélé la sagesse divine » [2]. Des écrits importants, apparentés aux précédents, ont circulé sous le nom de ce nouveau Patriarche [3]. Selon Eutychius, dont le texte complète heureusement celui de Cédrène, Noë, mourant, dit à son fils Sem :

« Emporte de l'arche, sans qu'on le sache, le corps d'Adam, « prends avec toi en viatique du pain et du vin, adjoins-toi « Melchisedech, fils de Phaleg, et allez déposer le corps à l'en- « droit qu'indiquera l'Ange du Seigneur. Tu ordonneras à « Melchisedech de s'établir en cet endroit et de ne point prendre « femme, mais de se vouer pour toute sa vie à la piété, parce « que le Seigneur l'a choisi pour le consacrer à son culte. Qu'il « ne se construise pas de demeure. Qu'il ne verse point le sang, « pas même celui d'une bête. d'un oiseau, d'un animal quel- « conque. Qu'il ne présente pas d'autre oblation à Dieu que « celle du pain et du vin. Qu'il ne se coupe point les cheveux « ni les ongles. Et qu'il habite seul comme prêtre du Dieu Très- « Très Haut [4] ».

Sem exécuta scrupuleusement les dernières volontés de son père. Sous la conduite d'un ange, il alla jusqu'au « milieu de la terre », en un endroit nommé Ialjalah ou le « Crâne ». Il y

*ibid.*, XV, 23, 4. Epiphane constate que les Gnostiques ont aussi un livre intitulé *Noria*, du nom de la femme de Noë (*Haer.*, XXVI, 1, *ibid*, XXXVI). D'après Herbelot (*Bibl. orient.*, p. 675) « les Mahométans disent que Dieu envoya dix livres à Noë ».

1) P. G. CXXI, 52. B. Philastre rapporte le même récit, mais sans parler d'un *Testament* écrit (*Haer*, CXVII).

2) V. *supra*, p. 152.

3) Fabricius, *loc. cit.*

4) *Ann.* P. G., CXI, B, C. Cf. C. Bezold. *Die Schatzhöhle*, p. 26-27.

ensevelit le corps d'Adam. Et il y laissa Melchisedech, qu'à son retour il fit passer pour mort [1].

D'après un auteur ecclésiastique du IVe siècle, Méthodius, évêque d'Olympie, ce même Patriarche « reçut de Dieu le don de la sagesse et inventa l'art de l'astronomie [2] ». Sous son nom circulaient donc, très vraisemblablement, des écrits philosophiques et astronomiques. « Auprès de lui vint Nembrod (fils de Cham), qui régna le premier sur la terre..... Or, Sem adressa à Nembrod une lettre dans laquelle il expliquait que le royaume de Japhet détruirait l'empire des fils de Cham ». L'écrit devait prédire les conquêtes des Grecs ou même celle des Romains. Sans doute se rattachait-il étroitement au *Testament de Noë*, qui annonçait que les premiers fauteurs de la guerre en seraient les premières victimes. Comme lui, il appartenait donc à la Gnose chrétienne, et sa tendance pacifiste ne pouvait que le rendre particulièrement cher aux Manichéens.

L'HISTOIRE DE MELCHISEDECH. — Melchisedech tient une grande place dans la légende de Sem [3]. Lui aussi a été largement exploité par les auteurs d'apocryphes. Une littérature abondante paraît avoir circulé sous son nom chez les Juifs et les premiers Chrétiens. Des débris importants s'en sont conservés dans la *Pistis Sophia* [4]. Parmi les œuvres faussement attribuées à Athanase se trouve aussi une « histoire » du même patriarche [5]. Melchisedech y apparaît comme un représentant de la Gentilité, qui a été gagné au Monothéisme par l'étude des astres et dont toute la parenté périt miraculeusement pour avoir voulu le forcer à immoler des victimes en l'honneur des faux

1) *Ibid*, 918, B, C. Cf. C. Bezold, *op. cit.*, p. 27-29.

2) Cité par Fabricius, *Codex Apocryphus Veteris Testamenti*, Hambourg, 1723, in-8°, p. 286-288.

3) Il était même identifié avec Sem par les Juifs, d'après Jérôme (*Epist.*, LXXIII, 5) et par les Samaritains, d'après Epiphane (*Haer.*, LV, 6, *init.*).

4) *Pistis Sophia*, p. 25-26, 86, 93, 130, 138, chez Schmidt, *Koptisch-Gnostiche Schriften*, t. I, p. 21-22, 125, 138, 218, 237. Cf. 2e livre de *Ieû*, c. 45 et 46, *ibid.*, p. 309 et 310.

5) P. G., XXVIII, 505-530.

dieux. Il se retire dans une épaisse forêt du Mont Thabor, où il vit nu comme au sortir du sein de sa mère, laissant pousser ses ongles et ses cheveux, à la façon de certains anachorètes égyptiens. Au bout de sept ans, il reçoit la visite d'Abraham, à qui il donne sa bénédiction et à qui Dieu le présente comme une image de son « Fils bien aimé » (*Heb.*, VII, 3). De nombreux Gnostiques ont longuement spéculé sur cette dernière idée [1]. Or, le Manichéen Hierakas professait une doctrine analogue. Il regardait Melchisedech comme l'Esprit divin apparu ici-bas et c'est en ce sens qu'il le regardait comme semblable au Fils de Dieu [2]. Les Attingants, étroitement apparentés aux Néo-Manichéens du Bas Empire, professaient une croyance simimilaire [3].

Apocalypse d'Abraham. — Il est à remarquer que les divers Patriarches qui viennent d'être mentionnés ne représentent point le Judaïsme, bien que leurs noms soient empruntés à l'Ancien Testament. D'après Sharastâni, les disciples de Mani regardaient comme inspirés non seulement Adam, Seth et Noë, mais encore Abraham. Sans doute possédaient-ils quelque livre sacré qui exposait les révélations faites par Dieu au grand ancêtre du peuple juif. Déjà Philon et Josèphe présentent ce dernier comme un sage éminent qui lut dans les cieux la gloire du Créateur et la vanité des créatures, qui condamna résolument le polythéisme et qui, pour conduire les hommes à la vraie religion, leur enseigna la science des nombres avec celle des astres [4]. D'après Epiphane, les Séthites lisaient, en même temps que des ouvrages de Seth et de ses fils, une *Apocalypse d'Abraham* [5]. L'auteur de la *Synopsis Scripturae sacrae*, faussement

1) Voir Hipppolyte, *Philosoph.*, VII, 36 ; Pseudo-Tertullien, *Haer.*, 29 ; Epiphane, *Haer.*, LV ; Philastre, *Haer.*, 52 ; Theodoret, *Haer. fab.*, II, 6, etc.

2) Epiphane, *Haer*, LV, 5.

3) Voir V. Verschaffel, art. *Attingants*, dans le *Dict. de Théol. Cath.*

4) Philon, *De Abrah.*, 17, Josèphe, *Antiq. Jud.*, I, 7,8. Cf. Eusèbe, *Praep. Evang.* IX, 16.

5) *Haer.*, XXXIX, 5. Voir G. N. Bonwetsch, *Die Apokalypse Abrahams*, Leipzig, 1897, in-8°, et aussi M. R. James, *The Testament of Abraham*, Cambridge, 1892, in-8°.

attribuée à Athanase [1] et Nicéphore de Constantinople [2] signalent parmi les « Apocryphes de l'Ancien Testament » un écrit qui porte le nom de ce même patriarche. Suidas parle de « livres de songes », que les Grecs lui attribuent [3]. Enfin, l'auteur des *Recognitions Clémentines* complète et précise ces indications : « Dès le début, dit-il, alors que tout le monde s'égarait, Abraham, en sa qualité d'astrologue, put reconnaître le Créateur à la nature et à l'ordre des étoiles et il comprit que tout obéit à sa Providence. Après quoi, un Ange lui apparaissant en vision, lui révéla plus complètement tout ce qu'il venait de pressentir et lui fit voir le sort réservé à sa famille et à sa descendance..... Comme Abraham désirait connaître la nature des choses et les étudiait en lui-même avec attention, le vrai Prophète, celui qui connaît les cœurs des hommes et leurs intentions lui apparut et lui communiqua toutes les connaissances désirables. Il lui enseigna la science de la divinité. Il lui révéla l'origine du monde et sa destinée. Il lui montra comment l'âme est immortelle et quel genre de vie est agréable à Dieu. Il l'instruisit sur la résurrection des morts, sur le jugement futur, sur la récompense accordée aux bons et sur le châtiment infligé aux méchants selon les règles de la justice. Et, quand il lui eut tout appris d'une façon normale et suffisante, il retourna vers les régions invisibles [4].

Ascension d'Isaïe. — A côté de ces livres gnostiques d'Abraham ont circulé d'autres écrits analogues qui se réclamaient des principaux représentants de la tradition juive. Un d'entre eux, tout au moins, a été invoqué par des Manichéens. C'est l'*Ascension d'Isaïe* [5]. On y voyait le célèbre prophète, au cours d'une vision, monter en esprit à travers les sept cieux jusqu'au trône du Très-Haut et en redescendre ensuite avec « l'Aimé », « le Christ » ou le « Seigneur » qui revêtait successivement les

1) P. G., XXVIII, 432.
2) P. G., C, 1060.
3) *Lexic.*, art. *Abraham, circ. med.*
4) *Recogn.*, I, 32, dans P. G., 1226-1227.
5) A. Dillmann, *Ascensio Isaïae*, Leipzig, 1877, in-8°, XVIII-85 pp.

formes des cieux intermédiaires pour prendre finalement sur la terre une figure humaine. Le récit avait une saveur gnostique très accusée. Il était invoqué par les Archontites [1], peut-être aussi par les Ophites et les Valentiniens [2]. Or, le Manichéen Hierakas s'en réclamait aussi. Il en citait notamment un passage où l'Esprit Saint apparaissait « semblable au Seigneur » [3] pour l'identifier avec Melchisedech, qui, dans l'*Epître aux Hébreux*, était aussi « assimilé au Fils de Dieu » [4]. Plus tard, le même livre a été en faveur chez les Bogomiles et les Cathares, apparentés, comme on sait, aux disciples de Mani [5]. Et il nous est parvenu dans une édition latine qui semble avoir été faite pour les Cathares d'après un manuscrit grec des Bogomiles [6].

Les Manichéens ont dû connaître et invoquer encore d'autres textes gnostiques portant des noms spécifiquement juifs, par exemple le *Livre des trois Patriarches*, qui rappelait les révélations faites à Abraham et qui y ajoutait celles dont avaient bénéficié après lui Isaac et Jacob [7], ainsi que l'*Apocalypse d'Elie* qui avait des rapports assez étroits avec l'*Ascension d'Isaïe* [8]. Cependant, ils n'ont pas dû faire un usage bien fréquent de ce genres d'apocryphes. Pour eux, le Judaïsme était foncièrement mauvais et ce n'est qu'incidemment que la vérité avait pu s'y faire jour. Dans leurs controverses, ils se réclamaient bien moins de l'Ancien Testament que du Nouveau.

1) Epiphane, *Haer*, XL, 2.
2) A. Dillmann, *op. cit.*, p. XV (d'après *Ascens.*, IX, 16).
3) *Asc.. Is.*, IX, 33.
4) Epiphane, *Haer*, LXVII, 3.
5) Euthymius Zigaben., *Elench. haeres. Massilian*, *Anath.* IV in Tollii *Insign. itiner. ital.*, p. 116 suiv. et Moneta, *Adversus Catharos et Waldenses*, éd. Ricchinius, p. 218.
6) Harnack, *Gesch. der attchr Liter. ; Die Uberlief*, p. 855-856 (d'après Gieseler).
7) *Constitutions Apostoliques*, VI, 16 ; *Testament des XII Patriarches*, XII, 10. Cf. Augustin, *Cont. Faust.*, XXXIII, 1, *circ. init.*
8) Jérôme, *In Isaiam*, LXIV, 4. Cf. Augustin, *Cont. Faust*, XXVI, 1.

## CHAPITRE DEUXIÈME

# LES ÉCRITURES CHRÉTIENNES

Tous les Gnostiques se regardaient comme les vrais disciples du Christ. Ils accordaient donc une grande importance aux Ecritures chrétiennes. Mais ils rejetaient, tantôt en entier, tantôt seulement en partie, plusieurs de celles qui entraient dans le Canon de l'Eglise officielle. Par contre, ils en admettaient d'autres qui étaient communément exclues comme apocryphes. Ici encore, les Manichéens ont suivi leur exemple.

## I

### ÉCRITURES CHRÉTIENNES CANONIQUES

D'après le témoignage de Jérôme, Basilide aurait frayé les voies à Marcion dans la critique du Nouveau Testament. Lui aussi aurait rejeté des textes évangéliques et répudié certains écrits des Apôtres, notamment les *Epîtres* à Timothée, à Tite et aux Hébreux [1]. Valentin paraît avoir été moins radical. Il n'en usait pas moins d'une très grande liberté. A en croire Tertullien, il acceptait la Bible chrétienne dans son intégrité, mais il l'interprétait dans un sens tout nouveau qui en était la négation pratique [2]. Marcion adoptait une attitude plus nette.

1) *In Epist. ad Tit., Procem.*, P. L. XXVI, 555.

2) *De Praescr*. 38. V. C. Bart, *Die Interpretation des Neuen Testaments der valentinischen Gnosis*, Leipzig, 1911, in-8°.

Il repoussait l'exégèse allégorique chère aux Valentiniens. Des quatre *Evangiles*, il ne gardait que celui de Luc dont il retranchait encore la « Généalogie », c'est-à-dire les deux premiers chapitres, ainsi que les paroles du Christ qui avaient une saveur judaïsante, sans doute, aussi, les récits de la résurrection. Il admettait les *Epîtres* de Paul aux Galates, aux Corinthiens, aux Romains, aux Thessaloniciens, aux Ephésiens, aux Colossiens, à Philémon et aux Philippiens, préalablement allégées de tous les textes favorables à Moïse ou aux prophètes juifs. Mais il réprouvait tous les autres écrits du Nouveau Testament et notamment les *Actes des Apôtres* [1].

Critique de Mani. — Mani se montrait moins exclusif que Marcion. Mais il employait les mêmes procédés. Comme lui, il usait d'un très large éclectisme à l'égard du Nouveau Testament. D'une manière générale, il supprimait résolument tous les textes qui ne cadraient pas très bien avec sa théologie.

Dans les *Acta Archelai*, il cite non seulement l'*Evangile* de Luc, mais encore celui de Marc et surtout celui de Matthieu et de Jean [2]. Seulement, à Diodore qui invoque en faveur du Judaïsme la parole de Jésus : « Je ne suis pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir » (*Matt.*, V, 17), il répond que ce propos, se trouvant démenti par les faits, ne peut être authentique [3].

Au cours du même ouvrage, Mani rejette expressément les récits de la naissance du Christ :

1 Irénée, *Cont. haer.*, I, 27, 2 ; III, 11, 7 et 9 ; 12, 12 ; 14, 4 ; Epiphane, *Haer.*, XLII, 9 11-12. L'*Evangile* et l'*Apôtre* de Marcion ont été reconstitués d'une façon critique, d'après les données d'Epiphane, par Théodore Zahn, *Gesch. des neutestam. Kan*, I, 2. Leipzig, 1889, p. 585-718 et II, 2, 1892, p. 409-529.

2) Plus précisément, il cite *Matthieu*, VII, 18 ; X, 28, 40 ; XI, 13 ; XII, 47 ; XIII, 11 et 25 ; XV, 24 ; XVI, 16 ; XIX, 11 ; XXII, 42-45 ;
*Marc*, III, 32 ;
*Luc*, XVI, 16 ;
*Jean*, I, 10, 18 et 54 ; V, 19 ; VI, 38 ; VIII, 44 ; X, 27 ; XVI, 8.

3) *Act. Arch.* 40, *circ. med.*

« Je me garderai bien, dit-il, d'admettre que Notre Seigneur soit descendu dans les parties génitales d'une femme. Lui-même déclare qu'il est « descendu du sein du Père » (*Joh.*, I, 18 et III, 13). « Quiconque me reçoit, ajoute-t-il, reçoit celui qui m'a envoyé » (*Matt.*, X, 40 ; *Luc*, X, 16 ; *Joh.*, XIII, 20). « Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais la volonté de celui « qui m'a envoyé » (*Joh.*, VI, 38). « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël » (*Matt.*, XV, 24). Il y a une quantité de témoignages analogues qui montrent qu'il est venu parmi nous sans naître comme nous..... A quelqu'un qui lui disait un jour : « Ta mère et tes frères se tiennent dehors », il répondit, sur un ton de reproche : « Qui est ma mère et qui « sont mes frères? » et il montra que c'étaient ceux qui accomplissaient sa volonté (*Matt.*, XII, 46-50). Si vous voulez que Marie ait été sa mère, vous devez admettre qu'elle lui a donné des frères. Les a-t-elles eus de Joseph ou de l'Esprit Saint? Si elle les a eus du Saint Esprit, nous devons admettre plusieurs Christ. Si elle les a engendrés sans lui, ..... il nous faut, sans nul doute reconnaître qu'après la venue de l'Esprit et celle de Gabriel, cette Vierge très chaste s'est unie à Joseph..... Voyez combien diffèrent les paroles de Jésus. A celui qui lui a dit : « Ta mère se tient dehors », il répond : « Qui est ma mère?... » Un autre lui dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » ; il le proclame heureux et béni de Dieu (*Matt.*, XVI, 16)... Si le second a dit vrai, le premier s'est trompé. Si le premier s'est trompé, l'erreur retombe sur l'écrivain..... (En réalité), le Fils de Dieu est descendu tout formé et il s'est complètement transformé en homme. Comme dit Paul, il s'est trouvé « extérieurement semblable à un homme » (*Phil.*, II, 7)..... Puis, quand il a voulu, il a donné à cette humanité la forme et l'aspect du soleil. Si vous dites qu'il tient cette humanité seulement de Marie et qu'il a reçu l'Esprit dans le baptême, vous regarderez sa filiation comme acquise, non comme naturelle..... Vous penserez alors, à juste titre, que « semblable à un homme » désigne un homme réel. Mais, en ce cas, il faudra aussi que l'Esprit qui a paru (en son baptême) « semblable à une colombe » (*Matt.*, III, 16 ; *Mc*, I, 10 ; *Lc*, III, 22) n'ait été qu'une colombe naturelle [1] ».

Mani montrait la même indépendance à l'égard du récit de la Passion. D'après Alexandre de Lycopolis, il avait consacré à ce sujet une étude spéciale où il s'attachait à montrer que le

1) *Act. Arch.*, 50.

Christ, étant un esprit, n'avait pu être crucifié [1]. De fait, dans un passage de l'*Epître du Fondement* cité par Evode, il soutient que ce ne fut pas le Fils de Dieu, mais un suppôt du Diable qui endura les tourments du Calvaire :

« L'ennemi espérait bien avoir mis en croix le Sauveur, Père des Justes. Mais ce fut lui qui se trouva crucifié. En cette circonstance, la réalité fut tout autre que l'apparence. Le Prince des Ténèbres se vit donc attaché à la croix ; il porta avec ses compagnons la couronne d'épines et il fut revêtu du vêtement de pourpre. Il but le fiel et le vinaigre, qui, d'après certains, auraient abreuvé le Sauveur. Toutes les souffrances que celui-ci parut endurer furent réservées aux Archontes ténébreux. Eux seuls furent atteints par les clous (des bourreaux) et par la lance (du centurion) [2] ».

Basilide émettait déjà une idée analogue. Il racontait que le Christ échappa à ses ennemis en prenant la figure de Simon de Cyrène, à qui il avait donné la sienne en échange, qu'il fit ainsi crucifier son sosie et que, pendant le drame du Calvaire, il tournait en dérision l'erreur de ses bourreaux [3]. Ce dernier trait reparaît dans les *Actes de Jean*, de provenance gnostique, qui ont été très lus par les Manichéens [4] et dans la formule grecque d'abjuration qui en imposait le désaveu aux nouveaux convertis [5]. Sans doute se lisait-il aussi dans l'*Epître du Fondement* ou dans quelque autre écrit du même auteur.

C'est sur le témoignage de Paul que Mani établissait sa critique de l'Evangile. D'après le rapport adressé par Diodore à Archélaus, « il s'appuyait sur l'autorité de l'Apôtre pour soutenir que la Loi de Moïse est une loi de mort et celle de Jésus une Loi de vie » (II *Cor.*, III, 6-11) [6]. Dans la deuxième conférence engagée avec l'évêque de Kashkar, lui-même s'exprime nettement en ce sens : « Nous croyons, dit-il, en un seul Christ, selon l'enseignement de l'Apôtre Paul que nous regardons

1) *De Plac. Man.*, 25.
2) *De fid. cont. Man.*, 25.
3) Irénée, *Cont. Haer.*, I, 24, 4.
4) V. *infra*, p. 189.
5) P. G., I, 1463 D.
6) *Act. Arch.*, 40.

comme le seul bien informé sur sa venue (I *Cor.*, VIII, 6)[1] » A travers les *Acta Archelai*, il cite tour à tour les *Epîtres* aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Philippiens, la 1re aux Thessaloniciens, la 1re à Timothée et l'*Epître* aux Hébreux[2]. Les citations des deux dernières sont caractéristiques. Ici encore Mani se montre moins exclusif que Marcion. En revanche, il n'invoque jamais aucun des autres écrits du Nouveau Testament. Sans doute les rejetait-il aussi résolûment que l'auteur des *Antithèses*, puisqu'il regardait l'enseignement de Paul comme « le seul bien informé » sur la venue du Christ.

Critique d'Adimante. — Adimante, le grand docteur des Manichéens d'Occident[3], paraît avoir adopté une attitude absolument identique. Dans le traité scripturaire dont Augustin a écrit la critique, il cite surtout Matthieu. Mais il invoque aussi Marc, Luc et Jean[4]. Il met en avant plusieurs passages des *Epîtres* aux Romains et aux Galates, de la 1re aux Corinthiens et même de la 1re à Timothée[5]. Mais il ne fait valoir en dehors des *Evangiles* que des écrits de Paul.

1) *Act. Arch.*, 47.

2) Il cite *Rom.*, II, 28 ; III, 29 ; IV, 2 ; V, 14 ;
*I Cor.*, VII, 35 ; XIII, 9 ; XV, 50 et 56 ;
*II Cor.*, III, 6-11 ; IV, 4 et 16e;
*Gal.*, II, 18 ; III, 13 ; IV, 3 ;
*I Thess.*, I, 8 ;
*Phil.*, II, 7 ;
*I Tim.*, I, 20 ;
*Heb.*, VI, 8 ; VIII, 13.

3) Augustin, *Cont. Adim.*, XI, 12.

4) Il cite *Matt.*, III, 7 (V, 1) ; V, 3 (XIX, 1) ; V, 9 (XXVII) ; V, 34-35 (X, 1) ; V, 38-40 (VIII, 1) ; V, 44 et 45 (VIII, 1 et XVII, 1) ; VI, 26 et 34 (IV, et XXIV) ; VII, 17 (XXVI) ; VIII, 21, 22 (VI, I) ; X, 9-10 (XX, 1) ; XII, 10 (XXII) ; XVI, 24-26 (XVIII, 1) ; XIX, 12, 21 et 29 (III, 1, XXI et XXIII) ; XXII, 30 (XXV) ; XXIII, 15 (XVI, 1) ;
*Marc*, VII, 15 (XV, 1) ; X, 17-18 (XIII, 1) ;
*Luc*, VI, 24 (XIX, 1) ; XII, 20 (XX, 2) ; (XXI, 3-4 (XIV, 1) ;
*Jean*, I, 10 et 18 (I et IX, 1) ; V, 17 (II, 1) ; VI, 37-38 (IX, 1) ; VIII, 44 (V, 1) ; XVII, 25 (XI, 1) ;

5) Il cite *Rom.*, XIV, 21 (XIV, 1 et XV, 1) ;
*I Cor.*, VII, 18-19 (XVI, 2) ; X, 21 (XIV, 1) ; XIV, 33 (XX, 3) ; XV, 90 (XII, 1) ;

Critique de Fauste. — Fauste de Milève procède de même. Il se réclame fréquemment de Matthieu et de Jean, plusieurs fois de Marc et de Luc [1]. Il cite, par ailleurs, les *Epîtres* aux Romains et aux Galates, aux Corinthiens (1re et 2me), aux Ephesiens, aux Colossiens, aux Philippiens et à Tite, ainsi que la 1re à Timothée [2]. Mais lui aussi passe sous silence les autres écrits du Nouveau Testament. Une fois seulement, il met en avant les *Actes des Apôtres* [3]. Mais c'est pour répondre à une objection qu'en tirent ses adversaires catholiques. Pour lui, comme pour Mani et Adimante ses deux seuls Maîtres, la Bible chrétienne se réduit aux *Evangiles* et aux écrits de Paul.

Encore est-il loin de la regarder comme infaillible. D'une part, il tient tous les *Evangiles* pour apocryphes. Il y voit l'œuvre de disciples inconnus, qui, écrivant longtemps après la venue du Christ et la mort des Apôtres, ont surchargé la tradition chrétienne d'éléments judaïques et soutenu, soit par igno

*Gal.*, IV, 10-11 (XVI, 3) ;
*II Tim.*, I,17 (XXVIII) ; VI, 16 (X, 1).

1) Il cite *Matt.*, III, 16-17 (XII, 1 ; XVI, 2 et XXIII, 2) ; V, 21 32 et 38 (XIX, 3) ; VII, 16 (XII, 1) ; VIII, 29 (XVI, 1) ; IX, 9 et 16-17 (XVII, 1 et XV, 1) ; XV, 18-19 (XVI, 6) ; XXIII, 15 et 34 (XVI, 6 et XIX, 2).
*Marc*, I, 1 (II, 1 et III, 1) ;
*Luc*, III, 23 (XXIII, 2) ; IV, 29 (XXVI, 2) ; XXIII, 43 (XIV, 1) ;
*Jean*, III, 5 (XXIV, 1) ; V. 46-47 (XVI, 1, 6 et 7) ; VIII, 13-18 (XII, 1 et XVI, 2) ; X, 8 et 38 (XII, 1 et XVI, 2) ; XVI, 13 et 28 (XXXII, 6 et XII, 1) ; XX. 37 (XVI, 8).

2) Il cite *Rom.*, I, 21 (XII, 1) ; II, 14-15 (XIX, 2) ; VII 2 (XV, 1) ; VIII, 2 (XIX, 2) ;
*Gal.*, I, 15 (XXIV, 1) ; III, 13 et 27 (XIV, 1 et XXIV, 1) ; IV, 19 (XXIV, 1) ; V, 1 (VIII, I) ;
*I Cor.*, I, 24 (XX, 1) ; III, 5 et IV, 15 (XXIV, 1) ; V, 45 (XXXIII, 1) ; XII, 28 (XIX, 2) ; XIII, 11 (XI, 1) ;
*II Cor.*, III, 5 (XV, 1) ; IV, 4 (XXI, 1) ; V, 16 (XI, 1) ;
*Eph.*, II, 11 (XIII, 1) ; IV, 22-23 (XXIV, 1) ;
*Col.*, III, 9-11 (XXIV, 1) ;
*Phil.*, III, 8 (XXXII, 1) ;
*Tit.* I, 12 (XIX, 2) ;
*I Tim.*, IV, 1 (XXX, 1) ; VI, 16 (XX, 1).

3) X, 14-15 (XXXI, 3).

rance, soit par imprudence, soit par malice, de nombreuses erreurs, sans arriver d'ailleurs à en faire un exposé cohérent, ni seulement à s'accorder entre eux [1]. Aussi en rejette-t-il de nombreux passages, par exemple ceux qui se rapportent à la naissance de Jésus, à sa circoncision, à son baptême, à sa tentation [2], ainsi que ceux qui relatent des propos plus ou moins favorables à la Loi juive [3]. D'autre part, il opère un triage analogue jusque dans les écrits de Paul. Il note, en effet, que l'Apôtre a évolué et que telle idée émise par lui dans l'*Epître aux Romains* se trouve rejetée dans la 1re *aux Corinthiens* [4]. Partout il s'applique à séparer l'ivraie du bon grain [5].

Autres critiques. — Les Manichéens de Carthage qu'a connus Augustin faisaient les mêmes distinctions. Quand on leur opposait un texte du Nouveau Testament qui allait à l'encontre de leurs doctrines, ils disaient que l'enseignement du Christ avait été vicié par des faussaires. Mais ils ne possédaient pas d'exemplaire critique où la Bible chrétienne se présentât sans mélange d'erreur [6].

Ce sont aussi les *Evangiles* et les écrits pauliniens mis en avant par Fauste de Milève que Fortunat fait intervenir en discutant contre Augustin [7]. C'est de ces mêmes textes que Félix se réclame dans la conférence contradictoire qu'il engage à son

1) *Cont. Faust.*, XXXII, 2 et 7 ; XXXIII, 3. Cf. XVII, 1.
2) *Cont. Faust.*, XXII, 7. Cf. II, 1 ; III ; VII, ; XXIII, 1-4.
3) *Cont. Faust.*, XVII, 1 ; XVIII, 1 et 3 ; XXXIII, 1 et 2.
4) *Cont. Faust.*, XI, 1.
5) *Cont. Faust.*, XVIII, 3.
6) *Conf.*, V, 21.
7) Fortunat cite *Matt.*, VII, 17 (*Cont. Fort.*, 21) ; X, 16 (22) ; XV, 13 (14 et 21) ;
*Jean*, X, 18 (32) ; XV, 22 (21) ;
*Rom.*, VII, 23-24 et VIII, 7 (21) ; IX, 21 (26) ;
*I Cor.*, XV, 50 (19) ;
*Gal.*, V, 17 et VI, 14 (21) ;
*Eph.*, II, 1-18 (16) et VI, 12 (22) ;
*Phil.*, II, 5-8 (7).

tour avec l'évêque d'Hippone [1]. Enfin le Romain Secundin n'en invoque pas d'autres [2]. Partout les Manichéens adoptent la même attitude à l'égard des textes canoniques de l'Eglise officielle.

A quelques siècles de distance, un des premiers docteurs de la secte paulicienne, Constantin, originaire de Samosate, s'inspirant de leur enseignement, ne voulait admettre que « l'*Evangile* et l'*Apôtre* » [3]. Dans la suite, ses disciples forcés par la persécution de se dissimuler et de se confondre extérieurement avec les orthodoxes, adoptèrent pratiquement les autres écrits du Nouveau Testament à l'exception des deux lettres attribuées à Pierre et de l'*Apocalypse*. D'après Pierre de Sicile, ils admettaient « les quatre saints *Evangiles* et les quatorze *Epîtres* de Paul, celle de Jacques, les trois de Jean, celle de Jude et les Actes des Apôtres » [4]. Cependant certains d'entre eux gardaient l'intransigeance de leurs devanciers et ne voulaient admettre que « l'*Evangile* et l'*Apôtre* » [5]. Dans une note marginale d'une écriture ancienne, un lecteur de Pierre de Sicile le note expressément : « Je ne sais, dit-il, si de son temps, les Manichéens se sont servis de l'*Epître de Jacques*, ou d'une autre et des *Actes des Apôtres*. Ceux d'aujourd'hui se servent seulement de deux *Evangiles*, surtout de celui de Luc, et des quinze

1) Félix cite *Matt.* VII, 17 ; XIII, 27 et XXV, 41 (*Cont. Fel.*, II, 2) ;
*Jean*, I, 5 (II, 15) ; XVI, 3 (I, 2 et 10) ;
*Rom.*, VIII, 7 (II, 2) ;
*II Cor.*, IV, 4 et XII, 7 (II, 2) ;
*Gal.*, III, 13 (II, 10).

2) Secundin cite *Matt.*, VII, 13 (*Epist.*, 3) ; XII, 25 (4) ; XXV, *passim* (1) XXVII, 15 (4) ;
*Luc*, XXIII, 37 et 39 (4) ;
*Jean*, XX, 27 (4) ;
*Rom.*, VI, 13 (1) ; XIV, 12 (3) ;
*Eph.*, VI, 12 (1) ;
*Phil.*, III, 8 (5) ;
*I Tim.*, V, 20 (4).

3) Photius, *Cont. Man.*, I, 2. Cf. Pierre de Sicile, *Hist. Man.*, 19.

4) Pierre de Sicile, *Hist. Man.*, 19.

5) Pierre de Sicile, *Hist. Man.*, 19.

*Epîtres* du saint apôtre Paul, ils ont, en effet, une *Epître* supplémentaire aux Laodicéens »[1].

Ce dernier détail s'explique assez bien et peut remonter aux origines du Manichéisme. Mani dépendait de Marcion. Or, le *Canon de Muratori* mentionne déjà une *Epître aux Laodicéens* comme une œuvre marcionite[2]. Le rapprochement se conçoit d'autant mieux que c'est surtout l'école marcionite qui a mis en avant l'*Evangile de Luc*[3]. Ainsi les Manichéens dont parle l'annotateur anonyme de Pierre de Sicile étaient des conservateurs qui suivaient une très vieille tradition. Et leur traditionalisme ne leur faisait pas seulement rejeter certains textes scripturaires que les Catholiques considéraient comme authentiques. Il leur en faisait admettre d'autres que ces mêmes Catholiques tenaient pour apocryphes.

## II

## ÉCRITURES CHRÉTIENNES APOCRYPHES

De tous temps, les Gnostiques ont admis dans leur Canon des textes chrétiens que l'Eglise officielle en excluait. Et les Manichéens ont suivi leur exemple. Ils ont regardé comme inspirés des Evangiles et des récits ou messages apostoliques qu'autour d'eux on rejetait communément comme hérétiques.

Naissance de la Vierge. — L'auteur de la *Théosophie* s'appuyait, comme il a été dit, sur un livre de la *Naissance de la Vierge*[4]. Le fait n'a rien de surprenant. Les Gnostiques faisaient jouer un grand rôle à Marie, la mère putative du Christ. Ils la montraient questionnant le Sauveur, lui faisant progressivement définir la science du salut, et ils possédaient un « grand »

1) A. Maï, *Nova Patrum Bibliotheca*, t. IV, 2, pars., p. 14.
2) Cf. Epiphane, *Haer*, XIII, 9.
3) V. *supra*, p. 162.
4) Karl Buresch, *Klaros*, p. 95 (*Oracles des dieux helléniques*, n° 4).

et un « petit » recueil de ses *Interrogations* et des réponses apportées par Jésus [1]. Ils la mettaient aussi en rapport avec les Apôtres et ils se réclamaient particulièrement des entretiens qu'elle aurait eus avec Jacques [2]. Justement un récit de sa naissance nous est arrivé sous le nom de ce dernier Apôtre [3]. Il a pu exister, dès la fin du IIe siècle, car Clément d'Alexandrie et Origène semblent y faire allusion [4]. Il forme la base du célèbre *Protévangile*, qui a joui dans l'Eglise d'une si grande vogue [5]. Ce dernier écrit ne semble rien offrir d'hétérodoxe et les croyants les plus scrupuleux y trouvent encore aujourd'hui un aliment à leur piété. Mais c'est parce qu'il a été beaucoup remanié. A travers ses nombreuses retouches, il est facile d'apercevoir un souci constant d'opposer l'esprit à la chair et la virginité à la maternité. Cette tendance, très conforme à l'esprit du Gnosticisme, devait être à l'origine plus accusée encore et même très choquante pour des gens étrangers à la Gnose. En effet, le livre fut condamné, à diverses reprises, au nom de l'orthodoxie [6]. Une lettre « à Chromatius et à Héliodore », faussement attribuée à saint Jérôme, le présente comme l'œuvre d'un certain Leucius, qui aurait altéré une œuvre similaire de l'Apôtre Matthieu et dont elle fait à tort « un disciple de Manichée » [7]. Les partisans de Mani faisaient le plus grand cas de cet auteur Plusieurs autres de ses écrits étaient très renommés chez eux [8]. Son seul nom suffisait donc à leur faire accepter celui-ci.

1) Epiphane, *Haer.*, XXVI, 8.

2) Hippolyte, *Philosoph.*, V, 7.

3) Voir la 1re partie du *Protévangile de Jacques*, éd. et trad. E. Amann, Paris, 1910, in-8°.

4) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, VII, 16, 93 ; Origène, *Comment in Matt.*, X, 17.

5) Le nom même du *Protévangile* est très tardif. Traditionnellement l'ouvrage s'intitule *Naissance de Marie.*

6) Lettre d'Innocent Ier à Exupère de Toulouse, dans P. L., XX, 501 ; décret du Pseudo-Gélase, dans P. L., LIX, 162.

7) P. L., XX, 369-372.

8) Augustin, *Cont. Fel.*, II, 6 ; Evode, *De fid. cont. Man.*, 5, 38.

Assomption de la Vierge. — A ce livre de la *Naissance* de Marie, le Théosophe associait celui de son *Assomption*[1]. Un récit consacré à ce dernier sujet nous est arrivé sous le nom de « Jean le Théologien » et il a obtenu également un vif succès dans le monde chrétien[2]. Il raconte comment la Vierge mourut pieusement à Jérusalem et comment son corps fut ensuite miraculeusement transporté dans le ciel. Pour ce dernier motif, il semblerait que les Manichéens ne pouvaient l'accepter, car tous niaient énergiquement que « la chair et le sang » pûssent avoir accès au Royaume de Dieu[3]. Mais l'ouvrage, qui nous est arrivé en plusieurs recensions très divergentes, a certainement subi d'importantes retouches. En sa forme première, il devait manifester des tendances gnostiques, car il se trouve sur la liste des apocryphes interdits par le Pseudo-Gélase[4] D'ailleurs, une de ses recensions catholiques qui se donne faussement comme écrite par Meliton de Sardes, un évêque de la fin du second siècle, et qui s'intitule plutôt *Du Trépas de la Vierge*, dit que Leucius a traité déjà ce sujet « en un langage si impie qu'il est défendu dans l'Eglise, non sulement de le lire, mais même de l'entendre »[5]. Or, Leucius professait un dualisme très accusé et regardait la chair comme mauvaise[6]. Ce n'était donc pas l'assomption du corps de la Vierge qu'il décrivait au terme du récit, mas celle de son âme, finalement libérée de tout lien matériel. Par là, il se rattachait à la tradition gnostique, qui racontait en d'autres œuvres analogues comment Moïse, Elie, Isaïe, les Prophètes Martiades et Marsianos, l'Apôtre Paul et divers autres justes

1) Karl Buresch, *Klaros*, p. 95 (*loc. cit.*).

2) Texte grec chez Tischendorf, *Apocalypses apocryphae*, Leipzig, 1876 ; texte copte publié par F. Robinson dans les *Texts and Studies* de Cambridge, t. IV, fasc. 2, *Coptic apocryphal Gospels*, 1896 ; texte syriaque publiée par Mme Lewis dans les *Studia Sinaitica*, t. XI, *The Protevangelium Jacobi and Transitus Mariae*, Londres, 1902.

3) Augustin, *Cont. Faust.*, V., 10 ; XI, 3 ; *Cont. Fortun.*, 19 ; *Cont. Adim.*, XII, 1 ; *De Haer*, 46, etc.,

4) *Liber qui appellatur Transitus, id est Assumptio sanctae Mariae* (P. L., LIX, 162).

5) P. G., V., 1231.

6) Photius, *Biblioth.*, *Cod.*, 114.

étaient montés au ciel, mais seulement « en esprit » et non avec leur corps [1]. Comme le livre de la *Naissance de Marie*, celui de son *Assomption* ne pouvait donc qu'être bien vu par les Manichéens.

ENFANCE DU SEIGNEUR. — Mais les disciples de Mani, de même que les autres partisans de la Gnose, s'intéressaient beaucoup moins à la Vie et à la mort de la Vierge qu'à celle de Jésus. Ils lisaient surtout des textes évangéliques. Timothée de Constantinople leur en attribue un qui s'intitule *Enfance du Seigneur* et il ajoute que ces hérétiques l'ont composé « pour avoir l'air d'admettre l'Incarnation du Christ » [2]. Cette dernière affirmation est sûrement fautive. Les Manichéens ont toujours affirmé que le Verbe avait pris seulement une apparence humaine [3]. A l'origine, d'après Alexandre de Lycopolis, les plus autorisés d'entre eux disaient même qu'il n'avait pu apparaître que sous la forme d'un homme fait. Cependant certains d'entre eux croyaient qu'il avait apparu âgé de sept ans, avec un corps bien formé [4]. Ces derniers lisaient déjà, sans doute, l'histoire de l'Enfance qu'a connue Timothée. Mais, puisqu'à ce sujet ils se trouvaient en désaccord avec les representants officiels de leur foi, ils ne pouvaient guère l'avoir composé eux-mêmes, ils l'avaient plutôt reçu de quelque secte antérieure.

De fait, le *Décret* du Pseudo-Gélase mentionne un *Liber de infantia Salvatoris*, mais sans l'attribuer aux disciples de Mani [5]. Une œuvre du même titre, une *Enfance du Seigneur*, nous est parvenue en plusieurs recensions assez divergentes [6]. Elle n'est, très vraisemblablement, qu'une adaptation d'un texte plus ancien, car elle porte des marques de nombreuses retou-

1) Hippolyte, *Philosoph.*, V, 6 et 10 (Elie), Epiphane, *Haer*, XXXVIII, 2 (Paul) ; XXXIX, 5 (Moïse) ; XL, 2 (Isaïe) ; XI, 7 (Martiades et Marsianos).

2) P. G., LXXXVI, 21.

3) V. *supra*, p. 26.

4) *De Placit. Manich.*, 24

5) P. L., LIX, 162 et Dobschütz, *Das Decr. Gelas.*, p. 11.

6) Elle a été récemment éditée et traduite en français par Michel. *Evangiles apocryphes*, I, Paris, 1911, in-16.

ches [1]. Malgré les remaniements qu'elle a subis, elle est, sans doute, foncièrement identique avec le livre du même nom qu'ont connu les Manichéens d'Orient, car elle s'accorde bien avec l'esprit général de la Gnose, d'où procèdent leurs doctrines. Elle fait brusquement apparaître le Christ âgé de cinq ans. Elle ne parle de ses parents présumés que pour mieux montrer en lui le Fils de Dieu. Elle présente sa vie terrestre comme une lutte constamment engagée entre le Bien et le Mal, dans laquelle il terrasse ses jeunes rivaux par la seule vertu de sa parole, parce qu'il possède la vraie science. Aucun de ces détails n'est propre au système de Mani. Mais tous procèdent des tendances communes du Gnosticisme. Le livre doit donc être emprunté à quelque secte plus ancienne. Et, en effet, un de ses récits les plus curieux est déjà rapporté en termes presque identiques par Irénée, d'après un écrit apocryphe des disciples du Basilidien Marcus ou Marcosiens [2].

Evangile des Douze Apôtres. — Une œuvre analogue, mais bien plus importante, est signalée par l'évêque de Harran, Théodore abou Kourra. D'après cet auteur, les « Zandiques » ou Manichéens parlent ainsi aux gens qu'ils veulent convertir . « Tu dois t'adjoindre aux Chrétiens et écouter la parole de leur *Evangile*. Or, le véritable est celui que nous possédons, celui qu'ont écrit les douze Apôtres ..... et personne n'en possède l'explication en dehors de Mani notre Maître » [3].

Justement un *Evangile des douze Apôtres* est signalé déjà comme hérétique par Origène, qui le place après celui des Egyptiens et avant celui de Thomas et ceux de Basilide et de Mathias [4]. Jérôme, qui ne paraît l'avoir connu que par cette mention, l'identifie à tort avec celui des Hébreux [5], dont Ori-

1) V. Michel, *op. cit.*, p. XXII-XXVIII.

2) Cf. XIV, 2 et Irénée, *Haer.*, I, 20, 1.

3) Theodor abou Kurra, *Traktat über den Schöpfer und die wahre Religion*, trad. Georg. Graf. Münster, 1913, in-8°, p. 27.

4) *Homil. in Luc.* 1.

5) Jérôme, *Adv. Pelag.*, III, 2 ; *In Matt.*, XII, 13 ; *De vir. inl.*, 2, 3, etc.

gène fait, au contraire, le plus grand cas [1]. L'ouvrage doit plutôt se confondre avec un *Evangile* apocryphe qu'Epiphane a trouvé chez les Ebionites et dont il a reproduit quelques fragments [2]. En effet, dans un de ces fragments qui devait appartenir à l'introduction, les douze Apôtres se donnent comme les signataires et les garants du livre, qui est censé avoir été rédigé par Matthieu :

« Il y eut, y lisons-nous, un homme du nom de Jésus, et il avait environ trente ans. C'est lui qui nous choisit. Etant venu à Capharnaum, il entra dans la maison de Simon, surnommé Pierre, et il ouvrit sa bouche et il dit : « Comme j'allais le long « du lac de Tibériade, je choisis Jean et Jacques, les fils de « Zébédée, puis Simon et André et Thaddée et Simon le Zélote, « Judas l'Iscariote et je t'appelai toi, Matthieu, alors que tu « étais assis au péage et tu me suivis. Je vous demande donc à « vous, les douze Apôtres, d'être témoins devant Israël » [3].

Le début de ce texte exclut tout récit antérieur de la naissance et de l'enfance du Christ. Dans les autres fragments cités par Epiphane, Jésus se présente comme pénétré par l'Esprit Saint et engendré par Dieu au jour de son baptême [4]. Il ne reconnaît pour sa mère et ses frères que les fidèles serviteurs de son Père Céleste [5]. Il déclare être venu pour abolir les sacrifices [6] et il dit ne vouloir pas manger avec ses disciples une Pâque charnelle [7]. L'ensemble du récit professait un Gnosticisme très accusé.

La grande estime dans laquelle les Manichéens le tenaient se comprend d'autant mieux que leur fondateur avait appar-

1) Jérôme, *De vir. inl.*, 2 : Evangelium secundum Hebraeos, ...quo et Adamantius saepe utitur. Cf. Origène, *In Ioh.*, II, 6 ; *In Matt.*, XV, 14 ; *In Ierem. hom.*, XV.

2) Ces fragments ont été réunis par E. Preuschen, *Antilegomena, die Reste der ausserkanonischen Evangelien*, 2me éd., Giessen, 1905. p. 9-12.

3) *Haer.*, XXX, 13.

4) *Haer.*, XXX, 13, *fin.*

5) *Haer.*, XXX, 14.

6) *Haer.*, XXX, 16, *circ. med.* ; cf. 18, *circ. fin.*

7) *Haer.*, XXX, 22, *circ. init.*

tenu d'abord à la secte des Sabéens, étroitement apparentée à celle des Ebionites [1]. La manière dont ils s'exprimaient dans le Harran, au sujet de ce livre, quand ils disaient : « Personne n'en possède l'explication en dehors de Mani notre Maître », donne à penser que le Maître lui-même en avait fait un grand usage et l'avait autefois commenté. C'est apparemment ce commentaire que vise Samuel d'Ani, quand il parle d'une « *explication de l'Evangile de Mani* » que des Syriens à la parole de miel ont apporté en Arménie avec d'autres œuvres chrétiennes [2]. car la nature des autres œuvres donne à penser que celle-ci était une explication de l'Evangile, rédigée par Mani, plutôt qu'une explication d'une œuvre de Mani. Sans doute s'agit-il là du célèbre *Evangile vivant*, qui se sera présenté comme un simple développement d'un texte plus ancien et qui aura, pour ce motif, porté un titre analogue [3].

Puisque Mani se réclamait surtout de l'*Evangile* ébionite, c'est, sans doute, à cet écrit que se réfèrent les deux passages déjà cités du livre des *Mystères*, où le Christ, interrogé par les Apôtres, répond sur le sort réservé aux gens non initiés à la Gnose : « Toute âme faible qui n'a pas reçu sa part entière de vérité périt sans aucun repos ou bonheur » et au sujet de la vie corporelle : « Si ce qui est inanimé se trouve séparé de l'élément vivant qui lui est mélangé et se présente seul avec lui-même, il n'est pas capable de vie, tandis que l'élément vivant qui l'a abandonné, retenant son énergie vitale, ne meurt jamais » [4].

Mémoire des Apôtres. — Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que l'*Evangile des douze Apôtres* s'identifie sans doute avec la *Mémoire des Apôtres*, une œuvre très estimée par les Manichéens occidentaux, où on voyait les Douze interro-

1) Flügel, *Mani*, p. 83-84.
2) P. G., XIX, 685-686.
3) Voir plus haut, p. 34-43.
4) Birouni, *India*, t. I, p. 48 et 54-55. Le premier de ces textes pourrait se rattacher à *Matt.*, VII, 19 : « Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu », le second à *Matt.*, XV, 17 : « Ce qui entre dans la bouche va dans le ventre et est jeté aux lieux ».

geant le Christ, puis recevant de lui un enseignement ésotérique qui les mettait bien au-dessus des intelligences « faibles » et qui leur montrait les âmes dispersées ici-bas dans les corps et appelées à s'en libérer. D'après l'Espagnol Turribius, les disciples de Mani et ceux de Priscillien font un grand usage de ce livre « où, pour donner du crédit à leur perversité, ils présentent une fausse doctrine du Seigneur détruisant toute la Loi de l'Ancien Testament, ainsi que les révélations divines faites à Moïse au sujet du Créateur et de la Créature et contenant bien d'autres blasphèmes qu'il serait fastidieux de rapporter »[1]. Orose complète ces données : « Priscillien, dit-il, confirme sa doctrine à l'aide d'un livre intitulé *Mémoire des Apôtres*. Là on voit le Sauveur interrogé secrètement par les disciples et leur montrant, au sujet de la parabole évangélique du Semeur (*Matt.*, XIII, 4-17)... que ce Semeur n'a point été bon, car, s'il l'eût été, il n'eut point montré de négligence et jeté sa semence le long des chemins, dans des endroits pierreux ou sur des terrains incultes. Ces remarques donnent à entendre que c'est lui qui a dispersé les âmes dans les corps divers qu'il lui a plû de choisir. Dans ce même livre, il est beaucoup parlé du Prince de l'eau et du Prince du feu, dans l'intention de montrer que tous les biens qui se font en ce monde doivent être attribués à l'art, non à la puissance de Dieu. Il est dit, en effet, qu'il y a une Vierge de la Lumière, que Dieu, voulant donner la pluie aux hommes, montre cette Vierge au Prince de l'eau, que celui-ci, voulant la saisir et s'agitant, se couvre d'une sueur qui se transforme en pluie et, ne la voyant plus, produit le tonnerre par ses mugissements »[2].

La mention de l'eau et du feu rappelle la mythologie ébionite des Apocryphes Clémentins, qui font jouer un grand rôle à ces deux éléments et qui les regardent même comme les premiers

1) *Epist. ad Hydac. et Cepon.*, 5. P. L., LV, 1034. Turribius donne à entendre que « tous ces livres apocryphes » ont été « composés ou altérés » par les hérétiques qui s'en réclament et surtout par « Manès, leur grande autorité ».

2) *Commonitorium*, 2. P. L., XLII, 667.

principes du monde matériel [1]. Elle nous reporte donc vers le milieu gnostique d'où est sorti l'*Evangile des douze Apôtres*. Le commentaire de la parabole du Semeur suppose la tradition correspondante des Synoptiques, mais il la traite fort librement. Or, tous les fragments qui nous restent de l'*Evangile* ébionite procèdent d'une façon analogue. La critique de la Loi et des rites mosaïques dont parle Turribius suggère le même rapprochement. Dans l'*Evangile* ébionite, Jésus dit, en effet, qu'il est venu détruire « les sacrifices » et qu'il ne veut pas manger de Pâque charnelle [2]. Le nom même que porte la *Mémoire des Apôtres* semble indiquer un récit fait au nom des Douze. C'est précisément sous cette forme que se présente l'*Evangile des douze Apôtres*. Sans doute, les deux titres désignent-ils un seul et même ouvrage.

C'est de ce livre que doit parler Birouni, dans le passage déjà cité où il dit que « les adeptes de Marcion et de Bardesane se servent d'un *Evangile* qui contredit en partie les *Evangiles* véritables, mais que « les adeptes de Mani en ont un qui, du commencement jusqu'à la fin, renferme le contraire de la croyance des Chrétiens », que même « ils le présentent comme seul authentique, disant qu'en lui est enseignée la vraie foi de Mani et qu'en dehors de lui on ne trouve que vanité et que mensonge » [3]. Ce dernier signalement ressemble singulièrement à celui qui a été donné par Théodore abou Kourra. Il doit se rapporter au même ouvrage, c'est-à-dire à l'*Evangile des douze Apôtres* utilisé par Mani, non, comme on l'a cru, à une œuvre de Mani lui-même.

Evangile des « Septante ». — Birouni ajoute : « De cet *Evangile*, il existe une copie, appelée l'*Evangile des soixante-dix*, qui est attribuée à un certain Balamis et au début de laquelle il est affirmé que Sallâm ben Abdallâh ben Salâm l'écrivit telle qu'il la recueillit de la bouche de Salman Alfârisî.

1) *Hom.*, IX, 11 ; XI, 24-26 ; *Recogn.*, I, 48 ; IV, 17 ; 7-9.
2) Epiphane, *Haer*, XXX, 22, *circ. init.*
3) *Chronology*, trad. Sachau, p. 27. Cf. Kessler, *Mani*, p. 207.

Cependant quiconque l'examinera s'apercevra tout de suite que c'est un faux ; elle n'est pas reconnue par les Chrétiens ni par d'autres »[1]. Evidemment l'exemplaire que Sallâm ben Abdallâh a transcrit sous la dictée de Salman Alfârisî n'est mentionné ici que parce qu'il ne se borne pas à reproduire le texte décrit auparavant. Dans la pensée de Birouni, il n'en est pas une « copie » servile, mais une adaptation. C'est pour cela qu'il porte un titre particulier ; l'*Evangile des soixante-dix*. Au lieu de se donner comme l'œuvre des douze Apôtres, il se présente comme celle des soixante-dix disciples du Christ, dont les Gnostiques se réclament[2]. De même que l'*Evangile des douze Apôtres* passe pour avoir été rédigé par Matthieu, celui des soixante-dix disciples est censé venir de Balamis. Au lieu de ce dernier nom qui n'apparaît sur aucune des listes de disciples que nous a légués la littérature chrétienne des premiers siècles, un manuscrit porte celui de Iklâmîs, qui désigne en arabe le plus célèbre d'entre eux, Clément de Rome. Cette dernière attribution semble très naturelle. En effet, Clément de Rome a joui d'une très grande vogue dans les milieux gnostiques et particulièrement dans ceux où circulait l'*Evangile des douze Apôtres*. Les *Homélies* et les *Recognitions* qui nous sont arrivées sous son nom, portent, en dépit de retouches catholiques très nombreuses, des marques évidentes d'une origine ébionite. Elles professent, en divers endroits, un dualisme étroitement apparenté à celui qui avait cours chez les Sabéens de Babylonie, à l'école desquels Mani s'est formé d'abord[3]. On comprend très bien que dans les mêmes cercles, puis chez les Manichéens, ait existé un *Evangile* de Clément.

Des œuvres de ce genre ont certainement circulé sous le nom du célèbre disciple. Un manuscrit éthiopien, conservé à la

1) *Chronology*, trad. Sachau, p. 27. Cf. Kessler, Mani, p. 207.

2) Voir Th. Schermann, *Propheten und Apostel Legenden, nebst Jüngerkatalogen des Dorotheus und verwandte Texte* (*Texte und Untersunchungen*, vol. XXXI, 3). Leipzig, 1907, in-8.

3) Kessler, *Mani*, p. 207 avec la note 5 et p. 208. Cf. J. G. Rothstein, *De chronographo Arabe anonymo qui codice Sprenger XXX continetur commentatio*, Bonn, 1877, in-8°, p. 50.

Bibliothèque Nationale, en contient deux qui sont encore inédites [1]. Dans l'une, les Apôtres écrivent « à l'Eglise d'Orient, à l'Arabie et à l'Occident » les révélations et les enseignements du Sauveur. Dans l'autre, « ceux qui sont du Christ » lui demandent de leur indiquer les signes de son avènement et de la fin du monde pour qu'ils les fassent connaître à ceux qui viendront après eux et qu'ils les convertissent au Christianisme. Jésus répond qu'il viendra comme l'éclair qui paraît de l'Orient à l'Occident et qu'il sera précédé par la croix, mais qu'il ne doit pas révéler aux pécheurs le mystère du jugement final, qui pourrait les porter à trop compter sur la miséricorde divine. Le texte ajoute que le Christ a confié ce secret à Pierre, qui l'a ensuite communiqué à Clément [2]. Ce dernier récit se présente visiblement comme un complément de l'Apocalypse qui se lit dans les Evangiles Synoptiques et que les soixante-dix disciples sont censés avoir reçue du Christ (*Matt.*, XXIV, 1-3 ; *Marc*, XIII, 1-3 ; *Luc*, XXI, 5-7). Il a, par ailleurs, une saveur gnostique très accusée et la prédication des soixante-dix disciples représentés par Clément y est subordonnée à celle des douze Apôtres présidés par Pierre. On est donc en droit de se demander si ce n'est pas un texte de ce genre qu'a en vue Birouni.

De l'Evangile mentionné par l'historien arabe, on peut aussi rapprocher le fragment suivant, qui a été trouvé en 1905, à Boulayiq, au nord de Tourfan, et qui, écrit en turc, semble traduit du syriaque [3] :

« .....mon fils, ton chemin est (mauvais?). Ecoute maintenant la parole de Dieu. Si tu vas sans l'entendre, tu tomberas dans la grande fosse. Si tu dis « pourquoi », l'adversaire te guette, il pense à t'anéantir.

« 18$^{me}$ sentence. Celle-là est bonne. — Ainsi parle Zavtaï,

1) *Catalogue raisonné des manuscrits éthiopiens appartenant à Antoine d'Abbadie*, Paris, 1859, p. 61, not. 3 et 4.

2) *Dictionnaire de Théologie Catholique*, art. *Clémentins (Apocryphes)*, par F. Nau, *fin.*, t. III, c. 223.

3) A Von Le Coq. *Ein christliches und ein manichäisches Manuskriptfragment.....* dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin de 1909, p. 1202 et 1205-1208.

l'Apôtre[1]. Tu ressembles, ô fils de l'homme, à la vache qui, de loin, a beuglé après son veau égaré. Comme ce jeune veau a entendu la voix de sa mère, il est venu promptement vers elle, en courant et il a échappé à la souffrance. Ainsi ton.....?..... qui..... au loin............ rapidement avec grande joie.

« 19me sentence. Celle-là est mauvaise. — Ainsi parle Luc, l'Apôtre : Fils de l'homme, lave ta main. Devant le mal ne garde aucune crainte. Conçois des pensées pures. Ce que tu possèdes d'amour pour Dieu réalise-le pleinement.......... »[2].

Comme Zavtaï et Luc ne sont pas des Apôtres proprement dits, mais appartiennent au groupe des disciples, on peut conjecturer que le contexte mettait en scène chacun de ces derniers pour leur faire prononcer une brève sentence. Nous aurions donc ici un fragment de l'*Evangile des soixante-dix*[3].

Comme, par ailleurs, la 19me allocution est qualifiée de « mauvaise » et fait suite à la 18me qui est présentée comme bonne et dont la précédente était plutôt terrifiante, on se trouve aussi amené à penser que l'ouvrage entier offrait la même alternance, bien conforme à l'esprit général du Gnosticisme, et qu'il débutait par des menaces pour finir sur une annonce rassurante. On s'explique par là qu'il ait été en faveur chez les Manichéens.

Descente du Christ aux Enfers. — Fauste de Milève semble s'appuyer, vers la fin de son œuvre pastorale, sur un autre texte évangélique de même nature. Parlant des Patriarches du

1) Zavtaï est mis certainement ici pour Zébédée (*Marc*, I, 19 ; *Matt.*, IV, 21 ; *Luc*, V, 10). Il apparaît sous la forme Zabdaï dans une liste des soixante-dix disciples que donne Michel le Syrien, d'après Bar Salibi (*Chronique*, trad. J.-B. Chabot, t. I, fasc. II, p. 147 suiv.) et sous la forme Zebedeion dans une liste analogue du même chroniqueur (*ibid.*, p. 154), sous les noms de Zabaraion et Zabrion, sur d'autres catalogues apparentés aux précédents (Th. Schermann, *Propheten und Apostellegenden nebst Jüngerkatalogen*, p. 308-310, cf. p. 349).

2) D'après la remarque initiale, la suite du texte devait formuler des menaces contre quiconque ne mettrait pas en pratique ces prescriptions.

3) Aucune des nombreuses listes de disciples publiées par Th. Schermann ne place Luc après Zébédée. Mais ces listes sont très discordantes et ne suivent aucun ordre qui s'impose dans le classement des disciples

Judaïsme, il dit que leur mauvaise conduite les a menés en enfer et que seul le Sauveur a pu les en délivrer dans sa bonté par la vertu de sa Passion mystique [1]. Or, l'*Evangile de Nicodème* contient, à la suite des *Actes de Pilate*, consacrés à la Passion et à la mort de Jésus, un long récit destiné à montrer comment, après le drame du Calvaire, le Christ est descendu dans les Enfers pour y apporter le salut [2]. Cette dernière œuvre est très différente de la première et ne lui a sans doute été associée qu'assez tardivement. Elle se présente comme une révélation faite par deux Juifs, Carinus et Leucius, fils de Siméon, qui sont ressuscités après le crucifiement du Sauveur et qui racontent ce qu'ils ont vu dans le séjour des morts et comment leur résurrection vient de s'effectuer [3]. Les noms de Leucius et de Carinus se lisaient en tête d'autres apocryphes néotestamentaires très appréciés par les Manichéens [4]. C'est donc, apparemment à cette *Descente du Christ aux enfers* que Fauste se réfère. L'ouvrage a dû paraître de bonne heure, comme tous les écrits de la même famille, dans un milieu gnostique [5].

Testament du Seigneur. — L'auteur de la *Théosophie* se réclamait aussi d'un *Testament du Seigneur* [6]. Le titre suppose un recueil d'instructions qu'au terme de sa carrière le Christ aurait données à ses fidèles. Une œuvre de ce genre nous est arrivée sous le nom de Clément de Rome [7]. Elle n'a rien, en sa forme actuelle, de manichéen, ni même de gnostique. Mais,

1) Augustin, *Cont. Faust.*, XXXIII, 1.

2) *Evang. Nicod.*, XVII-XXII. Trois recensions, une grecque et deux latines de cette *Descente du Christ aux enfers* ont été publiées par Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, 2me éd., p. 323-332, 389-406 et 417-432.

3) Voir Tischendorf, *loc. cit.*, Lat. A. c. 3, 11 et B, c. 1, 3, 6, 8, 11.

4) Augustin, *Cont. Fel.*, II, 6, et Evode, *De fid. cont. Man.*, 5, 38 (Leucius) ; Photius, *Biblioth.*, *Cod.* 114 (Lucius Carinus).

5) Il n'apparaît qu'assez tardivement dans une compilation confuse qui porte le nom d'Eusèbe d'Alexandrie (P. G., LXXXVI, 384-406 et les notes 405-414). Mais la tradition qu'il exploite est déjà supposée dans des textes anciens tels que la 1re *Epître de Pierre* (III, 19).

6) Karl Buresch, *Klaros*, p. 95, *loc. cit.*

7) J. E. Rahmani, *Testamentum D. N. Jesu Christi*, Mayence, 1899.

comme tous les apocryphes clémentins que nous possédons, elle n'est qu'un remaniement de textes plus anciens. Peut-être, comme les *Homélies* et les *Recognitions*, provient-elle originairement des milieux ébionites où le nom de Clément était particulièrement vénéré. En ce cas, elle aura offert, en sa forme première, beaucoup de traits empruntés à la Gnose. Et on ne s'étonnera pas de la voir invoquée par un Manichéen.

Ce *Testament* constitue les deux premiers livres d'une sorte d'Octateuque syriaque, qui se présente aussi, dans son entier, comme écrit par Clément de Rome. Le troisième livre donne un exposé de la doctrine des Apôtres, où chacun intervient tour à tour, le quatrième des conseils pour les possesseurs de charismes, le cinquième une liturgie des ordinations, le sixième des règles pour les clercs et les fidèles, le septième un rituel des exorcismes, le huitième enfin des canons apostoliques [1]. L'ensemble porte le titre de *Constitutions Apostoliques*, mais diffère sur beaucoup de points du recueil ordinairement désigné par ce nom. Ici encore, nous nous trouvons en présence de textes souvent remaniés et adaptés aux besoins de l'Eglise. En sa double forme, l'ouvrage du Pseudo-Clément est aujourd'hui à peu près orthodoxe. Il l'était beaucoup moins autrefois, car, encore à la fin du VII[e] siècle, le Concile *in Trullo* en interdisait la lecture aux fidèles, à cause des erreurs que des « hérétiques » y avaient introduites [2]. Aussi ne sommes-nous pas étonnés d'apprendre que l'auteur de la *Théosophie* invoquait avec le *Testament du Seigneur* les *Constitutions des saints Apôtres* [3].

EVANGILE DE PHILIPPE. — En dehors de ces œuvres, très composites, d'autres livres d'un caractère plus homogène et personnel ont été également en faveur chez les Manichéens. Dans le catalogue qu'il donne des Ecritures de la secte, Timothée de Constantinople signale notamment un *Evangile de Phi-*

1) V. P. de Lagarde, *Reliq. jur. eccl. graec. antiq.*, p. XVI et XVII,
2) Voir P. G., I, 547.
3) Karl Buresch, *Klaros*, p. 95, *loc. cit.*

*lippe*[1]. Parlant du même ouvrage, Léonce de Byzance ajoute qu'il a été composé par les disciples de Mani[2]. Cette dernière assertion est fort peu vraisemblable. Déjà les anciens Gnostiques possédaient un *Evangile* du même nom. Epiphane en fait expressément mention. Il en rapporte même un passage important. Dans le texte cité par l'auteur du *Panarion*, Philippe s'exprime comme un partisan de la Gnose :

« Le Seigneur m'a révélé ce que l'âme doit dire quand elle monte au ciel et comment elle doit répondre à chacune des Vertus supérieures : « Je me suis connue moi-même, déclare-« t-elle, et je me suis recueillie en tout sens ; je n'ai point « engendré des fils à l'Archonte, mais j'ai extirpé ses racines ; « j'ai réuni les membres dispersés ; je sais qui tu es, étant une « des Vertus supérieures ». Ainsi elle est relâchée. Mais s'il se trouve qu'elle s'est donné une descendance, elle est retenue ici-bas jusqu'à ce qu'elle puisse la ressaisir et l'attirer à elle »[3].

Un écrit gnostique du IIIe siècle, la *Pistis Sophia*, fait allusion au même ouvrage. Et il nous en donne une idée plus précise. Il nous montre Jésus ressuscité, s'entretenant avec les douze Apôtres et leur expliquant comment la Sagesse est tombée au pouvoir des Ténèbres et comment elle a été arrachée à leur étreinte. Puis il continue :

« Quand Jésus eut achevé de dire ces paroles, Philippe s'élança, il se tint debout, il laissa à terre le livre qui était entre ses mains, car il écrivait tout ce que Jésus disait ou faisait. Philippe vint donc en avant et il lui dit : « Mon Seigneur, est-« ce à moi seul que tu as donné de prendre soin de ce monde « afin que j'écrive tout ce que nous dirons ou ce que nous « ferons?..... » Jésus, ayant entendu Philippe, lui dit : « Ecoute, « Philippe, le bienheureux, que je te parle. C'est toi, avec Tho-« mas et Matthieu que j'ai chargé, par le premier Mystère, « d'écrire tout ce que je dirai et ce que je ferai et tout ce que « vous verrez..... » Lors donc qu'il eut parlé ainsi, Jésus dit à ses disciples : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, « entende ». Marie s'élança de nouveau en avant, elle vint au milieu, elle se tint debout près de Philippe et elle dit à Jésus :

1) *De recept., haer.* P. G., LXXXVI. 21.
2) *De Sectis*, III, 2. P. G. LXXXVI, 1213.
3) *Haer.*, XXVI, 13.

« Mon Seigneur, mon homme de Lumière a des oreilles et je « suis prête à entendre en ma Vertu et j'ai compris le discours « que tu as dit..... Ecoute donc que je te dise l'explication de « cette parole que l'Esprit de Lumière a prophétisée autrefois « par Moïse, à savoir : « De par deux ou trois témoins toute « chose se tiendra » (*Deut.*, XIX, 15). Les trois témoins sont Philippe, Thomas et Matthieu » [1].

D'après ce passage, l'*Evangile de Philippe* rapportait donc les propos et les actes du Christ ressuscité. Il exposait des doctrines gnostiques assez semblables à celles que devait soutenir Mani. Enfin, il était étroitement apparenté à des œuvres similaires de Thomas et de Matthieu, ou, pour mieux dire, de Matthias [2].

Evangile de Thomas. — Justement, avant l'écrit de Philippe, Timothée de Constantinople mentionne, parmi les Ecritures manichéennes, un « *Evangile de Thomas* » [3], qui est rangé dans la même catégorie et rejeté comme hérétique par le second Concile de Nicée [4] et par Léonce de Byzance [5], comme aussi, en Occident, par le Pseudo-Gélase [6]. Parlant de cette œuvre, Cyrille de Jérusalem fait remarquer qu'elle ne doit pas être acceptée par les Catholiques, car « elle ne vient pas d'un des douze Apôtres, mais d'un des trois mauvais disciples de

1) *Pistis Sophia*, c. 42, 43, 44, chez C. Schmidt, p. 44-45 ; chez Amelineau, p. 37-38.

2) Cette dernière hypothèse a été faite par Th. Zahn, qui conjecture également qu'il faut lire Matthias, à côté de Philippe et de Thomas, dans un autre passage de Clément d'Alexandrie, *Pedag.*, II, 16 (*Gesch. des Neutestam. Kan.*, II, 752). Un *Evangile de Matthias* est cité à la suite de celui de Thomas, par saint Jérôme, dans une traduction d'Origène (*Hom. I in Luc*). Clément d'Alexandrie attribue au même apôtre un recueil de Traditions, dont il cite plusieurs passages (*Strom.*, II, 9, 45 ; III, 4, 26 ; VII, 13, 82). Enfin Hippolyte dit que Basilide et ses disciples prétendent avoir de lui des « livres apocryphes » (*Philos*, VII, 20).

3) P. G., LXXXVI, 21.

4) *Act.*, VI, 5, *circ. init.*

5) *De Sectis*, act. III, 2. P. G., LXXXVI, 1213.

6) P. L., LIX, 162[e]; Dobschütz. *Das Decretum Gelasianum*, Leipzig, 1912, 8°, p. 11 et 295-296.

Mani »[1]. Photius[2] et Pierre de Sicile[3] s'expriment en termes analogues. L'attribution est pourtant contestable.

Déjà le texte cité de la *Pistis Sophia* donne à penser qu'il a circulé dans les cercles gnostiques un *Evangile de Thomas* apparenté à celui de Philippe[4]. De fait, un écrit du même nom est signalé, bien avant Mani, par Origène, — qui ne l'admet point dans le canon ecclésiastique — et par Hippolyte, qui la présente comme un livre saint des Naasséniens[5]. Ces derniers ont beaucoup de rapports avec les Manichéens. Selon toute probabilité, c'est le même ouvrage que les uns et les autres ont connu. Il a pu être, d'ailleurs, remanié.

En sa forme première, d'après la *Pistis Sophia*, il devait contenir des entretiens du Christ ressuscité, destinés à faire connaître la vraie Gnose. Cyrille de Jérusalem se contente de dire que, grâce au parfum du nom évangélique dont il s'est recouvert, il corrompt les âmes des simples[6]. Hippolyte en cite une phrase curieuse :

« Celui qui me cherche me trouve parmi les enfants de sept ans, car c'est là que je paraîtrai, caché dans le quatorzième Eon »[7].

Par une coïncidence curieuse, après avoir présenté Thomas comme un des disciples de Mani venus récemment en Egypte, Alexandre de Lycopolis note que, d'après certains d'entre eux, le Christ serait venu sur la terre à l'âge de sept ans, avec des sens déjà organisés[8]. S'il vise un écrit particulier, il ne peut songer au récit déjà mentionné de l'*Enfance du Seigneur*, qui faisait naître et grandir le Sauveur. Il a plutôt en vue le livre cité par Hippolyte.

1) *Catech.*, VI, 31.
2) *Cont. Man.*, I, 14.
3) *Hist. Man.*, 16.
4) V. Jérôme, *Hom. I in Luc.* P. L. XXVI, 221. Cf. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, III, 25, 6.
5) *Philos.*, V, 7.
6) *Catech.*, IV, 36.
7) *Philos.*, V, 7.
8) *De plac. Man.*, 2, 24.

Actes de Thomas. — Avant « l'Evangile de Thomas, dont font usage les Manichéens », le Décret du Pseudo-Gélase signale des *Actes* du même Apôtre en dix livres [1]. Déjà Augustin constate que les disciples de Mani regardent ces dernières Ecritures comme « tout à fait pures et véridiques » [2]. Et il en résume par trois fois un passage important. D'après cet apocryphe, remarque-t-il, l'Apôtre Thomas, assistant à un festin de noces où il se trouvait étranger et tout à fait inconnu, reçut un soufflet d'un serviteur. Aussitôt il appela la vengeance du ciel sur cet homme, en demandant seulement que son âme fut sauvée. Le coupable, étant sorti pour aller prendre de l'eau à une fontaine voisine, fut dévoré, en chemin, par un lion. Seule la main dont il s'était servi pour accomplir son crime fut conservée. Un chien l'apporta dans la salle du festin et tous les convives furent remplis d'effroi. C'est ainsi que l'Apôtre s'imposa à leur intention et qu'il commença de leur prêcher l'Evangile [3].

Actes de Pierre. — Aussitôt après les *Actes* de Thomas, le *Décret de Gélase* mentionne ceux de Pierre [4]. Après avoir parlé des premiers, Augustin fait aussi allusion aux seconds. Il constate que les Manichéens les ont en grande estime. Et il en résume deux autres passages. Dans cet apocryphe, on lit, remarque-t-il, qu'à la prière de Pierre sa propre fille devint paralytique et celle de son jardinier mourut [5]. Déjà Clément d'Alexandrie rapporte, à propos du même Apôtre, une histoire analogue : « On dit, raconte-t-il, que le bienheureux Pierre, voyant conduire sa femme au supplice et songeant avec joie que Dieu la rappelait dans sa patrie, l'appela par son nom et

1) P. L., LIX, 162 ; Dobschütz, *op. cit.*, p. 11, 241 et 290.

2) *De Serm. Dom. in Mont.*, I, 6.

3) *De Serm. Dom. in Mont.*, I, 65 ; *Cont. Adim.*, XVII, 2 ; *Cont. Faust.*, XXII, 79. Cf. *Act. Thom.*, 6, 8, 9.

4) P. L., LIX, 162 ; Dobschütz, *op. cit.*, p. 11 et 289 suiv.

5) *Cont. Adim.*, XVII, 5. Le premier de ces miracles se trouve décrit dans un fragment copte des *Actes de Pierre* découvert et édité par C. Schmidt, *Gnostiche Schriften in Koptischer Sprache* (*Texte und Unters.*, VII), p. 3-7 et 7-10. Cf. Hennecke, *Neutestam. Apokr.*, p. 392.

lui cria : « Souvenez-vous du Seigneur [1] ». Origène note expressément qu'on lit dans les *Actes de Pierre* cette parole attribuée au Christ : « Je vais être crucifié une seconde fois » [2]. Rien n'empêche d'identifier l'œuvre apocryphe mentionnée par les grands Alexandrins avec celle qu'a connue Augustin.

Actes d'André. — Immédiatement avant les *Actes* de Thomas et de Pierre, le Décret de Gélase signale ceux d'André [3]. Or, Timothée de Constantinople place ces derniers parmi les Ecritures manichéennes [4]. Photius constate qu'Agapius en fait un grand usage [5]. L'Africain Victorin donne aussi à entendre que les disciples de Mani les placent à côté du *Trésor* [6]. Evode d'Uzzale reproche aux mêmes hérétiques d'en admettre la doctrine. Et il en rapporte plusieurs curieux épisodes :

« D'après ces *Actes* imaginés par Leucius, Maximilla, femme d'Egetes, proconsul d'Achaïe, ne voulant pas payer à son mari la dette conjugale, mit dans son lit sa servante Euclia, bien parée et fardée afin de le tromper. — Etant allée avec Iphidémie entendre André, elle lui fut recommandée par un bel enfant, qui devait être un ange ou Dieu lui-même. — L'Apôtre alla chez elle, dans le prétoire d'Egetes, et afin d'échapper à ce dernier, il prit une voix de femme et se mit à gémir comme s'il souffrait des misères de son sexe. Egetes crut reconnaître la voix de Maximilla s'adressant à Iphidémie. Et il se retira » [7].

Philastre présente le même livre comme le premier des apocryphes admis par les disciples de Mani. Et il fait remarquer que les œuvres qu'André accomplit en Grèce, à son retour du Pont, y ont été consignées par ses disciples [8].

1) *Strom.*, VII, 11.
2) *In Ioh.* XX, 12 (avec la note de l'éditeur dans P. G., XIV, 600). Cf. *Act. Petr.*, 35.
3) P. L., LIX, 162 ; Dobschütz, *op. cit.*, p. 11 et 290 suiv.
4) *De recep. haer.*, dans P. G., LXXX, 21.
5) *Bibl.*, *Cod.*, CLXXIX.
6) *Ad Justin*, *Man.*, 1, *init.*
7) *De fid. ad Man.*, 38. Cette partie du récit est aujourd'hui perdue.
8) *Haer.*, 88 (éd. Marx, 60).

Actes de Jean. — Des *Actes* de Jean sont signalés dans le Canon manichéen, à la suite de ceux d'André, par Philastre [1] et par Turribius [2]. Photius les rapproche aussi des précédents. Et il fait remarquer que l'auteur y combat le culte des images [3]. Pour ce dernier motif, le second Concile de Nicée, tenu contre les Iconoclastes, en réprouve nommément les doctrines. Et il en cite plusieurs passages importants, qui semblent avoir été particulièrement remarqués et mis en avant par les Manichéens.

Dans le premier de ces textes, on voit le Christ s'entretenant avec les Apôtres la veille de sa Passion :

« Avant d'être saisi par les Juifs impies, tenant leur Loi de l'inique serpent, il nous réünit tous et dit :

« Avant que je ne leur sois livré, disons une hymne au Père « et allons ainsi au devant de notre destinée. »

« Il nous ordonna donc de faire un cercle en nous donnant mutuellement la main. Il se tint au milieu et nous dit :

« Répondez tous : Amen. »

« Puis il commença de chanter une hymne et il dit :

« Gloire à toi, Père. »

« Et tous ceux qui l'entourions nous répondîmes : Amen.

« Gloire à toi, Verbe. Gloire à toi, Grâce. — Amen.

« Gloire à toi, Esprit. Gloire à toi, Saint. Gloire à ta gloire. — Amen.

« Nous te louons, Père ; nous te rendons grâces, Lumière en qui n'habitent point les Ténèbres. — Amen.

« Et, après que nous eûmes rendu grâces, il dit :

« Je veux être sauvé et je veux sauver. — Amen.

« Je veux être délié et je veux délier. — Amen.

« Je veux être dissous et je veux dissoudre. — Amen.

« Je veux naître et je veux engendrer. — Amen.

« Je veux être consommé et je veux manger. — Amen.

« Je veux être entendu et je veux entendre. — Amen.

« Je veux être compris, étant toute compréhension. — Amen.

« Je veux être lavé et je veux laver. — Amen.

« La Grâce mène le chœur.

« Je veux jouer de la flûte, dansez tous. — Amen.

« Je ne veux me lamenter, plaignez-vous tous. — Amen » [4].

1) *Haer.*, *loc. cit.*
2) *Epist.*, *ad Hyd. et Cep.*, 5 ; P. L., LIV, 695.
3) *Bibl. Cod.*, CXIV.
4) Mansi, *Coll. Conc.*, 2me éd., t. XIII, c. 169.

Jésus disait encore :

« Je veux orner et je veux être orné.
« Je suis une lampe pour toi qui me vois.
« Je suis une porte pour toi qui viens frapper.
« Toi qui vois mes actions, tais-toi à leur sujet.
« Par ma parole, j'ai tout illusionné sans être sujet à aucune illusion ».

Ces derniers versets sont cités par Augustin avec plusieurs des précédents [1]. L'évêque d'Hippone les rapporte à propos des Priscillianistes. Mais il note que les Manichéens en font aussi usage. Il en a eu entre les mains un manuscrit. Et celui-ci s'intitulait :

« Hymne que le Seigneur confia secrètement aux saints Apôtres ses disciples (selon ce qui est dit dans l'Evangile : « Après avoir dit une hymne, il s'en alla sur la montagne » (*Matt.*, XXVI, 30) et qui ne se trouve pas dans le Canon à cause des gens qui pensent d'après leur propre esprit et non d'après l'Esprit et la Vérité de Dieu (selon ce qui est encore écrit : « Il « est bon de cacher le secret du Roi, mais il est louable de révé- « ler les œuvres de Dieu » (*Tob.*, XII, 7) [2].

Plus curieux encore et plus important est le texte suivant qui se rapporte à la Passion du Christ :

« Le Seigneur ayant ainsi mené le chœur s'en alla. Et nous, égarés et même assoupis, nous nous enfuîmes çà et là.

« Le voyant souffrir et ne pouvant soutenir la vue de sa Passion, je m'enfuis sur la montagne des Oliviers, tout en pleurant sur ces événements.

« Tandis qu'on criait : Enlevez-le, il fut mis en croix, à la troisième heure du jour, et des ténèbres se produisirent sur toute la terre.

« Or, mon Seigneur se tint au milieu de la caverne et, m'environnant de lumière, il me dit :

« Jean, le bas peuple, à Jérusalem, me crucifie ; il me frappe « à coups de lance et de bâton ; il m'abreuve de vinaigre et « de fiel.

1) *Epist.*, CCXXXVII, 5, *init.*, 6, *init.*, 7, *init.* 8, 9, *circ. med.*
2) *Epist.*, CCXXXVII, 2.

« Cependant je suis là qui te parle. Ecoute ce que je dis. « C'est moi qui t'ai suggéré de venir sur cette montagne, pour « que tu y entendes ce que le disciple doit apprendre du Maître, « l'homme de Dieu. »

« Là-dessus, il me fit voir une Croix de Lumière toute dressée. Autour de cette croix se tenait une foule nombreuse qui n'avait pas une même figure. En elle était une apparence. Et sur elle apparaissait le Seigneur, mais sans aucune forme.

« C'était une simple voix, différente de celle avec laquelle il était accoutumé à nous parler, une voix douce, agréable et véritablement divine :

« Jean, me dit-il, j'ai à t'apprendre une chose, il faut de ce « moment que tu m'entendes :

« Pour vous, j'appelle cette Croix de Lumière tantôt le « Verbe, tantôt l'Intelligence, tantôt le Christ, tantôt la Porte, « tantôt la Voie, tantôt le Pain, tantôt la Semence, tantôt la « Résurrection, tantôt Jésus, tantôt le Père, tantôt l'Esprit, tan- « tôt la Vie, tantôt la Vérité, tantôt la Foi, tantôt la Grâce » [1].

Les Manichéens ont dû bien s'approprier la fin de ce texte, car Augustin constate qu'ils célèbrent souvent et avec beaucoup d'emphase la « Croix de la Lumière » [2]. Ils ont adopté plus résolument encore l'idée de la Passion formulée au début. La formule grecque d'abjuration leur reproche, en effet, de soutenir que Jésus n'a pas été réellement crucifié, qu'un autre l'a été à sa place et que, du temps où ses bourreaux pensaient le mettre à mort, il se tenait sur une hauteur voisine, raillant leurs vains efforts [3]. Evode cite quelques phrases de l'*Epître du Fondement* qui professent une doctrine identique et qui semblent montrer que Mani lui-même s'est inspiré, sur ce point, des *Actes de Jean* [4].

Fauste de Milève fait allusion à d'autres passages aujourd'hui perdus de ce dernier livre qui louaient plutôt la continence et condamnaient le mariage. Dans un des derniers chapitres de son œuvre pastorale, il présente Pierre et André, Thomas et « le bienheureux Jean demeuré toujours chaste », comme les

1) Mansi, *op. cit.*, XII, 271.
2) *In. Psalm.*, CXL, 12.
3) P. G., I, 1464, D.
4) *De fid. cont. Man.*, 28.

apologistes de la virginité, qui en ont, à diverses reprises, exalté les bienfaits et qui, cependant, ont été exclus du Canon Catholique [1].

Actes de Paul. — Après avoir invoqué le témoignage de Pierre et d'André, de Thomas et de Jean, Fauste de Milève fait intervenir celui de Paul. Ce dernier Apôtre, remarque-t-il, ne peut être récusé par les Catholiques. Or, il a montré non seulement par ses paroles, mais par la conduite qu'il a tenue auprès de sainte Thècle, combien il appréciait la virginité. Fauste fait ici clairement allusion aux *Actes de Paul et de Thècle* au sujet desquels Tertullien note déjà qu'ils ont été écrits par un prêtre d'Asie et que leur auteur a été désavoué par l'Eglise [2]. Philastre explique, en termes plus généraux, que les Manichéens lisent des *Actes* de Paul. Ceux-ci sont mentionnés dans divers autres textes [3]. Ils paraissent avoir formé un volume important. Nicéphore de Constantinople y compte 3.600 stiques, tandis qu'il n'en relève que 2.760 dans les *Actes* de Pierre, 2.500 dans ceux de Jean et 1.600 dans ceux de Thomas [4]. On peut donc conjecturer que le récit des Aventures de Paul et de Thècle, invoqué par Fauste de Milève, faisait partie intégrante de la même œuvre. Dans un papyrus copte du VIIe siècle, il est joint à une *Correspondance* apocryphe de Paul et des Corinthiens, ainsi qu'à un *Martyre* du même Apôtre, sous le titre général d'*Actes* de Paul [5].

La Collection de Leucius. — Photius a trouvé ces diverses légendes apostoliques réunies en un même volume : « J'ai lu, dit-il, le livre intitulé *Voyages des Apôtres*. Il comprend les *Actes* de Pierre, de Jean, d'André, de Thomas et de Paul. L'au-

1) *Cont. Faust.*, XXX, 4. Cf. *Act. Paul*, I, 5-6, 12, 23-25, etc.
2) *De Bapt.*, 17.
3) V. *infra*, p. 192.
4) Texte édité et étudié par Th. Zahn, *Geschichte des Neutestamentlichen Canons*, Leipzig, 1890, t. II, 1re part., p. 300.
5) V. C. Schmidt, *Die Paulus Acten* dans les *Neue Heidelb. Iahrb.*, 1897, p. 117. Cf. *Theolog. Literaturzeit.*, 1897, p. 125 et 316 ; *Anal. Boll.*, 1898, p. 231.

teur en est, d'après le livre lui-même, Lucius Charinus [1]. Ce Pentateuque d'un nouveau genre, qui rappelle celui des écrits de Mani signalé par Félix [2], semble avoir existé comme lui, dès le IVe siècle, chez les Manichéens d'Afrique. Augustin et Evode parlent, en termes généraux, des *Actes des Apôtres* de Leucius que les Catholiques rejettent et que les disciples de Manichée ont en très haute estime [3]. Or, Fauste de Milève invoque des témoignages écrits de Pierre, d'André, de Thomas, de Jean et de Paul, que ses adversaires ne veulent point admettre [4]. D'autres auteurs de la même période attribuent, d'ailleurs, en propres termes à Leucius les *Actes* d'André [5], de Jean [6], de Thomas [7] et de Pierre [8], auxquels Philastre constate que les Manichéens associent ceux de Paul [9]. Sans doute, le même recueil a-t-il existé bien avant Augustin. En tout cas, les livres qui le composent sont beaucoup plus anciens. Déjà Eusèbe mentionne les *Actes* apocryphes de Pierre, de Paul, d'André, de Jean et des autres Apôtres [10]. Epiphane signale chez les Encratites ceux d'André, de Jean et de Thomas, chez les Apos-

1) *Bibl. Cod.*, 114.

2) *Cont. Fel.*, I, 1 et 14.

3) *Cont. Fel.*, II, 6 ; *De fid. cont. Man.*, 5, 38. Cf. Pseudo-Meliton ; *De Transitu Virginis Mariae, init.* : Sæpe scripsisse me memini de quodam Leucio, qui nobiscum cum Apostolis conversatus ..... plurima de Apostolorum Actibus in libris suis inseruit et de virtutibus quidem eorum multa et varia dixit, de doctrina vero eorum plurima mentitus est. (P. L., V, 1231).

4) *Cont. Faust.*, XXX, 4.

5) Pseudo-Meliton. *Act. Ioh Prot.* (P. L., V, 1239) ; Turribius, *Epist. ad. Hyd. et Cep.*, 5 (P. L., LIV, 695). Dans sa lettre à Exupère (P. L., XX, 502), Innocent Ier dénonce, après les *Actes* de Pierre et de Jean « écrits par un certain Leucius », ceux d'André rédigés « par les philosophes Xenocharide et Leonidas ». Plusieurs critiques ont conjecturé que ces deux derniers noms sont des déformations de Charinus et de Leucius qui auraient été mal lus par un copiste (Lipsius, *Die Apocr. Apostelgesch.*, I, 544 ; Harnack, *Uberlief.*, 120).

6) Pseudo-Meliton, *loc. cit.* ; Turribius, *loc. cit.* ; Innocent Ier, *loc. cit.*

7) Pseudo-Meliton, *loc. cit.*

8) Innocent Ier, *loc. cit.*

9) *Haer.*, 88 (éd. Marx, 60).

10) *Hist. Eccl.*, III, 3, 2 ; III, 25, 4 et 6.

toliques ceux d'André et de Thomas, chez les Origénistes ceux « d'André et d'autres disciples du Christ »[1]. Origène lui-même et Clément d'Alexandrie citent, en propres termes, ceux de Pierre[2]. D'après Ephrem, l'école de Bardesane aurait composé des *Actes* des Apôtres, pour couvrir du nom de ces augustes personnages l'incrédulité tant combattue par eux[3]. Et Pacien constate que les Phrygiens ou Montanistes se réclament de Leucius[4]. Jérôme présente ce dernier comme un disciple de Mani[5]. C'est simplement parce que ses écrits étaient très lus par les Manichéens. Le Pseudo-Méliton le regarde plutôt comme un compagnon des Apôtres[6]. Epiphane le considère, plus précisément, comme un disciple de Jean[7]. Lui-même se donnait, sans doute, comme tel. En réalité, nous devons voir en lui un Gnostique du IIe siècle qui aura voulu substituer à l'œuvre de Luc une histoire des temps apostoliques plus conforme aux croyances de sa secte.

Actes des douze Apôtres. — D'après Photius, le Manichéen Agapius aurait invoqué, d'une façon assez bruyante, des *Actes des douze Apôtres*[8]. Ce dernier titre n'apparaît point ailleurs. On pourrait supposer qu'il a été confondu avec celui de l'*Evangile des douze Apôtres*, dont les disciples de Mani faisaient un grand usage[9]. Mais cette hypothèse est exclue par le contexte. Agapius invoquait les *Actes des douze Apôtres* « et surtout ceux d'André ». C'est donc un recueil semblable à celui de Leucius qu'il a utilisé. Mais ce recueil était plus étendu, ou du moins plus varié, puisqu'il ne parlait pas seulement de Pierre et de

1) *Haer.*, LVII, 1 ; LXI, 1 ; LXIII, 2.
2) V. *supra*, p. 187, not. 1 et 2.
3) Texte cité par Th. Zahn. *Geschichte des Neutestamentlichen Canons* t. II, 1re part., p. 598.
4) *Ad Sempron. Novat.*. I, 2 (P. L., XIII, 1053).
5) *Epist.* XLIX, 2. Cf. *ibid*, L, 1.
6) V. *supra*, p. 192, not. 5.
7) *Haer.* LI, 6.
8) *Biblioth.*, *Cod.*, 179.
9) V. *supra*, p. 173-175.

Paul, d'André, de Thomas et de Jean, mais de chacun des Douze.

Sans doute, les Manichéens le tenaient-ils de leurs ancêtres Sabéens. En effet, les Ebionites gnostiques, qui appartenaient à la grande famille des Baptistes, possédaient une œuvre de ce genre. Après avoir noté que ces hérétiques lisent des *Voyages de Pierre* qui sont tout remplis de leurs erreurs, Epiphane ajoute : « Ils mettent encore en avant d'autres *Actes* des Apôtres qui contiennent des traces multiples de leur impiété. Et c'est surtout sur l'autorité de ce livre qu'ils s'appuient pour combattre la vérité. Ils y exposent des *Elévations* et des récits de Jacques qu'on y voit déclamer contre le temple et les sacrifices, ainsi que le feu qui brûle sur l'autel. Et ils y joignent d'autres inepties innombrables, ne rougissant pas même d'y lancer contre Paul des propos mensongers que de faux apôtres ont inventés dans leur ignorance ou leur méchanceté. Ils l'appellent, en effet, le citoyen de Tarse et le présentent comme un Gentil, né de parents Gentils, qui, étant allé à Jérsualem et y ayant séjourné quelque temps, y voulut épouser la fille du grand-prêtre, se fit, pour cela, prosélyte et reçut la circoncision, puis, ayant dû renoncer à ce mariage, se tourna, dans sa colère, contre la circoncision, le Sabbat et la Loi »[1]. Tout le récit tendait visiblement à discréditer l'interprétation paulinienne du Judaïsme pour mieux écarter ce dernier. Les *Actes* dont il s'agit étaient nettement antijuifs, comme l'*Evangile des Douze Apôtres* qui avaient cours dans le même milieu[2]. Par là, ils devaient, comme lui, plaire aux Manichéens, dont le fondateur put, d'ailleurs, les connaître déjà chez les Sabéens de Mésopotamie.

Le Pasteur d'Hermas. — Un autre écrit chrétien leur a été, sans doute, associé de bonne heure, bien qu'il ne se réclamât point d'un compagnon du Christ. Nous avons vu que les *Actes d'Archélaus* mentionnent trois disciples de Mani, Addas, Thomas et Hermas[3]. Comme des ouvrages importants ont circulé

1) Epihane, *Haer.*, XXX, 16.
2) V. *supra*, p. 174 et 177.
3) *Act. Arch.*, 11, *fin.*, 53, *circ. méd.* V. *supra*, p. 6.

sous le nom des deux premiers, quelqu'un a dû se répandre aussi sous celui du dernier. Et c'est ce qui aura fait regarder son auteur comme un des fondateurs de la nouvelle Eglise. Or, un seul nous est connu. C'est le *Pasteur* [1]. Ce livre d'Hermas, « frère de Clément », a été très lu et vénéré dans toute la Chrétienté [2]. Et la doctrine qu'il professe s'accorde dans l'ensemble avec celle de Mani, qui affirme, comme lui, la nécessité de faire pénitence et la possibilité offerte à tout croyant d'obtenir par ce moyen le pardon des péchés [3]. Il a dû être très apprécié par les adeptes de la nouvelle foi, soucieux d'échapper au pouvoir des Ténèbres pour retourner vers la pure Lumière. Dans sa Lettre à Augustin, l'Auditeur romain Secundin semble s'en inspirer [4]. Et les Manichéens Ouïgours en ont fait certainement usage. Un fragment très court, mais très reconnaissable, de cette œuvre célèbre a été retrouvé à Tourfan parmi d'autres débris de leurs manuscrits [5].

De nouvelles recherches permettront peut-être de conclure à de nouveaux emprunts. Ceux qui viennent d'être constatés suffisent à montrer combien largement la littérature chrétienne a été exploitée par Mani et tous ses partisans. D'autres textes, d'ailleurs, qui n'avaient qu'un rapport lointain avec le Christianisme, ou qui lui étaient tout à fait étrangers, lui ont été fréquemment associés.

1) P. G., II, 819-1012, trad. lat.) ; F. X. Funk, *Die apostolichen Väter*, Tubingue, 1901, in-8°, p. 145-239 (texte grec).

2) Voir les « Témoignages des Anciens » à son sujet chez Migne, P. G., II, 819-834.

3) Voir Adimante, chez Augustin, *Cont. Adim*, VII, I.

4) *Epist. ad. Aug.*, 2, dans P. L., XLII, 573.

5) F. W. K. Müller, *Eine Hermas-Stelle in manichäischer Version*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin, 1905, p. 1077-1083.

# CHAPITRE TROISIÈME

## ÉCRITURES PAIENNES

---

Dès l'origine et jusqu'à la fin, les Ecritures païennes ont tenu une très grande place dans le Canon manichéen. Selon les temps et les lieux, elles ont forcément varié de forme et de nature. Mais elles peuvent se répartir assez bien en deux grandes séries. Dans l'une entrent toutes celles qui procèdent du Paganisme hellénique, dans l'autre celles qui se rattachent aux religions de l'Orient.

### I

### ÉCRITURES HELLÉNIQUES

Les Ecritures manichéennes, issues de l'Hellénisme, ne présentent point toujours un caractère nettement religieux. Certaines appartiennent plutôt à la philosophie. Ce sont même ces dernières qui s'offrent tout d'abord.

PYTHAGORE. — D'après les *Actes d'Archélaus*, Scythien, comme tous les dualistes, a emprunté les principes de sa doctrine à Pythagore [2] En d'autres termes, Mani s'est inspiré de livres Pythagoriciens. Si nous devions entendre par là des

1) *Act. Arch.*, 51, *circ. fin.* V. *supra*, p. 4.

œuvres authentiques du fondateur de l'école italique, le renseignement risquerait d'être fort inexact. Pythagore n'a, sans doute laissé aucun écrit [1]. Mais au IIIe siècle circulaient, sous son nom et sous le nom d'un certain nombre de ses disciples, divers recueils, qui affichaient des doctrines nettement dualistes [2]. D'après Plutarque, Porphyre et Hippolyte, il aurait professé l'existence éternelle de deux Principes opposés, qu'il identifiait d'une part avec la Lumière, le Bien, le Repos ou l'Unité, de l'autre avec les Ténèbres, le Mal, le Mouvement ou la Diversité. C'est au cours de ses voyages qu'il se serait initié à cette doctrine. Et c'est de Zoroastre qu'il la tiendrait [3]. Selon Diodore d'Erythrée et Aristoxène le Musicien, dont s'inspire l'auteur des *Philosophoumena*, le « Chaldéen Zaratas lui aurait montré que, dès l'origine, il y a eu deux Principes des choses, l'un masculin et l'autre féminin, l'un identique avec la Lumière, l'autre avec les Ténèbres » [4]. Hippolyte ajoute que Pythagore a été le premier Maître de Valentin et de son école [5]. Clément d'Alexandrie et Origène font remarquer aussi que Basilide et Marcion se réclamaient de lui [6]. Mani, qui se rattache étroitement à ces deux grands Gnostiques, a dû faire de même. En fait, divers détails de son enseignement semblent provenir des Pythagoriciens [7].

Empédocle. — A en croire l'historien Socrate, Scythien aurait surtout emprunté sa doctrine à Empédocle. C'est chez lui qu'il aurait pris l'idée de deux natures opposées dont l'une

1) V. Ed. Zeller, *Die Philos. der Griech.*, 3me éd., t. I, p. 258-260.
2) On trouvera les textes dans la Bibliothèque des Auteurs Grecs de Didot, *Fragmenta philosophorum graecorum*, éd. Mullach, Paris, 1860, t. I, p. 413-543, et les doctrines chez Zeller, *Philos. der Griech.*, 3me éd., t. V, p. 113 et suiv.
3) Plutarque, *De anim. procreat.*, II, 2-3.
Porphyre, *Vit. Pythag.*, 16.
Hippolyte, *Philosoph.*, I, 2 ; IV, 51 ; VI, 21-28.
4) *Philos.*, I, 2, *circ. med.* ; VI, 23, *init.*
5) *Philos.*, IV. 51 ; VI, 21-29 et 52 ; VIII, 15, *fin.*
6) Origène, *In Epist. ad Rom.*, c. V.
7) V. Flügel, *Mani*, p. 179-180 (les cinq éléments) ; p. 191 (la division du monde), p. 220 (les dix cieux).

est bonne, l'autre mauvaise [1]. Sur beaucoup de points, le philosophe d'Agrigente se présente, de fait, comme un précurseur des Manichéens. Comme eux, il enseigne que tous les êtres s'expliquent par l'influence combinée de deux Principes éternels et opposés, dont l'un s'appelle l'Amour, l'autre la Discorde. Il regarde l'homme comme un dieu déchu, qui doit se relever. Il professe, en outre, la métempsychose, ainsi que la nécessité de la « purification » morale et il défend de tuer aucun animal et d'en manger la chair [2]. Pour tous ces motifs, Mani a pu voir en lui un Prophète et regarder ses écrits comme inspirés. Avant lui, d'autres Gnostiques avaient fait de même. Hippolyte le note expressément au sujet de Simon le Magicien, de Valentin et surtout de Marcion [3].

Platon. — L'auteur des *Philosophoumena* fait aussi remarquer que ces mêmes hérétiques se réclament volontiers et souvent de Platon [4]. On comprend que les Manichéens aient fait de même. Photius le constate expressément au sujet d'Agapius [5]. Et les fragments de la *Théosophie* qui nous ont été conservés dans les *Oracles des dieux helléniques* confirment sa remarque. L'auteur du *Timée* y apparaît dès l'introduction pour dire que

« Nul dieu n'est malveillant pour les hommes » [6].

Et, dans la suite, il est cité encore par trois fois.

Il intervient d'abord pour montrer comment on doit formuler ses prières :

« Platon enseigne à prier ainsi : O roi, donne tes biens en

1) *Hist. eccl.*, I. 22. Socrate tient à cette idée, car il l'affirme trois fois. Mais rien ne montre qu'il la tienne d'une tradition précise. Il a pu la déduire d'une étude comparée des théories d'Empédocle et de Mani.

2) Zeller, *Phil. der Griech.*, 3me éd., t. I, p. 696-701, 729-725. Cf. Hippolyte. *Philosoph.*, I. 3 ; VII. 29 et X. 7.

3) *Philosoph.*, V. 11 (Simon) : VI, 26, *fin.* (Valentin) ; VII. 5 et 29-30 (Marcion).

4) *Philosoph.*, VI. 9 (Simon) ; VI. 21-22. 25-29 (Valentin) ; VII. 22 (Basilide).

5) *Biblioth.*, *Cod.*, 179, *vers. fin.*

6) *Oracles des dieux helléniques*, n° 6, chez K. Buresch, *Klaros*, p. 96. Cf. *Theétète*, 7, *fin.*

tout sens même à ceux qui ne les demandent point et écarte les maux même de ceux qui les demandent. Cela veut dire : Même quand nous nous taisons, donne-nous ce que tu nous sais utile, et, si nous demandons quelque chose de nuisible, ignorant l'avenir, écarte le dans ta bonté » [1].

Plus loin, son témoignage est invoqué pour établir que ce qui se passe au-dessus de nous ne peut être connu sans une révélation divine représentée dans l'occurrence par Mani :

« Platon fit entendre un jour à quelqu'un qui voulait disserter sur les cieux et sur les mouvements des astres la sentence suivante : Ami, combien as-tu du ciel ? » [2].

Une autre fois, il vient rappeler que la sagesse suppose une âme pure et ne doit donc pas être enseignée au premier venu. Il montre ainsi combien fondée est la pratique de l'initiation manichéenne :

« Platon, ne confiant pas les mystères de la *Théosophie* aux oreilles impures, s'exprime ainsi dans sa *Lettre à Denis :* Je dois te parler en énigmes, afin que, si la tablette s'égare, soit sur mer, soit sur terre, celui qui la lira ne la comprenne pas » [3].

Autres Philosophes. — D'après Photius, le Manichéen Agapius s'inspirait « sans vergogne », non seulement de Platon, mais encore d'autres « témoins attachés à la foi des Gentils » et il les appelait « divins et sacrés », comme le Christ Sauveur [4]. Ici encore les fragments cités de la *Théosophie* confirment l'observation du savant byzantin. L'auteur y cite tour à tour Héraclite [5], Diogène le Cynique [6], Simonide [7], Por-

1) *Oracles* n° 40. Cf. *Second Alcibiade*, 5, *fin.*, et Xenophon, *Memorables*, I. 3, 2.

2) *Oracles*, n° 60. Un propos analogue est attribué à Diogène le Cynique par Diogène Laërce (*Vit.*, VI, 39) et par Tertullien (*Ad Nat.*, II, 2, *circ. med.*), à Socrate, par un texte publié en 1889 dans les *Wiener Studien*, t. XI, p. 219.

3) *Oracles*, n° 63. Cf. Platon, *Epist.*, 2, *circ. med.*

4) *Biblioth.*, *Cod.*, 179, *vers. fin.*

5) *Oracles*, n$^{os}$ 67, 68 et 74, 69. Cf. sur le 1$^{er}$ Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, 14, sur le dernier Plutarque, *De superst.*, 13, sur l'ensemble Neumann, *Héraklitea* dans *Hermes*, XV, 605 et suiv.

6) *Oracles*, n° 70. Cf. Clément d'Alexandrie, *Cohort.*, II, 24.

7) *Oracles*, n° 84. Cf. Cicéron, *De nat. deor.*, I, 22, 60 et Minutius Félix, *Oct.*, 13.

phyre [1], Euripide [2], Ménandre [3], Antisthène [4] et Simon [5] à côté des Oracles anciens. Et il dit expressément au cours de son introduction :

« Il ne faut pas rejeter les témoignages rapportés par les Sages hellènes sur la divinité. Comme il n'est pas possible que Dieu paraisse aux hommes pour converser avec eux, il suscite les pensées des gens de bien pour les faire tourner à l'instruction de la grande foule. Et quiconque rejette ces témoignages rejette ainsi leur divin inspirateur » [6].

Malgré tout, les Manichéens se réclamaient moins de la philosophie que de la théologie antique. Ils invoquaient de préférence les textes religieux qui avaient cours dans le monde hellénique. Fauste de Milève, par exemple, faisait remarquer qu'il y avait des Prophètes non seulement chez les Juifs, ou chez les Chrétiens, mais encore chez les Païens [7] et que, pour amener un représentant du Paganisme à la vraie foi, il fallait lui citer de préférence « les oracles messianiques de la Sibylle, d'Hermès Trismegiste, d'Orphée et des autres devins de la Gentilité » [8].

Orphée. — C'est bien ainsi que procède l'auteur de la *Théosophie*. D'après le résumé qui nous en est donné, il aimait à citer les Poèmes orphiques. Il disait, par exemple :

« Orphée, le fils d'Eagre, ayant d'abord composé certaines hymnes sur les dieux et exposé leur naissance, comprit ensuite l'impiété d'une telle œuvre. Il se porta vers la seule beauté et célébra dans ses hymnes le vrai Dieu. Il loua la sagesse des anciens Chaldéens, c'est-à-dire celle d'Abraham. Aussi engage-

1) *Oracles*, n° 85. Cf. Porphyre, *Epist. ad Marc*, 1.

2) *Oracles*, n° 86. Cf. Stobée, *Floril.*, XVI, 3.

3) *Oracles*, n°s 87-88. Cf. Stobée, *Floril.*, XXI, 1 et CXII, 2 ; Ménandre, *Fragm.*, v. 173 et 521.

4) *Oracles*, n° 90. Cf. Plutarque, *de Poetis audiendis*, 12, et Stobée, *Floril.*,, V, 82.

5) *Oracles*, n° 91. Cf. Eusèbe, *Prep. Evang.* XIV, 18, 28.

6) *Oracles*, n° 7.

7) Augustin, *Cont. Faust.*, XIX, 2.

8) Augustin, *Cont. Faust.*, XIII, 1, *fin.*

t-il son fils Musée à ne pas ajouter foi aux premiers mythologues, mais à donner plutôt son attention aux suivants »[1].

Et à l'appui de son affirmation, le « Théosophe » cite immédiatement une longue tirade[2].

Un peu plus loin, il ajoute :

« En beaucoup d'endroits, Orphée appelle du nom de Phanès le Monogène, le Fils de Dieu. Il pense, en effet, que ce nom lui convient parce que lui-même apparaît toujours et partout sans tomber sous les regards et parce que c'est lui qui a fait apparaître toutes choses du néant. Ayant donc longuement rappelé le Jupiter du Mythe, ainsi que Dionysos qu'il appelle Phanès, démiurge de l'univers, il présente ce même Phanès comme le Fils de Dieu par qui toutes choses ont apparu. C'est ce qu'il dit dans la quatrième rapsodie à Musée »[3].

Le « Théosophe » ne faisait sans doute ici que suivre une tradition inaugurée par Mani lui-même, car Alexandre de Lycopolis, exposant la doctrine professée par ce dernier sur la lutte du Premier Homme et des Démons, dit qu'elle est calquée sur celle de Dionysos et des Titans[4]. Plus anciennement, d'ailleurs, d'autres Gnostiques puisaient aux mêmes sources. Les Sabéens, par exemple, faisaient un grand cas d'Orphée[5]. Les Séthites se réclamaient également de lui et plus précisément de ses *Dionysiaques*[6].

La Sibylle. — Les Pérates s'appuyaient aussi sur la Sibylle[7]. Et le texte cité de Fauste semble indiquer que Mani faisait de

1) *Oracles*, n° 55. Cf. Justin, *Cohort.*, 36, *fin.*, et surtout Cyrille d'Alexandrie, *Cont. Jul.*, I, p. 26 (P. G., LXXVI, 541).

2) *Oracles*, n° 56 (46 vers). Cf. Justin, *Cohort.*, 15; *De Mon.*, 2; Clément d'Alexandrie, *Cohort.*, 7, *circ. init.*, ; Eusèbe, *Praep. Evang.*, XIII, 12, 5, d'après le Juif Aristobule dont le Théosophe lui-même a invoqué plus haut le témoignage (*Oracles*, n° 10).

3) *Oracles*, n° 61. Cf. Abel, *Orphica*, XI, 74, 85, 119, 127.

4) *De Plac. Man.*, 5.

5) Voir D. Chwolson, *Die Ssabier*, t. I, *vers. fin.*

6) Hippolyte, *Philosoph.*, V, 4.

7) Hippolyte, *Philosoph.*, V, 16.

même[1]. En tout cas, l'auteur de la *Théosophie* invoquait la même tradition. Les *Oracles* des dieux helléniques lui attribuent les remarques suivantes :

« Le nom de Sibylle désigne en latin la prophétesse. Aussi toutes les femmes devineresses ont-elles été désignées par ce seul nom. La 1re est la Sibylle Chaldéenne ou Persique, dont le nom propre était Sambéthé. La 2me est la Libyque, la 3me la Delphique, la 4me l'Italique, la 5me l'Erythréenne, la 6me la Samienne, dont le nom propre était Phoïto, la 7me la Cuméenne qui est appelée Amalthée, Hérophilex, Taraxandra et Deiphobé chez Virgile le Romain, la 8me l'Hellespontique, la 9me la Phrygienne, la 10me l'Egyptienne nommée Abounaïa[6].

« La Sibylle de Cumes apporta à Tarquin l'Ancien, roi des Romains, neuf livres pleins d'oracles particuliers pour lesquels elle demanda 300 philippes. Comme on la rebuta sans l'interroger à leur sujet, elle en mit trois au feu et offrit de nouveau les six autres en demandant la même somme. Comme on ne daigna pas davantage entrer en conversation avec elle, de nouveau elle en brûla trois. Puis elle se présenta une troisième fois et demanda la même somme. Le roi, ayant pris connaissance des trois livres qui restaient et les ayant admirés, donna pour eux 100 philippes. Ensuite, il s'informa des six autres. Elle lui répondit qu'elle n'avait pas de copie des livres brûlés et que, sans inspiration, elle ne savait rien faire de pareil, mais que quelques autres villes ou contrées avaient recueilli les directions qui leur étaient nécessaires, qu'il fallait en faire une collection. Tarquin le fit sans le moindre retard et recueillit les oracles formulés, non seulement par elle, mais par les autres. Ainsi les livres de toutes les Sibylles furent déposés dans le Capitole[2].

« Comme ceux de la Sibylle de Cumes étaient visiblement formulés pour l'Italie, ils n'eurent pas beaucoup de diffusion. Mais ceux des autres furent universellement connus. Or, ceux de la Sibylle d'Erythrée, ayant en tête celui-là même qui tirait son nom du Christ, ont acquis une grande notoriété ; les autres, qui ne portent pas de suscription sur leur objet demeurent obscurs »[3].

1) *Oracles*, n° 75, chez Karl Buresch, *Klaros*, p. 120-121. Cf. Lactance, *Inst. div.* I, 6.

2) *Oracles*, n° 76, chez Karl Buresch, *Klaros*, p. 121-122. Cf. Lactance, *Inst.*, *div.*, I, 6. Voir aussi Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, I, 19 et Pline, *Hist. Nat.*, XIII, 88.

3) *Oracles*, n° 77, chez Karl Buresch, *Klaros*, p. 122. Cf. Lactance, *Instit. div.*, I, 6.

Le « Théosophe » regardait donc les livres sibyllins comme inspirés. Et, en conséquence, il en citait plusieurs passages pour montrer que le Christ y était annoncé comme le Fils de Dieu et le Sauveur des hommes [1].

Hermès Trismegiste. — Si son œuvre nous était parvenue, peut-être y relèverions-nous aussi des citations d'Hermès Trismegiste, qu'il mentionne incidemment en un autre passage des *Oracles* [2]. Le texte de Fauste donne à penser que les Manichéens faisaient encore appel à ce « Sage Egyptien » [3]. D'autres Gnostiques l'avaient invoqué avant eux. Certains Basilidiens tenaient de lui leur nom et s'appelaient les « Herméens » [4]. Valentin le citait dans son traité *Des trois Natures* [5]. Et les Sabéens le regardaient comme un de leurs ancêtres [6]. De fait, un écrit qui nous est arrivé sous son nom, le *Poïmander*, ou livre du Bon Pasteur, expose une doctrine nettement dualiste, où l'opposition de la Lumière et des Ténèbres joue un rôle essentiel [7].

Autres Oracles. — Le texte de Fauste semble aussi indiquer qu'en dehors d'Orphée, de la Sibylle et d'Hermès Trismegiste, les Manichéens admettaient d'autres Prophètes appartenant à la Gentilité, ou, plus précisément, au Paganisme hellénique [8]. Sur ce point encore, le résumé qui nous est parvenu de la *Théosophie* le confirme et l'explique. L'auteur y invoque, en effet, de très nombreux Oracles. Et ceux-ci sont empruntés

1) *Oracles*, n^os^ 80, 81, 83, chez Karl Buresch, *Klaros*, p. 122-124. Cf. *Sib. Orac.*, VI, 26 ; I, 137-146 et VIII, 217-250.
2) *Oracles*, n° 31.
3) Augustin, *Cont. Faust*, XII, 1, *fin*.
4) Timothée de Constantinople, *De recept. haer.*, P. G. LXXXVI, 17.
5) Clément d'Alexandrie, fragment publié par Mercati, *Rendic. del R. Instit. Lomb.*, sér. II, V, 31, p. 1034.
6) Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 188.
7) Voir Reitzentein, *Poimandres*, Leipzig, 1904, in-8°, *introd*, et W. Bousset, *Hauptprobl. der Gnosis*, p. 181-186, 363-364.
8) Augustin, *Cont. Faust.*, XII, 1, *fin.*

aux sources les plus diverses. Certains sont anonymes [1]. D'autres se réclament de Mercure [2], de Diane [3] et surtout d'Apollon [4].

En somme, toutes les grandes traditions littéraires de l'Hellénisme ont été utilisées par les Manichéens. Toutes celles des religions orientales ont été aussi captées et exploitées par eux.

## II

## ÉCRITURES MAZDÉENNES

Les Écritures manichéennes qui se rattachent aux cultes de l'Orient se divisent comme eux. Certaines tiennent au Mazdéisme, d'autres au Bouddhisme.

Livres de Zoroastre. — Déjà Mani regardait Zoroastre comme un homme inspiré. Il le présentait, dans le *Shâpourakân*, comme un « Prophète de Dieu », qui avait apporté la « sagesse » en Perse de même que Jésus en Occident et lui-même dans la Babylonie [5]. Ses disciples s'accordaient sur ce point avec lui. Au IVe siècle, l'Africain Victorin constate, à leur sujet, que beaucoup de gens ont été trompés par Manichée et « Zorades » [6]. Cinq siècles plus tard, la grande formule grecque d'abjuration anathématise « ceux qui disent que Zarades....., le Christ, Manichée et le soleil sont un seul et même être » [7].

1) Voir dans K. Buresch, *Klaros*, les *Oracles des dieux helléniques*, nos 45, 46, 47, 48, 49 et 50, ce dernier cité d'après Syrien, c'est-à-dire sans doute d'après son *Accord d'Orphée de Pythagore et de Platon sur les Oracles*.

2) Voir *ibidem*, *Oracles*, nos 31 et 32.

3) *Op. cit.*, no 51.

4) *Op. cit.*, nos 12-19, 21-29, 33-39, 41-44, 52-54. Un de ces Oracles (no 27-29) est cité d'après le second livre de la *Philosophie des Oracles* de Porphyre. Un autre (no 41) se lisait certainement dans le même ouvrage (Eusèbe, *Praep. Evang.*, V, 7, 4). Deux autres (nos 13 et 37) se trouvent chez Lactance (*Instit. div.*, I, 7 et VII, 13).

5) *Chronol.*, trad. Sachau, p. 209.

6) *Ad Just Man.*, 1, *init*.

7) P. G., I, 1465.

Et elle formule un semblable anathème contre Zarades lui-même « que Mani présente comme un Dieu apparu avant lui dans l'Inde et en Perse et qu'il appelle le Soleil », puis contre « les prières » qui portent son nom [1]. Ces prières s'identifient, sans doute, avec le recueil des hymnes dont les Manichéens faisaient usage et au sujet desquelles le même document leur reproche plus loin d'invoquer le Soleil comme le Dieu Sauveur [2]. Mais l'ensemble des textes précédents semble bien supposer que Mani et ses disciples ont connu d'autres livres sacrés qui portaient le nom de Zoroastre et dont la doctrine s'accordait avec celle dont ils faisaient eux-mêmes profession, ou, plus généralement, avec le Christianisme.

Ces livres sont, sans doute, distincts de l'*Avesta*, qui n'offre rien de chrétien ni de manichéen. Ils doivent se confondre plutôt avec des écrits plus ou moins teintés de gnosticisme que nous voyons attribuer au même personnage par des auteurs anciens.

Déjà Clément d'Alexandrie constate que les Prodiciens se vantent de posséder des « livres secrets » du mage persan. Il nous donne même sur leur contenu un détail suggestif : « Zoroastre, dit-il, est identique avec Er, fils d'Armenius, originaire de Pamphylie, dont parle Platon dans le dixième livre de la *République*. Lui-même s'exprime ainsi à son propre sujet :

« Voici ce qu'a mis par écrit Zoroastre, fils d'Arménius, originaire de Phamphilie. Etant descendu dans les enfers au cours d'une guerre, j'ai appris ceci auprès des dieux ».

« Platon raconte comment ce Zoroastre, douze jours après sa mort, déjà placé sur le bûcher, a retrouvé la vie » [3]. Cet écrit zoroastrien, dont Clément rapporte le début, ressemblait fort au récit de Er l'Arménien, puisqu'il passait pour l'avoir inspiré. Mais il devait plutôt s'en inspirer lui-même et professer en même temps des doctrines chrétiennes, puisqu'il était très lu par les Gnostiques Prodiciens. Proclus, qui l'a connu et qui

1) P. G., I, 1461.
2) P. G., I, 1465.
3) *Strom.*, V, 14, 103.

en rapporte également la première phrase dans son *Commentaire du mythe de Platon*, dit qu'il est composé de « quatre livres » et qu'il traite de la nature[1]. Plus loin, le même auteur expose et critique la doctrine professée par Zoroastre sur « les conjonctions du soleil et de la lune » et sur « les horoscopes »[2]. Arnobe fait allusion au même ouvrage. Et il invite l'auteur à sortir une seconde fois du séjour des morts pour déposer en faveur de la vraie religion : « Faisons venir maintenant, dit-il, du cercle intérieur, par la zone du feu, le mage Zoroastre »[3].

Un écrit zoroastrien, peut-être distinct de celui que mentionne Clément d'Alexandrie, est signalé par plusieurs autres sources. D'après la recension arabe de l'*Evangile de l'Enfance*, l'étoile qui guida les Mages à Béthléem avait été prédite par Zaradouscht[4]. Selon Aboul Faradj (Bar-Haebraeus), « Zoradascht instruisit les Perses sur la venue du Christ et leur commanda de lui offrir, à sa naissance, des présents. Dans les derniers temps, leur dit-il, une Vierge concevra un enfant sans l'opération d'aucun homme. Quand son fils sera mis au monde, il apparaîtra une étoile qui luira en plein jour et au milieu de laquelle se montrera la figure d'une jeune fille. Vous l'apercevrez, mes enfants, avant toutes les autres nations. Quand vous la verrez apparaître, allez où elle vous conduira. Adorez le nouveau-né et offrez-lui des présents, car il est le Verbe créateur du ciel »[5]. Salomon de Bassora, en un chapitre de son livre *De l'abeille*, traite longuement « de la prophétie de Zoroastre sur Notre Seigneur ». Et il ajoute que Zoroastre en confia le secret à trois Mages persans, nommés Gusmazaph, Sasanes et Mahainades, en leur recommandant de bien conserver cet oracle et de le transmettre fidèlement à leurs disciples[6]. Cette pré-

1) Pitra, *Anal. sacr.*, t. V, pars. 2, p. 15.
2) Pitra, *loc. cit.*, p. 163, 164 et 174.
3) *Adv. Gent.*, I, 52.
4) Tischendorf, *Evang. apocr.*, 2me éd., p. 184.
5) *Hist. dynast.*, éd. Pococke 2, p. 83 ar., 54 lat.
6) Assemani, *Bibl. Orient.*, t. III, pars. 1, p. 316. Cette remarque tend à expliquer pourquoi il y a eu « trois » Mages qui sont venus de l'Orient pour adorer le Christ.

diction ressemble étrangement à celle de Seth dont parle l'*Opus imperfectum in Mattheum*[1]. Aussi est-on en droit de supposer qu'elle est sortie d'un cercle gnostique étroitement apparenté à celui des Séthites.

Enfin, toute une littérature magique a circulé sous le nom de Zoroastre. Et elle semble avoir eu des rapports très étroits avec les écrits apocryphes de Cham, dont les disciples de Basilide se réclamaient[2]. L'auteur des *Recognitions Clementines* nous donne, à son sujet, des détails curieux : « Un des fils de Noe, du nom de Cham, dit-il, livra à un de ses enfants appelé Mesraim, de qui les Egytiens, les Babyloniens et les Perses sont issus, la science mal acquise de la magie. Il fut appelé Zoroastre par les Gentils de ce temps-là et admiré comme le premier auteur de l'art magique. Sous son nom existent des livres nombreux sur cette matière. Longtemps et souvent appliqué à l'étude des astres et animé du désir de passer pour un Dieu, il fit naître des étoiles des sortes d'étincelles et les montra au peuple, pour stupéfier par ce prodige les simples et les ignorants. Comme il voulait ensuite accroître son renom, il renouvela souvent ces expériences. Mais, un jour, le démon qu'il importunait le fit périr par le feu »[3]. Un passage parallèle des *Homélies Clémentines* rapporte la même tradition, mais en identifiant Zoroastre avec Nemrod, qu'il représente comme un « descendant de Cham, père de Mesraïm, l'ancêtre des Egyptiens, des Babyloniens et des Perses »[4]. Ces derniers textes supposent une Vie de Zoroastre, où le Réformateur, parti d'Egypte, passait dans la Babylonie, pour devenir finalement le maître des Perses.

1) P. G., LVI, 637-638. V. *supra*, p. 153.

2) Clém. Alex., *Strom.*, VI, 6, 53. Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 7, 7. Zoroastre est identifié avec Cham par Grégoire de Tours (*Hist. Franc.*, I, 5), par Hugues de Saint-Victor (*Adnot. elucidat. in Pentateuch.*, P. L., CLXXV, 49) et par Pierre Comestor (*Hist. scholast. lib. Genes.*, 39, P. L., CXCVIII, 1098).

3) *Recogn.*, IV, 27. Cf. *Chronicon Pascale*, éd. Dindorf, I, 49, chez Migne, P. G., XCII, 149.

4) *Hom.*, IX, 3-6. Même identification, chez Epiphane (*Haer*, I, 6) et, d'après lui, chez Procope de Gaza (*In Genes.*, XI).

Un fragment d'une œuvre de ce genre a été récemment retrouvé parmi les manuscrits manichéens de Tourfan [1]. Le morceau est très court et il présente de nombreuses lacunes. Le sens général en est pourtant assez clair. Il décrit les luttes engagées entre le « Bourkhan » ou envoyé divin « Zarousc » ou Zaradhoust, qu'assistent d'autres messagers et un puissant Démon, représenté par un grand magicien qu'entoure et que soutient un personnel nombreux. La scène se passe d'abord à l'entrée de Babylone, puis dans la ville même. Le Démon, déjà mis en fuite par l'Apôtre, monte sur un arbre, d'où il se propose de se laisser tomber sur lui et de le tuer. Mais il s'abat sans lui faire aucun mal [2]. Les assistants viennent à son aide et jettent des pierres à Zarousc. Mais ces pierres se retournent contre eux et leur brisent la tête. Il prend son arc et lance une flèche contre son adversaire. Mais la flèche revient sur lui et lui ouvre les veines. Enfin, devant ses ennemis confondus, Zarousc se lève et se dirige vers le palais. Il apparaît comme plus puissant que tous les magiciens [3].

Livres d'Hystaspe. — A la science magique de Zoroastre se trouvait parfois associée celle d'Hystaspe, « le roi très prudent, père de Darius » [4]. Mani s'en réclamait aussi. C'est ce que montre la table des matières du livre des *Mystères* reproduite par An Nadim. Le second chapitre s'intitule, en effet : « Du témoignage d'Hystaspe sur Al-Habîb (l'Aimé) » [5]. Ce titre n'a pas été encore expliqué. On a vu dans Al-Habîb tantôt Zoroastre [6],

1) Von Le Coq. *Ein manichäisch uigurisches Fragment aus Idiqui Schahri*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin, 1908, p. 400-401.

2) Cette partie du récit est confuse et presque inintelligible. Le texte doit être altéré. Il semble que quelques lignes ont été transposées. Car la scène de l'arbre s'arrête brusquement et elle reprend sans motifs après l'épisode suivant.

3) Ces divers miracles font songer à ceux que les Simoniens racontaient sur le fondateur de leur texte. (Voir Clément, *Hom.*, II, 32, 34 et *Recogn.*, II, 7).

4) Ammien Marcellin, *Hist.*, XXIII, 6, 32-34.

5) Flügel, *Mani*, p. 102.

6) Flügel, *Mani*, p. 357-358.

tantôt un contemporain de Mani [1], mais sans pouvoir comprendre quel témoignage avait été rendu à son sujet par Hystaspe. Il s'agit plutôt de Jésus que Mani appelle volontier « l'Aimé » [2]. Et le témoignage porté sur lui par Hystaspe doit se référer à quelque prophétie, de même que le « témoignage d'Adam sur Jésus », qui fait l'objet du chapitre dixième.

De fait, des Prophéties d'Hystaspe sont mentionnées à côté de celles de la Sibylle, par Justin et par Clément d'Alexandrie. D'après Justin, on y voit que « les choses corruptibles seront un jour détruites par le feu » [3]. D'après Clément d'Alexandrie, on y trouve une annonce très nette du Fils de Dieu, des persécutions que beaucoup de rois organiseront contre lui et contre ses fidèles, de sa Passion et de son retour [4]. Lactance se montre encore plus précis : « Hystaspe, dit-il, qui fut un ancien roi des Mèdes et dont le souvenir reste attaché au fleuve du même nom, a laissé à la postérité un songe admirable interprété par un jeune devin. Et il y a prédit la destruction de l'empire et du nom des Romains longtemps avant la naissance de cette race troyenne..... Après avoir décrit l'iniquité des derniers temps, il annonce que les gens pieux et fidèles lèveront leurs mains au ciel avec des pleurs et des gémissements et feront appel à la fidélité de Jupiter, que Jupiter, regardant alors vers la terre et entendant leur voix, anéantira les impies et que Dieu le Père enverra son Fils pour délivrer les gens de bien après avoir détruit tous les méchants » [5].

C'est, sans doute, de cette prophétie que traitait Mani dans le deuxième chapitre des *Mystères*. Un de ses disciples, Aristocrite, s'en réclamait encore au vi^e siècle : « Dans le quatrième livre de la *Théosophie*, disent de lui les *Oracles des dieux hellèni-*

1) Kessler, *Mani*, p. 193-194.

2) Voir F. W. K. Müller, *Handschr. Rest.*, p. 26 au bas et la remarque de l'éditeur, p. 28, *fin*. Müller rattache cette appellation à la tradition iranienne. Il faut en chercher plutôt l'origine dans la terminologie gnostique. Voir, par exemple, Épiphane, *Haer.*, LXVII, 3 (*Ascension d'Isaïe*).

3) *Apol.*, I, 20.

4) *Strom.*, VI, 5, 42.

5) *Instit., div.*, VII, 15, 18.

*ques*, il met en avant les sentences d'un certain Hystaspe, roi des Perses ou des Chaldéens, qui fut, dit-il, le plus religieux des hommes et qui comprit, pour ce motif, la révélation des mystères divins au sujet du Sauveur fait homme »[1].

D'autres écrits, appartenant au même cycle, ont circulé encore dans les milieux chrétiens. Arnobe invoque, en même temps que Zoroastre, « Arménius, le neveu de Zostrien », qu'il veut faire déposer également en faveur de la foi orthodoxe[2]. Il a donc connu des prophéties chrétiennes d'Arménius, peut-être aussi une œuvre analogue qui se réclamait de Zostrien. Porphyre signale de même des *Apocalypses* de Zoroastre, de Zostrien, de Nicothée et d'autres encore qui sont lues « par les Chrétiens et par beaucoup d'autres hérétiques »[3]. Peut-être, si nous connaissions mieux les Manichéens, verrions-nous qu'ils ont fait également usage de ces divers écrits.

## III

## ÉCRITURES BOUDDHIQUES

La tradition bouddhique a aussi joué un grand rôle dans la formation et l'évolution du Manichéisme.

Mani lui-même s'en est inspiré. Au début du *Shâpourakân*, il disait, en effet, que la vérité avait été apportée par « le Prophète nommé Bouddha dans la région de l'Inde » avant de l'être en Perse par Zoroastre, en Occident par Jésus et enfin par lui-même dans la Babylonie[4]. D'après la grande formule grecque d'abjuration, il identifiait même le premier de ces messagers divins avec les trois suivants[5]. A en croire le récit d'Archélaus, Térébinthe, sont prête-nom, se serait appelé Bouddha ; il aurait prétendu être né d'une vierge et avoir été nourri dans les montagnes par un ange[6]. Divers textes ecclésiastiques, confondant Addas avec Bouddha, vont jusqu'à dire

1) Karl Buresch, *Claros*, p. 94, n° 2. Cf. *supra*, p. 109.
2) *Adv. Gent.*, I, 52.
3) *Vit. Plot.*, 16.
4) Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 189-190.
5) P. G., I, 1461.
6) *Act. Arch.*, 52.

que celui-ci aurait été un des premiers disciples de l'hérésiarque [1]. Si légendaires que soient ces dernières données, elles renferment une certaine part de vérité. Des propres termes employés par l'auteur du *Shâpourakân*, on est en droit de penser qu'il a donné une grande attention au Bouddhisme. On peut en déduire aussi qu'il l'a connu, comme le Madzéisme, sous une forme chrétienne, ou, pour mieux dire, gnostique, qui lui permettait d'y voir une anticipation de ses propres doctrines.

En fait, l'enseignement du Bouddha jouissait d'une assez grande vogue dans les milieux où florissait la Gnose. Déjà les guerres d'Alexandre en avaient favorisé la diffusion à travers l'Occident. Divers ethnographes, partis à la suite du grand conquérant, s'étaient intéressés aux « philosophes de l'Inde » ou « Gymnosophistes ». Et, parmi eux, ils avaient spécialement remarqué les religieux « Sarmanes », dont certains, vivant dans les forêts, se nourrissaient uniquement d'herbages et de fruits et s'abstenaient de vin ainsi que de tout plaisir sexuel [2]. Or, ces Sarmanes, qu'ils distinguaient constamment des Brahmanes, étaient, sans doute, des Bouddhistes. Ceux-ci, en effet, étaient habituellement désignés sous le nom de « Samanéens » [3]. Dès la fin du second siècle de notre ère, ils se trouvaient particulièrement nombreux dans la Bactriane, d'où leur influence ne pouvait manquer de se faire sentir à travers le royaume de Perse [4]. A cette époque, Clément d'Alexandrie savait que les « Semniens » rendaient un culte aux ossements de leur dieu ensevelis sous une pyramide [5]. En un autre passage, il nommait, à la suite des « Sarmanes », les « sages de l'Inde » qui suivaient les préceptes de « Bouddha » et qui avaient même divinisé ce dernier à cause de sa grande vertu [6]. Vers le même temps, Bardesane fournissait sur les « Gymnosophistes » de

1) Photius, *Cont. Man.*, I, 14 ; Pierre de Sicile, *Hist. Man.*, 16. Voir aussi la grande formule grecque d'abjuration, P. G., I, 1468.

2) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 15.

3) Voir Lassen, *De nominibus quibus a veteribus appellantur Indorum philosophi*, dans le *Rhein. Mus.* de 1833, p. 184 et suiv.

4) Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 15.

5) *Strom.*, III, 7, *fin.*

6) *Strom.*, I, 15.

nouveaux renseignements qu'il tenait d'ambassadeurs hindous envoyés à Héliogabale [1]. Comme ses devanciers, il distinguait les Brahmanes et les « Samanéens » et il vantait l'abstinence de ces derniers qui se nourrissaient uniquement de fruits, de riz ou de farine [2].

Les Gnostiques étaient trop éclectiques pour ne pas se réclamer de ces sages de l'Inde, dont l'ascétisme leur convenait si bien. Et ils devaient invoquer leur témoignage en Mésopotamie plutôt encore qu'ailleurs, puisqu'ils se trouvaient là dans leur voisinage immédiat. En fait, le livre d'Elchasaï, qui jouissait chez beaucoup d'entre eux et notamment chez les Sabéens d'une si grande vogue, professait l'idée des incarnations successives du Sauveur [3]. Sans doute, comme les apocryphes clémentins qui représentent la même tendance dogmatique, il montrait le Christ prenant d'abord la figure d'Adam, puis celle d'Henoch et de divers autres patriarches [4]. Or, un historien arabe nous apprend à propos des Sabéens, adeptes de l'Elchasaïsme, que, chez eux, Henoch était identifié avec Hermès et celui-ci avec Boudhasaf [5]. D'après le même auteur, Boudhasaf « inventa l'écriture persane et prêcha la religion des Sabéens » [6]. Ceux-ci possédaient donc des manuscrits pehlvis qui exposaient la vie du Bouddha et lui faisaient professer leurs doctrines. Mani a dû en connaître quelques-uns pendant les années qu'il a passées chez eux, à l'école des « Moughtasilas » [7]. C'est ainsi qu'il aura été amené à regarder Cakya-Mouni comme un de ses devanciers.

Vie du Bouddha. — Justement des fragments d'une œuvre de ce genre ont été trouvés parmi les manuscrits manichéens de l'Asie Centrale. Un feuillet détaché d'un volume ouïgour,

1) Porphyre, *De abstin.*, IV, 17.
2) Hieron. *Adv. Jovin.*, II, 14.
3) Hippolyte, *Philosoph.*, IX, 14.
4) Cf. Epiphane, *Haer.*, XXX, 3, *circ. med.*, au sujet des Ebionites.
5) Birouni, *Chronology*, trad. Sachau, p. 188, et chez Kessler, *Mani*, p. 313.
6) Birouni, *op. cit.*, p. 186, et chez Kessler, *Mani*, p. 308.
7) V. Flügel, *Mani*, p. 83-84.

découvert à Kao tchang décrit un fragment d'un épisode célèbre de la légende du Bouddha. Le prince Bodhisaf (Boudhasaf), fils du roi Satudan (Cuddhodana), va à cheval hors de la capitale, accompagné par Chinak (Chandaka). Il rencontre un mort qu'on conduit à sa dernière demeure. Il s'étonne de le voir si défiguré et il interroge son compagnon qui lui dit que cet homme a été jeune et beau comme lui-même et que c'est la vieillesse et la maladie qui l'ont conduit à ce fâcheux état. Bodhisaf comprend alors que le même sort l'attend et il rentre dans la capitale triste et soucieux sans rien dire à personne. Le roi et la reine s'empressent autour de lui, ils l'interrogent sans pouvoir lui faire expliquer la cause de son chagrin et Satudan prend des mesures sévères près de ses courtisans pour empêcher le retour d'un semblable accident. Le texte s'intitule : *Livre de l'instruction donnée par Cottinak au prince Bodhisaf* [1].

Un autre feuillet du même livre qui devait venir après le précédent contient une apologie de l'abstinence monastique adressée à un disciple qui n'est point nommé et qui peut être le Bouddha : « Quand la force divine, y est-il dit, devient nourriture et boisson, la concupiscence se fortifie et grandit et elle engendre des enfants. Celle qui t'est venue du dehors avec la nourriture et la boisson s'unit avec celle qui se trouve au dedans, qui réside dans le corps de l'homme et de la femme. Alors la concupiscence, s'étant fortifiée, est comme le feu qui brûle du bois sec, comme le poisson qui nage dans l'eau, comme la semence qui germe en un lieu convenable..... Alors ta concupiscence pénètre tout le corps depuis la tête jusqu'au bout des pieds..... » [2].

A la suite de ce feuillet, un autre parle du Messie et de l'Evangile. Sans doute se rattache-t-il à une apologie du Christia-

1) A. Von Le Coq, *Ein christliches und ein manichäisches Manuskript-Fragment in türkischen Sprache*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin de 1909 ; introd., p. 1202-1205, texte et traductions, p. 1208-1211. Pour obtenir le titre, il faut joindre l'entête du recto et celui du verso.

2) Von Le Coq, *Türkische Manichaica*, I, 15-17. Dans la traduction de Von Le Coq, le début de ce texte est inintelligible.

nisme adressée au même personnage. Malheureusement, le texte n'en est pas encore publié [1].

Sur un nouveau feuillet se lit un fragment de cosmogonie manichéenne. Chormuzta ou Hormuzd, l'Homme Primitif, fils de Zervan, avec ses cinq divinités auxiliaires, est descendu dans l'abîme, où il est retenu captif par les démons. Chrostag (l'Appelant) lui fraie la voie de la délivrance et monte avec Padwachtag (le Répondant) de cette région ténébreuse vers les hauteurs du Paradis. Alors Wadziwantag (l'Esprit vivant) et Og (la Mère de Vie) [4] accourent au secours de Chormuzta, le font sortir de l'abîme et retourner vers le séjour des dieux. Ils détachent de lui les cinq divinités qui l'avaient accompagné et ils procèdent à l'œuvre de la création. Ils font d'abord la terre et les dix cieux, comme on plante un jardin, comme on ensemence un champ, comme on engendre un homme. Puis ils forment le zodiaque avec sept sortes de vertus. Le texte s'arrête là. Mais il suppose un exposé assez long de la croyance manichéenne [3].

Enfin un dernier feuillet, qui devait se trouver à la fin du même volume, contient une longue prière au cours de laquelle les fidèles Manichéens opposent leur conduite à celle du commun des mortels : « Comme le feu sort du bois et allume le bois, comme l'agneau ou le veau métamorphosé en un lionceau ou un louveteau dévore et anéantit les troupeaux....., comme l'étau et l'enclume, fixé par le fer, brise le fer, comme le pou, sorti de la peau humaine, suce le sang humain....., de même les hommes..... nés en ce corps stupide, soumis par lui à la souffrance, à la maladie et à la mort, se combattent et se détruisent les uns les autres..... Chez nous, au contraire, il n'y a ni oppression, ni tromperie. O bon Père, ô Prince bienfaisant, il

1) Von Le Coq y fait allusion (*Sitzungsberichte*, p. 1204). Mais il explique, d'autre part, que la publication n'en est pas encore possible.

2) An Nadim, décrivant la même scène d'après Mani, fait intervenir ici la « Joie » avec l'Esprit Vivant (Flügel, *Mani*, II, 88). Il semble qu'en vieux turc le mot Og signifiait à la fois la Mère et la Joie (Von Le Coq, *Türk. Manich.*, I, p. 41, 12-15.

3) Von Le Coq, *Türk. Man.*, I, 12-15.

y a des myriades innombrables d'années que nous sommes séparés de toi..... Nous souhaitons contempler ton visage lumineux et vivant. Par ta vertu, nous sommes allés et venus sans dommage. Mais nous n'avons pas complètement accompli tes prescriptions..... sois-nous clément. Nous voulons voir ton être éternellement parfait et inviolé. Nous voulons oublier nos longs tourments. Nous voulons vivre éternellement dans l'amour et la joie »[1]. Après cette tirade se lit la recommandtion suivante : « Répétez souvent de telles prières. Alors le Grand Roi découvrira et montrera son radieux visage. Alors tout changera et vous vivrez éternellement dans la joie et l'amour »[2]. Sur quoi, un inconnu, qui peut être l'auteur des lignes précédentes, ou un simple copiste, ajoute : « Moi, Zimtou, je lui serai associé dans ce bonheur. Puisse-t-il en être ainsi dans l'éternité »[3]. Et il a fait suivre ce souhait final de quelques indications plus intéressantes, mais malheureusement incomplètes, qui se rapportent, sans doute, à la composition ou à la transcription du livre : « L'année du porc 522me après que le divin Bourkhan Mani est entré dans le Ciel des Dieux, le prince de la Loi qui habite dans l'Otuken, le Prince du savoir très vertueux et gracieux, le divin Mar Niw Mani, le Makhistak Ai-qaya..... »[4]. Le recto et le verso de la dernière page portent l'en-tête suivant, calligraphié à l'encre rouge : « *Ecrit est le livre de la venue du Bourkhan Saki-moun* (Caya-Mouni) »[5].

Ce titre final, rapproché de celui du premier feuillet, montre que le volume entier était consacré à la vie du Bouddha. Et le contenu des pages intermédiaires atteste clairement qu'en sa forme présente la biographie cadrait fort peu avec le Bouddhisme orthodoxe. La doctrine qui s'y trouve exposée s'inspire visiblement du Christianisme composite que professaient les

1) Von Le Coq, *Türk. Man.*, I, 7-11. Le début de ce passage se retrouve, sous une forme fragmentaire et en partie illisible, sur un autre feuillet édité par Von Le Coq, *Türk. Man.*, I, p. 17-18.

2) *Ibid.*, p. 12.

3) A. Von Le Coq, *Türk. Man.*, I, 11-12.

4) A. Von Le Coq, *op. cit.*, I, 12.

5) A. Von Le Coq, *op. cit.*, I, 10 et 11.

Gnostiques, et tout particulièrement de celui qui avait cours chez les Manichéens. Elle permet de penser que l'ouvrage entier avait pour but de le mettre sous le haut patronage du Prophète de l'Inde.

Or, il se trouve qu'une biographie chrétienne du Bouddha a longtemps circulé à travers l'Orient et l'Occident [1]. Le prince Bodhisaf ou Boudhasaf des textes ouïgours y apparaît sous le nom de Ioasaph, dont la forme intermédiaire Ioudasaf se présente au IXe siècle chez des auteurs arabes. Confié aux soins d'un précepteur, qui doit écarter de lui tout spectacle déplaisant, il rencontre tour à tour un lépreux, un aveugle, un vieillard tout cassé. Il apprend ainsi à connaître les misères humaines et il se pose le problème de sa nature et de sa destinée, lorsque survient un ascète appelé Barlaam, qui possède à fond la science de l'âme et celle du salut. Par lui, il est initié à la foi orthodoxe et à la pratique de la vie religieuse. Il reçoit le baptême et se fait moine. Ce récit très simple est entrecoupé d'entretiens dogmatiques ou moraux qui en soulignent la tendance et qui ont beaucoup contribué à son succès. Barlaam y expose longuement la raison et l'objet de sa foi, Et Ioasaph, une fois converti, y fait entendre, à son tour, maint sermon édifiant.

La vie de Bodhisaf, que nous font connaître les écrits ouïgours, offrait, sans nul doute, une forme analogue. Les textes cités le montrent déjà assez nettement. Un fragment d'un autre manuscrit, découvert à Tourfan, est, à cet égard, encore plus significatif. Au premier abord, le contenu en semble assez étrange. Un personnage anonyme, qui devait être présenté dans le début du récit, s'est enivré hors de sa maison et veut rentrer chez lui pendant la nuit. Mais il s'égare et il pénètre, à son insu, dans un sépulcre où repose une morte. Prenant celle-ci pour sa femme, il l'embrasse avec tant de chaleur qu'il fait éclater le cadavre dont les déjections se répandent sur lui et sur tous ses habits. Il s'endort satisfait. Mais, à l'aube, il

1) Voir P. G., XCVI, 860-240. Cf. P. Alfaric. *La Vie Chrétienne du Bouddha*, dans le *Journ. Asiat.*, 1917, XIe sér., t. X, p. 269-288.

s'éveille et, comme les fumées de l'ivresse sont dissipées, il s'aperçoit enfin de sa méprise. Alors, saisi d'horreur, il pousse un grand cri, se dégage et s'enfuit en courant. Il déchire son bel habit et le rejette au loin. Il court encore pendant un mille, rencontre un réservoir d'eau et s'y précipite afin de se laver [1].

Un récit presque identique se présente sous forme de parabole dans une vie de Barlaam et Ioasaph qui nous a été conservée par Ibn Babavaih († 991). Ce dernier a enchâssé l'histoire édifiante des deux ascètes dans un grand ouvrage encore manuscrit, conservé en arabe à Berlin et en persan à Londres [2]. Il déclare la tenir d'un certain Mohamet ibn Zakariya, qu'il faut sans doute identifier avec Abou Bekr Mohamed ibn Zakariya ar Razi, le célèbre médecin connu pour son érudition et tout particulièrement pour sa connaissance des écrits de Mani [3]. Le fragment de Tourfan s'accorde trop bien avec le texte correspondant rapporté par Ibn Babavaih pour ne pas appartenir au même ouvrage.

Par une coïncidence assez remarquable, le colophon final du livre ouïgour « de la venue du Bourkhan Saki-moun » nous reporte à l'an 795 et c'est vers le même temps que commence à être mentionnée la vie de Barlaam et Ioasaph. Le premier témoin connu de celle-ci est An Nadim, qui signale un « livre *de Bilauhar et Youdasaf*, mis en vers avec *Kalila et Dimna*, l'histoire d'Ardaschir et d'autres contes et romans, par le poète Al Raqâschî († 852) [4], et qui mentionne également un « *livre de Youdasaf et Bilauhar* » avec *Kalila et Dimna* et d'autres écrits indiens d'un caractère instructif [5]. Comme *Kalila et Dimna* a été traduit du pehlvi ou arabe, on peut supposer que le livre de *Bilauhar et Youdasaf* vient aussi du pehlvi. Le succès qu'il obtient au IXe siècle dans le monde islamique s'explique par le réveil des traditions persanes qui s'affirme sous le gouverne-

1) A. Von Le Coq, *Türk. Man.*, I, p. 5-7.

2) *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 1912, p. 779-781, *Nachtrag zu W. Radloff Alttürk. Stud.*

3) Birouni, chez Kessler, *Mani*, p. 178.

4) Flügel, *Mani*, p. 119.

5) Flügel, *Mani*, p. 163.

ment des premiers Abbassides. L'ouvrage peut donc être bien plus ancien. Et l'usage qu'en font les Manichéens permet de conjecturer qu'il n'est qu'une forme nouvelle de la vie gnostique du Bouddha que leur fondateur a dû lire en pehlvi.

Autres œuvres bouddhiques. — Mani lui-même a-t-il connu et invoqué comme des livres saints d'autres ouvrages proprement bouddhiques? Lui-même exclut cette hypothèse dans le texte déjà cité du *Shâpourakân*, ou il présente le Bouddha comme son précurseur [1], car la connaissance de ces livres lui eût montré l'invraisemblance d'une pareille thèse. Mais, quand il a écrit le *Shâpourakân*, il n'était pas encore sorti de la Perse. Aurait-il, dans la suite, fait connaissance avec la littérature bouddhique, et sans l'admettre en bloc, s'en serait-il inspiré en divers points de son enseignement? Birouni l'affirme. D'après lui, Mani aurait beaucoup appris à l'école des sages de l'Inde durant le séjour qu'il fit chez eux après avoir été banni de l'Iran [2]. En réalité, sa doctrine se trouvait alors trop bien constituée pour de pareils emprunts, puisque c'est pour l'avoir publiquement prêchée qu'il avait été exilé par Sapor. L'historien arabe n'invoque à l'appui de son affirmation que des coïncidences doctrinales. Or, celles-ci semblent assez peu convaincantes. Elles portent sur la conception du mystère, la succession des âges du monde, l'explication mythologique du flux et du reflux, la distinction de la matière et de l'âme vivante, le caractère divin du soleil et de la lune, enfin la migration des âmes. Mais ces idées étaient déjà bien connues des Gnostiques. Et les trois dernières sont expressément attribuées à Jésus dans des textes du livre des *Mystères*, qui doivent se référer à un *Évangile* apocryphe [3]. Ici encore Mani dépend simplement de la Gnose.

Mais ceux de ses disciples qui ont vécu dans le pays où le Bouddhisme était déjà solidement établi ne pouvaient manquer d'en subir l'influence. Du moment où le Bouddha leur

1) V. *supra*, p. 54. Birouni, *Chronol.*, trad. Sachau, p. 209.
2) *India*, trad. Sachau, p. 54.
3) V. *supra*, p. 19-21.

était présenté par Mani lui-même comme un messager divin, ils devaient accueillir avec une curiosité respectueuse les livres qui portaient son nom. D'ailleurs, ils n'avaient chance de faire accepter leurs propres doctrines qu'à la condition de les mettre sous le couvert de ce Maître universellement vénéré et de les présenter comme un aspect nouveau de son enseignement multiforme. C'est aussi ce qu'ils firent.

Déjà l'ordonnance de 732, par laquelle le gouvernement chinois réprouvait leurs croyances tout en les tolérant, constate expressément que « la doctrine de Mo-Moni prend faussement le nom de Bouddhisme » [1]. L'édit de 762, par lequel le « qaghan » ouïgour de l'Orkhon fait officiellement profession de Manichéisme emploie un langage bouddhique [2]. Le traité manichéen de Touen houang se présente sous la forme d'un des innombrables soutras où le Bouddha, assis au milieu d'une assemblée de dieux et de fidèles, est interrogé sur un point de doctrine par un de ses disciples et répond à la grande satisfaction de tous ses auditeurs [3]. La formule de confession manichéenne trouvée au même endroit est visiblement calquée sur des textes similaires qui ont circulé de bonne heure chez les Bouddhistes [4]. Le fragment analogue découvert à Tourfan, où un croyant s'accuse d'avoir péché contre « un autre Manichéen » lui fait également exprimer le regret d'avoir aussi mal agi envers un « lieu dédié au Bouddha Çakya Mouni » [5]. Des gens qui pratiquaient un tel syncrétisme devaient faire bon accueil aux Ecritures Bouddhiques.

Cependant ils ne professaient pas le Bouddhisme officiel qui s'écartait trop visiblement de leurs doctrines. Ils se donnaient plutôt comme une secte nouvelle qui présentait l'enseignement du Sage de l'Inde sous une forme plus parfaite. Et ils se rap-

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 345, cf. 154 et 155.
2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 193.
3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 508-510, 585-589.
4) V. *supra*, p. 136-137.
5) A. Von Le Coq, *Ein Sündenbekenntnis der Manichäischen Auditores gefunden in Turfan*, p. 27-28 et 36-37.

prochaient d'autres groupes analogues qui s'accordaient mieux avec leurs traditions.

Dans la seconde moitié du x<sup>e</sup> siècle, le *Seng che lio* le montre clairement. Parlant de la révolte de 920 dans laquelle « la bande des Manichéens de Tch'en-tcheou nomma Wou Yi comme fils du Ciel », il rattache ce mouvement insurrectionnel à une hérésie bouddhique plus ancienne : « Dès l'origine, dit-il, le peuple de Tch'en-tcheou se plaisait à pratiquer des doctrines hétérodoxes. Se fondant sur les enseignements du Bouddhisme, ces gens avaient créé une secte spéciale qu'ils appelaient le « Véhicule suprême »..... Ils représentaient le Roi des Démons assis les jambes étendues, tandis que le Bouddha lui lavait les pieds et ils disaient : Le Bouddhisme est le grand Véhicule, mais ceci est le « Véhicule suprême » [1]. Un autre récit plus détaillé de la même révolte ne parle seulement pas des Manichéens et présente les révoltés de 920 comme des Bouddhistes dissidents de Tch'en-tcheou, auxquels s'étaient joints au sud des « Barbares » ou étrangers « du Houai », c'est-à-dire du Ngan-houei et Kiang-sou [2].

Par ailleurs, vers 1100, un religieux, qu'on nous donne comme un disciple du Bouddha, mais qui paraît se rattacher à la secte précédente, le moine K'ong Ts'ing-Kio, de la région de Hang-tcheou dans le Tché-Kiang, distinguait aussi un petit et un grand véhicules. S'inspirant, nous dit-on, des *soutras* bouddhiques, il établit un système qui admettait « quatre fruits » ou quatre états de l'âme, ainsi que « dix terres » et il composa entre autres ouvrages un « *Chant des dix terres* » [3]. Les Manichéens dûrent entretenir des rapports étroits avec ses partisans. En effet, vers 1166, Lou Yeou observe que dans la région située « à l'est du Kiang », c'est-à-dire dans la partie du Ngan-houei et du Kiang-sou qui borde la rive droite du Fleuve Bleu, les « sectateurs de la religion de Meouni » ou de la « Religion de la Lumière » sont appelés « adeptes de la

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 382, Cf. *ibid.*, p. 320.
2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 322 et not. 5.
3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 346, not. 3.

doctrine des Quatre Fruits »[1]. Plus tard encore et jusque vers la fin du XIVe siècle, la « Religion de la Lumière » est associée dans les recueils de l'Etat chinois à la « secte du Nuage blanc », qui n'est qu'une variante de celle des « Quatre Fruits »[2]. De l'une à l'autre, les emprunts scripturaires ont dû être fréquents.

Hong Mai nous donne un exemple caractéristique de ces sortes d'échanges à propos des Manichéens du Fou-Kien qui s'intitulent « Association de la Religion de la Lumière » et qui adorent un Bouddha aux vêtements blancs : « Ils citent, remarque cet auteur, les paroles suivantes qui sont employées dans les *soutras :* S'adressant au Bouddha, il dit : O Vénérable du monde... »[3]. Hong-Mai veut, sans doute, donner à entendre que cette formule par laquelle les interlocuteurs du Bouddha s'adressent habituellement à lui dans les traductions chinoises des textes bouddhiques a été adoptée par les Manichéens du Fou-Kien[4]. Il constate par là que ces textes ont été très étudiés par eux. Et il précise ces premières données : Parmi les ouvrages bouddhiques qui ont cours autour d'eux et qui leur servent de modèles, les Manichéens du Fou-Kien en citent un surtout qui leur paraît mieux s'adapter à leur croyance : « Prenant dans le *Soutra de Diamant* le 1er Bouddha, le 2me

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 345-347.

2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 366-369.

3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 333. Les deux distingués sinologues font remarquer que telle est la « traduction normale ». Ils la rejettent pourtant comme inintelligible. Et ils proposent la suivante : « Ils citent le Bouddha blanc dont il est question dans les *soutras* et qui y est appelé Vénérable du monde ». Mais ils font remarquer que cette lecture suppose une méprise « étrange presque invraisemblable ». On peut ajouter qu'elle est encore moins intelligible.

4) De fait dans le traité manichéen de Touen-houang, Mani est appelé le « Vénérable unique dans les trois mondes » (Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 586-587). Dans un passage du *Houa hou King*, il porte encore ce dernier nom (*ibid.*, 1913, p. 125). Enfin l'édit de proscription de 1370 mentionne après « les sociétés qui s'intitulent mensongèrement du Bouddha Maitreya », et « l'Association du Lotus blanc », la « Religion du Vénérable de la Lumière » qu'il fait suivre de la « secte du Nuage blanc » (*ibid.*, 1913, p. 367-368).

Bouddha, le 3me, le 4me, le 5me Bouddha, ils considèrent (leur Bouddha blanc) comme le 5me Bouddha et ils l'appellent aussi Mo-Moni »[1]. Le nom de *Soutra de Diamant* (Kin Kan King) a été donné à plusieurs livres. Mais on ne voit pas quel est celui d'entre eux qui se trouve ici visé. La théorie des cinq Bouddhas qui y était exposée ne nous est pas directement connue. Mais elle est évidemment apparentée à une conception analogue qui apparaît en Chine, au Népal et au Thibet et qui distingue cinq « Dyanabouddhas » ou « Bouddas de contemplation », Vairocana au centre, Aksobhya à l'Est, Ratnasambhava au Sud, Amitabha à l'Ouest, Amogasiddhi au Nord avec cinq couleurs correspondantes, le blanc, le bleu, le jaune, l'orange, le violet[2].

Un contemporain de Hong Mai, le lettré Lou Yeou constate expressément que les « sectateurs de la religion de Meou-ni », désignés dans le Fou-Kien sous le nom de « sectateurs de la Religion de la Lumière » sont appelés dans la province du Kiang-si « (adeptes du) dhyana de diamant »[3] Sans doute ce dernier titre vise-t-il le *Soutra de Diamant* invoqué par eux et le rôle qu'y jouent les Bouddhas de contemplation ou de « *dhyana* ». Lou-Yeou ajoute : « Le nom de la divinité est l'Envoyé de la Lumière. On y trouve aussi les noms de Bouddha de chair, de Bouddha d'os, de Bouddha de sang, etc. » Comme les Manichéens distinguaient cinq éléments organiques, les os, les nerfs, le sang, la chair et la peau[4], les dénominations dont il s'agit devaient encore être au nombre de cinq. Par là, elles nous ramènent encore au *Soutra de Diamant*.

Un passage du bonze Tsong-Kien de Lang-Tcheou suggère des remarques analogues. Les Manichéens y sont rattachés à la même secte du Bouddhisme et présentés seulement comme des dissidents : « Ils prétendent, y lisons-nous, que dans l'empire les gens du *dhyana* ne transmettent que les douze classes de

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 295-296.
2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 334, not. 1.
3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 345-347.
4) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1911, p. 537-538, 541-542.

faux *dhyana* du hing-tchô Lou, au lieu que les adeptes de leur religion ont le vrai *dhyana*[1]. Le personnage désigné sous le nom de Lou et regardé comme un représentant du « faux « *dhyana* » doit être le *upasaka* Lou Houei-neng, qui se rendit en 671 auprès du cinquième patriarche de l'école du *dhyana* et qui lui succéda[2]. La succession ne se fit pas sans difficulté. On raconte que le 5me patriarche était indécis pour la transmission de sa charge. Le candidat le plus en vue, Chen-sieou, écrivit cette stance : « Le corps est l'arbre de la boddhi (intelligence) ; le cœur est comme la terrasse du miroir brillant ; toujours et sans cesse on le frotte sans attendre qu'il soit souillé de poussière ». A quoi le hing-chô Lou répondit : « La bodhi essentiellement n'a pas d'arbre ; le miroir brillant n'est pas non plus sur une terrasse ; essentiellement aucun être n'existe, par où se souillerait-il de poussière? » Le 5me patriarche se prononça pour Lou[3].

Les Manichéens semblent s'être réclamés plutôt de la tradition de Chen-sieou. Tsong-Kien le donne encore plus clairement à entendre dans la suite de son exposé : « Il y en a, y lisons-nous, qui disent : « Les grains de l'arbre de la bodhi, (Bodhi) dharma les a plantés ; de la terre du cœur cette semence passe au travers de la terrasse divine[4] ». Ces formules subtiles sont assez peu accessibles à nos intelligences profanes. Mais elles se réfèrent visiblement à quelque écrit bouddhique d'une école de *dhyana* opposée à celle de Lou Houei-neng et de ses successeurs. Sans doute est-ce à la littérature sacrée de cette école qu'appartenait le *Soutra de Diamant*.

Le syncrétisme dont les Manichéens chinois ont fait preuve à l'égard des livres saints du Bouddhisme a dû se manifester aussi à l'égard de ceux qui avaient cours dans le taoïsme. Il devait même se manifester d'autant mieux que les Taoïstes pratiquaient, de leur côté, un très large éclectisme.

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 358.

2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 358, note 6.

3) Chavonnes et Pelliot, *loc. cit.*

4) Chavannes et Pelliot, *ibid.*, p. 359-360. Les traducteurs font remarquer (p. 360, not. 1, *circ. med.*) qu'au lieu de Bodhidharma, on peut lire simplement dharma, « la loi ».

Une de leurs œuvres les plus célèbres, le *Houa hou King*, « livre de la conversion des Hou », rédigé au début du IV<sup>e</sup> siècle en un chapitre et développé vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle ou le commencement du VIII<sup>e</sup> en dix ou onze chapitres, faisait raconter par Lao-Tseu lui-même comment, pour convertir les Hou, c'est-à-dire les populations de l'Asie centrale, il s'était métamorphosé en divers « Bouddhas ». Un passage du premier chapitre de l'édition augmentée, récemment retrouvé à Touen houang, lui fait dire qu'il reparaîtra un jour sous la figure de Mani : « Ensuite, y est-il dit, après plus de 450 ans, monté sur une vapeur de *tao* d'un éclat spontané, je quitterai le domaine du Vrai et du Calme et, en volant, je pénétrerai sur le territoire précieux de Si-na. Dans le royaume de Sou-lin, je descendrai naître dans le palais royal et me manifesterai comme prince héritier. Je quitterai ma famille et j'entrerai en religion ; on m'appellera Mo-mo-ni. Je ferai tourner la roue de la grande Loi. J'exposerai les défenses et les prescriptions des livres saints, ainsi que les méthodes de contemplation, de sagesse. etc., et je pousserai jusqu'à (exposer) les doctrines des trois moments et des deux principes, j'enseignerai les dieux et les hommes et leur ferai savoir que le moment présent, par en haut, touche au domaine de la Lumière et par en bas atteint les voies des Ténèbres. Tout ce qu'il y a d'êtres vivants sera par là sauvé. Et après Moni, quand il sera tombé cinq fois neuf années, la vapeur du métal sera prospère et ma Loi deviendra florissante. Les saintes images des pays d'Occident, vêtues d'étoffes bigarrées qui naissent spontanément, viendront entrer dans le continent central ; ce sera là (le signe de) la réalisation. En ce moment-là, les vapeurs jaunes et blanches se réuniront, les trois religions se confondront et ensemble se réfugieront en moi. Les autels de la bienveillance et les demeures du zèle uniront leurs poutrelles et joindront leurs poutres. On traduira et expliquera la loi du dernier saint, du Vénérable de la Grande Lumière. Les maîtres du *tao* du continent central exposeront abondamment les causes primaires et occasionnelles. Ils seront le navire du monde et ils développeront grandement les choses de la Loi. Tout ce qui respire, les animaux et les végétaux,

seront tous sauvés. C'est là ce qu'on peut appeler embrasser à la fois tous les systèmes doctrinaux [1] ».

Un autre écrit taoïque, qui se rattache étroitement au *Houa hou King* et où des figures illustrent les scènes de conversion attribuées à Lao-tseu le *Pa che yi houa t' ou*, rédigé dans la première partie du XIII^e siècle, présente encore « Mo-mo-ni » et « Mo-meou-ni » comme une incarnation de Lao-tseu [2].

Un troisième ouvrage également apparenté au *Houa hou King*, le *Houen yuan cheng Ki*, rédigé sous les Song, exprime la même idée sans donner aucun nom : « A nouveau, y est-il dit, (Lao-tseu) détacha de lui une incarnation et descendit auprès du roi de la mer Occidentale dans le royaume de Sou-lin. Il fut appelé Rosée d'immortalité, Roi suprême de la médecine, Envoyé de la Grande Lumière. Il sauva et convertit les hommes, les dieux, les génies, les démons. Il fit qu'on pût être sauvé dans tous les lieux où la règle de la religion n'avait pas encore atteint. Soudain, il remonta au ciel [3] ».

On comprend qu'avec une telle conception les Taoïstes aient pu admettre dans leur Canon le livre des *Deux Principes* et celui des *Trois Moments* [4]. On comprend aussi que les Manichéens, qui, d'ailleurs, professaient une théorie analogue au sujet de Mani et de ses devanciers [5], aient pu agir de même pour certaines œuvres taoïques. De fait, Hong Mai déclare expressément que le Houa hou King est invoqué par « l'Association de la religion de la Lumière » [6]. On pourrait, sans doute, en dire autant des écrits similaires qui présentaient également Mani comme une incarnation de Lao-tseu. Les Manichéens s'accordaient si bien avec les Taoïstes qu'ils semblent avoir été parfois confondus avec eux [7]. C'est dire combien largement ils ont dû faire usage de leur littérature.

1) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 121-126.
2) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 128-130.
3) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 130-132.
4) V. *supra*, p. 32 et 66.
5) V. *supra*, p. 54.
6) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 335.
7) Chavannes et Pelliot, *Journ. Asiat.*, 1913, p. 318.

En somme, le Canon de la secte a beaucoup varié. Dans beaucoup d'endroits, il s'est allégé d'œuvres vieillies ou ignorées, et il les a remplacées par d'autres plus neuves ou plus connues. Mais, à travers ces variations nombreuses et souvent importantes, il a gardé toujours le même esprit. Toujours il a professé son dualisme originel et montré la Lumière luttant contre les Ténèbres envahissantes pour recouvrer un jour sa pureté première. C'est précisément pour ce motif qu'il a usé d'un si large éclectisme. Il ne s'est si libéralement ouvert aux produits de religions rivales que parce qu'il ne devait laisser aucun élément lumineux au pouvoir des Démons. Peu de recueils ont allié une doctrine si ferme à des formes si souples. Peu ont fait preuve d'une vie si robuste et méritent autant d'être étudiés.

---

# ERRATA

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| P. 5-75 (titre). | *au lieu de* | **Ecritures propr. dites** | *lire* | **Ecrits de Mani** |
| 7, not. 2 | — | Rochet | — | Rochat. |
| 20, not. 3 | — | Christua | — | Christus. |
| 31, not. 5 | — | Celesum | — | Celsum. |
| 37, l. 10 | — | Mournadâ | — | Mourtadâ |
| 45, not. 1 | — | Exode | — | Evode |
| 49, l. 6 | — | 440 | — | 240 |
| 56, not. 3 | — | 82 et 116 | — | 32 et 66 |
| 58, not. 2 et 3 | — | 104 et 64 | — | 54 et 14. |
| 64, not. 1 | — | 110 | — | 60. |
| 65, not. 2 | — | 75 | — | 25. |
| 74, not. 2 | — | 57 | — | 7. |
| 75, not. 1 | — | 54 et 56 | — | 4 et 6 |
| 79-137 (titre) | — | **Ecritures propr. dites** | — | **Ecrits des Manichéens** |
| 78, not. 2 | — | 52-56 | — | 3-6 |
| 79, not. 5 | — | 56 | — | 6 |
| 82, not. 2 et 5 | — | 92 et 229 | — | 42 et 81 |
| 93, not. 2 | — | 77 et 82 | — | 27 et 32 |
| 95, not. 2 | — | 239 et 241 | — | 91 et 93 |
| 97, l. 1 | — | *Addei* | — | *Addaei* |
| 99, not, 5 | — | 83 et 96-97 | — | 33 et 46-47 |
| 104, l. 27 | — | Adimaute | — | Adamaute |
| 105, l. 18 | — | erreur | — | œuvre |
| 106, l. 26 | — | eunouien | — | ennomien |
| 113, not. 8 | — | 71-76, 112-114 | — | 21-26, 62-64 |
| 121, l. 24 | — | 500 | — | 400 |
| 136, not. 2 | — | esangues | — | exsangues |
| 140, not. 5 | — | 93 | — | 43 |
| 141, not. 2 et 3 | — | 68 | — | 18 |
| 143, not. 5 | — | 252-253 | — | 104-105 |
| 203, l. 12 | — | 6 | — | 1 |
| 206, l. 26 | — | Phamphilie | — | Pamphilie |

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Q



R



S



T

# TABLE DES MATIÈRES



## PREMIÈRE SECTION

## ÉCRITURES PROPREMENT MANICHÉENNES

### CHAPITRE PREMIER

### ÉCRITS DE MANI

## CHAPITRE II

### ÉCRITS DES MANICHÉENS



---

## DEUXIÈME SECTION

## ÉCRITURES ADOPTÉES PAR LES MANICHÉENS

## CHAPITRE PREMIER

### ÉCRITURES JUIVES

## CHAPITRE II

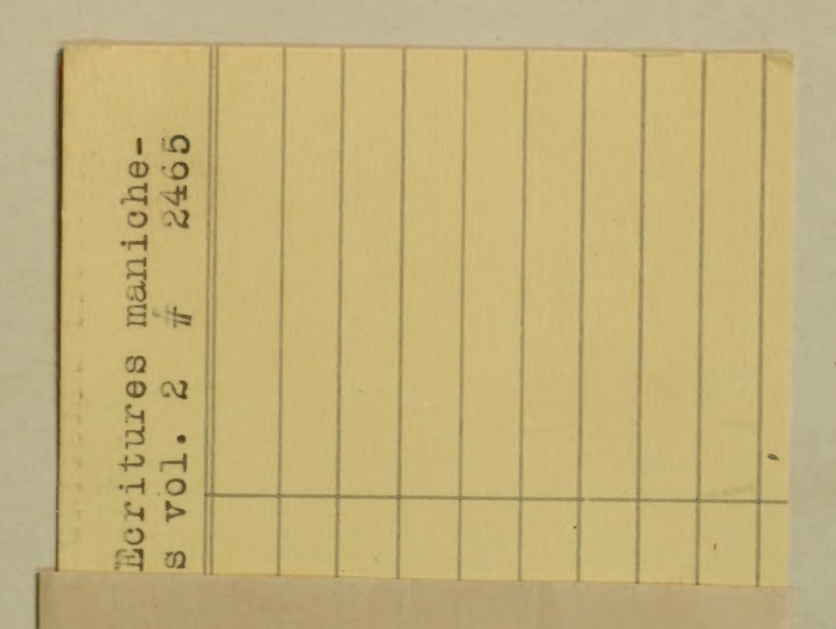
## ÉCRITURES CHRÉTIENNES

## CHAPITRE III

### ÉCRITURES PAÏENNES



ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER ET A. THÉBERT, RUE GARNIER, 4.


Ecritures maniche-
s vol. 2 # 2465

